

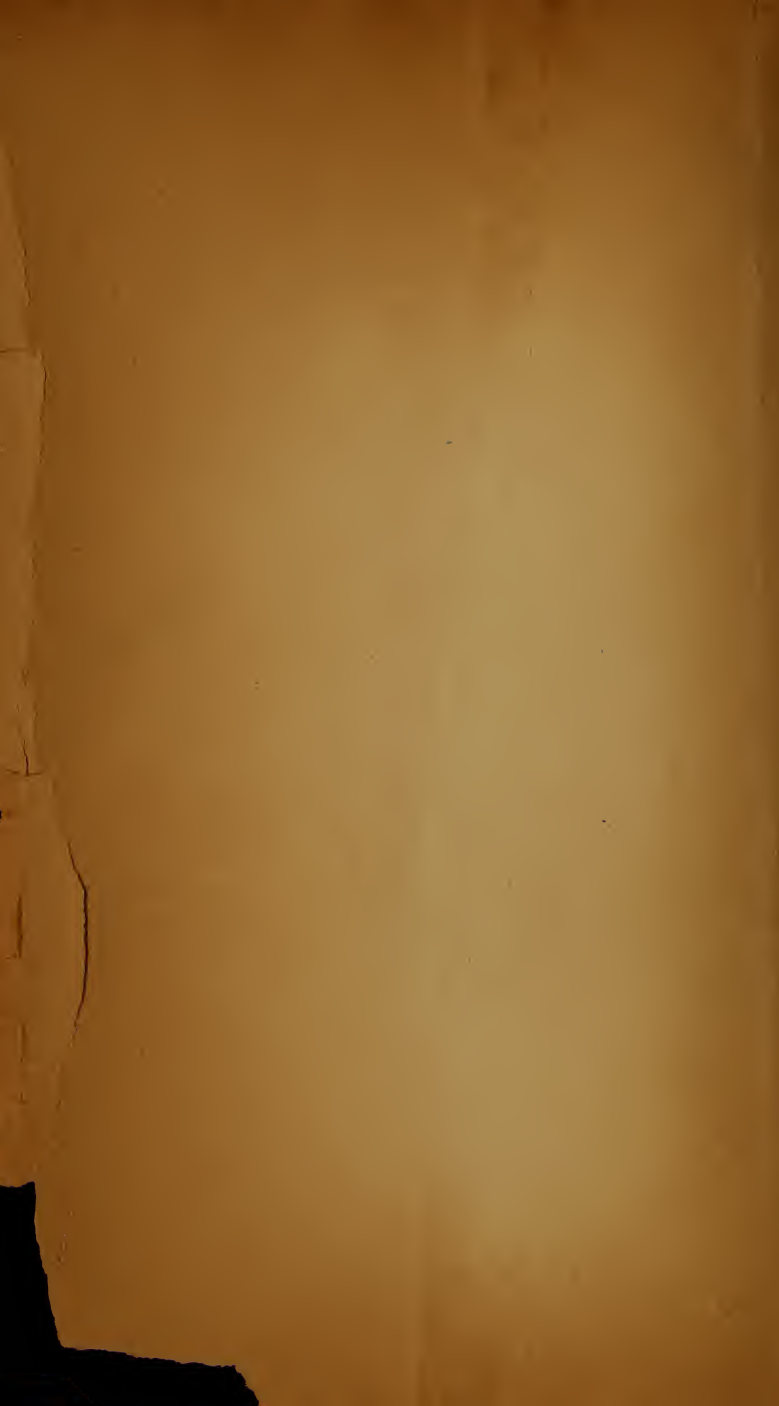
WITHDRAWN FROM

TEAGHERS COLLEGE LIBRARY
BRYSON LIBRARY

Teachers College

120th Street, Morningside Heights,
New York.



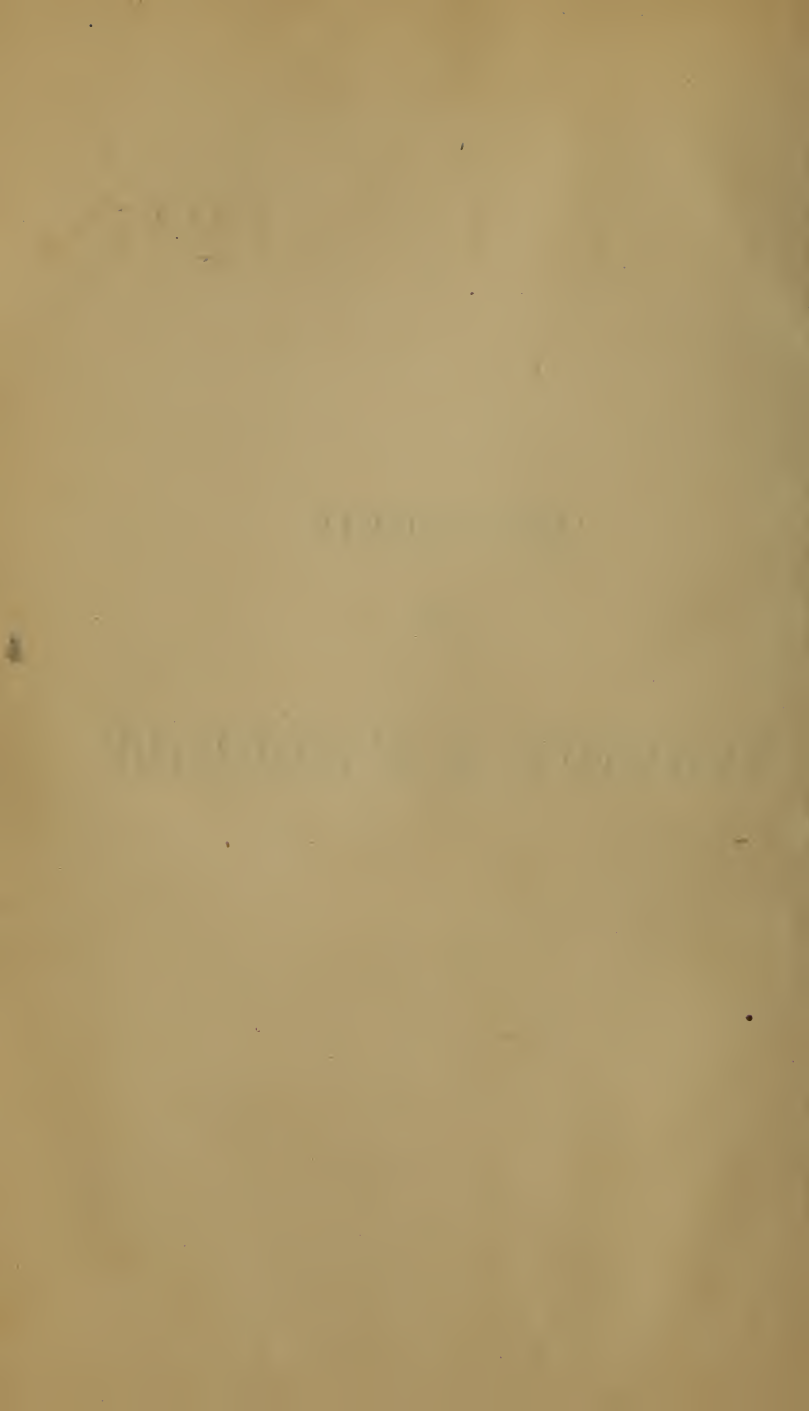




PÉDAGOGIE

DES

TRAVAUX A L'AIGUILLE



PÉDAGOGIE
DES
TRAVAUX A L'AIGUILLE

A L'USAGE DES ÉCOLES DE FILLES

PRÉCÉDÉE

D'UNE ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA COUTURE EN ANGLETERRE,
EN ALLEMAGNE, EN SUISSE, EN ITALIE ET EN BELGIQUE

ET SUIVIE

D'UN QUESTIONNAIRE ET D'UNE HISTOIRE DE LA MACHINE A COUDRE

PAR

M^{me} P. W. COCHERIS

Membre des Commissions d'organisation et d'examen de la coupe
et de l'assemblage.



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

45, RUE SOUFFLOT, 45

—
1882



WITHDRAWN FROM
TEACHERS COLLEGE LIBRARY

MAR 13 1947
302395

Madame Jenny Barton Kent, à Londres.

Ma bien chère fille,

C'est en pensant à toi que j'ai écrit ce livre sur la couture, je te le dédie en te rappelant ce vieux proverbe anglais qui renferme plus d'un enseignement : Un point fait à temps en vaut dix.

Mille tendresses de ta mère.

P. W. COCHERIS.

Paris, 30 Janvier 1882.

AVERTISSEMENT

Au moment où l'instruction primaire est le principal objet de la sollicitude du gouvernement, il nous semble utile de consacrer une étude approfondie et sérieuse à un enseignement aussi populaire et aussi pratique que celui des travaux à l'aiguille.

Un grand nombre d'ouvrages ont été publiés avant celui-ci, mais les auteurs, pour la plupart, en laissant une trop large place aux travaux de luxe ou d'agrément, se sont adressés à un public spécial qui n'est pas le nôtre.

En un mot, la question n'a pas encore été traitée au point de vue purement scolaire. Nous avons essayé de combler cette lacune en composant une méthode destinée, nous l'espérons du moins, à faciliter le rôle des maîtresses chargées de l'enseignement des travaux à l'aiguille, et à développer le goût et l'aptitude des enfants en faveur d'un art qui peut leur être si profitable, et qui jusqu'à ce jour leur a été généralement si mal démontré.

Je ne saurais mieux terminer cet avertissement qu'en rappelant les conseils donnés aux élèves-maîtresses de nos écoles normales par le Ministre de l'instruction publique au sujet des « travaux à l'aiguille ».

« L'enseignement méthodique et régulier des travaux à l'aiguille complète l'enseignement de l'économie domestique. Le programme ne comporte que des travaux usuels et immédiatement utiles ; il ne mentionne pas les travaux d'agrément pour lesquels les jeunes filles montrent tant d'attrait et de goût. Toutefois le Conseil supérieur n'a pas entendu proscrire ces menus ouvrages qui sont l'ornement de la maison ou de la toilette la plus simple ; mais en s'abstenant de les nommer, il a voulu bien marquer par là que la première et la plus grande place appartenait à ces travaux de première nécessité qu'une femme, une mère de famille doit connaître avant tout et pratiquer habituellement. Depuis deux ans l'Administration, préoccupée de l'état d'infériorité où les institutrices se trouvaient à cet égard, a organisé à Paris des cours de coupe et d'assemblage et institué, comme sanction de ces études nouvelles, un véritable diplôme de capacité. Il faut qu'avant peu, il y ait dans chaque école normale une maîtresse pourvue de ce diplôme, ; ce jour-là seulement on sera assuré que les institutrices de France peuvent se

suffire à elles-mêmes et former à leur tour des élèves qui fussent à leurs futurs devoirs (1). »

Le diplôme, annoncé dans la circulaire ministérielle, a pour titre : *Certificat d'aptitude à l'enseignement de la couture, de la coupe et de l'assemblage.*

(1) Circulaire contenant une instruction spéciale sur l'application des programmes d'enseignement dans les écoles normales primaires. Cette circulaire a paru dans le *Journal général de l'instruction publique* (19 novembre 1831), et dans tous les autres journaux scolaires.

PÉDAGOGIE DES TRAVAUX A L'AIGUILLE

INTRODUCTION

Ce qui a été fait en France depuis 1880 en faveur de l'enseignement primaire nous permet d'espérer dans l'avenir, et nous sommes certaine que la couture, toute modeste qu'elle est, possèdera bientôt son programme défini, aura ses méthodes exposées et ses procédés mis à la portée de toutes les institutrices.

Il ne faut pas oublier que les méthodes sont les maîtres des maîtres, et que ce n'est qu'en les comparant qu'on peut entrer sûrement dans la voie du progrès. Aussi, avons-nous consacré la première partie de ce manuel à une étude sur la pédagogie des travaux à l'aiguille dans les principaux États de l'Europe : l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la Belgique. En publiant tant de programmes et de règlements, en signalant un si grand nombre de procédés, en proposant nous-même un plan nouveau en rapport avec l'âge des élèves et leurs besoins, nous avons eu pour but d'éclairer l'administration centrale sur l'impulsion salutaire qu'elle seule peut donner aux travaux à l'aiguille dans nos écoles primaires, et de faire naître chez toutes les institutrices le désir ardent de diriger avec fruit un cours pratique qui devrait être si utile dans ses résultats et qui l'a été si peu jusqu'à présent.

ANGLETERRE

En Angleterre l'État n'enseigne pas. Le Parlement s'est contenté pendant longtemps de laisser aux associations de bienfaisance et aux différentes sectes le soin de créer des écoles et de répandre partout l'enseignement élémentaire. Mais ce désintéressement de l'autorité publique ne pouvait toujours durer; le gouvernement a senti la nécessité d'intervenir plus directement, en créant une Commission du Conseil privé pour l'éducation (*Committee of Council on Education*) et en accordant aux écoles ou à leurs maîtres des subventions et des primes (*grants*) proportionnées aux résultats constatés par les inspecteurs de la Couronne. La loi votée le 9 août 1870 et connue sous le nom d'*Elementary Education Act*, complétée en 1873, 1876 et 1879, sert jusqu'à nouvel ordre de base à l'enseignement primaire en Angleterre. Le principe même de la loi repose sur le système des primes (*payment by results*), et offre ce mauvais résultat d'encourager chez les instituteurs comme chez les parents une sorte d'esprit mercenaire, qui n'est pas de nature à élever le niveau moral des classes populaires. Aussi le célèbre M. Gladstone s'est-il plaint que l'instruction fût traitée comme un article qui se vend (*a marketable article*), et M. Sonnenschein a-t-il déclaré avec *humour* que les méthodes actuellement en vigueur étaient des méthodes mécaniques de bourrage (*cram*) insuffisantes pour faire acquérir aux enfants des connaissances durables (1).

(1) Voy. *l'Instruction primaire en Angleterre* par Buisson (*Journal général* du 3 avril 1880, p. 333).

Il est certain que l'esprit pratique de nos voisins d'outre-Manche a pénétré dans la loi de 1870 ; mais on ne peut s'empêcher de louer la persévérance avec laquelle le parti libéral a obtenu le vote de la loi, et les moyens que le gouvernement a employés pour en assurer l'exécution, soit en publiant des appendices (*schedules*) explicatifs, soit en exigeant des inspecteurs de la Couronne des rapports précis et multipliés. On verra tout à l'heure avec quels soins, on pourrait dire avec quelles minuties, la Commission du Conseil privé et les inspecteurs ont étudié la question qui nous occupe.

L'appendice III du nouveau code (*New Educational Code*), publié en 1879 conformément à la loi, renferme le programme de l'enseignement des travaux à l'aiguille tel qu'il doit être donné, sauf variantes, dans les écoles élémentaires reconnues par l'État. Le voici :

CÉDULE III

Travaux à l'aiguille

DÉPARTEMENT DES ENFANTS

(Garçons et filles de 3 à 7 ans).

Division inférieure.

Instructions sur la tenue de l'élève ; ourlet simple sur une bande d'étoffe avec l'emploi successif du fil d'Ecosse noir, rouge et bleu.

Tricot (2 aiguilles) ; une bande de 0^m,08 sur 0^m,455 de longueur, tricotée en coton (1).

Division supérieure.

Enfilage des aiguilles. Ourlet simple et contre-ourlet. Surjet, couture rabattue, plis. Vêtement qui peut être achevé avec les points ci-dessus. Ex. : une blouse simple d'enfant ou une chemise.

Tricot (2 aiguilles) ; bande semblable à celle indiquée plus haut.

Tricot (4 aiguilles) ; manchettes.

Filet (pour les petits garçons).

(1) Ces mesures peuvent paraître bizarres, mais on sait qu'en Angleterre on compte en *yard* et en *inch* et que le système métrique n'y est pas suivi.

DÉPARTEMENT DES FILLES

1^{er} degré (stage).

(Pour les enfants qui n'ont pas suivi les classes enfantines.)

Ourlet sur bande d'étoffe avec du fil d'Ecosse de couleur, comme dans les classes enfantines.

Ourlet simple et contre-ourlet. Vêtement qui peut être achevé par les points ci-dessus. Ex. : une chemise simple d'enfant ou une blouse.

Tricot (2 aiguilles); une bande comme ci-dessus.

2^e degré.

(Pour les enfants qui n'ont pas suivi la division supérieure de l'école enfantine.)

Ourlet, surjet, couture rabattue, plis. Vêtement qui peut être fait avec les points ci-dessus. Ex. : un tablier ou une chemise simple plissée avec bande (poignet de la gorge).

Tricot (2 aiguilles); un rang simple et un rang à côtes alternés; une bande comme ci-dessus.

Tricot (4 aiguilles); manchettes.

3^e degré.

(Réunion des deux départements, filles et petits enfants)

Les mêmes exercices que dans les divisions précédentes, mais avec plus d'habileté, et en outre : piqure, attache des cordons, point de chausson, reprise et marque ordinaire sur canevas. Vêtements qui peuvent être faits avec les points ci-dessus. Ex. : une chemise plissée avec une bande piquée (poignet), un jupon en flanelle.

Tricot (4 aiguilles) uni et à côtes alternativement. Ex. : chaussettes et bas d'enfants.

4^e degré.

Les ouvrages des classes précédentes avec une plus grande dextérité, et en sus : fronces, égaliser et fixer les fronces, marquer sur une grosse étoffe, boutonnères, attache de boutons.

La coupe. Couper un vêtement tel que les enfants peuvent le faire dans cette division.

Vêtement qui peut être cousu avec les points ci-dessus.

Vêtement qui exige le point de chausson.

Reprise simple et rapiécage de bas et de vêtements.

Tricot (4 aiguilles), chaussettes de grandeur naturelle pour jeunes garçons et bas de petites filles.

5^e degré.

Le travail des divisions supérieures avec plus de talent. — Petits plis, froncer en surjet, monter un jabot, marquer sur une fine étoffe. Vêtement qui peut être achevé avec les points ci-dessus. — Ex. : un vêtement de nuit (camisole), une chemise d'homme et une robe de jeune fille.

Tricot (4 aiguilles); une paire de bas de garçon, grandeur naturelle au-dessus du genou (*knickerbocker*), reprise simple et remmaillage (reprise suisse). Pièces et reprises dans des vêtements de calicot et de flanelle.

Coupe. — Quelques vêtements propres à l'étude des enfants de cette division.

6° degré.

Les ouvrages des classes précédentes sur étoffes fines avec plus d'habileté et de perfection.

Point noué, point d'épine.

Tricot (4 aiguilles); une paire de bas grandeur naturelle avec talons renforcés; reprises simples; remmaillage et rapiécage de vêtements de différents genres.

Coupe. — Vêtement le plus ordinairement en usage dans les familles des enfants appartenant aux écoles élémentaires.

Ce programme, donné pour la première fois en 1877 et corrigé en 1879, doit être considéré comme le règlement-type du travail demandé aux élèves, en laissant aux inspecteurs la liberté de l'augmenter ou de le diminuer. Ces fonctionnaires auraient préféré certainement que ce programme fût obligatoire et invariable (1) plutôt que d'avoir à en faire un autre, en rapport avec les besoins de leur circonscription (2). Mais le respect de la liberté, si pro-

(1) « Aujourd'hui que la couture est au nombre des matières rémunérées, on doit procéder avec plus d'attention qu'autrefois à l'examen de cette partie de l'enseignement. Le code exigeant que ce travail soit étudié d'après un programme arrêté par l'inspecteur, il en a envoyé un qui diffère peu de ceux de ses confrères, MM. Wilde et Legard. Il serait préférable, ajoute-t-il, que le code renfermât lui-même un texte officiel au lieu d'autoriser l'inspecteur à former un programme spécial pour sa circonscription; car chaque changement d'inspecteur peut entraîner un changement de programme, ce qui serait regrettable. Il serait non moins urgent de faire un programme définitif des travaux à l'aiguille pour les monitrices (*pupil teachers*). »

Voy. *Report of the committee of Council on education (England and Wales) presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty*, London, 1876-1877, p. 415. — Rapport de M. Bayly sur le comté d'York.

(2) « Aidé de l'inspectrice du *School Board* de Londres, il a fait un programme qui a reçu la sanction du comité de l'éducation, et il espère qu'il sera avantageux aux directeurs d'écoles et aux professeurs de sa circonscription. »

Voy. *Report, etc.*, 1875-1876, p. 297. — Rapport de M. Currey sur le comté de Northampton.

« Comme les écoles sont autorisées à préparer leur propre programme

fond en Angleterre, s'opposait à cet acte d'autorité, qui pouvait en effet produire de mauvais effets. L'aptitude n'est pas égale entre tous les comtés, entre toutes les villes; et ce qu'on exige des enfants de la capitale ne peut être demandé aux élèves des classes rurales. C'est ainsi que le programme du *School Board* de Londres et celui du conseil d'éducation sont considérés comme trop difficiles par un grand nombre d'inspecteurs (1), qui voudraient même être débarrassés du soin de juger les

j'en ai adressé un qui me semble le meilleur pour la pratique des écoles élémentaires; et dont les exercices sont plus simples que dans plusieurs autres programmes. »

Voy. *Report, etc.*, 1876-77. p. 516. — Rapport de M. Oakeley sur le comté de Durham.

(1) « La branche la plus importante de l'instruction féminine est le travail à l'aiguille, sans lequel la plupart de nos filles deviendraient des femmes et des mères inutiles. — Cette matière a besoin d'être enseignée convenablement et avec méthode. Les élèves doivent acquérir une instruction complète en couture, lorsqu'elles peuvent rester assez longtemps à l'école pour suivre un cours complet. L'inspecteur a fait un programme qui lui paraît devoir aboutir à de bons résultats, sans décourager les élèves, comme celui du *School Board* de Londres, qui est vraiment trop difficile. »

Voy. *Report, etc.*, 1874-75, p. 210. — Rapport de M. Wilde sur les districts de Huddersfield et de Yorkshire.

« Dans quelques écoles, la couture et la coupe sont bien dirigées, mais dans la plupart cet enseignement est très faible. Il est à désirer que la prime promise aux travaux à l'aiguille par le nouveau programme produise d'heureux effets. — Un grand nombre de programmes publiés par le *School Board* de Londres semblent être au-dessus de la capacité des enfants. Ils sont comme un point de mire que les tireurs visent, mais qu'ils ne peuvent atteindre à cause de son éloignement. Il vaut mieux ne demander que ce qu'on peut obtenir, afin de pouvoir exiger ce qu'on demande. »

Voy. *Report, etc.*, 1874-75, p. 311. — Rapport de M. Howard sur le comté de Devon.

« L'ouvrage à l'aiguille est attentivement étudié dans les écoles de son district. Le plan universellement adopté modifie celui en usage dans quelques districts du Nord. Il trouve cependant difficile la mise en pratique des exercices indiqués dans le *syllabus* récemment ajouté au code. Il ne doit pas être appliqué dans la campagne: c'est une opinion généralement reçue parmi les professeurs et autres personnes d'expérience que le programme du *Conseil d'éducation* a de trop hautes aspirations, et que son but ne peut être atteint que dans les meilleures écoles; donc, si telle est la difficulté dans un district comme celui de Lincoln, qui n'a pas son second en fait de couture dans le royaume, que sera-t-elle dans un district manufacturier où les filles travaillent la moitié du temps, où elles ont peu de goût naturel pour cette occupation et où elles ont peu d'occasions de travailler chez elles?

épreuves. Certain badine agréablement sur le rôle ridicule qu'il joue en montrant aux élèves sa propre incapacité. Aussi proclame-t-il la supériorité de sa femme (1) en jetant un regard de pitié sur ceux de ses collègues moins bien partagés ! Ce sont probablement ces derniers qui, faute d'avoir auprès d'eux une nymphe Égérie pour les guider, réclament les conseils de dames aussi *gracieuses* que compétentes (2), en attendant la création d'un corps d'inspectrices (3) et des comités de dames (4).

On peut hardiment conjecturer qu'elles ne pourront remplir un tel programme d'enseignement, parce qu'il est à peine praticable dans un pays renommé pour le tricot et les travaux à l'aiguille. »

Voy. *Report, etc.*, 1877-78. p. 580. — Rapport de M. Barrington-Ward sur le district de Lincoln et une partie du Lincolnshire et Notts.

(1) « Il doute de la compétence des examinateurs. Il a reçu de deux ou trois maîtresses de son district d'utiles conseils sur la méthode, et particulièrement de miss Cooper du collège de Cheltenham. En voyant les spécimens d'ouvrages le jour de l'examen, il a été obligé chaque fois de demander l'opinion de sa femme. Mais tous ses collègues, dit-il, ne sont pas dans les mêmes conditions. Pour que l'examen de couture profite aux enfants, aux administrateurs, aux professeurs et aux inspecteurs, il faut que le juge ait le tact et le talent d'une femme. A moins que le savoir de l'inspecteur ne soit pratique, à moins qu'il ne prenne l'aiguille et le calicot dans ses mains pour indiquer à l'enfant et au professeur la manière de s'y prendre pour atteindre le résultat désiré, il n'obtiendra rien autrement, et son examen sera sans effet et peut-être même ridicule. »

Voy. *Report, etc.*, 1876-77. p. 424. — Rapport de M. Balmer sur le North Gloucestershire.

(2) « Il se plaint de ce que l'article 19, c. 2 qui rend obligatoires les travaux à l'aiguille, d'après un programme approuvé par l'inspecteur, lui impose une très grave responsabilité, et il aurait désiré que le code fournisse un programme obligatoire plutôt que d'être chargé de juger sans cesse des spécimens nouveaux. Aussi a-t-il préféré dresser un programme qu'il a envoyé dans toutes les écoles de son district. Écrit avec la collaboration de quelques dames, aussi compétentes que gracieuses, qui ont mis la *touche de la fin*; ce programme lui semble entièrement satisfaisant, quoiqu'il ne doute pas qu'on ne puisse encore y trouver quelques défauts. »

Voy. *Report, etc.*, 1875-76, p. 429. — Rapport de M. Wilkinson sur le comté de Stafford.

(3) « Des règles devraient être fixées sur le temps et les moyens dont on peut disposer pour les travaux à l'aiguille dans les écoles des filles; on désire ardemment la nomination de dames inspectrices pour juger cet ouvrage spécial, que le genre de vie mené par l'inspecteur éloigné de sa famille et la fatigue de ses tournées empêchent d'apprécier dans ses détails. »

Voy. *Report, etc.*, 1873-74, p. 219. — Rapport de M. Temple sur les comtés de Montgomery et de Salop.

« Il trouve que les ouvrages à l'aiguille sont plus soigneusement exécutés

Quelle que fût l'excellence du programme de l'État et des programmes provinciaux, la couture faisait peu de progrès. Cela tenait aux mauvaises méthodes, à l'incapacité des maîtresses (1) et surtout au peu de profit que cet

qu'auparavant; mais cependant il souhaite ardemment l'aide d'une inspectrice (*female*): car quoiqu'il puisse discerner entre ce qui est bien et ce qui est mal, il ne sait pas indiquer les fautes en mots techniques et n'exerce aucun prestige sur la maîtresse d'école. »

Voy. *Report*, etc., 1874-75, p. 151. — Rapport de M. Routledge sur l'East Kent.

« Il remercie chaudement les lords du Conseil d'éducation d'avoir admis la couture au nombre des matières les plus utiles de l'enseignement. A l'avenir les professeurs ne pourront plus taxer les examens de couture comme le résultat d'une *lubie* de l'inspecteur. Il pense que l'aide d'une personne compétente du sexe est indispensable en cette circonstance. »

Voy. *Report*, etc., 1875-76, p. 360. — Rapport de M. Moncreiff sur les comtés de Gloucester et de Somerset.

On ne peut sérieusement soutenir que les hommes soient les meilleurs juges. Tout ce qu'un inspecteur peut convenablement faire est d'insister sur l'importance de cette branche d'instruction, de la régler et d'accorder des récompenses sur l'avis des experts d'un autre sexe, qui est le seul compétent.

« Dans ses premiers rapports, il a parlé du soin jaloux avec lequel en Allemagne la réglementation de plusieurs matières d'enseignement est réservée aux personnes d'un savoir reconnu. Sur le continent il y a des inspectrices; mais même sans inspectrices, il est possible de donner une prime sérieuse pour le travail à l'aiguille en le plaçant sous la direction de ses juges naturels. Les commissions locales devraient avoir une surintendante pour la couture qui serait chargée de présider ou de désigner une autre personne à l'examen qui donne droit aux primes — Sur leur attestation, l'inspecteur proposerait le paiement dû; sans cela les écolières et les maîtresses ne tarderaient pas à considérer cet examen comme une pure formalité et le paiement qui en est la suite comme une chose due. Ces mêmes experts approuveraient les programmes de l'enseignement des travaux à l'aiguille qui seront adoptés par les maîtresses d'école. »

Voy. *Report*, etc., 1876-77, p. 400. — Rapport de M. Arnold sur la circonscription de Westminster.

(4) « Quant aux travaux à l'aiguille, on a toujours à faire les mêmes observations. Le bon ou le mauvais résultat doit être attribué au talent plus ou moins grand de la maîtresse, et non à l'inspection. Ne pourrait-on pas avoir un programme bien défini? Ne pourrait-on pas nommer dans chaque district un comité de dames compétentes pour juger le travail? Beaucoup d'améliorations sont nécessaires. — Les visites par surprise peuvent produire d'excellents effets. Une demi-heure passée dans une école par l'inspecteur au moment où les travaux à l'aiguille sont enseignés avec leur routine ordinaire, est plus efficace qu'un examen complet d'ouvrages préparés à l'avance en vue de l'inspection. »

Voy. *Report*, etc., 1873-74, p. 124. — Rapport de M. Moncreiff sur les comtés de Kent, Sussex et Gloucester.

(1) « L'enseignement méthodique des travaux à l'aiguille fait complètement défaut. Les maîtresses sont incapables et les subsides insuffisants. Il en

enseignement leur rapportait. Nous avons dit plus haut que la loi reposait sur un système de primes (*payment by result*) ; mais, soit oubli, soit préméditation, le Parlement n'avait pas mis les travaux à l'aiguille au nombre des matières rémunérées, et les institutrices n'avaient naturellement d'ardeur et de persévérance que pour se livrer à l'étude de facultés qui pouvaient augmenter leur casuel.

Les inspecteurs connaissaient la cause du mal et ne manquaient jamais de la signaler dans leurs rapports (1) ;

résulte que les élèves sont autorisées à apporter à l'école le travail qu'elles préfèrent et à l'exécuter sans surveillance et sans guide. — Le remède serait dans une meilleure direction et dans le choix des professeurs. Si les jeunes filles d'une école étaient réparties en un certain nombre de divisions correspondant à une progression dans le travail, non seulement leur enseignement serait plus profitable, mais on pourrait y consacrer moins d'heures. Les ressources matérielles doivent être abondantes : car les essais sont nombreux avant d'arriver à la perfection, et la question d'outillage ne doit pas entraver le progrès. »

Voy. *Report, etc.*, 1873-74, p. 41. — Rapport de M. Alington sur les comtés d'Essex, de Kent, Suffolk et Sussex.

(1) « La couture est enseignée avec succès toutes les fois qu'on emploie une maîtresse diplômée. Lorsque les fonds nécessaires seront alloués pour cet enseignement, il sera plus méthodique, et on aura le droit d'exiger plus qu'aujourd'hui. »

Voy. *Report, etc.*, 1873-74, p. 73. — Rapport de M. Binus sur le comté de Glamorgan.

« Aucune prime n'étant allouée aux travaux à l'aiguille, la couture peut être souvent mauvaise dans une très bonne école, car la tentation de négliger une matière qui ne rapporte rien, dans l'espoir de donner plus de temps à d'autres matières rémunérées, est trop forte pour que les professeurs y résistent. Ceci s'applique spécialement aux écoles mixtes dirigées par des maîtres, qui regardent les ouvrages à l'aiguille d'un tout autre œil que celui d'une femme de ménage ; ils sont toujours disposés à prendre le temps consacré à la couture en faveur de l'enseignement de l'arithmétique. — Si aucun crédit ne peut être voté pour ce travail, ne pourrait-on pas réduire en sa faveur celui qui est alloué à quelque autre moins important, ou abaisser l'examen de l'arithmétique dans les écoles nationales ; ne pas apprendre par exemple aux filles les fractions ou les décimales, mais simplement le calcul pratique ? On aurait ainsi plus de temps et d'argent à consacrer aux travaux à l'aiguille. »

Voy. *Report, etc.*, 1873-74, p. 159. — Rapport général de M. Sandförd sur les comtés du Staffordshire sud et du Worcestershire est.

« Le travail à l'aiguille exige beaucoup de temps, et comme aucune prime n'est accordée pour cet enseignement, il s'ensuit que la maîtresse n'y attache aucun intérêt ; elle se contente de regarder l'ouvrage sans chercher à perfectionner la méthode ou à exciter l'émulation des enfants. Il est fâcheux

ils ne cessaient de réclamer en faveur des travaux de couture, afin qu'ils fussent compris au nombre des matières rémunérées. Cette rémunération fut enfin octroyée, et aussitôt l'aiguille, jusque-là languissante, se mit à coudre dans toutes les écoles, et les résultats devinrent meilleurs (1). Néanmoins la satisfaction n'est pas générale. On se plaint encore de l'ignorance de la couture (2); on va jusqu'à considérer comme impossible la renaissance de l'antique beauté des travaux à l'aiguille (3)! Cette déca-

qu'un comité de dames n'encourage pas les professeurs, ou ne stimule pas les élèves par de fréquentes visites. »

Voy. *Report*, etc., 1874-75, p. 166. — Rapport de M. Sandford sur le comté de South Yorkshire.

(1) « Quant aux travaux à l'aiguille, on doit reconnaître qu'ils ont fait de grands progrès depuis que le comité d'éducation a accordé un subside spécial à ce sujet. »

Voy. *Report*, etc., 1877-78, p. 481. — Rapport de M. Collins sur les comtés de Lincoln, Rutland, Leicester et Northampton.

« La couture est généralement bien enseignée : chaque jeune fille a produit des spécimens de couture et de tricot qui sont individuellement examinés. Cet examen tend à augmenter l'intérêt et le goût des élèves, qui savent que leur ouvrage sera regardé et recommandé selon son mérite. »

Voy. *Report*, etc., 1879-80, p. 175. — Rapport de M. Stewart sur les comtés de Banff, Orkney, Aberdeen.

(2) « Il partage l'opinion de ceux qui désirent voir naître une grande réforme dans cette branche d'éducation féminine. C'est un mal criant de voir les femmes anglaises si grossièrement ignorantes dans un travail si élémentaire et pour elles-mêmes si nécessaire. Très peu de servantes sont capables de reprendre leurs bas ou de raccommoder leurs vêtements. Il a entendu dire que dans une institution de charité dans laquelle il y avait plus de 50 vieilles femmes, une seule savait coudre. Il ajoute que toutes les servantes allemandes sont de bonnes couturières, et qu'aucune fille de ce pays ne trouverait une place si elle ne savait pas reprendre ses propres habits et ceux de ses maîtres. Il ne doit pas entrer dans la question sociale, mais personne ne peut douter de l'importance du sujet, et si l'on souhaite d'obtenir en couture un résultat semblable à celui de l'Allemagne, on ne devrait pas hésiter à adopter la méthode allemande. »

Voy. *Report*, 1877-78, p. 497. — Rapport de M. le Page Renouf sur le district métropolitain de la Tour d'Hamlet.

(3) « ... On entend fréquemment les dames déclarer que le mouvement éducationnel de notre génération a arrêté complètement tous les bons ouvrages à l'aiguille, et que l'on ne trouve plus maintenant de bonnes ouvrières parmi les servantes. »

Voy. *Report*, etc., 1876-77, p. 472. — Rapport de M. du Port, sur le comté de Berks.

« Les différents essais en vue de répandre l'enseignement des ouvrages à

dence, que des esprits chagrins exagèrent certainement, n'est due qu'à l'incapacité des maîtresses et à la maladresse des parents (1). Dans les campagnes on constate cependant

l'aiguille n'ont pas produit les résultats qu'on pouvait en espérer, parce que les ouvrages, étant déjà très bons depuis plusieurs années, ont présenté peu de progrès. — Les simples maîtresses de couture, telles qu'on en rencontre dans les écoles de village, sous des maîtres, ne se soucient pas plus d'un programme que d'une page de Bradshaw (*). C'est chercher sans espoir une renaissance de l'antique beauté des ouvrages à l'aiguille, dans lesquels les femmes excellent lorsqu'elles n'ont pas d'autres occupations, et qui, comme toute œuvre manuelle, demande beaucoup de temps pour être perfectionnée. L'organisation dans les écoles des ouvrages à l'aiguille est extrêmement fautive, ainsi que les méthodes. Mais cela n'empêche pas d'y faire de très bons ouvrages. — Il y a une si grande aptitude pour la couture dans les doigts féminins, que les professeurs agissent plutôt naturellement que d'après une instruction systématique; mais tout ce qu'un inspecteur peut faire, c'est d'insister sur la propreté, sur l'abondance des échantillons et sur la garantie que chaque élève montre bien son ouvrage personnel. »

Voy. *Report*, etc., 1877-78, p. 536. — Rapport de M. Capel Sewell sur le district de Nottingham.

(1) « Il se déclare incompetent pour juger les travaux à l'aiguille. Cependant il a pu observer que la couture est bonne dans les écoles où les directeurs pourvoient au matériel, et ne donnent que des articles qui peuvent être faits aisément par les enfants. En réalité, lorsque les jeunes filles apportent de l'ouvrage de chez leurs parents, il est presque toujours mal fait. Les mères se plaignent souvent de la rigueur de la loi qui exclut les ouvrages de fantaisie. »

Voy. *Report*, etc., 1875-76, p. 732. — Rapport de M. King sur le comté de Cornwall.

« Le travail à l'aiguille est rarement bien fait. Les enfants souffrent en cela comme en bien d'autres choses de l'ignorance des parents. Les mères ne savent pas coudre, et elles donnent à leurs enfants de mauvaises instructions. Les maîtresses qui ont leur diplôme ne sont pas toujours elles-mêmes fort habiles, et la grande variété des exercices du programme a diminué le soin que l'on accordait autrefois au marquoir et à quelques autres points. »

Voy. *Report*, etc., 1876-77, p. 303. — Rapport de M. Johnstone sur les comtés de Bedford et du Huntingdon.

« L'inspecteur exprime le désir de voir le département de l'éducation se décider à publier un programme général qui aurait force de loi. En attendant, il pense que les élèves doivent coudre, devant l'inspecteur, des échantillons qui seraient envoyés au département pour être examinés par des personnes compétentes, dont les remarques seraient jointes au rapport de l'inspecteur.

« Il faut ajouter que si les élèves ne sont pas plus habiles et plus avancées, c'est aux parents qu'il faut s'en prendre, parce qu'ils donnent à leurs enfants un travail qui n'est pas en rapport avec le savoir de l'élève. Il est, sans doute, désirable que les enfants apportent quelquefois de l'ouvrage de la maison, mais il ne faut pas que cet ouvrage soit ou trop aisé ou trop difficile.

» Dans certaines localités le calicot, une fois transformé en vêtement, est

(*) Bradshaw est l'éditeur des livrets de chemin de fer. Il est aussi connu en Angleterre que M. Chaix l'est en France.

un progrès sensible (1), même dans les écoles dirigées par des instituteurs (2), où le salaire accordé au professeur de couture est supérieur à celui que nous donnons en France aux femmes d'instituteurs de nos écoles mixtes (3). Le tricot est très suivi dans les écoles enfantines (4), et la coupe, moins appréciée en certains comtés que la couture (5), rend ailleurs de véritables services (6).

vendu aux familles des élèves au prix de revient et quelquefois un peu plus. — Les parents recherchent ces occasions avec avidité. »

Voy. *Report*, 1876-77, p. 531. — Rapport de M. Parez sur les comtés de Cumberland, du Westmoreland et de Lancaster.

(1) « Les travaux à l'aiguille sont très suivis dans les écoles de campagne. C'est une partie de l'enseignement où les écoles de village peuvent lutter favorablement avec les écoles urbaines. Il a eu l'occasion chaque année, en remplaçant un collègue de Londres, de comparer quelques écoles métropolitaines avec les écoles de campagne, et la comparaison était en faveur de ces dernières. Cette supériorité est due à l'intérêt que prennent quelques dames charitables aux succès des petites écoles de paroisse, ce qu'on ne rencontre pas dans les grandes villes. »

Voy. *Report*, etc., 1876-77, p. 458. — Rapport de M. Codd sur les comtés de Devon et de Cornwall.

(2) « Dans les écoles de campagne de ce district les maîtres sont quelquefois aidés dans les travaux à l'aiguille par leurs femmes ou leurs sœurs. Il y a même des cas où les femmes pourvues de leurs diplômes, prennent soin des divisions inférieures. Grâce à l'augmentation de ce revenu, les professeurs sont à même de prendre une servante pour soigner la maison, préparer le dîner et soigner les enfants qui sont encore trop jeunes pour être envoyés à l'école. »

Voy. *Report*, etc., 1875-76, p. 380. — Rapport de M. Deane sur le Northumberland.

(3) Nous voyons en effet dans un rapport des membres du *School Board* d'Édimbourg que les dames du comité demandent (14 fév. 1877) que le salaire d'un professeur de couture soit élevé de 12 à 20 livres, c'est-à-dire de 300 à 500 francs, et que pour deux heures de couture on donne à une autre maîtresse 30 livres (750 francs).

Voy. *Minute of meeting of Edinburgh school board, held Wednesday 14th February 1877*, in-8°.

(4) « Le tricot en particulier est fort en honneur dans les écoles enfantines et les enfants y travaillent avec une étonnante ardeur et un grand succès. Des paires de manchettes à côtes sont parfaitement faites par des enfants de six ans. »

Voy. *Report*, 1876-77, p. 484. — Rapport de M. Fussell sur le district de Finsbury.

(5) « Le résultat de l'examen pratique exigé par l'article 19 semble être en voie de succès... »

» Il y a peu d'écoles dans lesquelles les travaux à l'aiguille ne prospèrent point, grâce à ce système. Celles qui donnent un bon enseignement seront

Ce qui oblige les maîtresses à travailler et les enfants à s'instruire, ce sont les examens que font passer les inspecteurs (1), examens à la suite desquels des primes sont accordées

encouragées par une prime en rapport avec leurs efforts. Aucune difficulté ne s'est présentée dans ce district, si ce n'est pour l'épreuve de la coupe. Dans le plus grand nombre de cas, les jeunes filles ont préféré le travail à l'aiguille à la coupe. Il me semble désirable qu'il ne puisse y avoir de choix dans la matière. »

Voy. *Report, etc.*, 1876-77, p. 392. — Rapport de M. Alington sur les portions des comtés de Kent et de Sussex.

« La couture est généralement bonne dans les écoles du district. C'est une matière dans laquelle les enfants des campagnes peuvent rivaliser avec ceux des villes, quel que soit le degré d'habileté. Pour des enfants au-dessous de 12 ans la coupe est dans mon opinion une perte réelle de temps. Si à cet âge les élèves savaient dans ses détails bien coudre, bien repriser et bien rapiécer, ils auraient acquis tout ce qui est pratiquement nécessaire. Ce dont les enfants des campagnes ont besoin, ce n'est pas d'une grande variété, mais bien d'une grande propreté et d'une parfaite netteté dans les ouvrages usuels de couture. »

Voy. *Report, etc.* 1877-78, p. 514. — Rapport de M. Rowan sur le district du North Essex.

(6) « Les ouvrages à l'aiguille sont enseignés avec zèle, afin d'éveiller des habitudes d'ordre et d'économie dans l'esprit de personnes qui sont proverbialement taxées de gaspillage et d'extravagance dans leurs vêtements. — Il est heureux de constater que la coupe est encouragée par les parents, et que les patrons coupés à l'école sous l'œil d'une habile maîtresse sont portés à la maison pour servir de modèles. »

Voy. *Report, etc.*, 1874-75, p. 108. — Rapport de M. Lomax sur le district de Stockport.

« Le changement prescrit, par le code de 1873, assure le succès de la méthode d'examen des travaux à l'aiguille. D'après l'ancien système, il était impossible à l'examineur de savoir de quelles mains sortaient les vêtements qui lui étaient montrés. On en présentait parfois comme ayant été complètement faits par une petite fille tandis que, en réalité, elle n'en avait fait que les ourlets et les coutures, le reste étant achevé par les plus âgées. Aidé de quelques dames compétentes, il a établi un programme qu'il considère comme parfaitement approprié à la capacité de chaque division. »

Voy. *Report, etc.*, 1876-77, p. 442. — Rapport de M. Boyle sur le West Somersetshire.

(1) « Le travail à l'aiguille au double point de vue de l'enseignement et du goût se perfectionne :

» Surtout le tricot, mais il n'est pas encore satisfaisant. Pour connaître le niveau de l'enseignement de l'école entière, on donne un exercice à faire en présence de l'inspecteur, d'après le programme adopté dans le district. Lorsque le temps manque ainsi que les fournitures, on demande dans chaque division cinq ou six jeunes filles prises au hasard des noms; on leur adjoint un nombre égal de camarades choisis par le professeur, et d'après l'ouvrage fourni et les vêtements faits dans chaque classe, l'inspecteur donne la décision sur la prime à accorder.

» On ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que l'importance croissante de cette partie de l'instruction féminine exige plus de talent dans l'examen

aux institutrices. L'honorable M. Sandford, secrétaire de la Commission du Conseil privé pour le département de l'éducation, à qui l'on doit une grande partie des réformes de l'enseignement, a adressé aux inspecteurs, à propos de ces examens, une circulaire importante du 30 avril 1879, dont nous donnons ici des fragments à cause des éclaircissements qu'elle renferme, et comme preuve de l'intérêt que le gouvernement anglais attache au développement des travaux de couture.

Au moment où les prescriptions du code pour l'examen des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques élémentaires vont être suivies d'effet, je crois devoir vous adresser quelques conseils pour vous guider en ce cas particulier.

1. Les enfants seront classées, pour l'examen, en divisions et en degrés, suivant l'ordre prescrit par la cédule III, d'après l'habileté qu'elles auront montrée dans leur spécialité.

5. Les membres du conseil pensent que 55 à 60 minutes doivent suffire aux examens de ces travaux à l'aiguille.

6. Il serait à peine possible, même en une heure, de juger de la capacité des jeunes filles dans chaque partie du travail qu'elles enseignent dans leur division (surtout dans les divisions supérieures); vous trouverez donc probablement convenable de subdiviser les classes en plusieurs groupes, et de donner à chacun de ces groupes un travail distinct.

Les exemples suivants pourront vous être utiles. Vous aurez soin, dans tous les cas, de ne pas prévenir à l'avance les élèves des exercices que vous avez l'intention de leur demander.

1^{er} DEGRÉ. *Groupe 1.* — Fixer et faire un ourlet de 0^m,13 de long.

Groupe 2. — Fixer et faire un contre-ourlet de 0^m,075 de long.

pour apprécier l'ouvrage et lui accorder une valeur équivalente en argent. Il est permis de penser qu'il n'est pas donné à tous les inspecteurs de la reine de découvrir les cas de faiblesse ou de supériorité en cette matière. En ce moment, lorsque les résultats des travaux à l'aiguille sont un sujet de vif intérêt depuis la princesse(*) jusqu'aux dames de cottages, il serait plus régulier que quelqu'un de plus compétent que l'inspecteur fût désigné pour donner son avis sur le mode de l'enseignement et pour en étudier les résultats. On peut être certain que les inspecteurs seraient généralement heureux d'être relevés de cette responsabilité croissante. Il serait dans tous les cas nécessaire qu'il n'y eût qu'un seul programme pour le pays tout entier. »

Voy. *Report*, etc., 1876-77, p. 449. — Rapport de M. Campbell sur le district de Chelsea.

(*) Allusion à la princesse Louise, marquise de Lorne, fille de la reine Victoria, qui accorde son haut patronage à l'école de Sloane Street, à Londres.

- 2^e DEGRÉ. *Groupe 1.* — Fixer et faire 0^m,08 à 0^m,10 de surjet et de couture rabattue.
- Groupe 2.* — Fixer et ourler les coins d'une pièce carrée et faufler 3 ou 4 plis.
- 3^e DEGRÉ. *Groupe 1.* — Fixer et faire 0^m,075 de piqure et coudre un cordon.
- Groupe 2.* — Reprendre un espace de 12 fils sur canevas assez fin, et le marquer à son initiale.
- Groupe 3.* — Fixer et ourler les coins d'un carré, et faire un point de chausson de 0^m,075.
- 4^e DEGRÉ. *Groupe 1.* — Faire à peu près 0^m,15 de fronces, les égaliser et les assujettir sur une bande et coudre un cordon.
- Groupe 2.* — Faire une boutonnière, à un bout rond et à un autre bout carré, coudre un bouton de linge (non percé) et reprendre un espace de 20 fils de 0^m,025 de long sur un bas.
- Groupe 3.* — Faire 0^m,15 de point de chausson sur la flanelle, et marquer les deux initiales de son propre nom sur une étoffe grossière.
- Groupe 4.* — Mettre une pièce de 0^m,05 sur du calicot.
- 5^e DEGRÉ. *Groupe 1.* — Plier et faufler un ourlet de 0^m,02 de largeur. Sur ce morceau, faire une boutonnière et coudre deux plis à points devant sur 0^m,10 de long.
- Groupe 2.* — Rapiécer un morceau de flanelle (0^m,03 carrés).
- Groupe 3.* — Ourler, froncer en surjet et assujettir un jabot de 1 décim. de long.
- Groupe 4.* — Reprendre un trou dans un bas et marquer deux lettres sur une étoffe grossière.
- Groupe 5.* — Couper et ajuster le patron d'un tablier ou d'une chemise de jeune fille, ou le patron d'un vêtement qu'elle a préparé pour l'inspection.
- 6^e DEGRÉ. *Groupe 1.* — Remmailler un petit trou (reprise suisse) et mettre une pièce de 0^m,075.
- Groupe 2.* — Mettre un morceau à une flanelle (5 centimètres carrés).
- Groupe 3.* — Reprendre une fente diagonale et marquer deux lettres sur du calicot fin.
- Groupe 4.* — Couper en papier et assujettir le corsage d'un vêtement d'enfant ou le patron d'un vêtement fait pour l'inspection.

Vous remarquerez que le tricot n'est pas indiqué dans les précédents paragraphes.

Ce point devra être convenablement jugé, d'après les spécimens pro-

duits pour l'inspection. Il peut être également convenable d'adresser, à l'occasion, des questions orales aux enfants, et de leur faire faire quelques points, pour s'assurer de leur savoir.

Les administrateurs (*managers*) donneront, avant le jour de l'inspection, de manière que tout soit prêt pour la distribution, le matériel nécessaire à chaque division et à chaque degré, ainsi qu'une collection d'aiguilles, de cotons, de ciseaux, de dés, etc., et du papier (journaux ou papier réglé) pour la coupe.

Chaque enfant devra avoir aussi une étiquette indiquant son nom, son âge et le degré (*stage*) auquel elle appartient, étiquette qu'elle fixera sur son ouvrage lorsqu'elle aura fini, après avoir attaché ensemble les différentes pièces exigées par l'examen.

Dans les grandes écoles, vous pourrez quelquefois trouver nécessaire de choisir un certain nombre d'élèves de chaque degré, au lieu d'examiner toutes celles qui vous seront présentées.

Il serait convenable, cependant, de n'avoir recours à cette méthode qu'exceptionnellement, par exemple, dans le cas où vous connaîtriez la valeur de l'école, et où vous auriez de bonnes raisons pour savoir que la matière est bien et souvent enseignée.

Les membres du Conseil attachent une grande importance à la coupe et à la confection des vêtements. C'est pourquoi vous devrez exiger que le premier objet soit régulièrement enseigné et vous vous informerez d'après quelle méthode, et, aussi souvent que possible, vous appellerez une grande partie des jeunes filles des 5^e et 6^e degrés, pour couper des patrons en votre présence, sur papier. Vous exigerez que chaque jeune fille qui se présente à l'examen (suivant l'art. 19), apporte un vêtement ou un ouvrage (certifié avoir été fait par elle) contenant les points variés appris dans la division à laquelle elle appartient. Dans le 4^e degré et au-dessus, chaque vêtement doit être coupé par l'enfant lui-même. Dans les cas où on aurait peu de temps, le vêtement peut être fait par deux enfants. Dans les écoles enfantines et dans celles où les enfants ne sont pas présentées d'après l'article 19, ch. I^{er}, mais seulement d'après l'article 17, vous pourrez, selon votre bon plaisir, juger de leurs progrès par des échantillons faits en votre présence ; mais il ne vous est pas permis de faire un rapport favorable sur une école dans laquelle chaque écolière des 3^e et 4^e degrés ne produirait pas un vêtement ou une autre pièce complète de travail à l'aiguille.

D'après les informations de plusieurs de vos collègues, les membres du Conseil savent qu'un certain nombre d'écoles obéissent déjà aux exigences de la cédule III et que d'autres se préparent à s'y soumettre dans un an.

Vous voudrez donc bien durant cette présente année montrer une grande douceur, partout où vous croirez qu'un tel encouragement soit nécessaire pour mener au résultat désiré. Dans tous les cas, le subside (art. 19, ch. I) ne doit pas être demandé pour un ouvrage mauvais ou peu soigné ; cependant, partout où vous trouverez que les enfants, bien qu'encore incapables de remplir les exigences du code dans tous les détails,

sont en progrès, et qu'un bon système d'enseignement est suivi, vous pourrez demander le subsidé, en ayant soin toutefois de prévenir les administrateurs et les professeurs qu'ils ne devront plus compter sur une telle bienveillance à l'avenir.

SANDFORD.

Comme on le voit, les examens sont sérieux et l'appât du gain, quelque dangereux qu'il soit pour la morale, est appelé à produire d'excellents résultats.

La cédule III n'est pas suivie à la lettre, et les inspecteurs ont le droit d'examiner d'après les programmes qu'ils ont fait adopter dans leurs circonscriptions respectives. Ces programmes atteignent le même but. Nous avons comparé ceux de Huddersfield et du Yorkshire (1) d'Oxon et de Bucks (2), du Rutland et de Leicester (3), du Glamorgan (4), de Chester (5), de Staffort et de Derby (6), du Cumberland, du Westmoreland, du Lancashire (7), de Durham (8), de Finsbury (9) de Chelsea (10) et du Somersetshire (ouest) (11). Partout c'est une question de classification de points de couture, étudiés tantôt dans une division, tantôt dans une autre, pour aboutir à une connaissance complète des travaux à l'aiguille. Nous ne donnons donc ici pour spécimen que le programme du *School Board* de Londres.

(1) Voyez *Report*, etc., année 1874, p. 210.

(2) *Ibid.* 1874, p. 125.

(3) *Ibid.* 1875, p. 301.

(4) *Ibid.* 1876, p. 622.

(5) *Ibid.* 1876, p. 566.

(6) *Ibid.* 1876, p. 550.

(7) *Ibid.* 1876, p. 537.

(8) *Ibid.* 1876, p. 524.

(9) *Ibid.* 1876, p. 492.

(10) *Ibid.* 1876, p. 453.

(11) *Ibid.* 1876, p. 443.

PROGRAMME DES TRAVAUX A L'AIGUILLE DU SCHOOL BOARD DE LONDRES

1 ^{er} degré (standard) (Age : 3 à 5 ans) Enfiler des aiguilles Ourlet.	2 ^e degré (Age : 5 à 7 ans) Ourlet. Surjet. Couture rabattue. Préparer un ourlet.	3 ^e degré (Age : 7 à 9 ans) Ourlet. Surjet. Couture rabattue. Piqûre. Coudre des cordons Préparer les ouvrages ci-dessus.	4 ^e degré (Age : 9 à 11 ans) Ourlet. Surjet. Couture rabattue. Piqûre. Boutonnière. Coudre des boutons. Froncer. Egaliser les fronces. Fixer les fronces. Marquer. Reprendre. Point de chausson.	5 ^e degré (Age : 11 à 12 ans) Ourlet. Surjet. Couture rabattue. Piqûre. Boutonnière. Coudre des boutons. Coudre des cordons. Froncer en surjet. Petits plis à point devant. Coudre un jabot. Froncer. Egaliser les fronces. Assujettir les fronces Marquer. Reprendre.	6 ^e degré (Age : 12 à 13 ans) Couper quelque vêtement simple et l'assembler pour une classe de jeunes enfants. Reprendre des bas fins et grossiers, en laine ou en coton. <i>Si les élèves sont suffisamment avancés :</i> Swiss or German darning (remmailage). Pièce rapportée dans un tricot. Reprendre de la toile fine ou du calicot. Mettre une pièce dans de la toile ou du calicot. Reprise dans du linge ouvré. Pièce dans du linge ouvré.
Ourler une bande de calicot ou un mouchoir de poche ordinaire.	Une blouse d'enfant	Une tait d'oreiller ou une chemise simple de femme sans poignet.	Une chemise de jour simple ou une chemise de nuit.	Un vêtement de nuit avec un jabot.	
Tricot.	Tricot.	Tricot.	Tricot.	Tricot.	
Une bande de tricot ordinaire.	Manchettes à côtes.	Chaussettes d'enfant en tricot ordinaire.	Un grand bas à côtes		

Pour arriver à répandre ainsi dans les écoles d'exactes notions des travaux à l'aiguille, les membres du Conseil privé ont exigé des monitrices (*pupil teachers*) et des maîtresses adjointes d'écoles normales une étude spéciale et approfondie. Les examens pour les monitrices (*pupil teachers*) présentent par conséquent une certaine difficulté. On sait que les *pupil teachers* sont des jeunes filles âgées de 13 ans accomplis, qui passent chaque année un examen, pour avoir le droit d'être monitrices d'une classe jusqu'au moment où elles peuvent, soit entrer dans une école normale, soit devenir maîtresses adjointes et même institutrices d'une petite école, c'est-à-dire après cinq ans d'exercice (1).

Si l'on en croit l'examineur du *School board* de Londres (2), ces jeunes monitrices seraient fort mal enseignées, et trop occupées de préparer les leçons de la classe ou de se salir les mains à des travaux domestiques, pour se livrer avec succès à la longue et minutieuse étude de la couture. Un article du *Times* (numéro du 10 décembre 1875) constate avec tristesse l'incapacité des inspecteurs, l'ignorance des maîtresses et les résultats dérisoires des travaux à l'aiguille. Cependant, quoiqu'il y ait loin de la coupe aux lèvres, on peut admettre leur force relative, d'après le programme des travaux qui leur sont imposés chaque année, et qu'elles doivent présenter aux inspecteurs de la Couronne.

CANDIDATS AU MONITORIAT

Travail à l'aiguille. — Ourler un mouchoir de poche blanc et fin. Préparer un ourlet de mouchoir blanc et fin, pour qu'un enfant du 1^{er} degré puisse l'ourler.

Tricot. — Une paire de jarrettières en coton.

Reprise de bas. — Présenter un trou reprisé et une partie faible renforcée ainsi qu'une maille proprement reprise dans un bas de grosse laine.

(1) Code, art. 60 et 70.

(2) *Plain needlework for schools*, p. 38.

PREMIÈRE ANNÉE DES MONITRICES

Travail à l'aiguille. — Blouse en toile, d'un enfant de trois ans sans ceinture ni fronces, avec une couture biaisée sur l'épaule, complètement terminée; une autre exactement semblable, préparée pour qu'un enfant du second degré puisse la coudre.

Tricot. — Une paire de manchettes de laine à côtes.

Reprise de bas. — Présenter un trou repris et une partie faible renforcée, ainsi qu'une maille proprement reprise dans un bas de gros coton.

DEUXIÈME ANNÉE

Travaux à l'aiguille. — Une chemise en calicot blanc, de la taille de la faiseuse, entièrement terminée, plissée avec un poignet à la gorge. Un patron en papier fort, coupé dans un journal, d'une chemise de grandeur naturelle, sans la fente du devant.

Tricot. — Une paire de chaussettes, en grosse laine de couleur, pour un garçon de 12 ans.

Reprise. — Même travail que dans la première année, si ce n'est que les bas doivent être en *angola* de couleur (poil de chèvre d'angora).

Raccommodage. — Mettre une pièce dans un vêtement de calicot.

TROISIÈME ANNÉE

Travail à l'aiguille. — Une chemise ordinaire d'homme, de grandeur naturelle, entièrement achevée. Un jupon de flanelle pour un enfant de 3 ans.

Tricot. — Une paire de chaussettes en grosse laine blanche pour garçon.

Reprise. — Présenter un trou repris et une partie faible renforcée, ainsi qu'une maille proprement reprise dans des bas en grosse laine de couleur.

Raccommodage. — Un vêtement en calicot repris et rapiécé.

QUATRIÈME ANNÉE

Travail à l'aiguille. — Un vêtement de nuit s'ajustant à la taille de la faiseuse, avec une garniture froncée en surjet au cou et au poignet.

Tricot. — Une paire de mitaines d'enfant avec le pouce, en laine fine.

Reprise. — Comme en troisième année, sauf que les bas sont en coton blanc au lieu d'être en laine de couleur.

Raccommodage. — Reprise et rapiécage dans du linge de table.

CINQUIÈME ANNÉE

Travail à l'aiguille. — Confection d'une layette, comprenant: 1° une longue robe de mousseline blanche; 2° un jupon en calicot fin avec corsage; 3° un jupon long en flanelle avec corsage en calicot; 4° une chemise ouverte en fin linon.

Tricot. — Une bande pour enfant en coton fin à côtes, de 0^m,915 de long sur 0^m,125 de large, marquée à la date de l'année en coton rouge.

Reprise. — Bas comme ci-dessus, mais en belle laine (*angola*).

Raccommodage. — Reprise et rapiécage de linge ouvré.

Le programme des *pupil teachers* est, comme celui des écoles primaires, fort sujet à variations et chaque circonscription en possède un particulier. Celui que nous avons donné est de l'examineur du *School Board* de Londres (1).

Ce qu'on demande aux élèves-maitresses des écoles normales est plus précis que ce qu'on exige des monitrices. Tout se réduit en questions théoriques (2) pour les aspirantes : *en première année*, la coupe et la confection d'une chemise ou de tout autre vêtement d'un usage commun, et, *en seconde année*, ce qu'une couturière

(1) *Plain Needlework, arranged in six standards*, etc. Londres, in-18, p. 41.

(2) Voici un certain nombre des questions proposées.

Indiquez les procédés pour tricoter un bas.

Dans une école mixte où les garçons et les filles apprennent ensemble sous le même maître, comment vous arrangerez-vous pour apprendre aux jeunes filles la couture, sans qu'elles puissent manquer les leçons qu'elles doivent prendre de concert avec les garçons ?

Dites quels seraient, d'après vous, les meilleurs moyens d'instruire les enfants dans les travaux à l'aiguille ?

Quels sont les avantages d'un classement distinct des filles dans les travaux à l'aiguille ?

En supposant l'école divisée en cinq classes de couture, quel sera le programme de chaque classe ?

Dans un bourg où l'on n'a pas l'habitude de donner les choses nécessaires pour les travaux à l'aiguille, comment vous y prendrez-vous pour obtenir des fournitures suffisantes ?

Ecrivez l'ensemble des règles nécessaires à la coupe d'une chemise d'homme ou d'une robe simple en cotonnade.

Donnez une idée de la méthode d'enseignement de couture simple que vous emploieriez dans votre école ?

Spécifiez les avantages des travaux à l'aiguille dans les classes ?

Comment jugerez-vous qu'un ourlet, qu'une couture, qu'une piqûre, qu'une fronce, qu'une boutonnière sont bien faits ?

Quels sont les défauts ordinaires qu'on peut rencontrer dans chacun de ces points ?

Quelle part prendrez-vous à l'enseignement des travaux à l'aiguille ?

Comment préparerez-vous votre leçon de couture ?

Dans l'école à laquelle vous appartiendrez, classerez-vous les enfants d'après leur habileté dans la couture ?

Pourquoi cette classification vous semble-t-elle désirable ? Quelle instruction préliminaire en couture peut-on donner aux jeunes filles fréquentant une école enfantine ?

Indiquez ce qui est actuellement enseigné aux enfants de 6 à 7 ans, qui suivent la classe dans laquelle vous remplissez votre engagement ?

Comment votre école sera-t-elle pourvue d'objets propres aux travaux à l'aiguille ?

doit savoir pour confectionner et raccommoder les vêtements d'une famille d'ouvrier. Ces termes assez vagues ne donnent peut-être pas à l'enseignement la netteté et la progression normale nécessaires. Du reste, on trouve dans les rapports des inspecteurs des traces de mécontentement (1). Néanmoins la moyenne doit être satisfaisante, si nous en jugeons d'après le tableau suivant que nous avons pris soin de dresser, en vue de nos écoles normales de France.

Donnez-moi quelques explications simples pour couper une manche de chemise ?

Pour trouver le temps de faire coudre les jeunes filles, quelles leçons supprimez-vous ? Donnez vos raisons.

De quelles matières sont composés les articles suivants : flanelle, calicot, toile d'Irlande, toile ouvrée, guingamp (gingham), mousseline, linon, mérinos, batiste, velours, serviettes, casimir, velours à côtes, velours croisé (velveteen), crêpe, et donnez le prix d'un yard de bonne qualité de chaque étoffe ?

Nommez les matières animales et végétales qui entrent dans la composition des vêtements et indiquez les avantages et les désavantages qu'elles présentent, en les nommant.

Quel était l'enseignement des travaux à l'aiguille dans votre école et qui a pris part à cet enseignement ?

Qu'est-ce qu'on enseignait dans la classe et pendant combien d'heures par semaine ?

Dites-nous les progrès en couture et en coupe faits par les jeunes filles pendant votre séjour à l'école, dans la première classe ?

Indiquez les défauts de caractère qu'on peut observer pendant une leçon de couture, et dites nous quel soin vous mettez à les corriger ?

Préférez-vous un petit nombre de longues leçons chaque semaine pour les travaux à l'aiguille, ou un grand nombre de courtes leçons ?

Donnez les raisons de votre réponse.

Le coton, le fil, la laine, la soie sont les principales matières employées dans le pays pour se couvrir. Indiquez leurs principales qualités et montrez quels usages on peut en faire pour se vêtir.

Jusqu'où doit s'étendre l'art de la coupe dans les écoles de filles ?

Combien de temps doit-on consacrer à cette partie du travail industriel ?

Combien de temps doit-on donner aux travaux à l'aiguille ?

(1) Il est vrai que toutes les maîtresses diplômées sortant des écoles normales peuvent ne pas être douées des talents de couturière, et que quelques-unes (même plusieurs) peuvent trouver une grosse difficulté à enseigner les ouvrages à l'aiguille à un grand nombre d'enfants de différents degrés de force. Mais c'est seulement aux autorités des écoles normales à faire en sorte que les ouvrages à l'aiguille et la coupe soient tous deux attentivement considérés et soigneusement arrangés dans l'emploi du temps des écoles, et bien qu'il puisse être utile de donner un peu plus de temps aux élèves pour l'enseignement de la couture, on verra par le tableau suivant que le sujet n'a jamais été perdu de vue dans les écoles normales. (*Report, etc., 1877-1878, p. 639.— Training colleges for Schoolmistresses.*)

DATE de l'ouverture de l'école	NOMS des LOCALITÉS	NOMBRE D'HEURES CONSCRÉES A LA COUTURE par semaine			OBSERVATIONS
		École normale	École annexe	École enfantine	
1852	Bishops Stortford	3 h. 30 m	4 h. 30 m. trois a- près-mi- di de 1 h 30 m. chacune	»	Le temps n'est pas tou- jours le même à cause des arrangements pour les autres leçons. — Les élèves-maîtresses ont une fois par semaine la direc- tion des travaux à l'ai- guille de l'école annexe.
1854	Brighton . . .	3 heures	3 h. moins 3 m. (<i>sic</i>)	»	La variété des ouvrages est prise dans le Work- room.
1852	Bristol et Glou- cester . . .	3 heures	6 h. 20 m.	3 h.	On suit le syllabus en tous ses détails.
1847	Cheltenham . .	1 ^{re} année 1 h. 40 m. 2 ^e année 2 h. 30 m.	1 ^{re} ann. 3 h. 30 m. — 2 ^e et 3 ^e ann. 4 h. 30 m, 4, 3 ^e , 6 ^e ann. 3 h. 30 m.	3 h. 30 m.	Aucun programme spé- cial n'est adopté; chaque élève-maîtresse de secon- de année est obligée de pratiquer la coupe et la confection des vêtements. Un habillement complet doit être fait par chaque élève dans la saison.
1873	Chichester . .	2 h. 30 m.	3 h.	»	Les élèves sont encou- ragées à faire, en dehors des heures de classe, des études de coupe et de confection pour elles ou pour des enfants. Le tri- cot est fait dans les heu- res de loisir; mais quoi- qu'elles n'aient pas de temps spécial pour ce travail, elles sont, néan- moins forcées de pro- duire à la fin de l'an- née une paire de bas complets. La maîtresse donne aussi <i>volontaire- ment</i> le samedi matin des leçons de coupe spé- ciale.
1872	Darlington . .	1 h. par semaine pour la coupe et 2 h. pour la coutu- re.	6 h. 45 m.	3 h.	L'enseignement de la coupe est fait dans les écoles annexes par la maîtresse d'école, et les élèves-maîtresses diri- gent simplement la cou- ture 4 h. par semaine.

LES TRAVAUX A L'AIGUILLE EN ANGLETERRE

DATE de l'ouverture de l'école	NOMS des LOCALITÉS	NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES A LA COUTURE par semaine			OBSERVATIONS
		École normale	École annexe	École enfantine	
		1851	Derby	3 h.40 m.	
1859	Durham. . . .	2 h. 30 m.	5 h. 30 m.	»	Les élèves-maîtresses apprennent la couture et la coupe, font des vêtements et raccommode le linge et les couvertures de l'école normale.
1836	Home and colonial. . . .	1 ^{re} année 4 h. 30 m. 2 ^e année 4 h. 15 m.	3 h.	»	Les élèves-maîtresses sont obligées de donner des spécimens de couture à la fin de la dernière année, exécutés dans leur temps de loisir.
1869	Homerton. . . .	4 h. 30 m. Coupe et couture.	3 h.	»	Une heure est prise sur le temps destiné à la couture pour reprendre ou faire leurs propres vêtements. Chaque élève maîtresse fera (dans un livre d'ouvrage qu'elle emporte plus tard dans l'école qu'elle doit diriger) un spécimen des points aussi bien que des vêtements exigés dans les divisions suivant l'ordre du syllabus. — Les confections sont coupées et cousues par elles-mêmes.
1862	Lincoln. . . .	2 h. Coupe et couture.	4 h.	»	
1856	Liverpool. . . .	1 ^{re} année 4 h. 2 ^e année 2 h. 30 m.	4 h.	»	

DATE de l'ouverture de l'école	NOMS des LOCALITÉS	NOMBRE D'HEURES CONSCRÉES A LA COUTURE par-semaine			OBSERVATIONS
		École normale	École annexe	École enfantine	
1853	Norwich . . .	2 h.	6 h.30 m.	»	Les élèves-maîtresses coupent sous la direction de la supérieure des vêtements qui sont ensuite confectionnés par les divisions inférieures. Elles acquièrent ainsi plus d'habileté.
1873	Oxford	3 h. Coupe et couture.	5 h.	»	Un plan spécial de cette école est inscrit dans le rapport de l'inspecteur.
1862	Ripon.	2 h.	6 h.45 m.	»	La coupe est enseignée par la maîtresse de l'école annexe en présence des enfants et des élèves-maîtresses.
1841	Salisbury. . .	3 h. Coupe et couture.	2 à 3 h. 30 m.	»	Le tricot et la marque sont inclus dans le temps consacré à la couture. Il n'y a pas de temps spécial pour la coupe; mais elle fait partie de l'enseignement exigé. — Chaque élève a un livre de notes qui renferme les règles de certains points et le dessin des meilleurs patrons qui ont été étudiés sur le tableau noir de l'école.
1872	Southlands . .	1 ^{re} année 3 h. 2 ^e année 4 h.		»	Les examens de l'école ayant lieu le samedi et 2 heures étant consacrées à la couture ce jour-là, il s'ensuit que cet enseignement pour la 2 ^e année est parfois au-dessous de 2 heures.
1861	Stockwell. . . .	1 ^{re} année 3 h. 30 m. dont 1 h. de coupe 2 ^e année 3 h. 30 m. dont 1 h. 30 m. de coupe	6 h.	3 h. 45 m.	Le tricotage est fait dans le temps perdu. Chaque élève pratique scrupuleusement tous les genres d'ouvrages requis dans le programme, la coupe comprise. Chaque élève-maîtresse reçoit des leçons collectives sur les différents points et

DATE de l'ouverture de l'école	NOMS des LOCALITÉS	NOMBRE D'HEURES CONSCRÉES A LA COUTURE par semaine			OBSERVATIONS
		École normale	École annexe	École enfantine	
1872	Swansea. . . .	1 ^{re} année 4 h. 2 ^e année 3 h.	»	»	les instructions nécessaires pour répondre aux difficultés qu'y éprouvent les enfants, et les diriger dans cette étude. La coupe est enseignée de trois manières : 1 ^o le patron est dessiné sur le tableau noir, puis dessiné et coupé sur papier ; 2 ^o les dimensions sont données et les élèves calculent pour couper soit sur papier, soit sur étoffe ; 3 ^o un modèle de costume de fille ou de garçon est donné à chaque élève qui doit le copier, le couper et le coudre. Les exercices de seconde année sont les mêmes, mais exécutés avec plus d'habileté et sur des étoffes plus fines.
1876	Tottenham. . .	1 ^{re} ann. 3 h. 2 ^e année 1 h. 30 m.	»	»	La coupe est enseignée au tableau noir, mais les élèves doivent copier les patrons et les conserver pour l'usage de leurs écoles.
1858	Truro.	4 h.	4 h. 30 m.	»	Les élèves de seconde année sont souvent chargées d'instruire celles de la première. Les patrons copiés d'après les dessins faits au tableau noir sont conservés dans leurs livres de notes. Le tricot, les reprises et la réparation du linge forment une partie importante de l'enseignement.
1873	Wandsworth. .	3 h.			Le syllabus est observé scrupuleusement. Les

DATE de l'ouverture de l'école	NOMS des LOCALITÉS	NOMBRE D'HEURES CONSCRÉES A LA COUTURE par semaine			OBSERVATIONS
		École normale	Ecole annexe	École enfantine	
1844	Warrington. . .	1 ^{re} année 5 h. 2 ^e année 4 h.	6 h.	4 h.	élèves-maitresses assistent pendant la première année à l'enseignement de la couture dans les écoles annexes, et lorsqu'elles savent, elles enseignent elles-mêmes à leur tour.
1847	Whitelands . .	4 h.	»	»	Une heure de leçon orale est faite sur la coupe. Les vêtements sont coupés et confectionnés de mémoire.
ÉCOSSE					
	Aberdeen (église d'Écosse) . . .	7 h.	»	»	
	Aberdeen (église libre).	6 h.	»	»	
	Édimbourg (église épiscopale) . . .	4 h.	»	»	»
	Édimbourg (église d'Écosse) . . .	4 h.	»	»	Mixte (filles et garçons).
	Édimbourg (église libre).	6 h.	»	»	»
	Glasgow (église d'Écosse) . .	7 h.	»	»	»
	Glasgow (église libre)	6 h.	»	»	»

Sans être trop pessimiste, on peut penser que ce que l'on voit sur le papier est quelquefois invisible dans les écoles, et que si l'on jugeait d'un pays par ses lois, ses décrets et ses circulaires, on risquerait fort de se tromper; cependant l'étude attentive des documents officiels per-

met de croire tout au moins à l'estime que l'on accorde en Angleterre à la couture, à la coupe et à l'assemblage. Ce mouvement en faveur des travaux à l'aiguille qu'il est facile de constater en Europe depuis cinq ou six ans, a été très accentué dans les Iles Britanniques : parti des écoles primaires, il n'a pas tardé à s'étendre jusque dans les écoles d'ordre secondaire. C'est ainsi que l'école du Palais de Cristal, à Sydenham (*School of art, science and literature*) a un cours hebdomadaire de couture, et que des écoles spéciales ont été fondées, l'une sous la protection de la reine Victoria à *South Kensington*, l'autre sous le patronage de la princesse Louise, marquise de Lorne, à *Sloan street*.

Si l'on étudie ces programmes depuis la plus simple école de village jusqu'à l'école normale, on remarque qu'après chaque étude d'un point dans les divisions faibles ou fortes, on demande à l'élève une preuve de son savoir, en lui donnant à faire sa part d'un vêtement confectionné. Cette manière de connaître la force d'une élève présente cet avantage qu'en voyant le vêtement mis entre ses mains, la petite fille comprend immédiatement l'utilité de l'enseignement qu'on lui donne; elle prend plaisir, quand elle est toute jeune, à achever ce vêtement coupé et commencé par des camarades plus âgées. C'est un procédé que nous recommanderions en France, s'il n'entraînait à d'assez fortes dépenses. Dans le comté d'York, les élèves ont des poupées qui les initient de très bonne heure aux secrets de la coupe et de la couture.

M. Aldis, inspecteur du comté, qui croit qu'une jeune fille de douze ans peut être capable de couper, d'assembler et de coudre, ajoute :

J'attache une grande importance à l'habillement des poupées d'une taille suffisamment grande, un pied environ (0^m3479), pour que les vêtements soient bien faits. Les poupées (*tending dolls*) (1) sont extrêmement éducatives, et je crains que dans mon district les petites filles n'en possèdent pas autant que je le voudrais. La confection des poupées offre un travail varié plein d'attrait et la récompense est promptement obtenue. La dépense pour les matériaux est minime : les têtes sont à bon marché, la construction d'un corps en chiffons ne coûte rien, et les membres à appareiller forment un excellent exercice. La coupe peut être enseignée de cette façon. L'enfant peut couper, en se trompant, les mille patrons qui coûteraient fort cher s'ils étaient pour une grande personne. Enseigné conjointement avec d'autres exercices, l'art d'habiller des poupées fera de la couture un passe-temps agréable et non un ouvrage sérieux et pénible.

Voilà pédagogiquement exprimé ce que J.-J. Rousseau disait avec tant de charme dans son *Émile* :

Voyez une petite fille passer sa journée autour de sa poupée, lui changer sans cesse d'ajustement, l'habiller, la déshabiller cent et cent fois, chercher continuellement de nouvelles combinaisons d'ornements bien ou mal assortis, il n'importe ; les doigts manquent d'adresse, le goût n'est pas formé, mais déjà le penchant se montre ; dans cette éternelle occupation le temps coule sans qu'elle y songe ; les heures passent, elle n'en sait rien, elle oublie les repas mêmes, elle a plus faim de parure qu'à liment. Mais, direz-vous, elle pare sa poupée et non sa personne. Sans doute ; elle voit sa poupée et ne se voit pas, elle ne peut rien faire pour elle-même, elle n'est pas formée, elle n'a ni talent ni force, elle n'est rien encore : elle est toute dans sa poupée, elle y met toute sa coquetterie. Elle ne l'y laissera pas toujours, elle attend le moment d'être sa poupée elle-même.

Voilà donc un premier goût bien décidé : vous n'avez qu'à le suivre et le régler. Il est sûr que la petite voudrait de tout son cœur savoir orner sa poupée, faire ses nœuds de manche, son fichu, son faïtaia, sa dentelle ; en tout cela on la fait dépendre si durement du plaisir d'autrui, qu'il lui serait bien plus commode de tout devoir à son industrie. Ainsi vient la raison des premières leçons qu'on lui donne ; ce ne sont pas des tâches qu'on lui prescrit, ce sont des bontés qu'on a pour elle. Et en effet presque toutes les petites filles apprennent avec répugnance à lire et à écrire ; mais quant à tenir l'aiguille, c'est ce qu'elles apprennent toujours volontiers. Elles s'imaginent d'avance être

(1) *Doll* est l'abréviation de *Dorothee*. Ce prénom donné aux poupées anglaises rappelle celui de *Catin*, diminutif de *Catherine*, donné aux mêmes objets par les petites flamandes. Nous croyons devoir ajouter que les poupées anglaises sont faites en chiffon et coûtent par conséquent bien moins que les poupées de France. Voyez *Report*, etc. 1876-1878, p. 275.

grandes, et songent avec plaisir que ces talents pourront un jour leur servir à se parer (1).

Mais les pédagogues anglais n'ont pas que des procédés amusants comme la poupée; ils cherchent tous les moyens possibles de rendre les élèves capables et intelligentes. Au point de vue théorique, ils font épeler les mots difficiles du langage technique des couturières, tels que *herring boning* (mot à mot, arête de hareng, c'est notre point de chausson), *counter hemming* (2) (contre-ourlet), *egged eye* (mot à mot œuf-œil, trou ovoïde de certaines aiguilles), *feather stitch* (point de plume, c'est notre point d'épine), etc. Ils choisissent des dictées sur des sujets appropriés aux principes de la couture, et donnent des leçons de choses sur les étoffes, les aiguilles, etc.

Ils procèdent enfin à de longues interrogations pour savoir si l'élève a bien compris. Un petit ouvrage répandu à 22,000 exemplaires et intitulé: *the Teacher's assistant in needlework for the use of schools* (3), renferme sur chaque point une série de questions et de réponses toutes formulées pour les professeurs et les élèves (4).

(1) Voy. l'*Emile*, liv. V, p. 265, de la *Biblioth. pédagogique*, éd. Souquet.

(2) *Counter hemming*. — C'est un exercice particulier à l'Angleterre et que nous traduisons par le mot à mot: contre-ourlet. Il ne présente aucune difficulté et se fait en plaçant les bords de deux pièces d'étoffe l'une sur l'autre de manière à former un assemblage. L'envers d'une pièce recouvre l'endroit de l'autre à la distance d'une couture ordinaire. Si les pièces ont des lisières, rien n'est rentré, mais si l'une des pièces a un bord imparfait, il doit être plié une seule fois. La couture plate est faufilee dans toute sa longueur et ourlée. Lorsqu'un côté est fait, l'ouvrage est retourné et le second ourlet ou *counter hemming* est exécuté de la même manière.

(3) Edited by E. M. G. London, 1877, in 16.

(4) Voici l'interrogatoire passé à propos du *Hemming — Ourlet* :

Question. — Comment préparez-vous un ourlet dans un morceau d'étoffe?

Réponse. — Je plie le bord, après avoir observé s'il est parfaitement coupé.

Q. Est-il tourné seulement une fois?

Ces questions sont faites lorsque les leçons ont lieu tardivement; pendant l'hiver, à l'heure où la clarté disparaît; pendant l'été, lorsque les mains sont moites et que la chaleur empêche les élèves de coudre (1).

Au point de vue de la pédagogie pratique, les institu-

R. Deux fois.

Q. Comment fait-on la seconde fois?

R. De la même manière que la première.

Q. Que fait-on ensuite?

R. On bâtit l'ourlet.

Q. Dans quelle partie est-il bâti?

R. Dans le milieu.

Q. Que ferez-vous au fil pour l'empêcher de courir?

R. Un nœud.

Q. Que ferez-vous lorsque vous aurez fini le rempli?

R. Je coudrai proprement.

Q. Comment dirigerez-vous votre fil lorsque vous commencerez à ourler?

R. Avec l'aiguille dirigée vers la poitrine.

Q. Lorsque votre aiguillée de fil sera usée, la rompez-vous avec les dents?

R. Non, je la couperai, et je la rentrerais sous l'ourlet.

Q. Que ferez-vous avec le fil nouveau?

R. Je le rentrerais aussi sous l'ourlet.

Q. Ferez-vous des points aussi drus lorsque vous ourlerez une fine mousseline ou une batiste que lorsque vous ourlerez de la toile?

R. Non, mais dans la batiste ils devront être plus serrés que dans la mousseline.

Q. Comment choisirez-vous votre fil, quand vous ourlerez de jolies choses?

R. Très doux.

Q. Que ferez-vous de votre fil qui a servi à bâtir?

R. Je le tirerai par le nœud et le conserverai pour le même sujet.

Q. Qu'observerez-vous avant de commencer d'ourler le gousset d'une manche?

R. Que le gousset soit parfaitement carré.

Q. Comment saurez-vous s'il est carré?

R. Je le plierai comme une moitié de mouchoir, et je verrai si les côtés sont tout à fait semblables.

Dans un autre ouvrage anglais sur le tricot, intitulé: *The standard guide to knitting according to the new code, by a lady manager*, on trouve une série de questions appropriées à ce genre de travail.

Quelles sont les règles pour commencer des chaussettes et des bas?

Où doivent commencer les décroissances des chaussettes et des bas?

Quel est le nombre de points qui doivent rester pour le pied?

Quelles sont les meilleures aiguilles pour tricoter?

Quelle est la meilleure laine pour tricoter des bas et des chaussettes?

Comment se terminent les bas?

Y a-t-il une manière de rendre les bas plus forts?

Les talons des bas sont-ils aisés à tricoter?

(1) *Plain Needlework*.

trices anglaises ont recours : 1° à une série de *diagrams* ou tableaux illustrés (*Needlework demonstration sheets*) qui facilitent l'étude du point enseigné ; 2° à des vêtements dont on désigne chaque partie aux élèves (1) ; 3° à des poupées, comme nous venons de le voir ; enfin en exercices mécaniques appelés *drills* qui rappellent l'école du soldat et qui obligent les enfants à remuer les bras et les doigts en faisant des mouvements simultanés qui répondent aux : *un! deux! trois!* du professeur.

Cette pédagogie militaire qui réussirait difficilement en France, ne donne pas, nous le croyons, les résultats qu'on semble en attendre de l'autre côté de la Manche. Elle présente néanmoins trop d'originalité pour ne pas appeler sur elle l'attention du lecteur.

On montre aux enfants la manière d'enfiler une aiguille comme on enseigne aux conscrits le maniement du fusil. Après avoir donné à l'élève un passe-lacet ou une aiguille à laine, le professeur s'écrie :

- « Attention !
- » Montrez votre main droite.
- » Baissez-la.
- » Montrez votre main gauche.
- » Baissez-la.
- » Prenez le fil de la main droite.
- » Tenez-le par le bout et serrez-le.
- » Grattez l'extrémité du fil entre l'ongle du pouce et l'index de la main gauche.
- » Faites cela pendant que je compte : un! deux! trois!

(1) « Les élèves ne sauraient s'exercer trop tôt sur les noms des parties des vêtements. De même qu'on ne doit pas attendre pour apprendre la géographie à un enfant qu'il ait fait le tour du monde, de même il peut connaître toutes les parties d'un vêtement avant de le confectionner. »

» Roulez le fil trois fois entre les deux doigts : un! deux! trois!

» Que l'extrémité du fil soit bien entre le pouce et l'index de la main droite, et pendant que vous le roulez, prenez l'aiguille de la main gauche.

» Regardez à travers l'œil de l'aiguille.

» Pointez le fil vers cet œil.

» Traversez, *un*.

» Saisissez, *deux*.

» Tirez, *trois*. »

Faire un nœud, tracer un ourlet, placer et diriger l'aiguille sont enseignés de la même manière (1). En France, notre vivacité ne s'accommoderait guère de tant d'explications et de précautions pour enfiler une aiguille ou faire un nœud ; la chose paraît simple, et nos fillettes répéteraient volontiers le mot d'Hercule :

Ton aiguille à mon doigt est un faix bien léger (2).

Aussi M^{me} Curtis va-t-elle au devant de l'objection en invitant le professeur à varier les mots qui constituent ses instructions, afin d'en bannir la monotonie. Nous ignorions que la langue anglaise possédât un si grand nombre de termes différents pour signifier la même chose, et notre conviction est que nos procédés beaucoup plus restreints atteignent le but aussi promptement.

Ce que l'on peut ajouter en faveur du système anglais, c'est qu'en obligeant l'élève à apprendre mécaniquement le maniement de ses outils, l'institutrice contraint tous les enfants à travailler et à fixer leur attention, tandis que

(1) Les lecteurs qui voudraient s'initier à cette méthode autoritaire consulteront avec profit l'ouvrage de M. E.-A. Curtis, intitulé : *Needlework schedule III, exemplified and illustrated*. London, in-12.

(2) Rotrou, *Hercule mourant*, act. I, sc. IV.

chez nous l'élève se laisse aller plus facilement à la distraction ou à la paresse.

Si les procédés sont multiples, les préceptes qui touchent aux obligations du maître et de l'élève, ainsi qu'à l'outillage, ne sont pas moins minutieux.

« Chaque professeur devra posséder une provision inépuisable de patience, et circuler près des élèves pour examiner leur ouvrage ou leur indiquer la tenue de l'aiguille et de l'étoffe.

» Chaque enfant aura les mains propres et un dé. Elle ne devra rester qu'une heure assise, et encore se lèvera-t-elle à la fin de la première demi-heure, pour chanter une petite *chanson*. »

Tout est prescrit : les aiguilles avec l'indication du numéro ; l'espèce du fil et du coton pour bâtir et faufiler : la pelote garnie d'épingles courtes et blanches ; le crayon de plomb ; une aiguille à crochet pour reprendre les mailles des bas avec plus de promptitude que par l'ancienne méthode des aiguilles à repriser ; une mesure en ruban ; trois paires de ciseaux : l'une pour tailler les patrons, l'autre pour couper le fil, la troisième pour fendre les boutonnières ; un tablier spécial (*tapbag apron*) avec des poches pour mettre l'outillage ; du calicot écru, à cause de son bon marché et de sa force, n'ayant pas été affaibli par les produits chimiques qu'on aurait employés pour le blanchir (1) ; du calicot blanc pour faire les chemises ; de la toile de Hollande d'*Ecosse* sans apprêt pour blouse ; de l'indienne pour le même objet.

On recommande aussi pour la coupe l'emploi de vieux

(1) Dans l'Ouest de l'Angleterre, on emploie une serge inconnue dans le Nord, et la flanelle de *Ketsall* non blanchie, peu coûteuse, est appelée à devenir très populaire.

journaux d'un papier un peu fort, la rectitude des bords de l'impression et les traits qui séparent les colonnes pouvant guider l'œil de l'élève.

Plusieurs inspecteurs vont jusqu'à recommander l'emploi, par division, de différentes couleurs de fil pour leur permettre de reconnaître immédiatement à la nuance, le degré d'avancement de l'élève et la nature du travail qu'elle doit exécuter. D'après l'auteur du *Standard Guide*, six points (surjet, piqûre, boutonnière, brides, point de chausson et marque) peuvent être étudiés sur le canevas en fil de six nuances différentes : rouge, bleu, jaune, violet, vert et orange (c'est un véritable arc-en-ciel). Cet auteur qui paraît du reste très versé dans la matière, pense qu'on doit aussi faire comprendre à l'enfant qu'une couture n'est achevée que si elle est parfaitement aplatie, et il conseille à ceux qui craignent que les ongles des enfants ou le bout de leur dé puisse salir l'ouvrage, l'usage du bout d'une *vieille brosse à dents* qu'on peut surnommer l'aplanisseur (*flattener*), à cause du meilleur aspect qu'il donne à l'ouvrage. Ce vieux manche en os avec sa résistance, sa propreté et ses bords polis, ne joint-il pas au mérite du bon marché celui de ne pas érailler l'étoffe sur laquelle il passe en aplatissant la couture? — mérite que n'ont pas les ciseaux trop souvent chargés de ce soin.

Avant de se servir du calicot, on indique l'usage du canevas, et, ce qui paraît préférable, celui d'une étoffe claire employée par les fromagères du sud de l'Angleterre pour passer le lait et qu'on appelle *cheese-cloth* (étoffe à fromage).

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les ouvrages spéciaux sont nombreux. « C'est une véritable légion, s'écrie l'examineur du *School board* de Londres, qui dédie son livre aux vrais philanthropes, à ceux qui s'intéressent au bien

public, ou qui considèrent l'abandon des travaux à l'aiguille comme une des sources de la prodigalité dans toutes les classes, et la voie naturelle de la misère, en passant par l'extravagance, la dissipation et le gaspillage (1) !

Telle est en résumé la méthodologie anglaise. Il y aurait beaucoup à dire certainement, si l'on ne devait se souvenir que chaque peuple a ses mœurs, ses habitudes et son tempérament.

Ainsi, l'Angleterre est fort agitée en ce moment au sujet d'un nouveau codé scolaire proposé par M. Mundella qui demande, entre autres nouveautés, que les garçons au-dessous de sept ans apprennent à coudre. (2) Est-ce bien nécessaire?

A nos yeux, l'abus des minuties est évident, on pourrait presque dire qu'on aveugle les enfants à force de lumière ; mais on doit reconnaître aussi que cet excès de précautions n'est point toujours nuisible, et que l'État a cherché à contraindre les enfants par tous les moyens imaginables à surmonter les difficultés de la couture. Il vaudrait mieux, certainement, que les travaux à l'aiguille fussent enseignés sans avoir besoin de stimuler le zèle des institutrices anglaises par une gratification spéciale ; mais dans un pays où le *time is money*, il n'y a pas à blâmer un usage qui ne serait pas reçu en toute autre contrée. Nous avons pu juger par ce qui précède que l'ensemble des travaux à l'aiguille en Angleterre consiste en couture, tricot et coupe.

Nous allons voir maintenant l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la Belgique, suivre d'autres méthodes, et joindre à la cou-

(1) *Plain Needlework*, préf.

(2) Voyez *the Schoolmaster, an educational newspaper and review*. Octobre et Novembre 1881, etc., etc.

ture, au tricot et à la coupe, le crochet, le filet, la broderie et la dentelle. Mais ces différences sont plus apparentes que réelles; ce qu'on veut partout, c'est empêcher la femme du peuple d'être tributaire de l'ignorance et de la misère, en lui donnant les moyens de se vêtir à peu de frais, d'habiller les siens, de conserver les vêtements de la famille en les raccommodant, « *d'avoir enfin de l'esprit au bout des doigts* ». Grâce à l'extension toujours croissante de l'enseignement primaire, grâce à l'obligation et à la gratuité, nos filles emprunteront au passé ces habitudes d'ordre et d'économie qui semblent appartenir à un autre âge, bien qu'elles dussent être de tous les temps et devront au présent une éducation plus solide qu'autrefois. Les Chrysales contemporains ne pourront donc plus s'écrier ironiquement en parlant d'elles :

Leur ménage était tout leur docte entretien
Et leurs livres un dé, du fil et des aiguilles,
Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles.

Nous devons ajouter qu'il existe à Londres une Société pour le développement des travaux à l'aiguille. Cette Société dont les membres appartiennent au grand monde, délivre des diplômes et patronne les cours et les conférences utiles à cette étude (1).

(1) Voyez un petit in-32, intitulé : *A letter written by request of the countess of Airlie, on the origin and purposes of the London Institute for the advancement of plain needlework, 194, Westminster bridge road. Printed for private circulation only.* Le siège actuel de cette Société est à Londres, 2, Connaught street, corner of Edgware road, W.

ALLEMAGNE

Ce qui donne à l'enseignement des travaux à l'aiguille en Allemagne une certaine originalité, c'est que l'étude approfondie du tricot et du crochet précède la pratique de la couture. En un mot, ce que nous considérons comme matière facultative, les Allemands le regardent comme obligatoire et de première nécessité.

Nous avons cherché la raison de cette anomalie et nous ne nous flattons pas de l'avoir trouvée. Il est évident que ce système n'est point rationnel, et qu'il faut plutôt le rattacher aux vieilles coutumes du pays qu'aux idées préconçues de quelques pédagogues. Partout on a filé, partout on a cousu, on pourrait presque dire que partout on a brodé, mais on n'a pas tricoté partout. La légende rapporte que Henri II fut le premier qui porta en 1559 des bas de soie tricotés. au mariage de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie; mais l'auteur de ce procédé ingénieux était-il Français ? c'est ce que l'on ne peut affirmer. Le tricot mécanique paraît être né en Angleterre. Vers 1589 un pasteur protestant de Woodborough, William Lee, impatienté de voir sa femme passer sa journée à tricoter, inventa le premier métier à tisser les bas. Après quelques essais, il se rendit en France et offrit au grand Sully les moyens de développer son invention. A peine établi à Rouen, il y mourut et son fils reporta à Nottingham le métier perfectionné qui fut alors très apprécié. C'est à Nottingham qu'un Français Jean Hindret se mit au courant du nouveau mécanisme et éleva en 1656, au château de Madrid, au bois de Boulogne, la

première manufacture de bas au métier. On sait aussi que la dentelle au tricot (1) a pris naissance en Saxe vers 1561 et qu'elle est due à Barbara, femme de Christophe Uttman, morte en 1575. Cette invention devait prospérer naturellement dans un pays où les laines (laines Électorales) sont considérées comme les plus fines et les meilleures de l'Europe. Ce qu'on ne peut nier, c'est que les mœurs influent beaucoup sur l'éducation des peuples. Chez les nations vives, spirituelles et gaies, où la femme tient un rang prépondérant dans la société, où l'homme partage avec sa compagne les plaisirs du monde, le temps consacré au travail est moins long que partout ailleurs, la femme travaille vite pour être libre plus tôt. La coutume des peuples germaniques, peuples pensifs, nébuleux et intempérants, veut au contraire que l'épouse reste à la maison pendant que le mari est à la taverne. M^{me} de Staël a dit « que les poêles, la bière et la fumée de tabac forment autour des gens du peuple une sorte d'atmosphère lourde et chaude dont les Allemands n'aiment pas à sortir. » Cette atmosphère arrête nécessairement toute rapidité de l'esprit, contribue à développer l'inertie et la lenteur, et retient chez elle la ménagère qui s'habitue peu à peu à une vie monotone en travaillant isolée. Que faire, en effet, pendant les longues heures de solitude, si ce n'est d'en profiter pour se livrer à des occupations minutieuses et utiles qui occupent les doigts plus que l'esprit? On n'a

(1) *Tricoter*, passer des fils les uns dans les autres pour en former des mailles au moyen de certaines aiguilles appelées tricot, par analogie avec les bâtons gros et courts nommés ainsi. « Il la menaça de coups de tricot. » (Dict. de l'Acad.)

On dit aussi tricoter de la dentelle en parlant de la confection de certaines dentelles de fil qui se font sur un oreiller avec des épingles et des fuseaux.

jamais tant brodé qu'au moyen âge, parce qu'alors l'état sédentaire des femmes était tel, que leur aptitude aux travaux de l'aiguille les engageait à broder des vêtements et des tentures. Cette solitude explique le maintien de l'art si ancien de la broderie, sa supériorité sur la peinture dans les premiers siècles et la concurrence sérieuse qu'elle lui fit jusqu'à la fin du xv^e siècle.

L'habitude d'une manière d'être paisible et réglée pour la femme est la base de la vie allemande. Comme symbole de l'activité silencieuse, on ne pouvait mieux trouver que le tricot : avec de la patience, du temps et de la laine, ne parvient-on pas à fabriquer pour soi et pour les siens des bas, des jupons, des corsages, des pèlerines, des manchettes, etc. ? avantage inappréciable dans les contrées où la pauvreté et la mélancolie règnent généralement.

Cette vie de la mère de famille où les aiguilles de toutes grandeurs jouent un si grand rôle, a dû influencer certainement sur l'éducation des filles destinées à continuer l'œuvre maternelle, et c'est pour cela qu'au lieu de commencer par la couture si variée dans ses résultats comme dans ses applications, les jeunes Allemandes sont d'abord initiées aux « grandes pénitences » du tricot et du crochet (1).

Pour nous, la meilleure preuve que le système actuel est dû à l'influence de la coutume, c'est que dans ce pays des usages surannés on passe encore le dernier trimestre de l'année à confectionner toute espèce d'objets qui doivent être donnés en cadeaux le jour de Noël. Ces objets sont des ouvrages de tricot, de crochet, de couture ou de broderie.

(1) *De l'éducation à l'école et à la maison*, par Julie Burow et Fréd. Körner.

Sous prétexte d'augmenter les plaisirs de la fête et ceux de la reconnaissance, les élèves des écoles perdent une grande partie de leur temps à confectionner,

En 1^{re} division :

Des jarrettières, bavettes, manchettes, bas, bordures, pantoufles, guêtres, souliers d'enfant, manches, mitaines, gants, cravates, châles, cols, pèlerines, cache-nez, bonnets, bretelles, bourses, vestes, tapis, etc. :

En 2^{me} division :

Les objets précédents faits au crochet, des jupons en laine, couvertures, traversins, sacs de différentes espèces ;

En 3^{me} division :

Des objets de couture, dessins sur linge, tapisseries, travaux en perles.

L'enseignement classique des travaux à l'aiguille est, du reste, tout à fait moderne. Il y a peu de temps encore, certaines écoles d'Allemagne n'admettaient pas les travaux à l'aiguille, mais d'autres les reconnaissaient comme matières obligatoires ; tout dépendait de la bonne volonté de la maîtresse, de son savoir et de la disposition des parents. Cette diversité d'opinions était due à l'absence complète de programmes. On sentait bien le besoin d'avoir un guide, mais personne ne se croyait capable d'en composer un. Cependant des esprits sérieux réclamaient hautement en faveur du développement des travaux à l'aiguille.

« Nous exigeons d'une femme de ménage, disait le docteur Voigt dans ses *Éléments d'éducation*, qu'elle connaisse au moins la confection et la réparation du linge et des vêtements les plus simples. »

« Chaque enfant, écrivait Charles de Raumer dans son *Éducation des filles*, doit savoir tricoter et coudre, à quelque

classe de la société qu'elle appartienne. Il faut exercer les jeunes filles à la confection parfaite des bas et des effets de lingerie qui leur sont nécessaires. »

M^{lle} Augustine Teschner, dans ses *Principes sur l'éducation des filles*, fait cette judicieuse réflexion : « Les travaux à l'aiguille doivent être perfectionnés à mesure que l'enfant avance dans les autres branches d'instruction. »

Et Julie Burow dit aussi : « Savoir coudre, tricoter, raccommoder est non seulement nécessaire dans le ménage, mais c'est un stimulant au travail, car il développe l'attention, la patience et l'activité. »

Cette croisade en faveur des travaux manuels dans les écoles, que d'autres auteurs tels que Louise Büchner, Fréd. Körner, Rosa Fischer avaient entreprise, aurait produit peu d'effet, si une femme distinguée, Rosalie Schallendorf, morte il y aura bientôt dix-huit ans (janvier 1864), n'avait consacré sa vie au développement normal de l'enseignement des travaux à l'aiguille. Nommée en 1846 institutrice adjointe à l'école supérieure des jeunes filles de la ville de Berlin, elle ne tarda pas à s'apercevoir de l'ignorance de ses élèves. Après avoir fait un appel chaleureux à la sollicitude éclairée des parents pour obtenir le matériel nécessaire, elle organisa ses cours et eut un succès tel qu'on créa bientôt trois classes nouvelles de couture. Dès 1857, elle publia un programme et recommanda aux maîtresses de substituer l'enseignement méthodique par division à l'enseignement multiple et personnel. M^{lle} Rosalie Schallendorf, après avoir dirigé pendant plusieurs années l'enseignement de la couture, fut nommée directrice de l'école supérieure de Saint-Jacobi à Berlin, et remplacée par sa sœur Agnès, qui tint à propager une œuvre au succès de laquelle elle avait coopéré activement.

M^{lles} Schallenfeld avaient remarqué que les élèves sorties de l'école demandaient à entrer en apprentissage chez la couturière ou la modiste, pour y apprendre, ce qu'elles auraient dû savoir en quittant l'école. Mues par le désir de faire le bien, les deux sœurs avaient cherché d'abord pratiquement, ensuite théoriquement, à fonder un enseignement rationnel, en rapport direct avec l'âge de l'enfant, sa capacité et ses besoins.

L'incompétence des inspecteurs, l'ingérence souvent maladroite et dans tous les cas intempestive des mères de famille à l'école, la négligence des institutrices, l'ignorance des maîtresses chargées de ce cours spécial dans les nombreuses écoles de filles dirigées par des hommes, l'absence complète de méthode, déterminèrent Rosalie Schallenfeld à publier un traité qui sert aujourd'hui de base à l'enseignement des travaux à l'aiguille dans toutes les écoles de l'Allemagne et de la Suisse. Cette méthode parue en 1861 est intitulée : *Der handarbeits Unterricht in Schulen*, et elle se divise en trois parties : la 1^{re} consacrée au tricot ; la 2^e au crochet et la 3^e à la couture. Quatorze planches murales sont destinées à compléter cet enseignement.

Voici le programme (1) qui a servi de base au plan d'études dressé par M^{lles} Schallenfeld.

Premier degré.

TRICOT (2)

1^{er} cercle : exercices techniques. — 2^e cercle : tricot des bas.

(1) Nous mettons en note les indications pédagogiques que nous avons puisées dans le livre de M^{l^e} Schallenfeld et qui nous paraissent utiles à connaître.

(2) *Matériel d'enseignement*: Grosse laine. — Bande de couleur endrap

Deuxième degré.

CROCHET (1)

1^{er} cercle : dessin au crochet par la réunion de différentes espèces de mailles. — *2^e cercle* : dessin au crochet par la réunion de différentes couleurs et espèces de mailles. — *3^e cercle* : crochet de formes.

Troisième degré.

EXERCICES PRÉLIMINAIRES

1^{er} cercle : étude des différentes coutures (2). — *2^e cer-*

de castor. — Grosses aiguilles en bois à tricoter. — Échantillons de bon et de mauvais tricot. — Tableau noir, craie, etc. — Poche en toile cirée pour l'empaquetage du travail, portant le nom de l'enfant. (Ceci rappelle le *tap-bag* anglais.) — Un peloton de coton écreu ou de coton de couleur claire uni. — Deux aiguilles à tricoter.

Interrogations : Combien de mouvements faut-il pour faire une maille ? — Quel est le premier mouvement, le 2^e, etc. ? — Dessinez une maille ? — Quel doit être l'intervalle entre les mailles ? — Comment faut-il diminuer un bas ? — Pourquoi faut-il diminuer ? — L'enseignement du tricot se fait mécaniquement comme en Angleterre.

Pour apprendre à faire le côtelé, la maîtresse s'assure si toutes les élèves ont le même nombre de mailles sur leurs aiguilles, puis elle prend un tricot et elle fait l'opération en disant une, deux, à l'endroit, une, deux à l'envers, une, deux à l'endroit et ainsi de suite.

Les enfants tricotent en même temps en comptant comme la maîtresse.

(1) Durée 6 heures par semaine pendant 3 mois.

Matériel d'enseignement : Coton blanc. — Coton rouge. — Grand crochet en acier. — Cahier avec des carrés, — un crayon, — une feuille de papier blanc, une feuille de papier bleu. — Ciseaux. — Plusieurs objets faits au crochet. — Tableau noir quadrillé en rouge, les carrés ayant 4 centimètres de dimension. — Règle, craie, éponge, modèles au crochet à deux couleurs, etc.

(2) Durée 6 heures par semaine pendant 6 mois.

Matériel : Tableau noir. — Échantillons en toile fine ou grossière bien ou mal travaillée. — Figures de plantes textiles, etc. — 50 à 60 centimètres de toile assez forte pour chaque écolière. — Deux espèces de fils à coudre, — aiguilles, dé, pelote, etc.

cle : exercices dans la marque du linge (1). — 3^e *cercle* : exercices dans le raccommodage (2).

Quatrième degré.

COUTURE DU LINGE

1^{er} *cercle* : la coupe (3). — 2^e *cercle* : confection des différents objets de lingerie. — 3^e *cercle* : rentrature.

Cinquième degré.

TRAVAUX DE LA TROISIÈME CATÉGORIE

1^{er} *cercle* : broderie de lettres et de noms. — 2^e *cercle* : différents travaux manuels servant à l'embellissement de l'étoffe.

Comme on le voit, le tricot et le crochet sont enseignés dans les classes inférieures ; la couture, la coupe et la broderie dans les classes supérieures. Mais ce programme n'est pas assez détaillé pour servir de guide aux institutrices, et c'est en le développant de diverses manières que M^{lles} Schallensfeld sont parvenues à créer trois types distincts répondant à trois degrés d'enseignement différents : celui de l'enseignement élémentaire, celui de l'enseignement supérieur, celui des écoles supérieures de *demoiselles*.

(1) Marque. — Durée de 4 à 6 heures par semaine pendant 3 mois.

Matériel : Tableau noir quadrillé en rouge divisé en carrés de 3 centimètres pour enseigner la manière de faire les points. — Bandes étroites avec différents alphabets, canevas, coton, etc.

(2) Durée 4 heures par semaine pendant 6 mois.

Matériel : Tableau noir. — Tableau modèle. — Morceaux de toile. — Aiguilles à repriser. — Morceaux de toile cirée.

(3) Durée 4 heures par semaine pendant 3 mois.

Matériel : Tableau noir. — Tableau modèle. — Étoffe à couper. — Grande feuille de papier. — Bande de carton de 25 centimètres devant servir d'unité de mesure. — Nombreux exercices de coupe sur papier remplaçant l'étoffe avec assemblage.

PLAN D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES (1)

(6 heures par semaine,
soit dans la classe du matin, soit dans la classe du soir).

III^e division, classe A.

COMMENCEMENT DU TRICOT. — *Tricot des bas.* — Etude du tricot uni et à l'envers en faisant une bande. Lorsque l'élève est exercée dans la confection des mailles, on passe au tricot des bas.

II^e division, classe B.

TRICOT ET CROCHET. — *Semestre d'été.* Tricot du bas bien fait et d'une bonne forme. — *Semestre d'hiver* : Le crochet.

Classe A.

TRICOT ET CROCHET. — *Semestre d'été.* Pendant cinq semaines au moins répétition du tricot. Dans la deuxième moitié du premier trimestre on perfectionnera des travaux pour la fête de Noël (couture et crochet) ; cependant on n'y autorisera que les enfants qui auront déjà acquis une bonne dextérité. Après le nouvel an, on exercera les élèves au crochet.

I^{re} division, classe B.

LA COUPE ET LE RACCOMMODAGE. — *Semestre d'été jusqu'aux vacances.* Raccoumodage, et jusqu'à Noël travaux faciles de couture, surtout pour les réparations. Dans les quatre ou cinq semaines qui précèdent Noël on fera travailler à des ouvrages pour ce temps. Depuis Noël jusqu'à Pâques : coupe de patrons pour linge de corps et pour lit.

COUTURE DE LINGE ET BRODERIE. — *Semestre d'été.* Couture de chemises d'homme et de femme et leur raccoumodage. De la Saint-Michel jusqu'à Noël : répétition des travaux de Noël. Jusqu'à Pâques : broderie sur blanc et marque.

Étude exagérée du tricot et du crochet, couture reléguée au second plan, coupe et broderie apprises en trop peu de temps : telles sont les observations que suggère la lecture de ce plan d'études ainsi que du suivant.

(1) Voy. *Der Handarbeits-Unterricht in Schulen. Frankfurt am Main, 1878, p. 33.*

PLAN D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES SUPÉRIEURES (1)

VI^e division.

TRICOT. — *Semestre d'été.* Exercices techniques de la bande. — *Semestre d'hiver.* Confection de bas pour l'élève même.

V^e division.

TRICOT ET CROCHET. — *De Pâques à Noël.* Étude d'une bonne confection de bas dans les différentes grandeurs. — *Du nouvel an à Pâques.* Exercices dans les différentes espèces de mailles. au crochet.

IV^e division.

COUTURE ET CROCHET. — *De Pâques à la Saint-Jean.* Exécution de modèles dans les différentes couleurs. — *Jusqu'aux grandes vacances.* Dessins au crochet. — *Dans les quatre semaines avant Noël.* On confectionnera des travaux pour cette fête ; ces travaux ne seront autorisés que pour les élèves qui ont acquis déjà une certaine habileté.

III^e division.

BRODERIE. — COUTURE. — RACCOMMODAGE. — *De Pâques à la Saint-Jean.* Marque sur linge. — *De la Saint-Jean à la Saint-Michel.* Travaux de couture simple. — *De la Saint-Michel à Noël.* Répétition du tricot. — *Du nouvel an à Pâques.* Raccourage.

II^e division.

COUPE ET COUTURE DU LINGE. — *De Pâques à la Saint-Jean* Coupe de patrons pour linge de corps et de lit. — *De la Saint-Jean à Noël.* Confection de chemises de femme. — *Du nouvel an à Pâques.* Commencement de broderie sur blanc.

I^{re} division.

COUTURE, BRODERIE ET COUPE. — (1^{re} année) *De Pâques à la Saint-Michel.* Confection de chemises pour hommes. — *De la Saint-Michel à Noël.* Répétition des travaux de broderie. *Du nouvel an à Pâques.* Broderie de lettres. — (2^e année). *Semestre d'été.* Coupe et couture de la chemise. — 3^e trimestre. Raccourage. — 4^e trimestre. Coupe et couture de robes et de pantalons.

(1) Voy. *Handarbeits-Unterricht in Schulen*, p. 36.

La différence entre le plan d'études des écoles élémentaires et celui des écoles supérieures de filles est peu sensible, si ce n'est dans l'étude de la coupe, en première division.

Le plan d'études pour les écoles supérieures de demoiselles est fait pour la bourgeoisie. Les élèves appartiennent à une couche sociale plus aisée, elles peuvent par conséquent se livrer à des travaux plus mondains ; aussi la broderie et la tapisserie couronnent-elles cet édifice assez singulièrement construit, il faut l'avouer.

PLAN D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES SUPÉRIEURES.

DE DEMOISELLES (1)

VIII^e et VII^e division.

TRICOT.

VI^e division.

CROCHET. — En cas de besoin, il est permis de répéter les travaux au crochet dans la dernière moitié du trimestre qui précède Pâques.

V^e division.

COUTURE. — Jusqu'à la mi-février ; alors répétition jusqu'à Pâques, lorsque ces travaux n'ont pas eu lieu dans la 6^e division.

IV^e division.

POINT DE BRODERIE. — Depuis les grandes vacances : *raccommodage* jusqu'à la mi-novembre, puis commencement de la *broderie sur blanc*.

III^e division.

COUPE DE PATRONS. — Pour le linge de corps et de lit jusqu'aux grandes vacances, et *confection de chemises de femme*.

II^e division.

CONFECTION DE CHEMISES POUR HOMMES. — Jusqu'à la Saint-Michel. — *Broderie de luxe*, jusqu'à Noël, et enfin broderie sur canevas (tapisserie).

(1) Voy. *Handarbeits-Unterricht in Schulen*, p. 37.

Avant d'étudier le mérite de cette méthode, il est bon, nous le croyons du moins, de chercher dans les textes officiels de la pédagogie allemande si cette méthode a été acceptée et jusqu'à quel point elle a pu être modifiée.

Trois importants documents nous permettent d'éclairer le lecteur à ce sujet; nous voulons parler des programmes des écoles normales de Bavière, de Saxe et d'Autriche.

Le programme de l'école normale de Munich a cela d'excellent qu'il donne un plan d'études pour l'école préparatoire et que l'école préparatoire n'est, après tout, qu'une école primaire, composée d'élèves choisies et destinées à devenir institutrices.

La méthode Schallenfeld est trop universellement estimée en Allemagne pour n'avoir pas fait sentir partout son influence, et le rédacteur du programme bavarois a su s'en servir, tout en le modifiant heureusement.

C'est toujours le tricot et le crochet qui forment les matières obligatoires du premier cours; mais la couture joue dans les second et troisième cours, le rôle que lui assigne son importance incontestable.

Le plan d'études des écoles préparatoire et normale d'institutrices de Munich date de l'année 1878.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MUNICH

1^{er} Cours.

1^o TRICOT. — Exercices préliminaires. — Mouvements des mains et des aiguilles, dénominations de ces mouvements. Instruction sur la manière de jeter le fil et de former la maille. — Étude de la maille à l'endroit, de la maille à l'envers, en faisant une bande de 32 mailles de largeur. — Étude de l'augmentation et de la diminution des mailles.

Application: Tricot des talons, tricot du bas, selon la règle prescrite. — Tricot du bas entier, selon la règle prescrite par la maîtresse. — Même travail avec des dimensions différentes.

2^o CROCHET. — Comparaison de la maille du crochet avec la maille du tricot. — Étude, en crochétant une bande, des mailles en l'air, des petites mailles, des brides simples et des brides doubles. Continuation du crochet comme préparation au crochet artistique et en particulier au crochet de dessin. Bases géométriques. Faire au crochet le triangle isocèle et le triangle équilatéral en commençant par la base et par le sommet, — le carré et le rectangle en commençant par le milieu, — le rond en commençant par le centre.

2^e Cours.

1^o COUTURE. — Exercices préliminaires pour la couture en blanc. — Travail à une bande en toile contenant les principales espèces de points : points devant, piqure, points arrière, ourlet, surjet, point de ganse, points croisés, points à treillis.

Marquer le linge. — Lettres et chiffres au point croisé. — Reprises du tricoté et du tissé. Reprises ordinaires et à la maille.

2^o TRICOT ET CROCHET. — Continuation.

3^e Cours.

1^o COUTURE DU LINGE. — Tirer le fil et préparer la couture au fil. Application des points étudiés dans les cours précédents. — Combinaison des points pour les ourlets et les coutures. — Ourlet ordinaire, ourlet piqué, ourlet à jour. — Couture piquée, couture à surjet, couture rabattue, boutonnière, point de feston. — Toutes ces coutures se font à la table d'exercices et on les applique à des objets usuels.

2^o *Remmaillage et raccommodage des bas.*

ÉCOLE NORMALE DE MUNICH

1^{er} Cours.

1^o Coupe, assemblage de draps de lit et taies, de nappes et serviettes, de caleçons, de chemises d'enfants et de femmes, Rapiéçage des étoffes de toile, de coton, etc. Revision du tricot, du tricot artistique, du crochet, du raccommodage et du remmaillage.

2^e Cours.

2^o Étude à la bande modèle des reprises dans le linge damasé et dans d'autres étoffes.

Points de feston et de cordonnet. — Revision. — Instruction sur l'enseignement méthodique des travaux d'aiguille à l'école primaire.

Le plan d'études des écoles normales d'institutrices de la Saxe date du 29 janvier 1877. Il est moins explicite que celui de Munich, les élèves maîtresses devant connaître à fond le tricot, le crochet, la couture et la broderie avant d'entrer à l'école normale. Ce qu'on exige d'elles au début représente donc dans son intégralité le programme de M^{lles} Schallendorf. Quant à l'enseignement donné à l'école normale, il ne concerne que la coupe, le raccommodage et l'assemblage du linge. La seule différence à signaler consiste dans l'emploi de la machine à coudre, que les deux sœurs repoussaient de toutes leurs forces comme nuisible à la santé des enfants et au développement de leur habileté manuelle.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DE LA SAXE

Les élèves doivent connaître déjà le tricot et le crochet, de façon à n'avoir plus besoin de leçons dans ces deux branches spéciales; elles doivent en outre connaître les différents points de la couture et de la broderie et savoir les exécuter sans difficulté et sans fautes grossières.

Il est désirable, pour l'ordre de l'enseignement, que toutes les élèves exécutent à la fois le même travail : on le choisira, autant que possible, de façon que la pièce de lingerie faite en classe soit utilisable.

5^e classe (2 heures).

Manière de prendre mesure; dessin de patrons sur une échelle réduite, coupe et assemblage de linge de table et de maison; raccommodage sur toile et sur coton.

La couture se fait alternativement à la main et à la machine (machine à point de chaînette et machine à double fil). Broderie sur linge.

4^e classe (2 heures).

Suite du programme de la classe précédente. Linge de lit

et de corps. Racommodage du nappage, des étoffes à dessins, de la toile damassée.

3^e classe (2 heures).

Lingerie plus fine : racommodage des diverses étoffes servant à la confection des vêtements.

2^e classe (2 heures).

Suite du programme de la classe précédente avec de nouvelles applications. — Manières de prendre la mesure des vêtements de femme. — Dessin de patrons.

1^{re} classe (2 heures).

Suite de l'enseignement de la coupe. — Méthodologie de l'enseignement des travaux à l'aiguille à l'école primaire.

Le dernier des trois documents que nous avons à publier se ressent aussi de l'influence de la méthode Schallenfled ; mais il s'en éloigne cependant beaucoup plus que ceux de Munich et de Saxe.

C'est toujours l'étude de points spéciaux ; seulement, au lieu de commencer par le tricot, on débute par le crochet, et l'on termine par le filet, la tapisserie et la broderie. Sur trois années (nous ne parlons pas de la quatrième année réservée pour la revision des matières) on n'en consacre que la moitié d'une à la lingerie et à la coupe. Cette division fort inégale du travail manuel s'explique par la faveur constante que les peuples de l'Autriche ne cessent de prodiguer à ces objets de fantaisie que créent à l'envi les doigts agiles des femmes de ce pays.

Encourager ces travaux dans les écoles normales, n'est-ce pas indiquer aux futures institutrices qu'elles auront à les enseigner à leurs élèves, non pas comme travail de luxe, mais comme travail de rapport ?

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES DE L'AUTRICHE

(Cisleithanie).

1^{re} année (2 heures).

CROCHET. — Les diverses sortes de maille. — Crochet d'après des modèles dessinés et crochetés. — Formes géométriques, particulièrement le cercle. — Crochet tunisien. — Objets crochetés pour l'usage domestique.

TRICOT. — Les diverses sortes de mailles. — Tricot d'après des modèles dessinés et tricotés. Formes géométriques, particulièrement le cercle. — Confection de bas et d'autres objets pour l'usage domestique. — Ravaudage des bas.

2^e année (2 heures).

LINGERIE ET COUPE. — Les divers points de couture, en série systématique. Dessin de patrons. — coupe et assemblage de toute espèce de linge de maison et de corps. — Reprise et rapiéçage de linge. Machine à coudre. — Marque du linge.

FILET. — Les diverses sortes de mailles. Formes géométriques, droites et obliques. — Racommodage du filet. — Confection d'objets pour l'usage domestique.

3^e année (2 heures).

TAPISSERIE. — Les divers points en série systématique. — Tapisserie d'après des modèles. — Lacet, son emploi comme garniture. — Broderie anglaise. — Broderie française. — Méthodologie spéciale. — Les élèves assistent aux leçons données à l'école d'application.

4^e année (2 heures).

Revision des matières du cours entier. — Exercices pratiques à l'école d'application (1).

Ce programme, dû à l'influence des mœurs de la contrée,

(1) Les programmes des écoles normales d'institutrices de Munich, de la Saxe et de l'Autriche viennent d'être publiés par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans un volume intitulé: *les Écoles normales primaires à l'étranger. Recueil de documents concernant l'organisation et les programmes d'études.* — Paris. Imprimerie nationale. 1881. — In-4°.

a été édicté le 26 mai 1874, mais il ne paraît pas avoir obtenu les suffrages des institutrices. Une sorte de réaction est née tout d'un coup contre l'enseignement du tricot, du crochet, etc., au détriment de la couture, et dans une assemblée des maîtresses d'école réunies à Vienne sous la présidence de l'inspecteur primaire M. Swoboda, on agita différentes questions relatives aux travaux à l'aiguille.

Les sujets de discussion étaient les suivants :

1° Convient-il de se servir des machines à coudre dans les écoles populaires ?

2° La couture doit-elle obtenir la première place dans les travaux à l'aiguille ?

3° Doit-on accorder une plus grande part à l'enseignement de la coupe ?

4° Serait-il bon de bannir des études la broderie ?

5° Doit-on faire faire le même travail à tous les enfants d'une même classe ?

6° Le nombre des heures consacrées hebdomadairement aux travaux à l'aiguille est-il suffisant ?

7° Doit-on commencer les travaux à l'aiguille à partir de la 1^{re} et de la 2^e classe, ou cet enseignement doit-il n'être donné qu'à partir de la 3^e ?

La question sur les machines à coudre souleva une véritable tempête. Certaines institutrices déclaraient l'usage de ces machines dangereux et inopportun, d'autres le considéraient comme utile. Au moment du vote, il y eut partage et la question ne put être tranchée.

La seconde proposition qui détruisait toute l'économie des plans d'études de M^{lles} Schallenfeld, puisqu'elle donnait le pas à la couture sur le tricot, fut adoptée à une grande majorité.

On décida aussi de contraindre les élèves à tailler les

patrons des vêtements qu'elles auraient à faire ; on considéra comme inadmissible l'enseignement de la broderie dans les écoles populaires ; on déclara enfin qu'on ferait faire le même travail à toutes les élèves d'une même division et qu'on enseignerait la couture dès la première classe (1).

Si les institutrices de Vienne maintiennent ces décisions, il est probable que le programme des écoles normales sera changé, et alors adieu à tous ces petits travaux de crochet, de tricot, de lacet, de broderie qui font le bonheur des écolières allemandes.

Les documents que nous venons de publier confirment ce que nous avons dit de l'influence de la méthode Schallenfled. Les auteurs ont naturellement cherché à expliquer les motifs qui les ont engagées à commencer par l'étude des points spéciaux tels que le tricot ou le crochet.

« Tricoter est ce qu'il y a de plus simple et de plus facile ; il suffit d'avoir les mains agiles et l'œil exercé. Ce travail n'absorbe surtout que les plus minimes forces intellectuelles, telles que l'intuition, la mémoire et le souvenir. La main n'est ici qu'une sorte d'instrument pour conduire les aiguilles et celles-ci ne sont pas aussi petites que les aiguilles à coudre ; elles sont plus aisées à tenir et ne peuvent blesser comme les autres aiguilles et les ciseaux (2). »

(1) Voyez *Mente e cuore*, revue mensuelle de Trieste, novembre 1876.

(2) Voy. *Enseignement des travaux à l'aiguille dans les écoles primaires, etc.*, par Ros. et Ag. Schallenfled, traduit d'après la 6^e édition par Fr. Jos. Orth. Paris, Delagrave, 1879, in-8°, p. 42. *Methode von Agnes Schallenfled*, dritte und vierte Stufe: Das Nähfen, Funte verbesserte Auflage, revidirt von Albertine Halle. Frankfurt am Main, 1881. In-8°. Voyez aussi *Der Handarbeits-Unterricht in Schulen, etc.*, von Rosalie Schallenfled und Agnes Schallenfled, mit einem Vorwort von Karl Bormann. Frankfurt am Main, 1878, in-8° ; et *Praktische Anweisung zur Ertheilung des Handarbeitsunterrichts nach der Schallenfled'schen Methode, etc.* Frankfurt am Main, 1881.

« L'emploi du canevas et de l'aiguille époincée que je recommande, exerce tout autant nos jeunes enfants et les conduit plus promptement à la couture.

» L'enseignement du crochet complète ce qu'on a laissé de côté pendant l'enseignement du tricot. Sans le crochet, le tricot n'est pas achevé par le tricotage du bas. C'est un travail simple et facile, utilisé pour beaucoup de choses, c'est pour cela qu'il doit être bien exercé » (1).

Après avoir passé quelques années à tricoter et à crocheter, l'enfant commence à étudier les différentes espèces de couture, et s'exerce dans la marque du linge, le rapiéçage, la coupe du linge et la réunion des pièces taillées en petit sur le papier.

L'idée fondamentale de la méthode Schallienfeld est de conduire l'enfant du facile au difficile : le tricot ne présente pas de difficultés, le crochet est un travail simple ; la couture demande, au contraire, un œil plus exercé, une main plus habile et plus sûre, des doigts plus déliés et plus forts. La suite exige une intelligence plus développée, une attention plus soutenue, une plus grande initiative.

Au point de vue didactique, cette méthode est inattaquable ; mais au point de vue pratique elle est, à notre avis, un peu défectueuse.

En effet, que doit-on enseigner à l'élève d'une école primaire ? Naturellement ce qui peut lui être le plus utile pendant sa vie. Or, quoi de plus utile pour une jeune fille que de savoir coudre et faire ses vêtements ? Sans doute, le tricot et le crochet, surtout en Allemagne, présentent des avantages qu'il ne faut pas dédaigner, mais, depuis bien des années déjà, la mécanique a pris une telle

(1) Voy. *Enseignement des travaux à l'aiguille*, etc., p. 47.

extension que les produits manufacturés l'emportent sur tous les marchés par la modicité du prix et la solidité de la confection. Le bas, à tout prendre, ne compose pas à lui seul notre costume, et il est moins coûteux d'en acheter une paire que de faire faire un habillement, quelque simple qu'il soit, par une couturière. Sans doute, la méthode Schallendorf traite sérieusement l'étude de la couture ; mais elle ne lui consacre pas un temps suffisant, et les élèves ne peuvent acquérir l'habileté et le savoir nécessaires. Nous ne saurions trop le répéter, on semble faire de l'écolière allemande une future ouvrière, travaillant pour les autres ; on n'en fait pas assez une future mère de famille, apte à vêtir les siens et à entretenir le linge du ménage.

Un inspecteur anglais, M. Le Page Renouf, disait, il est vrai, en parlant de l'Allemagne : « Toutes les servantes allemandes sont de bonnes couturières et aucune fille de ce pays ne trouverait une place si elle ne savait pas reprendre ses propres habits et ceux de ses maîtres (1) » ; mais il en est de *toutes ces servantes* comme du *tout Paris* de la chronique, ce n'est qu'une infime minorité.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'applaudir aux excellentes intentions des sœurs Schallendorf.

« Plus l'école est destinée aux enfants des classes ouvrières, disent-elles, plus cet enseignement doit commencer de bonne heure. Plus leur origine est basse, plus les petites filles sont obligées de prêter, dès l'âge le plus tendre, leurs forces aux soins du ménage ; plus aussi les filles doivent être mises en demeure de faire avec zèle, habileté, propreté, ordre, tous les travaux manuels de la

(1) Report, 1877-1878, p. 497, et plus haut p. 10, note 2.

maison. Plus basse est la classe d'où sort la petite fille, plus l'éducation intellectuelle est faible et plus la tentation pour les passions sensuelles sera forte, si le goût pour la vie domestique n'a été éveillé et si les vertus n'ont été cultivées avec fruit.

» Je conclus en disant : l'*amour* pour les travaux manuels utiles et l'habitude de profiter de chaque moment de loisir peuvent et doivent présenter un remède contre la paresse, contre le danger de remplir — vu le manque d'occupation, l'absence d'éducation et de bon goût pour ce qui est élevé — les heures de loisir par des lectures démoralisantes et même par un abandon à de violentes passions.

» C'est pour cela que les travaux manuels sont un objet d'enseignement très important pour les filles (1). »

Tout cela est moral et sain. Les auteurs ne considèrent pas les travaux manuels comme de simples connaissances techniques ; elles les préconisent non seulement parce qu'ils sont une provocation à la patience, au zèle, à l'attention pour les petites choses, à l'économie en général, mais aussi et surtout parce qu'ils sont la source d'une certaine spontanéité d'action chez les élèves.

C'est un progrès moral qu'elles recherchent, et elles s'efforcent de l'atteindre par le raisonnement et l'étude approfondie de la matière.

« Le but des travaux manuels, disent-elles, consiste donc à poser le fondement de tous les travaux à l'aiguille du sexe féminin, à perfectionner cette branche d'instruction de telle sorte que la fille, la femme soient capables d'exécuter tous les travaux qui se rencontrent dans le

(1) Voyez *Enseignement des travaux à l'aiguille*, p. 16.

ménage, à contribuer au bien-être intérieur et au perfectionnement de l'éducation générale de la femme.

» Le signe caractéristique des travaux manuels du ménage réside dans l'emploi exclusif de l'aiguille et des ciseaux, car le crochet n'est qu'une aiguille à pointe recourbée. Les travaux peuvent alors se ranger en *trois catégories*, selon le matériel employé et le genre de leur exécution.

» *La première catégorie* ne renferme que les ouvrages faits avec du fil, de la laine; du coton, de la soie, matières qui servent à former l'objet même. Dans cette catégorie on s'occupera du tricot, du crochet, du filet;

» *La deuxième catégorie* comprend les ouvrages dans lesquels l'ouvrière divise les étoffes pour les réunir de nouveau et en former des objets tels que les vêtements. Ici on rangera la couture et le raccommodage du linge, la coupe des habits et les modes.

» *La troisième catégorie* renferme les ouvrages pour lesquels l'ouvrière applique du fil, du coton, de la laine, etc., sur une étoffe, pour rendre cette dernière plus utile et plus belle, et qu'on désigne sous le nom général de *broderie*.

» Nous avons donc pour chaque école comme travaux indispensables :

» Dans la première catégorie : le tricot, le crochet, le filet, la dentelle; dans la deuxième : la couture, le raccommodage et la rentrature; dans la troisième : la broderie. »

Le même esprit préside à l'enseignement méthodique des travaux à l'aiguille.

La maîtresse qui doit se faire une haute idée du but qu'elle poursuit, s'interdit tout enseignement machinal. Les mains n'étant que les esclaves dociles de l'esprit, elle s'adresse à l'esprit des élèves. Comme son devoir est d'éveiller la spontanéité d'action, elle ne donne que les

indications nécessaires, et ne participe à aucun travail des écolières. En dégageant la théorie de la pratique, les enfants sont amenées à juger elles-mêmes leurs travaux, et, par l'intuition et la comparaison, à inventer. Pour obtenir de tels résultats, il faut aller du simple au composé, du connu à l'inconnu; il faut que les exercices du travail correspondent au développement des forces intellectuelles et corporelles, surtout de la main et de l'œil, que la pratique précède la théorie, enfin qu'on enseigne les différents travaux les uns après les autres et jamais ensemble.

Cette dernière prescription pédagogique, M^{lles} Schallenfeld la recommandent spécialement: car elles se plaignent que l'on permette à une partie des élèves de tricoter, à une autre de coudre, et cela d'après les ordres des mères de famille (1). « Mais qui se propose un but, doit le poursuivre, et ce ne sont pas les exigences des mères qui doivent en faire dévier. — Qui est-ce qui permettrait aux parents de désigner le livre de lecture ou même le morceau que les enfants auront à lire? Une pareille suprématie doit cesser d'exister. L'école conservera ses droits en tout. Les élèves d'une même division feront le même genre de travail et le même exercice dans ce travail. — Mais qu'on ne s'imagine pas convaincre facilement les parents de cette vérité. Beaucoup de mères seront assez obstinées pour ne pas prêter l'oreille à des observations raisonnables et fermeront les yeux sur les plus grands succès. — Cependant ne craignons pas cette lutte pour la bonne cause. — Il n'y a pas de victoire sans combat. »

(1) Voyez *Enseignement des travaux à l'aiguille*, p. 28.

On voit par ces sages réflexions que les écoles d'Allemagne comme celles de France n'ont pas à se louer de l'ingérence des mères de famille dans les questions d'enseignement.

M^{lles} Schallensfeld proclament bien haut que l'enseignement des travaux manuels doit avoir une influence sur l'éducation : « L'enseignement, disent-elles, doit compléter l'éducation d'une femme de ménage, rendre cette femme capable d'exécuter tous les travaux domestiques avec discernement et circonspection, avec réflexion et bon goût. Il faut aussi que cet enseignement fasse envisager l'objet sous tous ses côtés et trouver en lui l'idée de l'exécution ; réveiller, par la considération de tous les travaux à faire, l'intelligence et le jugement ; car en travaillant, on peut aussi bien réfléchir sur son ouvrage que sur des choses étrangères (1) ».

Les procédés pédagogiques ne manquent pas non plus. La nomenclature des règles et des lois de la couture, les entretiens sur les étoffes, leur valeur et leur utilité forment des dialogues instructifs entre la maîtresse et les élèves. Pour tout ce qui est fondé sur des faits, on emploie la méthode acroamatique ; pour les répétitions, on se sert de la méthode euristique ou d'invention. La maîtresse doit parler clairement et à haute voix et s'arrêter dès qu'elle s'aperçoit de la fatigue des élèves. Les questions seront précises, courtes et bien déterminées, de façon à ne produire qu'une seule réponse, autre que celle de *oui* ou *non*. Pour captiver l'attention, la question sera adressée à toute la classe, le nom de l'élève interrogée ne venant qu'après la question faite. On pourra faire donner la réponse

(1) *Enseignement des travaux à l'aiguille*, p. 30.

en chœur par les élèves, mais il ne faudra jamais indiquer le commencement de la phrase.

L'enseignement des travaux manuels est complété par la reproduction des figures au tableau, des modèles en étoffe de grandeur suffisante et de couleurs vives ; enfin, par un musée spécial renfermant les plantes et les animaux qui fournissent les matières employées, les machines qui forment ces matières, etc. etc.

Ce qui arrête l'accomplissement d'un programme si complet, c'est le matériel ; mais de même que M^{lles} Schallendorf, en signalant les qualités principales d'une bonne maîtresse, semblent croire à la possibilité d'en rencontrer un nombre suffisant, de même elles passent par-dessus les difficultés, comptant avec la foi sincère des apôtres sur la générosité des municipalités et l'intelligence des familles.

« La toile sera achetée par pièces entières ; le canevas et la toile pour dessins, en quantité suffisante ; le fil, le coton par boîtes ; la laine par kilogramme ; les aiguilles par paquets. Il va sans dire que l'avantage de cet achat sera pour la maîtresse. Les parents se chargeront de l'achat du coton pour les bas et de la toile pour les chemises ainsi que les autres objets de lingerie. Dans les écoles fréquentées par les enfants des pauvres, les dépenses deviennent *une affaire* importante, les enfants ne pouvant pas toujours acheter au temps voulu le matériel nécessaire. Pour ces écoles, qui sont les véritables écoles publiques, le patron, la *commune*, *l'autorité* municipale, fourniront *gratis* le matériel. Tout cela peut se faire à peu de frais. L'école se chargera de l'achat du coton pour les bas et des aiguilles à coudre. Les bas achevés seront vendus aux parents au prix de

revient (1); il en sera de même des chemises et de tout autre linge confectionné ; les enfants travailleront donc pour les maisons de bienfaisance, pour les hôpitaux qui fourniront le matériel ; ou bien encore les objets faits à l'école seront vendus soit aux sociétés de secours soit à des particuliers, qui les donneront aux pauvres comme *cadeaux* à Noël ou à Pâques. De cette manière, l'école aura peu de frais à supporter pour enseigner la couture et le tricot ; il ne faut ainsi qu'une petite avance pour l'achat du matériel. Les élèves les plus exercées pourront coudre et tricoter pour le public, comme cela a lieu dans certains établissements appelés *ouvroirs* (2).

» Il ne s'agit plus que de se procurer le matériel pour les pièces destinées aux exercices pratiques. Le matériel pour la couture exige un 1/2 mètre de toile, du fil et des aiguilles, 1 franc ; du fil pour le dessin, 40 centimes ; le fil pour le raccommodage, 50 centimes ; total : 1 fr. 90 c. L'enfant possède de cette manière le matériel nécessaire pour s'exercer pendant une année entière, et même plus, et apprendre trois espèces utiles de travaux manuels. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à de telles recommandations et joindre nos éloges à tous ceux que l'on décerne depuis longtemps aux sœurs Schallenfild ; mais, en Allemagne, comme ailleurs, les programmes, les discours,

(1) Cette coutume existe en Angleterre ; nous l'avons précédemment signalée à nos lecteurs. (Voy. p. 11 *note*.)

(2) Ce travail ordonné aux enfants ne peut qu'entraîner de tristes abus. M. l'inspecteur Trouillet, qui vient de donner une excellente édition du manuel de M. Rendu (Hachette, 1881, in-8°), rappelle que des maîtresses soumettaient à un travail de sept, huit ou dix heures de pauvres petites filles de six à dix ans dans le but d'une odieuse spéculation. Il y a une vingtaine d'années le conseil départemental des Vosges fit un règlement qui déterminait le choix des ouvrages et la durée du travail dans les écoles, pour empêcher un pareil scandale.

les conseils, quelque bons qu'ils soient, n'empêchent pas la triste réalité. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir, à la vingt-troisième Assemblée générale des instituteurs allemands, tenue à Brunswick en juin 1879 (1), M. Schnœll demander comme une nouveauté que, dans les écoles primaires rurales, les travaux à l'aiguille soient enseignés aux filles!

D'un autre côté, le troisième Congrès des délégués des conférences d'instituteurs à Hambourg (2), en mai 1880, n'a-t-il pas adopté ce vœu, que le nombre des institutrices restât aussi limité que possible et que la direction des écoles de filles soit confiée à la main plus ferme d'un instituteur?

Alors, que deviendra la couture? car nous savons, en France, ce que valent les maîtresses de couture dans les écoles mixtes.

Nous ne voulons pas terminer cet article sur l'Allemagne sans signaler à l'attention de nos lecteurs un nouveau livre qui vient de paraître à Cassel. Cet ouvrage dû à M^{lle} Julie Legorju est enrichi de planches nombreuses, il rendra de véritables services. Son titre est : *Der Handarbeits-Unterricht als Klassen-Unterricht. — Leitfaden zur Erteilung eines gründlichen Handarbeits-Unterrichts in Schulen, von Julie Legorju, wissenschaftlich geprüfter Lehrerin an der städtischen höheren Töchterschule zu Cassel, etc.* Cassel, 1881, in-8°.

(1) Voyez les *Congrès des instituteurs allemands*, par G. Jost, 2^e édit. p. 212.

(2) *Ibid.* p. 219.

SUISSE

Nous venons de dire en parlant de l'Allemagne que la Suisse avait subi comme elle l'influence de la méthode Schallenfeld; mais nous devons ajouter que cette méthode plus ou moins transformée selon les cantons, y a été introduite par des spécialistes qui ont obtenu une certaine notoriété. Ainsi, dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie on a adopté l'ouvrage de M^{lle} Elisabeth Weissenbach, inspectrice des écoles de couture du canton d'Argovie, intitulé *Arbeitsschulkunde* (Enseignement théorique et pratique des ouvrages à l'aiguille; 2^o Programme et plan de l'enseignement. 2 vol. in-8^o). Ce traité a été accepté aussi dans le grand-duché de Bade et y jouit d'une réputation méritée.

A Berne le guide de Kettiger (*Arbeitsschulbüchlein, Wegweiser für einen bildenden und methodischen Unterricht in den Weiblichen Handarbeiten und in der Haushaltungskunde*, etc. Zurich, 1866, in-12) est obligatoire. On se sert aussi dans ce canton, d'un *Manuel d'instruction à l'usage des écoles de couture*, Berne, in-12, et d'une brochure allemande intitulée : *Anleitung für die Arbeitsschulen (des Kantons Bern)*, *Schulbuchhandlung Antenen in Bern*, in-12, pour les écoles de ce canton.

A Zurich, Thurgovie et Schaffouse on n'emploie que le livre de M^{lle} Suzanne Müller intitulé *Elementar-Unterricht in den Handarbeiten*. (Enseignement élémentaire des ouvrages à l'aiguille. Herisau, in-8^o, avec gravures.)

Pour les cantons des Grisons et de Saint-Gall, M. Largia-

der, aujourd'hui directeur de l'école normale évangélique d'institutrices à Strasbourg, a écrit un petit volume excellent, ayant pour titre: *Ueber den Unterricht in weiblichen Handarbeiten* (1 vol. in-12), et à Winterthur, M^{lle} Celine Strikler vient de publier un ouvrage recommandé par M. Largiader, et qui est intitulé: *Enseignement des ouvrages manuels des femmes*, guide pour les examinateurs, etc., 2 fascicules in-8°, ornés de gravures fort remarquables (1).

Tous ces livres (2) ne sont au fond que des variations d'un même thème dû aux sœurs Schallenfled. Cependant avant l'apparition de ces méthodes, on s'occupait des travaux à l'aiguille. Le grand Pestalozzi les avait introduits dans son institut d'Yverdun de 1806 à 1816: « Les travaux à l'aiguille occupent une grande partie du temps et remplacent presque tous les intervalles des autres leçons. Une dame et deux élèves institutrices apprennent aux jeunes filles à tricoter, à coudre, à broder, à dessiner des fleurs à l'aiguille, à exécuter de petits ouvrages en paille artistement travaillés. On leur laisse à dessein choisir entre ces différentes occupations celles qui leur plaisent le plus, afin qu'elles aient l'occasion de révéler et de développer librement leurs penchants et leurs talents naturels (3). »

(1) *Der weibliche Handarbeits-Unterricht*. Ein Leitfaden für Arbeitslehrerinnen, Mitglieder von Schulbehörden und Frauen-Kommissionen, von Seline Strickler, Arbeitslehrerin in Winterthur. Mit einem Begleitworte von A. Ph. Largiader, Director des evangelischen Lehrerinnen-Seminars in Strassburg. Zurich 1831. 2 plaquettes in-8° ornées de gravures.

(2) Nous devons à l'obligeance éclairée de M^{me} de Portugalte, inspectrice générale des écoles enfantines du canton de Genève, une partie des renseignements qui précèdent et nous sommes heureux de lui en témoigner publiquement notre gratitude.

(3) Exposé de la méthode d'éducation de Pestalozzi de M. A. Jullien. 2^e édition, Paris 1842, in-8°, p. 197.

C'était une imitation de l'article 10 des statuts de l'institution Oberlin : *Des conductrices pour la jeunesse de la paroisse de Waldersbach, Ban-de-la-Roche*, où il était dit que ces conductrices enseigneraient les travaux des différents ouvrages de femme, tels que « le filage, la couture, le raccommodage, les filets, la confection des divers objets d'habillement, la fabrication des chapeaux de paille, » et que « des chants et des lectures, faites à tour de rôle par les élèves, charmeraient ces travaux ».

Cette pédagogie qui touche à l'idylle n'est pas à proprement parler celle de nos jours ; mais elle a contribué à rendre notre enseignement plus aimable, notre éducation plus familière ; on accorde à nos écolières une douce protection et des plaisirs innocents qui les encouragent à supporter plus aisément les fatigues du travail.

En Suisse, contrée si divisée au point de vue du langage, de la religion et des mœurs, on se livrait partout à l'élevage du bétail ; et grâce au rouet, la laine filée des moutons alpins se transformait en tissus tricotés ou en draps foulés, dont les habitants de ces froides contrées aimaient à se vêtir. Les longueurs de l'hiver, les douceurs de la veillée et l'amour du travail, ajoutons aussi un certain penchant pour la toilette et l'originalité du costume, avaient initié de bonne heure les Suissesses aux plaisirs des travaux à l'aiguille.

Mais entre le travail facultatif de la chaumière, tel qu'il se transmettait de mère à fille, et le travail scolaire pédagogiquement réglé, il y a un abîme qu'on fut bien du temps à franchir. Ce n'est en effet que dans ces dernières années qu'une sanction officielle vint consacrer l'enseignement de la couture dans les écoles.

Dans le canton de Neuchâtel (loi du 17 mai 1872 sur

l'instruction primaire) l'économie domestique et les ouvrages à l'aiguille sont enseignés dans les écoles, mais à titre facultatif dans les classes du degré inférieur. Le chiffre des heures de travail par semaine varie de zéro à dix heures. Dans l'enseignement secondaire et industriel (loi du 27 juin 1872) les mêmes travaux sont suivis et enseignés par une maîtresse qui a le brevet de capacité de premier degré (art. 36).

Dans le canton de Genève (loi du 19 août 1872) l'enseignement de la couture est divisé en six degrés, comme les autres branches d'études, et comprend tous les genres de raccommodage, ainsi que la confection du linge. Dans les écoles de l'enseignement secondaire, dirigées par un maître, une maîtresse de couture enseigne les travaux à l'aiguille (art. 62). L'école secondaire et supérieure des jeunes filles, qui tient lieu d'école normale, puisqu'elle sert à former des élèves régentes, comprend au moins six années d'études. On étudie la couture trois heures par semaine en 6^e et 5^e division; deux heures en 4^e division pour le raccommodage des bas; deux heures en 3^e division pour les pièces blanches, les boutonnieres et les brides, la confection d'un objet de lingerie; deux heures en 2^e division. L'économie domestique remplace la couture en 1^{re} division.

Dans le canton de Vaud, les ouvrages à l'aiguille sont enseignés conformément au plan d'études (29 février 1868), et les maîtresses d'ouvrage, lorsque cela peut se concilier avec le but principal de l'école, font faire par leurs élèves ou font elles-mêmes pendant le travail une lecture intéressante et instructive, ou les exercent à des chants patriotiques ou religieux (art. 134). La commune fournit à ces maîtresses une salle spéciale et le bois nécessaire pour chauffer l'école.

Dans l'école supérieure publique des jeunes filles fondée par la ville de Lausanne et qui compte 3 classes inférieures et 4 classes supérieures, une maîtresse spéciale qui a 480 francs de traitement, est chargée de donner au moins huit heures par semaine de leçons dans les classes supérieures (art. 7). Les deux maîtresses d'études de ces classes supérieures sont chargées d'une partie de l'enseignement des ouvrages à l'aiguille.

D'après le programme de la première classe suivi par des élèves de 15 à 16 ans, on enseigne (seulement 6 heures par semaine) le point de ganse, le point croisé, le point lacé, les chemises d'homme, la lingerie, le raccommodage du linge et de la flanelle, les notions de la coupe avec application. Pendant qu'elles sont occupées à un ouvrage, des élèves désignées tour à tour font à haute voix la lecture des derniers événements de *l'histoire de France*, depuis 1848 jusqu'à nos jours.

La loi sur l'organisation des écoles normales dans le pays de Vaud (1868), crée une surveillante qui est chargée d'enseigner les ouvrages à l'aiguille (art. 10). La directrice de l'école normale des filles, M^{lle} Guimard, auteur d'une méthode pour la confection, dirige un cours de lingerie, et pour faciliter l'étude de ses élèves leur fournit 35 planches de dessin explicatif, donnant les points, coutures, raccommodages, etc., et plus de 300 patrons pour vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le premier programme des écoles normales du canton de Vaud a paru le 25 novembre 1870.

Dans le programme de la seconde classe (1^{re} année d'études) les élèves-régentes consacraient deux heures à la coupe.

Notions et exercices préliminaires. Étude du tracé des

patrons et dessins à la planche noire. Agrandissement et réduction des patrons types. Coupe des objets suivants : *objets pour enfants*, bonnets de nuit, bavettes, brassières (deux formes simples), chemises, tabliers d'enfants dits baverons; *objets pour femmes*: chemises (formes simples) à un et à deux châteaux; caleçons. Et six heures à la couture et à la confection.

Étude raisonnée des divers points, coutures et raccommodages. Confection de la plupart des objets ci-dessus et spécialement de la chemise de femme.

Le programme de la première classe (2^{me} année d'études) donnait six heures à la coupe (objets pour homme. Coupe des chemises à plaque et de celles à épaulettes (façon simple), à la couture et à la confection, (Exécution et collection des pièces présentant les diverses sortes de coutures étudiées dans le cours de la seconde classe. Restoupage de la toile ordinaire et du linge ouvré, dit triège, excepté celui du linge damassé. Lettres alphabétiques ordinaires et chiffres au point de marque. Confection d'une chemise d'homme et, si possible est, d'un caleçon et d'un mantelet de nuit pour femme.

Le nouveau programme des cours de l'école normale du canton de Vaud approuvé par le département de l'instruction publique de ce canton le 14 janvier 1880, est beaucoup plus détaillé que le précédent.

Il y a 10 heures de travaux à l'aiguille en première année et 6 heures en seconde année.

ÉCOLE DES ELÈVES-RÉGENTES

PREMIÈRE ANNÉE

(10 heures).

Premier semestre.

I. INTRODUCTION. — Matériel: aiguilles; épingles; dé; ciseaux; coton; fil; soie; boules à raccommoder les bas. —

Sens divers de la toile et des étoffes : sens en long, sens en large (chaîne et trame); sens en biais; grand biais; rondeur, échancrure. — Contre-sens des tissus peluchés, des tissus à dessins ouvrés et à dessins imprimés. — Beau et mauvais côtés des tissus; dessins à double face. — De la tenue.

II. POINTS ET COUTURES (théorie et pratique, 2 heures).

a. *Points divers*; point devant; point de surjet, point de côté ou d'ourlet; arrière-point; point de chaînette, point de feston; point de boutonnière ou de ganse.

b. *Coutures diverses*: surjet ordinaire; ourlet à points de côté, à arrière-points (ourlet piqué); couture ourlée; froncés à point devant; boutonnières; ganses; brides; œillet; couture retournée; couture rabattue; couture festonnée; couture étalée; couture mixte.

c. *Exercices spéciaux pour la confection*. — Chevillière appliquée, chevillière posée à cheval, en long, en large, à une pièce arrondie et à une pièce échancrée; liserés rabattus et non rabattus, posés dans les divers sens; trois coutures pour les emmanchures de tabliers d'enfant.

III. CONFECTIONS (théorie et pratique, 4 h.). — *Application des exercices précédents*: confection d'un bonnet de nuit à trois pièces, pour enfant; de la brassière, forme ordinaire, et d'une bavette liserée.

IV. RACCOMMODAGES DIVERS. — *Raccommodage des bas* (théorie et pratique, 2 h.). — a. *Raccommodage des bas à la main*: raccommodage des *mailles claires*, à l'endroit, à l'envers; de la maille de couture et du côtelé; dans le sens et le contre-sens; diminution. *Raccommodage de la chaînette*. Relevage de mailles tombées. *Raccommodage d'un trou* (reproduction d'un tricot) à l'endroit, sans la maille de couture et avec trame; raccommodage avec la maille de couture, mais sans trame; ourdir avec diminution dans le haut et dans le bas du trou.

V. COUPE (théorie et pratique, 2 h.) — A. PRÉLIMINAIRES.

1° NOTIONS DE GÉOMÉTRIE. — Lignes: droite, courbe, brisée, sinueuse. Lignes: verticale, horizontale, oblique, convexe, concave. Lignes: parallèle, perpendiculaire. Angles: droit, aigu, obtus. Surfaces: triangle, rectangle, carré, cercle.

2° EXERCICES PRÉLIMINAIRES. — Étude des points essentiels et auxiliaires de coupe; de la préparation des carrés et des rectangles de papier pour couper dans les divers sens.

a. *Coupe rectiligne.* — Découper aux rectangles de petites bandes, en long, en large, en biais, mais sans les détacher entièrement, ceci pour la rectification de la coupe; découper les deux grands côtés des rectangles en grandes dentelures (lignes brisées).

b. *Courte curviligne.* — Découper les deux grands côtés des rectangles en lignes sinuées, en grands festons et en grandes échancrures. — Arrondir les angles d'un carré pour le transformer en cercle.

c. *Coupe rectiligne, curviligne.* — Étude du tracé des patrons choisis pour ces exercices; tracer la figure dans un rectangle et le découper.

B. COUPE D'OBJETS DE LINGERIE. — Pour enfants; brassière, forme ordinaire; brassière d'une pièce; bonnet de trois pièces.

Deuxième semestre.

II. c. *Exercices spéciaux pour la confection* (théorie et pratique, 2 h.). — Plis d'ornement et deux bordures pour les côtés ouverts d'un pantalon d'enfant: couture de deux faux ourlets pour l'ouverture de devant d'une chemise de femme ou de fillette.

III. CONFECTION (4 h.). — Application des exercices précédents: confection d'un pantalon, d'une chemise d'enfant et d'une chemise à pièce d'encolure droit fil pour femme.

IV. a. *Raccommodage de bas tricotés à la main* (théorie et pratique, 2 h.). — R raccommodage d'un trou à l'envers et d'un trou cotelé; — reticotage d'un talon très usé; — ajustage d'une pièce, partie en couture, partie en remmaillant.

V. COUPE (2 h.). — Relevé d'une collection de patrons.

Coupe d'objets de lingerie. — b. Pour femmes: chemise à un chateau, chemise à deux chateaux coupés sur la moitié de la longueur de la chemise ou coupés sur toute sa longueur; chemise en toile de ménage; chemise à deux lés simples, à deux lés doubles entrecoupés; caleçon.

DEUXIÈME ANNÉE.

1^{er} semestre.

POINTS ET COUTURES (théorie et pratique). — a. *Points divers:* point croisé, point lacé, point à jour. *Points d'ornement:* point de feston, point de chaînette, divers points d'arêtes; points de corail.

B. *Coutures diverses.* — Deux surjets dits à la reine, l'un pour l'ajustage de bandes en mousseline ou jaconas, l'autre pour le raccommodage de ces mêmes tissus ; surjet du tailleur pour le raccommodage du drap. Ourlet à points croisés ; ourlets à points de surjet et du beau côté pour le linge damassé. Couture à points lacés pour draps de lit. Couture des boutons, des agrafes et des bouclettes métalliques. Lettres alphabétiques ordinaires au point de marque.

III. COUPE ET CONFECTION D'UNE ROBE SIMPLE. (Cours donné par une couturière.) — Tablette des mesures. Manière de prendre les mesures. Manière d'adapter le patron-type aux différentes tailles ; mesures à reporter pour les modifications nécessaires. Manière de placer les patrons d'un corsage juste et d'un corsage à basques sur une étoffe, sans montant et avec montant. Relevé de quelques patrons.

Deuxième semestre.

1. RACCOMMODAGES DIVERS (théorie et pratique, 2 heures). — 1^o *Raccommodage des bas.* Bas au métier. (Ils sont généralement trop fins pour être réparés à la maille.) Passer des fils en long à l'envers du bas sur les *mailles claires* et reprendre les *trous* comme ceux de la toile ordinaire. Le rapiéçage et les garnitures s'exécutent comme aux bas tricotés à la main.

2^o *Raccommodage de la toile.* — Reprises. — Reproduction du tissu. — Rapiéçage. — Pièces ajustées en coutures rabattues ; manière de passer les coins. — Les reprises du triège et d'autres toiles ouvrées sont exceptées. — Rapiéçage du nappage à points de feston.

3^o *Raccommodage des étoffes à dessins.* — Rapiéçage ; pièces ajustées généralement à points de surjet ; à la mousseline et au jaconas au surjet dit à la reine.

4^o *Raccommodage de la flanelle.* — Pièces ajustées à points croisés.

5^o *Raccommodage de drap.* — Reprise perdue ou rejoint des bords d'un accroc ou d'une coupure par accident. Rapiéçage ; pièces ajustées à l'envers à arrière-points et pièces ajustées au surjet des tailleurs.

II. POINTS ET COUTURES. — C. *Exercices spéciaux.*

III. CONFECTION (théorie et pratique, 4 heures). — Exercices spéciaux pour la confection de la chemise d'homme et de garçon ; petites pièces de soutien : plis simples dits couchés :

double ourlet et plis composés dits entiers pour chemisette. Pièces d'épaule; coins, épaulette, plaques. Garniture des emmanchures. — Garniture d'une emmanchure droit fil et d'une emmanchure échancrée. — Confection d'une chemise à plaque pour homme.

IV. COUPE de chemise d'homme et de garçon.

Ce programme de l'école normale des élèves-régentes du canton de Vaud s'éloigne, comme il est facile de s'en rendre compte en le lisant, de tous les plans d'études publiés jusqu'ici. Il a le défaut d'être beaucoup trop étendu, — et tout en reconnaissant que des maîtresses adjointes doivent en savoir beaucoup plus que leurs meilleures élèves, — il nous paraît conçu plutôt pour des écoles industrielles, ménagères ou professionnelles que pour des établissements d'instruction publique, où les élèves ont beaucoup d'autres matières à apprendre et à enseigner. Le juste milieu est décidément un oiseau rare, fort difficile à rencontrer.

Si l'étude des travaux à l'aiguille s'éloigne de la méthode Schallenfeld dans les cantons suisses français, elle s'en rapproche beaucoup, et cela est naturel, dans les cantons suisses allemands.

Les causes qui ont rendu obligatoire pour toutes les écoles primaires du canton de Berne l'enseignement des ouvrages manuels, sont dues comme partout ailleurs à l'indifférence des familles.

Jusqu'à-là, au lieu de considérer l'école du travail manuel comme une classe où les différents ouvrages doivent être enseignés avec autant de méthode et de précision que les autres facultés, beaucoup de municipalités la regardaient comme une salle commune où chaque élève pouvait apporter l'ouvrage que réclamait la famille.

On ne considérait pas si cet ouvrage était en rapport

avec l'âge et les capacités de l'enfant, et s'il pouvait lui être profitable. De plus, il arrivait, comme nous l'avons précédemment signalé, que des parents imposaient leur méthode à la maîtresse qui, obligée de subordonner sa volonté à celle de personnes moins habiles qu'elle, ne pouvait donner à son enseignement une marche régulière et atteindre un but déterminé.

Ému de réclamations aussi nombreuses que justifiées, le grand conseil du canton de Berne décida que l'enseignement de la couture serait soumis à des règles fixes et publia le 23 juin 1866 la loi suivante :

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE BERNE,

Considérant :

Que l'habileté dans les ouvrages à l'aiguille est un besoin pour les personnes du sexe ;

Que cette habileté, de même que toute autre connaissance, ne peut être suffisamment apprise qu'à l'école ;

Que l'organisation actuelle des écoles de travail pour filles n'atteint pas ce but, parce qu'aucune loi n'oblige l'Etat ou les communes à des prestations fixes en faveur de ces établissements, ni la jeunesse du sexe à les fréquenter ;

Sur la proposition de la direction de l'éducation et du conseil exécutif :

DÉCRÈTE :

Introduction obligatoire de l'enseignement des ouvrages du sexe.

ARTICLE PREMIER. — L'enseignement des ouvrages du sexe les plus nécessaires (tricotage, raccommodage, lingerie, coupe de vêtements simples), auquel les communes ou les arrondissements scolaires sont tenus de pourvoir avec le concours de l'Etat, est une branche *obligatoire* pour les filles qui fréquentent les écoles primaires.

Par exception, les élèves de la 3^{me} série qui ont acquis une habileté suffisante dans ces ouvrages peuvent, sur la recommandation de l'institutrice et du comité, en être dispensées par la commission d'école primaire au commencement de chaque semestre scolaire.

.....

ART. 3. — Les écoles de travail seront tenues pendant le nombre de semaines fixé pour les écoles primaires par la loi du 1^{er} décembre 1860.

Dans chaque école de travail, il sera donné de 3 à 6 heures de leçon par semaine. La répartition de ces heures sur l'année scolaire est réservée à la commission d'école.

.....

ART. 5. — Les frais occasionnés par les écoles de travail pour filles seront couverts par les prestations des communes ou des arrondissements scolaires, par les suppléments de l'Etat, ets'il y a lieu, par les rétributions scolaires, par les dons et par le gain que réaliseront ces écoles.

ART. 6. — Les communes ou arrondissements scolaires sont tenus de fournir le local, y compris le mobilier et le chauffage, le traitement de la maîtresse, lequel s'élève au moins chaque semestre à autant de demi-francs qu'il y a eu d'enfants à instruire à l'école de travail dans le courant du semestre.

ART. 7. — L'Etat accorde aux maîtresses d'école de travail un supplément semestriel de 20 francs par école. Ce supplément est acquitté à l'expiration de chaque semestre.

Six mois après, le 6 janvier 1867, le conseil exécutif du canton de Berne prit l'arrêté suivant :

En exécution de la loi du 23 janvier 1864 sur les écoles de travail pour les filles.

Dans le but de compléter la loi du 26 mars 1862 sur les obligations des autorités proposées aux écoles primaires ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les comités de personnes du sexe institués par l'article 9 de la loi ont les obligations suivantes :

1^o Lors de la nomination des maîtresses d'écoles de travail, ils reçoivent les inscriptions des aspirantes et font une double proposition au conseil communal, qui doit également demander celle de la commission d'école et n'a pas le droit de s'écarter de l'un des deux textes ;

2^o Ils surveillent avec le concours des commissions d'école la discipline et l'enseignement en se conformant aux ordres des autorités supérieures. Ils avisent notamment à ce que les élèves soient pourvues des outils nécessaires, et à ce que celles d'entre elles qui sont indigentes ou assistées, ou dont les pères et

mères se trouvent dans ce cas, reçoivent les fournitures dont elles ont besoin;

3° Ils ont soin qu'il y ait chaque année au moins un examen, auquel est jointe la liste des ouvrages faits depuis le dernier examen, et si possible est, ces ouvrages mêmes doivent être présentés.

.....,

ART. 3. — L'école de travail se tient pendant au moins 3 heures chaque semaine de l'année scolaire. Lorsqu'il n'a été donné que 3 heures de leçons par semaine pendant un des deux semestres, il doit en être donné au moins 6 le semestre suivant.

Les leçons ne peuvent durer plus de 3 heures.

ART. 4. — La maîtresse tient consciencieusement le registre obligatoire et le soumet à l'examen de la commission d'école aux époques prescrites par la loi.

On voit par le paragraphe 2 de l'article 1^{er} de cet arrêté que le conseil exécutif du canton de Berne a senti la nécessité de fournir aux élèves pauvres les outils et fournitures dont elles ont besoin. Cette mesure restreinte, nous la réclamons en France en la généralisant, puisque nous sommes sous le régime de la gratuité, et que dans les écoles primaires il ne doit y avoir aucune distinction entre les enfants aisés et les indigents. La mesure adoptée par le comité exécutif n'est pas assez libérale. Dans les cantons de Zurich, d'Argovie et de Bâle-Campagne, les commissions d'école et les comités de dames sont chargés de procurer aux enfants pauvres les matériaux que ne peuvent leur fournir les parents. Les écoles sont organisées ainsi et l'appui des communes ne leur a pas fait défaut. Cette générosité fait honneur à la charité publique en Suisse; mais cette charité est facultative, ses effets peuvent se ralentir, et les enfants devenir victimes d'une lacune dans la loi.

L'arrêté paru, on ne tarda pas à publier des manuels.

Celui de Kettiger, directeur d'école normale (Seminardirektor), publié en 1866 à Zurich, sous le titre de *Arbeitsschulbüchlein, Wegweiser für einen bildenden und methodischen Unterricht in den weiblichen Handarbeiten und in der Haushaltungskunde* (1), devint le guide officiel des écoles du canton. Un précis paru à Berne (*Anleitung für die Arbeitsschulen (des Kantons Bern). Schulbuchhandlung Antenen, in Bern*) et en français (*Manuel d'instruction à l'usage des écoles de couture*; Berne, librairie Antenen, rue Christophe, 235), donne un programme bien conçu et digne d'éloges, quoiqu'il nous paraisse encore trop chargé.

Les matières obligatoires, qui demandent neuf ou dix ans d'études sont au nombre de cinq :

- 1^o *Le tricotage* : Les différents genres et leur application ;
- 2^o *La couture* : Tous les points appliqués à la lingerie ;
- 3^o *Le raccommodage* : pièces rapportées aux différentes étoffes, divers genres de reprises, raccommodage de bas et toutes les difficultés qu'il présente ;
- 4^o *La marque* : Manière de marquer différentes étoffes ;
- 5^o *La coupe* : Explications et démonstrations de la coupe de tous les objets de lingerie qui peuvent être confectionnés à l'école.

Ces cinq matières doivent être réparties en trois cycles appelés degrés ou divisions.

Chaque division correspond à l'âge des élèves et à une partie de l'enseignement.

La première division est suivie par des enfants de six à

(1) *Petit livre sur les ouvrages à la main, guide pour un enseignement méthodique des travaux à la main et d'économie domestique.* 3^e édition. Zurich, 1861. — Il y a un autre ouvrage de Kettiger intitulé : *Lehr- und Lesebuch für die reifere, weibliche Jugend in Arbeits- und Fortbildungsschulen, zur Einführung der Mädchen in ihre Lebensaufgabe von J. Kettiger, herausgegeben von H. Welti-Kettiger, Vorsteher einer Mädchen-Erziehungs-Anstalt.*

neuf ans; la seconde par des enfants de neuf à douze; la troisième par des enfants de douze à quinze ans.

Voici ce programme d'autant plus intéressant qu'il renferme des conseils pédagogiques.

PREMIER DEGRÉ

(De six à neuf ans).

a. *Tricotage*. — Jarretières. Bandes pour apprendre la maille, les côtes, le point de couture et même les diminutions. Le bas, moyenne grandeur par les petites mains.

On doit, de préférence, employer du coton blanc sur lequel les fautes s'observent mieux.

Les élèves faisant bien les bas pourront tricoter des manches, des mitaines.

b. *Couture*. — Ourlets à droit fil.

Lorsque l'élève a appris à faire les replis et le point d'ourlet sur de petites pièces, on peut lui faire ourler des mouchoirs, des cravates ou autres objets coupés à droit fil.

Pour apprendre à coudre, il est bon de n'employer que de l'étoffe neuve et pas trop grossière: il est difficile et presque impossible de faire de petits points sur de la grosse toile.

DEUXIÈME DEGRÉ

(De neuf à douze ans).

a. *Tricotage*. — On reprendra le tricotage pour apprendre à rempiéter les vieux bas, à y refaire le talon. On pourra aussi faire des bandes de modèles des différents genres de tricotage, des bonnets d'enfants, des bavettes, des gants, des bourses, etc.

b. *Couture*. — Le surjet, la couture rabattue à droit fil et en biais, l'arrière-point; pièces rapportées à surjet sur de l'étoffe blanche et de l'étoffe imprimée, pièces à coutures rabattues.

On pourra faire l'application des objets faciles, tels que: linge de cuisine, de table, de lit, tabliers, bonnets de nuit, chemises d'enfant, de femme, etc.

c. *Raccommodage de bas*. — Apprendre à faire la maille sur les places claires d'un bas; trous à l'endroit, à l'envers et aux côtes.

Pour apprendre avec fruit ces différentes mailles, il est nécessaire que l'élève y consacre un bas de coton blanc, qui ne soit pas trop gâté.

d. *Marque*. — Sur le canevas, la toile, le triège, le tricot, etc., etc.

Ce degré étant passablement chargé, il sera bon de ne pas consacrer trop de temps à la confection des objets indiqués plus haut.

a. *Tricotage.*

On pourra y revenir après le raccommodage de bas. En apprenant les coutures et les pièces rapportées, il faudra familiariser les élèves avec le sens des étoffes.

TROISIÈME DEGRÉ

(De douze à quinze ans.)

a. *Tricotage.* — On peut s'occuper encore d'ouvrages tricotés plus compliqués que ceux des degrés inférieurs, mais il ne faudra pas y consacrer trop de temps.

b. *Couture.* — Point croisé, point lacé, point de ganse. — Confection des objets suivants : chemise d'homme, chemise de femme, mantelet de nuit, jupons, robes d'enfants, cols, manches, etc.

c. *Raccommodage de bas.* — Le point de couture, les diminutions, les coins de bas, le talon, les pièces rapportées, la garniture du talon et du bout de pied.

d. *Reprises.* — La toile, le triège à deux et à trois fils, différents dessins de nappage.

Les carreaux sont le dessin le plus facile, et c'est aussi celui dont on a le plus fréquemment besoin.

e. *Coupe.* — Dans les leçons spéciales, on enseignera la coupe des caleçons, des camisoles, des bonnets simples, et principalement celle des chemises de femme et des chemises d'homme.

Dans ce degré-ci plus encore que dans le degré précédent, on s'appliquera à faire distinguer le sens des étoffes ; cette connaissance est indispensable pour la coupe d'un objet quelconque.

L'exécution de la coupe ne pourra avoir lieu dans toutes les classes de couture, cela dépendra de la fréquentation et de l'âge des élèves.

Ce programme est complet, trop complet peut-être ; mais il est suivi d'une remarque judicieuse qui laisse à la maîtresse le soin de restreindre ou de développer son enseignement. « Il n'est pas nécessaire, dit l'auteur, qu'une élève ait exécuté tous les travaux spécifiés ci-dessus. La maîtresse devra faire un choix judicieux des ouvrages les plus utiles, tels que bas, chemises, etc., ouvrages dont

les élèves devront faire plusieurs modèles pour acquérir de la facilité. On comprendra en effet que ce n'est pas après avoir fait une chemise seulement que l'élève pourrait être sûr de son travail. »

Pour être certain des résultats obtenus par les élèves, le gouvernement cantonal exige une sanction qui est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le corollaire de l'obligation.

Lorsque l'élève voudra quitter l'école de travail avant le temps prescrit, elle aura à prouver à la commission de surveillance qu'elle peut sans aide faire les objets suivants :

- 1° Tricoter un bas entier ;
- 2° Couper et coudre des chemises d'homme d'après les proportions données ;
- 3° Raccorder soigneusement le linge, faire des reprises et rapporter des pièces ;
- 4° Raccorder des bas à la maille, y faire des trous, y mettre des pièces rapportées et les garnir au talon et au bout du pied ;

Pour encourager les enfants qui voudraient continuer leurs études à l'école, le règlement autorise l'institutrice à permettre aux élèves, capables de remplir les conditions du programme, l'étude des ouvrages d'agrément tels que le crochet, le filet, la tapisserie, la broderie anglaise et le plumetis.

Comme nous l'avons dit, cette méthode est bonne, mais elle exige trop de temps, car dix ans d'études ne permettent pas à l'enfant de sortir avant seize ans.

En outre, l'étendue du programme demande de la part des maîtresses beaucoup d'intelligence, d'activité et de savoir-faire, et de la part de l'élève une grande application, de la persévérance et un temps considérable passé au détriment des autres études classiques.

Pour favoriser le succès l'auteur exige trois classes : une inférieure, une moyenne et une supérieure, divisées chacune en trois sections.

L'institutrice distribue l'ouvrage de manière que les élèves d'une section s'adonnent toutes au même travail ; elle enseigne tour à tour, en commun dans chacune de ces deux sections, et pendant qu'elle donne la leçon, les élèves des deux autres sections s'exercent au travail qui leur a été expliqué.

L'auteur estime aussi qu'il serait à désirer que les élèves eussent sous les yeux des modèles bien faits ou des tableaux afin de rendre l'enseignement intuitif. La maîtresse est autorisée à choisir comme monitrices des élèves appliquées et habiles. Enfin elle est invitée, pour rendre le travail plus attrayant, à s'entretenir avec les élèves sur l'objet de la leçon.

Dans beaucoup d'écoles, dit l'auteur, on a l'habitude de faire la lecture, le calcul de tête ou de la grammaire pendant les leçons de couture.

Quelque important qu'il soit de bien utiliser le temps et d'habituer les jeunes filles à réfléchir et à fixer leur attention sur des objets utiles, même pendant un travail manuel, il ne paraît pas avantageux, pour des écoles primaires, de détourner les enfants de l'objet de la leçon; elles ont trop besoin d'y apporter toute leur attention pour réussir. — Ce qui se rattache aux travaux manuels peut fournir assez de matières pour qu'une maîtresse intelligente et zélée y trouve des éléments de conversations et d'instructions utiles. Dans le domaine des occupations de la femme, il est une foule d'objets sur lesquels il importe de donner à la jeune fille des idées claires, des connaissances positives.

Dans les cantons de Saint-Gall et des Grisons, un pédagogue distingué, Largiader, voulut développer dans les écoles l'enseignement des travaux à l'aiguille, qui n'avait fait aucun progrès depuis Pestalozzi. Il publia en 1867 une brochure à Zurich (*Ueber den Unterricht in weiblichen Handarbeiten von A. Ph. Largiader, Seminar-direktor in Thur. Zürich, Druck und Verlag von Friedrich Schulthes, 1867, in-18*) pour propager les bonnes méthodes et recommander les œuvres de Rosalie Schallenberg, et de Kettiger. Cet écrit, qui n'a que 56 pages, est beaucoup plus théorique que pratique. Après avoir jeté un coup d'œil sur l'état de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de filles, et dit ce que devraient être ces écoles, quel est le but de la couture et quelle est la nature des travaux à enseigner, l'auteur se livre à des remarques particulières sur les procédés à employer et sur l'ordre que l'on doit suivre dans cette étude. D'après lui, il est nécessaire de commencer par le tricotage, qui est suivi de la couture, du raccommodage, de la marque et de la coupe.

Les conseils de M. Largiader diffèrent peu de ceux que nous avons signalés plus haut. Nous n'avons donc qu'à constater l'influence heureuse qu'il a eue sur le développement des travaux à l'aiguille dans cette partie de la Suisse allemande.

Une méthode, plus importante et par ses résultats et par sa réputation, est celle de M^{lle} Susanna Müller intitulée *Elementar-Unterricht in den Handarbeiten, systematisch-methodisch geordneter Leitfaden für Schule und Haus. Mit 161 in den Text gedruckten Holzschnitten (300 Abbildungen), von Susanna Müller, Verfasserin des « Fleizzigen Hausmutterchens »* (Enseignement élémentaire des travaux

à l'aiguille, Herisau, 1878, in-8° avec gravures) qui est adoptée par les cantons de Zurich, Thurgovie et de Schaffouse.

L'auteur, prenant pour guide Rosalie Schallenfled établit trois séries de travaux manuels, en rapport avec le développement intellectuel des enfants, autrement dit avec *le savoir et le pouvoir*. Les quatre étapes signalées sont donc toujours le tricot, la couture, la coupe et la broderie du linge.

Nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà dit à propos des méthodes allemandes, et nous serions dans la nécessité de le faire, si nous analysions le plan d'études (en sept divisions) de M^{lle} Müller. La seule différence à noter consiste dans le développement excessif des ouvrages de luxe, que Rosalie Schallenfled, en communauté d'idées avec M^{me} de Maintenon, semble vouloir défendre aux enfants. Cette différence s'explique en ce que le livre de M^{lle} Müller s'adresse non seulement aux écoles primaires (*schule*) mais aux familles (*haus*), et que dans l'intention de l'auteur, l'enseignement des travaux à l'aiguille à l'école du peuple est plutôt l'embryon d'une ressource future, la base d'un métier, que la simple connaissance des règles pratiques, qui doivent servir à l'entretien du linge et des vêtements de la famille. C'est en vue de faire des ouvrières habiles, capables de gagner de l'argent, qu'elle s'étend très longuement sur la coupe et l'assemblage et qu'elle consacre un chapitre très détaillé et orné de gravures aux figures géométriques, qui peuvent servir à l'étude du tricot, du crochet, du filet et de la broderie.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur la Suisse, en rappelant que dans les cantons de Soleure, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, ainsi que dans celui d'Argovie, on suit le programme de M^{lle} Élisabeth Weissenbach,

inspectrice des écoles de couture du canton d'Argovie. Ce programme excellent adopté dans le grand-duché de Bade est développé dans un traité en deux volumes, l'un consacré à l'enseignement théorique et pratique des ouvrages à l'aiguille (*Arbeitsschulkunde, systematisch geordneter Leitfaden für einen methodischen Schulunterricht in den weiblichen Handarbeiten, von Elisabeth Weissenbach, Ober-Arbeitslehrerin des Bezirks Bremgarten, Kanton Aargau, Zürich, 1877, in-8°*), l'autre donnant le programme et le plan d'études (*Lehrplan, etc.*).

Cet ouvrage est divisé en dix parties : le tricot, la couture, le raccommodage, la marque du linge, la coupe, l'assemblage, le filet, l'étude des tissus, les instruments de travail, l'économie domestique. Chaque chapitre est divisé en sections (1) lesquelles sont subdivisées en paragraphes avec l'indication du mot principal en capitales. Ce classement pédagogique facilite l'étude du point spécial que l'on cherche à connaître et engage l'élève à travailler. Ce livre très concis et très méthodique pourrait servir de modèle aux précis qu'on publiera certainement pour les jeunes filles qui suivront les cours de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire.

Nous n'avons aucun document relatif à la Suisse italienne qui puisse nous éclairer sur l'état des travaux à l'aiguille dans ce pays, mais il doit en être du Tessin comme du royaume d'Italie.

(1) Il y a en tout 37 sections et 188 paragraphes.

ITALIE

Là, presque tout est à faire. Depuis 1848 on a beaucoup parlé et beaucoup écrit sur l'utilité incontestable de la couture et du tricot « *lavoro d'ago e di maglia* »; les ministres ont lancé des circulaires, les comités ont fait des rapports; mais les institutrices laissent passer l'orage, assurées qu'elles sont de n'être pas atteintes par la foudre officielle. Dans un pays où le soleil engendre la paresse, on préfère l'agréable à l'utile, les travaux faciles et prompts à l'étude sérieuse et continue. La lutte sera longue, surtout dans le Midi, et rien ne sera changé avant que les écoles normales aient répandu dans les campagnes un nombre considérable d'institutrices instruites et dévouées.

Les premiers efforts pour améliorer l'instruction du peuple viennent de la Toscane et de la Lombardie. Milan surtout a suivi d'excellentes traditions, et beaucoup d'écrivains ont concouru à l'éclat du journal de Lambruschini, *Guida dell' educatore*. En 1849, le Piémont donna l'exemple d'une transformation sérieuse et salutaire qui l'a mis au rang des contrées les plus avancées de l'Europe. Naples et Palerme, depuis 1859, ont cherché à imiter leurs aînées dans la voie du progrès; malheureusement les populations des provinces méridionales n'ont pas répondu à ce que ces deux grandes cités attendaient d'elles. A partir de 1870, l'unité d'action a donné une nouvelle impulsion au développement de l'enseignement primaire, mais les progrès sont encore assez difficiles à constater.

M. de Sanctis, ancien ministre de l'instruction publique, a

bien compris que cette partie de l'enseignement spécial était trop négligée et qu'elle ne pouvait se développer qu'en étant d'abord étudiée dans les écoles normales. Pour obtenir de meilleurs résultats, il a fait signer au roi, le 30 septembre 1880, un décret qui a mis en vigueur de nouveaux programmes.

En Italie, les écoles normales comprennent trois cours successifs de la durée d'une année chacun, et l'on n'y entre qu'après avoir suivi des classes préparatoires, divisées en deux sections, une inférieure et une supérieure.

Dans la section inférieure de ces cours, les élèves consacrent 4 heures 1/2 par semaine aux travaux à l'aiguille, et 3 heures seulement dans la section supérieure. A l'école normale le temps exigé est de 3 heures en première année, et de 2 heures en seconde et en troisième année.

Au lieu d'un programme détaillé et circonscrit comme en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, l'administration supérieure n'a donné que des avis. Il était du reste fort difficile d'agir autrement, quant à présent, l'opinion étant très divisée à ce sujet.

Cette instruction sur les *travaux des dames* (*lavori donneschi*) est pleine de réticences et de généralités.

« Les maîtresses, y est-il dit (1), décideront, sous la direction des inspectrices, quels sont les travaux à l'aiguille qui devront être exécutés dans les classes préparatoires, ainsi que dans les trois cours de l'école normale. On laissera de côté tous les ouvrages de fantaisie et de luxe; les élèves seront exercées aux divers genres de tricot, de crochet et de couture, au raccommodage du linge et des bas; elles apprendront à faire des boutonnières et à marquer.

(1) Voyez les *Ecoles normales primaires à l'étranger*, etc., p. 262.

Autant qu'il sera possible, on leur enseignera à coudre à la machine et à couper les vêtements les plus usuels.

Outre les ouvrages à l'aiguille, la directrice aura soin que les élèves apprennent à exécuter divers travaux auxquels s'adonnent spécialement les femmes dans plusieurs provinces du royaume tels que le tressage de la paille, la façon de certaines dentelles, la passementerie, etc., afin que l'école primaire vienne de plus en plus en aide à la famille et puisse donner une éducation véritablement pratique (1). »

Ce qui se dégage de cette instruction ministérielle, c'est qu'au lieu de donner aux élèves des écoles primaires italiennes ce fonds commun d'instruction nécessaire à tous les membres d'une société civilisée, on cherche à leur fournir les moyens d'apprendre un état. Au point de vue politique, cette direction n'est pas mauvaise et les industriels italiens n'auront pas à s'en plaindre.

Il ne faut pas oublier que l'Italie a été longtemps le pays où les arts et les manufactures ont été cultivés avec le plus d'amour et exploités avec le plus de succès. Rappeler les soieries de Florence, les draps d'or de Venise, les laines teintées de Milan, c'est faire l'histoire des arts appliqués à l'industrie pendant le moyen âge et la Renaissance.

Aujourd'hui la dentelle et les chapéaux de paille font vivre une partie des habitants. Cinq mille personnes, femmes adultes et jeunes filles, s'occupent en Lombardie à la fabrication de voiles, voilettes, cols, châles, mantilles, fichus qu'elles savent confectionner avec beaucoup d'invention et de goût. Milan fournit du travail à plus de 3,000 femmes, qui, sans quitter leur maison gagnent de 25 cen-

(1) Dans le 3^e cours de dessin, cette étude est appliquée pour les élèves-maitresses aux travaux à l'aiguille.

times à 1 franc par jour. A Cantu, bourg qui ne compte que 6,000 âmes, 1,700 femmes produisent de la dentelle. Elles sont au nombre de 600 au bourg San-Angelo.

Les broderies de Venise, la dentelle à pointe de Palestrina, les crêpes de Bologne occupent beaucoup d'ouvrières ; mais leur nombre est inférieur à celui des jeunes filles des provinces napolitaines qui fabriquent des dentelles en fil de lin, de coton, de soie et d'or. La passementerie en or et en argent de Milan donne du pain à bien des mères de famille.

Le blanchissement, l'effilement, l'appareillement, la mise en bottes du blé et le tressage de la paille qui sert à faire des chapeaux, font vivre les paysannes de la Toscane. En me promenant dans les environs de Florence, près de Signa, de Brozzi, de Pistoja et de Fiesole, j'ai vu bien souvent des femmes assises à la porte de leur maison, tressant ces tiges blanches et flexibles avec une promptitude et une adresse merveilleuses.

Douze mille femmes et fillettes sont employées à ce travail.

Dans la province de Modène, d'autres ouvrières ramassent l'écorce des saules et la nattent pour en faire ces célèbres chapeaux connus en France sous le nom de chapeaux de paille de riz et en Italie sous le nom de *trucnuolo*.

Ajoutons enfin que les femmes de Sicile s'occupent à fabriquer des cordes avec les filaments du palmier nain, et que plus de 300,000 paysannes du Nord passent la moitié de l'année à filer du lin et du chanvre !

Enseigner aux élèves l'art de broder, de tisser, de filer, c'est non seulement les préparer doucement au travail qui les attend à la sortie de l'école, mais encore

les engager à une fréquentation plus régulière; car les parents illettrés comprennent mieux le profit que leurs enfants peuvent tirer d'un enseignement pratique que celui qu'elles devront à des études plus abstraites et conséquemment moins utiles en apparence.

Il est certain qu'en voyant dans les villages d'Italie les femmes du peuple avec des habits usés et troués, suivies d'enfants à peine vêtus ou couverts de haillons, confectonner cependant avec beaucoup d'habileté des objets de toilette destinés à parer les femmes élégantes des deux mondes, il serait difficile de n'être pas convaincu du peu d'influence que l'école a exercé sur elles jusqu'ici, sous le rapport de la couture et du raccommodage.

Néanmoins nous devons reconnaître qu'à l'exposition du gymnase féminin de Caserte il y avait, cette année, un album de tous les points de couture et de tricot employés dans la couture, la dentelle, la tapisserie, etc. Chaque point était suivi d'une application. Cet album avait été préparé par une élève, M^{lle} Maria Ditta.

(1) Voy. *Il Cronista*, n° du 23 octobre 1881.

BELGIQUE

La Flandre où fut institué, en l'honneur de la production de ses laines, l'ordre de la Toison d'or et qui, la première, sut confectionner avec le lin(1) le fameux sarrau belge (blouse), peut être considérée comme la patrie des travaux à l'aiguille. N'est-ce pas à la fille d'un de ses comtes, Baudoin, que l'on doit la curieuse tapisserie de Bayeux où Mathilde broda l'histoire de la conquête de l'Angleterre par son mari Guillaume I^{er} en 1066? et la chronique de Mathieu de Westminster (xiii^e siècle) ne dit-elle pas que le monde entier venait chercher ses vêtements en Flandre?

Précédant la peinture, l'imprimerie et la gravure, les tapisseries des Flandres ornèrent les châteaux, les églises et les monastères. Arras s'illustra tellement dans ce genre de produits que son nom devint en Angleterre synonyme de tapisserie.

Qui ne connaît la scène d'*Hamlet* (acte III, scène III), où le grand chambellan Polonius dit au roi de Danemark, Claudius, qu'il va se cacher pour surprendre la conversation du jeune prince avec sa mère?

Mylord, he's going to his mother's closet;
Behind the arras I'll convey myself,
To hear the process (2).

(1) C'est aux peuplades qui quittèrent les bords de la mer Noire environ trois siècles avant l'ère chrétienne et qui pénétrèrent jusqu'au cœur de l'Europe, qu'on attribue l'introduction du lin dans la Flandre (d'après Rapsaet).

(2) Monseigneur, il (Hamlet) va se rendre dans le cabinet de sa mère;

Les Italiens firent de même et appelèrent *arrazzi* ces belles tapisseries que nous admirons tant aujourd'hui.

Ce coin de l'Europe, si riche pendant toute la durée du moyen âge, était peuplé d'habitants qui ne reculaient devant aucun sacrifice pour former la première des nations industrielles (1).

L'ordonnance rendue en 1199 par le comte Baudoin de Constantinople, établit en Flandre l'uniformité des poids et mesures, et cette création peut donner une idée du degré de civilisation auquel ce pays était déjà arrivé à la fin du XII^e siècle.

Bruges devint, après la formation de la ligue hanséatique et jusqu'à sa révolte de 1488, qui la priva de ses privilèges et de son commerce, l'entrepôt et le lieu d'échange des marchandises de l'Europe. Anvers, dont les vaisseaux sillonnaient l'Escaut, en transportant au loin ses riches tissus (2), ses damas et ses velours, remplaça Bruges et ne perdit sa suprématie commerciale que lorsque la Belgique fut désolée par les guerres civiles et religieuses, victime innocente des fureurs de Philippe II et de la politique ombrageuse de Louis XIV.

Ce fut alors le tour d'Amsterdam.

Un foyer d'industrie si intense ne pouvait que développer les travaux à l'aiguille, et l'on peut attribuer à toutes les Flamandes ces vers de La Fontaine :

je vais me glisser moi-même derrière la tapisserie, pour écouter la conversation (Shakespeare, *Hamlet*). » C'est la même influence qui a fait donner, en Angleterre, le nom de *Cambrick* à la batiste fabriquée à Cambrai.

(1) On connaît les malines, la valenciennne, les points de Bruxelles, de Bruges et d'Ypres, la toile de Frise, les velours d'Utrecht.

(2) Le tissage de la toile était l'apanage de la campagne flamande comme conséquence de la culture du lin qui s'y faisait en grand ; toute l'Italie fut tributaire de ses tissus.

Au reste elle n'avait au monde sa pareille
A manier un canevas,
Filaît mieux que Clotho, brodait mieux que Pallas,
Tapissait mieux qu'Arachne, et mainte autre merveille.

Cependant, au point de vue de la réglementation scolaire, il y avait beaucoup à faire: la Belgique avait favorisé, pendant toute la durée du moyen âge, les maîtres d'école (schoolmysters), qui formèrent des corporations ou gildes assez semblables aux sociétés d'instituteurs qui servent aujourd'hui les intérêts de l'enseignement populaire. Le règlement scolaire édicté par Jean III, duc de Brabant, le 28 octobre 1320, est une preuve éclatante de l'importance des écoles à cette époque.

La fondation de la célèbre congrégation des Pères de la Vie commune par Gérard de Groot, à la fin du xiv^e siècle, répandit dans les campagnes l'instruction gratuite des enfants pauvres; malheureusement Philippe II, qui redoutait, comme tous les despotes, les bienfaits de l'enseignement, dessécha ce double courant d'écoles laïques et d'écoles religieuses où venaient s'alimenter les enfants des anciennes provinces bourguignonnes. Un cours de catéchisme, rendu obligatoire pour les enfants et les domestiques, remplaça partout les centres d'instruction primaire jadis si florissants.

Ce ne fut que sous le gouvernement de la grande Marie-Thérèse qu'intervint le fameux règlement du 6 septembre 1774, où il est dit: « Là où il y a des écoles distinctes, les filles seront instruites séparément.

» On leur enseignera, autant que possible, la couture, le tricot et tout ce qui est convenable à leur sexe. S'il n'existe pas d'écoles distinctes, les filles fréquenteront l'école mixte, non pas mêlées aux garçons, mais placées sur des bancs séparés. »

Néanmoins les sages prescriptions de l'impératrice n'eurent pas plus de succès que la précipitation de son successeur Joseph II, et les nombreux essais d'organisation scolaire, abandonnés aussitôt que votés pendant la période révolutionnaire, jetèrent un tel trouble que les écoles des filles cessèrent pour la plupart d'exister.

Pendant la réunion de la Belgique à la Hollande (24 août 1819), les écoles se relevèrent et se multiplièrent.

Cependant, la lutte entre les partisans de l'enseignement imposé par l'État et les partisans de l'enseignement libre, autrement dit congréganiste, nuisit considérablement au développement régulier de l'instruction primaire.

Après la révolution de 1830, le gouvernement belge, obéissant à l'article 17 de la Constitution, promulgua la loi du 23 septembre 1842.

Dès 1831 une commission spéciale avait préparé un projet de loi où se trouvait cet article (art. 2 du titre II):

« Dans les écoles exclusivement destinées aux enfants du sexe féminin, on ne s'attachera qu'aux principales branches d'enseignement, et l'on partagera également le temps des classes entre l'instruction sur ces branches et les ouvrages à l'aiguille ou les autres exercices qui conviennent plus particulièrement aux femmes. »

Cet article n'était que le résultat de l'exposé des motifs ainsi conçu :

« La culture de l'esprit chez les femmes ne peut être stationnaire, quand elle est progressive chez les hommes. »

« Les objets principaux de l'instruction élémentaire doivent être à peu près les mêmes de part et d'autre ; il a cependant fallu avoir égard à la différence de destination des deux sexes ; c'est pour ce motif que l'article 2 prescrit d'employer, dans les écoles de filles, la moitié du temps

à des ouvrages à l'aiguille qui sont d'une si haute importance dans l'intérieur des familles. »

Cette disposition proposée ne fut pas reproduite dans le nouveau projet présenté en 1834, ni dans la loi de 1842 qui est muette au sujet de la couture.

Contrairement à ce qui se pratique depuis longtemps dans tous les pays qui ont à cœur le développement de l'enseignement populaire, le gouvernement belge, sous le régime de 1842, n'avait pas cru devoir arrêter un plan d'études pour les écoles primaires publiques. Quelques grandes villes, quelques inspecteurs provinciaux avaient, de leur propre initiative, formulé des programmes ; mais, dans la plupart des communes, les instituteurs étaient restés seuls juges de la manière d'interpréter les dispositions légales sur la matière.

« L'expérience a condamné ce système : partout où les écoles ont appliqué des programmes bien définis, les progrès ont été marquants, tandis que la routine s'est implantée dans la plupart des écoles abandonnées à elles-mêmes. »

Ces observations fort justes de M. P. Van Humbeeck (1) auraient dû être faites par ses prédécesseurs,

En effet, dans les grandes villes, on avait élaboré certains programmes.

A l'école professionnelle des jeunes filles de Bruxelles (2) on prescrivait (art. 4) :

La confection, la couture et la lingerie. — Ouvrages à l'aiguille. — Emploi de la machine à coudre. — Coupe des vêtements. — Réduction des patrons.

Ce cours comprend deux branches distinctes : lingerie et confection. — Il y a une maîtresse spéciale pour chaque branche.

(1) Circulaire aux gouverneurs du 20 juillet 1880.

(2) *Rapport de l'école professionnelle*, etc. Bruxelles. 1874, in-4°, 43 p.

Des élèves du cours de confection se sont placées à titre de confectionneuses ou coupeuses dans d'importantes maisons de confection; d'autres se sont établies pour leur propre compte.

A Liège, l'École professionnelle, ouverte le 30 octobre 1875, publiait à cette époque la note suivante (1) :

« Il nous a paru inutile d'exposer un grand nombre d'objets du même genre; notre but est seulement de montrer que sans préjudice aucun des études littéraires, qui sont ici l'élément essentiel, le programme reçoit néanmoins une exécution complète. Les jeunes filles qui veulent profiter de ces leçons si utiles, sont mises à même de les suivre. Les spécimens de tricot, de crochet, de remmaillage, de couture, de confection de petits vêtements, d'ouvrages de fantaisie, suffisent pour constater qu'aucune partie de cet enseignement n'a été négligée. C'eût été nuire aux études que d'exiger davantage de nos élèves qui n'ont guère plus de deux heures par semaine à consacrer à ce genre d'ouvrage.

» Les cours spéciaux comprennent : Des objets de lingerie, tels que chemises, pantalons, matinées de dames, jupons, bonnets, taies d'oreiller, lingerie fine ; — layette, douillette, robes d'enfant, bottines d'enfant ;

» Des confections représentées par trois modèles : un costume de petite fille, un costume de fillette, un costume de dame. »

A Anvers, on voit, d'après un rapport publié en 1878 (2).

(1) École moyenne professionnelle de demoiselles, etc. Note explicative Liège, 1878, in-4°.

(2) *Rapport sur la situation de l'enseignement gratuit élémentaire de la ville d'Anvers*, dressé par ordre de l'administration communale à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, par G. Haegens, inspecteur de l'enseignement primaire. Anvers, 1878, in-4°, 31 p.

que journallement et dans toutes les classes, les jeunes filles apprennent les travaux manuels usuels, tels que le tricot, la couture, le marquage, le remmaillage. Ces travaux se font régulièrement pendant les heures de classe et habituellement l'après-midi; — les plus avancées travaillent à la machine à coudre, au crochet et apprennent à filocher.

Tous ces travaux sont enseignés par les institutrices de chaque école.

Mais des programmes si divers n'avaient pas, comme le dit si justement le ministre de l'instruction publique, la valeur d'un plan d'études, consciencieusement préparé et nettement défini; aussi s'empresse-t-il de promulguer, le 20 juillet 1880, un programme en trois langues (flamand, français et allemand) destiné aux écoles primaires communales, aux écoles d'application annexées aux écoles et aux sections normales primaires.

Le plan d'études adopté a été divisé en deux grandes sections : le programme de *l'école primaire proprement dite* et celui de *l'école primaire supérieure*.

Tel qu'il est formulé, ce programme embrasse quatre cercles concentriques s'étendant de plus en plus et comprenant chacun toutes les matières de l'enseignement. Ces quatre cours progressifs, dont les trois premiers sont obligatoires, ont pour caractère d'être à la fois indépendants et connexes, de former chacun un tout et de se compléter pourtant l'un par l'autre.

Le système adopté présente l'avantage de correspondre, par ses trois premiers cours, au classement actuel des élèves en divisions inférieure, moyenne et supérieure, et s'adapte en même temps aux besoins des enfants qui quittent l'école sans avoir fait un cours complet d'études primaires.

En leur présentant, dans chaque degré, toutes les matières du programme, d'après la mesure de leur intelligence, on leur permet de recueillir de leur séjour à l'école des avantages bien plus solides que par l'enseignement de cours fragmentaires successivement échelonnés.

ÉCOLES PRIMAIRES DE BELGIQUE

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Branches obligatoires.

PREMIER DEGRÉ OU DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

(Trois heures par semaine).

1. Tricot d'une *bande* ou *jarretière* (deux aiguilles); étude du point; — mailles à l'endroit; — mailles à l'envers; — côtes; — augmentations et diminutions; — manière de rabattre les mailles.

2. Tricot *en rond* (quatre aiguilles) : manchettes.

3. Chaussettes : étude des proportions relatives, montage du tricot.

DEUXIÈME DEGRÉ

(Quatre heures par semaine).

Récapitulation du cours précédent.

1. Tricot de bas : étude des proportions relatives des parties; — dessin d'un bas et de ses parties dans leurs proportions relatives; — montage du tricot; — manière de mesurer le bas en voie d'exécution; — manière de fortifier le talon.

2. Étude du point de marque sur canevas : alphabets et chiffres.

3. Éléments de la couture : point devant; — point de côté; — point arrière; — point de surjet; — couture simple; — ourlet; — couture double; — surjets sur lisières; — surjets sur plis rentrés.

4. Confection d'ouvrages de couture simples et faciles : essuie-mains, serviettes, mouchoirs, tabliers, chemises de femme; — rapiécage.

TROISIÈME DEGRÉ

(Quatre heures par semaine).

Récapitulation du cours précédent.

1. Tricot de jupons, de gilets, de mitaines, de gants.

2. Marque sur la toile : alphabets et chiffres.
 3. Piqûre, fronces, boutonnières, œillets.
 4. Raccouragement des vêtements ; ravaudage et remmaillage des bas ; — rapiécage du linge et des vêtements ; — reprises treillagées sur toile et linge de table.
 5. Coupe et confection (1) des vêtements les plus faciles, particulièrement de la chemise et du corsage.
- Observation.* — Les ouvrages d'agrément : le crochet, la broderie, la tapisserie, le filochage, etc., ne seront enseignés qu'aux élèves connaissant parfaitement les ouvrages utiles.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

A organiser d'après les règles tracées par arrêté royal du 25 avril 1880.
(cinq heures par semaine.)

- 1^o Raccouragement de vêtements ; ravaudage ; remmaillage des bas ; rapiécage du linge et des vêtements ; reprises treillagées sur toile et linge de table.
- 2^o Coupe et confection d'objets de lingerie. Coupe et confection de vêtements pour femmes et enfants.
- 3^o Usage de la machine à coudre.
- 4^o Ouvrages d'agrément.
- 5^o Notions sur les principales étoffes et les matières dont elles sont faites.

Ce programme était d'autant plus utile que, dans 2,223 écoles, sur 279.428 élèves qui suivaient les écoles de Belgique en 1877, il y en avait 221,536 auxquelles on donnait l'enseignement de la couture.

Le tableau suivant dressé par le ministère de l'instruction publique (2) donne d'utiles renseignements sur les résultats obtenus dans les écoles de filles.

(1) Les élèves du troisième degré qui font du dessin à main libre et à l'aide d'instruments sont obligées, comme application, de traiter les combinaisons de droites et de courbes qui forment des dessins utiles dans les travaux à l'aiguille, tels que feuilles, festons, palmes, fleurs. Elles dessinent aussi diverses pièces se rapportant à la coupe des vêtements.

(2) Voy. *Bulletin du ministère de l'instruction publique*. Bruxelles 1878. In-8°, 1^{re} année, p. 394.

	Nombre des écoles soumises à l'inspec- tion dans lesquelles on enseigne les tra- vaux à l'aiguille.	Total des filles	Nombre des filles aux- quelles on donne l'en- seignement de la cou- ture.	Nombre d'heures par semaine
Anvers	136 sur 205	27.499	23.797	5 1/4
Brabant	407 — 432	50.692	39.809	4
Flandre occidentale	249 — 273	29.634	22.090	6 1/4
Flandre orientale .	265 — 350	42.827	31.752	6
Hainaut	486 — 527	52.141	48.040	4
Liège	243 — 424	31.259	25.313	3 1/2
Limbourg	92 — 193	10.144	5.634	3 3/4
Luxembourg	130 — 420	14.600	8.049	4
Namur	215 — 369	20.332	17.052	5
TOTAUX	<u>2.223</u> <u>3.193</u>	<u>279.128</u>	<u>221.536</u>	<u>5 3/16</u> en moyenne.

L'étude des travaux à l'aiguille a été plus régulièrement suivie dans les écoles normales de Belgique (1) qui, on le sait, ne dépendent pas toutes de l'État.

Le règlement général du 25 octobre 1861 décidait que l'enseignement dans les écoles normales comprenait nécessairement le dessin linéaire, spécialement appliqué à la coupe du linge et des étoffes, et les travaux de femmes les plus utiles. Un plan d'études du 10 février 1862, qui lui-même avait été substitué à un premier plan d'études arrêté le 5 novembre 1854, fut de nouveau modifié par un arrêté du ministre de l'intérieur en date du 10 octobre 1868. L'article consacré aux travaux à l'aiguille est fort court.

« 1^{re} année d'études (3^e division).—Les travaux à l'aiguille les plus utiles : le tricot, la couture, le point de marque, le ravantage et le remmaillage.

(1) La loi du 29 mai 1866 institue deux écoles normales de l'État pour la formation d'institutrices.

» 2^e et 3^e année d'études (2^e et 1^{re} divisions). — Continuation du cours précédent. »

On ne peut être plus concis.

A la partie relative au dessin, on trouve en seconde année (2^e division) cette observation :

« Application de figures empruntées au règne végétal et manière de les faire servir comme éléments décoratifs. Application des principes à la coupe des étoffes et des vêtements ; chemises d'homme, de femme et d'enfant ; chemisettes, cols, lingerie. Dessin, sur mesure, d'un corsage, d'un jupon, d'une rotonde, d'un paletot, etc. Dessin de garniture, passementerie, soutache, broderie, etc. »

Le nombre des heures de leçons données par semaine était de 5 en 1^{re} année, de 4 en 2^e année et de 3 en 3^e année.

La répartition des points assignés aux examens semestriels et à l'examen de sortie était réglée ainsi : 8 points en 1^{re} année, 10 points en 2^e année et 15 points à la sortie de la 3^e année.

Le travail prescrit comprend trois opérations, soit distinctes, soit réunies dans la confection d'un même vêtement (1).

L'administration vient de proposer au ministre un nouveau plan d'études pour les écoles normales, sur la base de la loi du 1^{er} juillet 1879. Le temps à consacrer pour les travaux à l'aiguille est de 4 heures pour la 1^{re} et la 2^e année, et de 3 heures pour la 3^e année ainsi que pour la 4^e année, suivie par les élèves du cours primaire supérieur.

(1) Voy. *Enseignement normal* : Instruction pour les jurys chargés de procéder aux examens de sortie des élèves des écoles et sections normales primaires. Bruxelles, 1875, in 4^e, — 16 pages.

ÉCOLES NORMALES DE BELGIQUE

PREMIÈRE ANNÉE

I. *Tricot de bas*. — Étude des proportions relatives des parties. — Dessin d'un bas et de ses parties dans leurs proportions relatives. — Montage d'un tricot. — Manière de mesurer le bas en voie d'exécution. — Manière de fortifier le talon.

II. *Marque*. — Point de marque sur canevas : alphabets et chiffres. — Marque sur toile.

III. *Couture*. — Éléments de la couture : points, ourlets, coutures, piqûre, fronces, boutonnères, œillets. — Coupe et confection : linge de literie (draps de lit, taie d'oreiller), tablier, chemise de femme.

IV. Rapiéçage du linge et des vêtements.

V. Ouvrages d'agrément ; tapisserie, crochet.

DEUXIÈME ANNÉE

I. Tricot de jupons, gilets, mitaines et gants.

II. *Couture*. — Coupe et confection. Pantalon de fillette, vêtement de nuit, gilet de flanelle, robe d'enfant, chemise d'homme.

III. Ravantage et remmaillage des bas, reprises treillagées sur toile et linge de table.

TROISIÈME ANNÉE

I. *Couture*. — Coupe et confection : chemise d'homme, pantalon et veste de petit garçon, peignoir et robe de jeune fille.

II. Usage de la machine à coudre.

III. Ouvrages d'agrément.

IV. *De l'enseignement des travaux à l'aiguille à l'école primaire*.

a. Connaissances méthodologiques que doit posséder la maîtresse d'ouvrage,

b. Programme de l'école primaire (20 juillet 1880).

c. Nécessité de l'enseignement simultané pour les travaux à l'aiguille comme pour les autres branches.

d. Exposé des moyens intuitifs auxquels il faut recourir.

e. De l'application du dessin à l'enseignement des travaux à l'aiguille, principalement à la coupe du linge et des vêtements.

f. De la forme d'enseignement ; explications, questions.

g. Exercices didactiques.

QUATRIÈME ANNÉE

Coupe et confection de vêtements. — Usage de la machine à coudre. — Exercices didactiques.

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce programme, c'est que la marque vient immédiatement après le tricot et que la couture est reléguée au troisième rang.

Il en était de même en France il n'y a pas longtemps, et dans beaucoup d'écoles de village les enfants ne se livrent encore aujourd'hui qu'à ces deux exercices.

Il y a quelque cinquante ans, le marquoir était pour les élèves des écoles communales le chef-d'œuvre régulièrement exigé des ouvrages à l'aiguille. Avec quelle ardeur préparait-on cette pièce de résistance en vue de la distribution des prix ! Combien en avons-nous vu encadrés comme souvenir de l'adresse et de l'activité des jeunes écolières !

Quant au filochage, indiqué dans le programme des écoles primaires du 20 juillet 1880, comme ouvrage d'agrément facultatif (voy. plus haut, p. 99), c'est un produit indigène, on pourrait dire archaïque, fort estimé dans les Flandres. Le filochage est tout simplement un réseau habilement exécuté. Les dames belges excellent dans l'art de transformer le filet en dentelle très légère et fort bien dessinée. Cette dentelle ou filoche sert à garnir les objets de lingerie et produit un charmant effet.

La machine à coudre, exigée en Autriche, demandée en Italie, est aussi employée en Belgique. C'est probablement à cette triple influence que notre ministère de l'instruction publique a cédé, en exigeant des aspirantes au certificat d'aptitude à l'enseignement de la coupe et de l'assemblage, une étude sur le maniement de la machine à coudre.

Tout en reconnaissant l'utilité incontestable de la machine à coudre, nous croyons qu'elle est non pas dangereuse mais d'un emploi difficile dans les petites classes de nos écoles : au point de vue hygiénique l'usage peut en être mauvais ;

surtout si l'on en abuse, car le mouvement des pieds qui met tout en action procure une fatigue que l'on doit redouter; enfin au point de vue pédagogique, on remplace par des procédés ingénieux, il est vrai, mais mécaniques, l'agilité des doigts et l'habileté de la main. Il ne faut pas oublier que le peuple comprend difficilement les questions d'art — et que la paresse aidant, il préfère employer une machine, dont il ne connaîtra même pas le mécanisme, plutôt que de créer par lui-même un travail, quelque simple qu'il soit. D'ailleurs tout ne peut pas se faire sur la machine, et la machine ne doit être employée que par une femme qui pourrait s'en passer.

Nous ne saurions terminer ce que nous avons à dire sur l'enseignement de la couture en Belgique, sans parler des écoles ménagères, qui rendent de si grands services là où elles sont établies (1). L'impératrice Marie-Thérèse avait créé, le 30 août 1776, une institution où pendant longtemps l'éducation des pensionnaires était dirigée de manière à ne former que des demoiselles de magasin, des femmes de chambre, lingères, cuisinières, bonnes d'enfants, servantes et filles de ferme. Dans un pays tel que la Belgique de pareilles institutions paraissent être de première nécessité; aussi, quelques amis de l'humanité, voulant arrêter le mal produit par ces grandes agglomérations dues aux mines, aux usines et aux fabriques, ont cherché les moyens de répandre dans le peuple ces connaissances pratiques qui représentent un budget et fournissent aux familles les moyens d'être heureuses à peu de frais.

(1) Nous avons visité à la Seyne près de Toulon, dans notre tournée d'inspection des travaux de coupe et d'assemblage en 1881, une école ménagère due à la généreuse initiative du maire, M. Cyrus Hugues, et qui est fort habilement dirigée par M^{lle} Carle.

Une petite brochure (1) nous fait connaître les services rendus par ces établissements trop peu nombreux, et voici ce qui a rapport aux travaux manuels.

« La femme, enfant, a été envoyée à l'école gardienne, puis à l'école primaire, d'où elle est sortie après avoir fait sa première communion, sachant lire, à peine écrire, et ignorant la plus simple opération de calcul. Elle a ensuite travaillé jusqu'à son mariage, soit aux mines, soit dans une manufacture ; et certes ce n'est pas là qu'elle a pu puiser les principes et les maximes qui devront plus tard régler sa conduite au point de vue social. Elle arrive ainsi au moment où elle va se trouver mère de famille, ayant pour unique richesse un budget moral fort restreint et un bagage de qualités ménagères complètement nul. Dans son intérieur elle n'a ni ordre ni économie. Tout est sens dessus dessous, rien n'est en place, ou pour mieux dire, il n'y a jamais eu de place désignée pour aucun objet. Le linge, les effets d'habillement, rien n'est raccommodé. Un vêtement commence-t-il à s'user, on le jette ; la nourriture est toujours la même. Enfin c'est un désarroi général sur lequel le mari ne tarde pas à ouvrir les yeux

» Pénétré de ces idées, M. Smits, directeur de l'usine de Couillet, a fondé une école spéciale dans laquelle il fait donner aux jeunes filles des ouvriers de l'usine une éducation purement ménagère. A cet effet M. Smits prend l'enfant au sortir de l'école primaire. Elle a alors de 12 à 14 ans Il l'envoie à son école ménagère. Là elle apprend à coudre, à tricoter, à marquer ; à faire les raccommodages de toutes sortes : à remmailler, à repriser, à garnir les bas, à confectionner non seulement la lingerie et les

(1) Voy. *Écoles ménagères dans le Hainaut*. MORS 1876, in-4°.

habillements de femme et d'enfant, mais encore les blouses, les pantalons de travail, les gilets de tricot. Elle fait également les réparations nécessaires aux vêtements de drap.

« Elle taille elle-même les patrons dont elle peut avoir besoin. On va jusqu'à lui enseigner à travailler à la mécanique...

» Une autre école du même genre a été ouverte, le 15 avril 1874, à Flameries, et le succès a été complet. On y enseigne à pratiquer l'économie la plus rigoureuse et la mieux entendue. Nous citerons pour exemple un ouvrage de la classe de couture. Cet ouvrage était une jaquette qui pouvait avoir 30 centimètres de hauteur. Elle était faite d'un *tas* de morceaux dont le plus large ne dépassait pas trois doigts. Il y en avait bien cinquante et chacun avec le contour le plus irrégulier. On comprenait qu'on avait cherché à tailler le moins possible les angles de ces morceaux, afin de ménager l'étoffe, et tout cela était ajusté avec un soin, avec une adresse, avec une patience qui faisaient le plus grand honneur à l'ouvrière (1).

(1) Ces sortes d'ouvrages ne sont pas très communs, cependant on trouve mentionné dans les *Rapports de la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne* (Paris 1874, in-8°), un tableau fait par un ouvrier tailleur de Bohême avec des morceaux de drap de toutes couleurs ajustés en couture. Ce tableau de 3 mètres représente un moine prêchant au milieu d'hommes armés. La grande variété des couleurs, leur bonne disposition, ainsi que sa finesse d'exécution remarquable dans les plus petits détails, en font un véritable chef-d'œuvre, eu égard au procédé employé, — Tout est observé jusqu'aux ombres qui sont produites par de petits morceaux de drap ou des points de chaînette. Lorsqu'on remarque l'innombrable quantité de morceaux qu'il a fallu ajouter et coudre les uns aux autres, car ils n'ont pas en moyenne plus d'un centimètre carré et il y en a de plus petits, l'on est surpris qu'un homme ait eu le courage d'entreprendre une telle tâche. L'Association des maîtres tailleurs de Vienne en possède un du même genre quoique moins compliqué; il orne leur grande salle de délibération.

» Savoir tirer parti de mille riens, de rognures d'étoffe, d'échantillons de magasin, des menues choses enfin, sont, au point de vue de l'économie domestique, un des meilleurs enseignements qu'on puisse donner à la femme.

»... Le samedi de chaque semaine, les enfants apportent de chez leurs parents à l'école les effets d'habillement et de lingerie en mauvais état et consacrent la journée à les réparer. »

Les lois, décrets, règlements, programmes et plans d'études que nous avons publiés dans cette introduction et qui ont été groupés ici pour la première fois, présentent un ensemble de mesures prises par les divers États de l'Europe pour développer l'enseignement des travaux à l'aiguille.

Le désir unanime de perfectionner cet enseignement, la variété des méthodes et des procédés, indiquent suffisamment en quel degré d'estime et d'utilité on tient ces travaux si humbles en apparence et cependant si importants. Peut-être n'a-t-on pas compris partout la nécessité de rendre obligatoire cet art indispensable, peut-être a-t-on trop compté sur le zèle éclairé des familles et le savoir des maîtresses ; quoi qu'il en soit, le but est découvert, s'il n'est pas atteint, et le mouvement aujourd'hui si accentué en faveur du développement intellectuel et moral des femmes, produira un résultat que l'opinion réclame et que nos jeunes filles tiendront à honneur de réaliser.

PÉDAGOGIE

DES

TRAVAUX A L'AIGUILLE

CHAPITRE PREMIER

De l'utilité des travaux à l'aiguille. — Des cours de couture dans les écoles primaires. — Vice de la législation actuelle. — Ce qui est et ce qui devrait être. — Programme.

Toutes les méthodes doivent conduire l'élève du simple au composé, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait. Telles sont les règles les plus élémentaires de la pédagogie; mais la pédagogie, dont on parle tant aujourd'hui, ne règne pas en maîtresse absolue dans nos écoles. N'est-elle pas souvent détrônée par la fantaisie, ce dangereux pilote des ignorants ou des paresseux?... Les lois s'accumulent, les règlements se succèdent, les rapports se transmettent et la routine rit de tout cela, jugeant de ses triomphes futurs par ses succès passés; aussi, quoique battue en brèche de tous côtés, elle n'en réussit pas moins par la force de son inertie.

Les assaillants, plus choisis que nombreux, luttent cependant avec courage, et comme nous ne doutons pas du succès final... nous nous mettons de leur côté. Nous savons bien qu'il ne s'agit que de couture, mais nous sommes mère

et nous croyons à la puissance bienfaisante de l'aiguille ; c'est l'une des armes de la femme et c'est la seule qui raccommode.

La question que nous allons traiter est bien vieille pourtant, et depuis la femme forte de la Bible qui cherche la laine et le lin, et qui travaille avec des mains pleines de sagesse, mains dont les doigts prennent le fuseau (1), il n'a pas manqué de poètes pour chanter les fileuses, et de sages pour rappeler aux femmes les devoirs de la famille. Sans remonter si haut, M^{me} de Maintenon ne recommandait-elle pas aux dames de Saint-Louis qui dirigeaient Saint-Cyr, de surveiller les élèves pendant les travaux de couture (2), « leur capital étant d'être toujours occupées des demoiselles, non pas en demeurant immobiles au bout d'une table sans oser détourner un moment les yeux de dessus elles, mais en s'occupant de les former sur toutes sortes de choses : allant montrer à une à tenir son aiguille, à une autre à faire un ourlet, s'asseyant un moment auprès d'une troisième, et prenant son ouvrage pour lui montrer à travailler de bonne grâce. »

M^{me} Campan, qui dirigeait à Écouen un autre Saint-Cyr, avait compris la nécessité des travaux manuels : « On doit très promptement, lit-on dans son *Traité de l'éducation* (3), occuper les jeunes filles d'ouvrages d'aiguille ; mais jusqu'à l'âge de douze ans et même plus tard, quelle que soit la fortune de leurs parents, il ne faut pas leur permettre aucun de ces ouvrages de fantaisie qui occupent les femmes riches : le goût seul suffit pour y rendre habile,

(1) Proverbes, xxxi.

(2) *Lettres et entretiens sur l'éducation*, II, p. 91.

(3) T- I, p. 175.

tandis qu'il est essentiel d'être fort jeune exercée aux ouvrages qui ne peuvent s'apprendre plus tard. Les filles ont besoin d'être formées dès leur plus jeune âge à ce maintien calme et posé qui sert à la fois la modestie et les grâces. Il faut très promptement leur donner des habitudes qui rendent sédentaire. — Je crois donc que dès l'âge de six ans, assise auprès de sa mère, une fille doit commencer à se servir de son aiguille une heure par jour à deux reprises différentes : car il faut bien se garder de faire naître en elle du dégoût pour la plus constante et la plus précieuse occupation des femmes. Des ourlets, des points à marquer faits sur de très gros canevas, un morceau de tapisserie au gros point, doivent être les premiers ouvrages » ; et plus loin : « Il faut diriger l'emploi de l'aiguille vers les choses les plus simples ; elles sont les plus utiles dans un ménage. Ce talent est celui qui caractérise la sagesse d'un plan d'éducation et répond le plus directement aux attaques sans cesse dirigées contre l'instruction plus étendue que l'on donne actuellement aux jeunes personnes. Tant que leurs essais en couture ne permettent pas de leur confier des objets de prix, on peut les faire travailler pour les pauvres ; on relève à leurs yeux le mérite des plus simples ouvrages en y intéressant leurs cœurs et leur charité. » M^{me} Campan savait à quoi s'en tenir sur l'antipathie instinctive des prodiges du grand monde pour ces travaux utiles et l'insouciance des pères à cet égard. « Demandez-lui ce que la jeune virtuose sait faire de son aiguille, il vous parlera de sa grande fortune : ma fille a trois cent mille francs de dot, répondra-t-il en ricanant, et pourra payer des ouvrières. Certes les chances variées et bizarres qu'a produites la fortune depuis un quart de siècle, sont bien propres à faire disparaître de telles erreurs. Le sort prépare des

coups tellement imprévus qu'on ne saurait se trop ménager de ressources contre ses atteintes. Il est beau de pouvoir alors braver courageusement la fortune. L'auguste fille de Louis XVI, solitaire dans une tour de douleur, a travaillé de ses propres mains aux vêtements qu'on semblait ne lui donner qu'à regret. »

Ces observations fort justes ne s'adressent qu'aux jeunes filles du monde, à plus forte raison touchent-elles les élèves de nos écoles primaires M. Dupanloup, qui a paraphrasé, en le développant avec art, le célèbre traité de Fénelon consacre, dans ses *Lettres sur l'éducation des filles* (1) une page fort éloquente par sa simplicité aux familles peu fortunées. Plus moderne que l'archevêque de Cambrai, l'évêque d'Orléans veut bien descendre au-dessous des classes aisées et s'adresser aux humbles et aux déshéritées (2).

« Supposez, dit-il, une femme mal élevée, dans une mauvaise école, par une institutrice sans intelligence et sans zèle, nullement formée dans sa jeunesse au travail, à l'activité, à l'ordre, à la propreté, à l'économie, craignant sa peine, ne sachant pas employer son temps, ni se mettre à chaque chose l'une après l'autre, avec entente et promptitude, laissant le temps et les heures lui glisser entre les doigts; alors elle n'arrive à rien, et même quand l'état de son mari ne l'occupe pas, elle ne vient pas à bout de ce qui est à faire dans son ménage; il lui faut une *bonne* dont l'entretien enlève les petits profits du métier ou du commerce. Ni l'extérieur de la maison, ni l'intérieur ne sont ce qu'ils doivent être : *les habits, le linge non raccommodés s'en vont, et si, ce qui pourtant est quelquefois indispen-*

(1) Paris, 1879, in-12.

(2) Douzième lettre à une religieuse, institutrice dans une bourgade, p. 140.

sable, il faut faire venir des ouvrières, nouvelles dépenses qui, souvent répétées, font au bout de l'année une brèche considérable au petit budget. »

M. Jules Simon avait traité le même sujet en philosophe et en économiste. Étudiant le travail de la ménagère qui embrasse toute l'économie domestique, il représente la femme confectionnant et réparant ses vêtements, aussi bien les siens que ceux de son mari et de ses enfants. « Avec un peu d'habitude, dit-il, et le secours de son mari pour tailler le cuir et fixer les vis, elle fait même la chaussure. La famille se trouve ainsi habillée presque pour rien, et sans bas percés, sans habits troués, ce qui est une grande affaire. Il est toujours très malheureux pour un enfant d'aller à l'école en guenilles, cela parce que sa mère ne s'occupe pas de lui. Que la veste soit de méchante étoffe et toute rapiécée, cela ne fait rien, cela prouve seulement qu'il est pauvre. Dès le premier moment de son séjour dans une ville industrielle, un homme habitué à l'observation sait quelque chose de la moralité des habitants, rien qu'en regardant leurs habits. S'ils sont lavés souvent et raccommodés toutes les fois qu'il le faut, on ne doit pas désespérer des mœurs de la ville (1). »

M^{me} Pape-Carpantier, après avoir constaté qu'une profession quelconque a pour les femmes des avantages réels, quand elle peut être exercée à domicile, puisque le gain qu'on en retire, si infime qu'il soit, augmente les ressources de la famille, estime qu'avant de savoir gagner de l'argent, la jeune ouvrière doit apprendre à l'économiser par l'entretien soigneux du linge et des vêtements.

« Si l'ouvrière devait tuer la femme ou la mère, on

(1) *L'École*, p. 202.

aurait plus perdu que gagné, et le prétendu bénéfice ne serait qu'un regrettable défaut (1). »

Nous aurions pu tripler ces citations, mais celles que nous venons de faire suffisent pour démontrer au lecteur l'unanimité des pédagogues, des penseurs et des économistes sur l'utilité absolue des travaux à l'aiguille; maintenant nous allons essayer de prouver que la loi est imparfaitement appliquée; qu'elle est de plus incomplète et qu'il est facile de remédier à cet inconvénient. Nous nous occuperons ensuite du règlement pédagogique qui pourrait intervenir.

L'article 1^{er} du titre 1^{er} de l'ordonnance du 23 juin 1836, portant règlement pour les écoles de filles, comprend nécessairement les travaux à l'aiguille dans son programme; un arrêté du Conseil paru cinq jours après exige la connaissance des travaux à l'aiguille des candidats au brevet de capacité du degré élémentaire (2).

Ce sont ces deux paragraphes qui ont été reproduits dans les lois et arrêtés ministériels édictés depuis 1836.

La loi de 1850 (chap. V, art. 48) dit: « L'enseignement primaire dans les écoles de filles, comprend, outre les matières de l'enseignement énoncées dans l'article 23, les travaux à l'aiguille (3) ». Cet article, renouvelé de la loi de 1836, passait malheureusement sous silence les écoles mixtes, si nombreuses dans les campagnes et si dignes de la sollicitude des législateurs. L'omission était regrettable; aussi, lorsque M. Duruy devint ministre de

(1) Exposition universelle de 1867. Rapports au ministère, p. 214.

(2) Pour être complet, citons aussi les articles 2, 3 et 17 du règlement du 7 mars 1837, qui exige dans les pensions l'enseignement des travaux à l'aiguille.

(3) Les projets de loi du 1^{er} juin (art. 17) et 15 décembre 1848 (art. 27) voulaient que, dans les écoles mixtes, les travaux particuliers aux filles se fissent sous la direction d'une maîtresse spéciale.

l'instruction publique, s'empessa-t-il, pour en atténuer la portée, de publier une circulaire qu'il adressa aux préfets, le 31 octobre 1864. « Dans les lieux, dit-il, où la création d'une école de filles rencontrerait des obstacles insurmontables, il est une institution très propre à remédier en partie, sinon en totalité, aux inconvénients résultant de la privation d'un enseignement spécial : je veux parler des asiles-ouvriers. Ces établissements sont destinés à donner aux jeunes filles la connaissance et l'habitude des travaux à l'aiguille ; à mettre par conséquent entre leurs mains les instruments les plus habituels de leurs futurs travaux. Rien de plus simple ni de moins coûteux. Les asiles-ouvriers se tiennent soit dans les salles d'école, après les heures de classe, soit dans un local contigu. La femme de l'instituteur, ou, à son défaut, une couturière, agréée par l'autorité, est chargée de la direction de cet ouvrier, moyennant la faible rétribution annuelle de 40 ou 50 francs, à laquelle on ajoute une somme très minime pour l'achat des matières premières. On a soin de varier les travaux des jeunes filles, qui sont principalement occupées au raccommodage de leurs vêtements ou de ceux de leurs parents, pendant qu'une des monitrices fait à haute voix une lecture instructive. Dans les écoles mixtes tenues par des instituteurs, un ouvrier de ce genre est, vous le voyez, le complément presque indispensable de l'éducation des filles. »

« L'idée est bonne, écrit M. Jules Simon (1), la maîtresse de couture doit être conservée tant que les écoles mixtes subsisteront. La couture peut leur procurer plus tard un salaire ; elle est surtout nécessaire à la mère de

(1) *L'École*, p. 132.

famille pour entretenir le linge de la maison. Une fille élevée chez elle par sa mère sait toujours coudre bien ou mal; une fille qui n'a pas de mère, ou dont la mère est ouvrière de fabrique, ou qui est elle-même entrée dans une fabrique dès l'âge de huit ans, ne sait pas même enfiler une aiguille. »

Une instruction du 8 mai 1855, sur les règles à suivre par les Commissions d'examen pour les brevets de capacité, avait cru devoir faire cette recommandation à propos des travaux à l'aiguille.

« Cette partie de l'examen a pour objet de montrer non pas seulement que l'aspirante sait coudre et raccommoder, mais qu'elle est en état d'enseigner tous les genres de travaux familiers aux femmes. Toute aspirante qui ne possède pas une habileté suffisante dans les ouvrages à l'aiguille doit être ajournée à une autre session. » Un arrêté du 3 juillet 1866 décide qu'entre les épreuves écrites et les épreuves orales, les aspirantes au brevet de capacité exécuteront, sous la surveillance d'une ou de plusieurs dames désignées à cet effet par le préfet, les travaux à l'aiguille prescrits par l'article 48 de la loi du 15 mars 1850. Parmi ces travaux, et au premier rang, sont tous les ouvrages de couture usuelle; « les aspirantes qui n'obtiennent pas cinq points pour la couture, ne sont pas admises aux épreuves orales (1) ».

Enfin, — ceci est pour l'avenir, — l'article 3 du chapitre I^{er} du titre I^{er} du projet de loi présenté par M. Paul Bert, hier ministre, dit simplement: « *L'enseignement comprend pour les filles les... travaux à l'aiguille* ».

(1) Ce passage de l'arrêté du 3 juillet 1866 n'est à peu de chose près que la reproduction d'une partie de l'article 15 d'un arrêté du 15 février 1853, relatif aux examens du brevet de capacité.

On ne peut dire moins.

Nous savons qu'une loi doit être concise. Mais s'ils étaient inspirés par Minerve, nos législateurs auraient dû consacrer aux travaux chers à cette déesse quelques lignes de plus.

En effet, il est aisé de donner des ordres, mais il faut aussi fournir les moyens de les exécuter ; sans cela, la loi devient lettre morte, et c'est ce qui n'arrive que trop souvent.

Il est facile d'inscrire la couture au nombre des matières obligatoires de l'enseignement primaire, mais il ne suffit pas de cet article de loi pour qu'une institutrice puisse obtenir de ses élèves l'argent nécessaire aux dépenses qu'exigent les travaux à l'aiguille.

Le législateur, qui cependant est l'élu du suffrage universel, a oublié et la pauvreté de la grande majorité de ses électeurs et la parcimonie des conseils municipaux. C'est ainsi que, par respect pour les droits des communes, l'État laisse aux municipalités le soin d'agir au mieux de leurs intérêts ; il semble ignorer que, pour être réélus, les conseillers s'efforcent de diminuer le nombre des centimes, tant ordinaires qu'extraordinaires, et que l'école est la première à souffrir de cet amour funeste de l'économie que l'on qualifie de prudence et qui n'est tout simplement qu'un calcul étroit et égoïste.

Pourquoi tant d'écoles misérables, pourquoi tant de mobiliers en ruines, pourquoi un si grand oubli des droits du pauvre, pourquoi tant d'enfants les bras croisés, sous le prétexte que le crédit voté pour les indigents est épuisé, et qu'on ne peut plus fournir de papier, de plumes, de fil ou d'aiguilles ?

Parce que là où l'ignorance, l'apathie, l'égoïsme, l'avarice et la ruse règnent en maîtres, la défense des intérêts

généraux, la protection due aux malheureux, le développement intellectuel et moral des populations n'existent pas ; aussi l'État, qui représente la nation tout entière, ne doit-il pas abdiquer, au profit des collectivités mesquines et souvent inintelligentes, son droit régalien de haut protecteur de tout ce qui est grand, juste et bon.

Nous demandons avec instance que, tout en laissant au ministre de l'instruction publique le soin qui lui appartient en propre de rédiger les programmes — et, ce qui est beaucoup plus difficile, de les faire exécuter, — les législateurs veuillent bien ajouter un second article au premier qui vient d'être cité plus haut.

Ce second article serait ainsi conçu :

« La dépense des travaux à l'aiguille est inscrite sur les budgets communaux au nombre des dépenses obligatoires. Toutes les fois que le crédit nécessaire n'aura pas été voté, le préfet du département est autorisé à imposer la commune d'office. Le montant de cette imposition sera proportionné au nombre des élèves inscrites, soit 1 fr. 50 c. par élève. »

La somme indiquée ici représente les frais auxquels l'élève est entraînée pour acheter les objets nécessaires à la confection des travaux qui lui sont confiés, soit :

1° 50 aiguilles par an	Fr.	0.40
2° Un dé		0.10
3° Canevas ou calicot à donner par morceaux à l'élève.		0.75
4° Fil.		0.25
		<hr/>
Total par élève	Fr.	1.50

Comme on le voit, la dépense n'est pas assez considérable pour faire reculer d'effroi le préfet mis dans la

nécessité de sévir, ou le maire obligé de présenter à son conseil municipal une nouvelle demande de crédit. En effet, plus la population scolaire est considérable, plus la ville est grande et moins il y a à craindre l'insuffisance des revenus ou le peu de valeur du centime. D'ailleurs, les grandes villes ne sont pas en cause ici ; Paris, centre de la richesse intelligente, a su créer un enseignement méthodique dans chacune de ses écoles publiques (1) et même

(1) *L'Organisation pédagogique des écoles publiques du département de la Seine*, publiée en 1877, et qui renferme de si judicieuses observations de M. Gréard, aujourd'hui vice-recteur de l'académie de Paris, divise ainsi le cours de couture :

• Cours élémentaire. — Premiers éléments de couture, point d'ourlet.

Cours moyen. — Travaux de couture usuelle ; point droit (couture rabattue) ; point arrière ; surjet ; piqûre ; œillet ; boutonnière ; point de marque ; tricot.

Cours supérieur. — Travaux de couture usuelle ; reprise ; remmaillage de bas ; raccommodages divers.

La division est bonne, mais l'indication du travail laisse un peu à désirer.

Dans son remarquable ouvrage : *l'Enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine, 1867-1877*, M. Gréard ajoutait :

« Les résultats obtenus dans les classes centrales de dessin ont donné l'idée d'appliquer la même organisation à l'enseignement de la couture. Il serait superflu de démontrer l'importance de cette partie de l'éducation des filles. Peut-être ne lui a-t-on pas toujours donné la meilleure direction. Autre chose est le travail de l'ouvrier qui occupe les enfants plutôt qu'il ne les exerce ; l'ouvrier tirant parti de ses produits et les produits étant d'autant plus avantageux que les mêmes opérations sont toujours confiées aux mêmes mains, qui y acquièrent une dextérité merveilleuse ; autre chose est un enseignement régulier qui fait passer les élèves par la série progressive de tous les exercices utiles.

» L'instruction ministérielle du 31 octobre 1854 recommande expressément les travaux de raccommodage comme base du programme de l'enseignement de la couture. Mais la couture usuelle peut comprendre, pour les divisions supérieures, quelque chose de plus. Les enfants aiment à voir leur travail prendre une forme concrète et vivante : un surjet, un ourlet exécutés sur un morceau d'étoffe, une reprise ou une pièce appliquée à un vêtement en mauvais état, un remmaillage de bas, n'auront jamais le même intérêt que la confection d'une chemise, d'une jupe ou d'un corsage faits sur mesure, laquelle donne l'idée et procure la satisfaction d'une sorte de création. L'élève n'y trouve pas seulement le

des classes centrales de couture, de coupe et d'assemblage.

bénéfice de l'attrait qui s'attache à tout travail poussé jusqu'au degré où il se réalise ; c'est un commencement d'éducation professionnelle qui abrège, dans une mesure considérable, le temps toujours trop long de l'apprentissage. Aussi, l'institution des cours de coupe et d'assemblage, créée par l'initiative des caisses d'écoles dans les VII^e, IX^e et XVIII^e arrondissements en faveur des élèves des cours supérieurs, a-t-elle été accueillie avec une grande faveur ; les familles n'ont pas hésité à laisser les enfants une année de plus à l'école pour leur en assurer les avantages. »

Après avoir encouragé l'expérience, l'administration ne pouvait hésiter à étendre le bienfait. Une classe centrale de couture a été organisée à partir de 1878, pour les élèves du cours supérieur des écoles laïques et congréganistes d'une région, dans tous les arrondissements de Paris

Dans l'académie de Clermont, on a publié (1^{er} novembre 1879) un règlement beaucoup plus détaillé que celui de l'académie de Paris. Il ne nous paraît pas pédagogiquement conçu, nous le donnons néanmoins ici à titre documentaire.

Ce programme d'organisation pédagogique du travail à l'aiguille dans les écoles de filles, s'applique à l'enseignement méthodique des *travaux de couture usuelle exercés par les femmes dans l'intérieur de la famille*. Il comprend : 1^o les travaux de première et indispensable utilité, tricot, couture, raccommodages, etc., enseignés jusqu'ici obligatoirement dans les écoles ; 2^o les ouvrages d'agrément qui, sans répondre à une nécessité de premier ordre, forment cependant un complément d'instruction qu'il n'est guère permis de négliger et auxquels il est raisonnable de consacrer une leçon par mois ; la coupe et l'assemblage des robes et vêtements ordinaires, d'après la méthode de coupe et d'assemblage de M^{me} Schéfer. Dans quelques localités on pourra y joindre certains travaux industriels, comme la dentelle dans les départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ; le tulle et les blondes dans le Pas-de-Calais.

L'enseignement complet comprend six années réparties en trois cours de deux années chacun ; en admettant que l'année scolaire se compose de quarante semaines et que l'on donne par semaine deux ou trois leçons de une heure ou une heure et demie chacune, on aura un total de cent vingt heures consacrées annuellement à l'enseignement de la couture. Cette part faite au travail manuel n'est sans doute pas exagérée. Elle sera cependant suffisante pour atteindre le but que l'on ne doit pas dépasser dans un programme d'études primaires : former avant tout les jeunes filles en vue de la vie de famille et d'intérieur, donner à celles qui se destinent à être ouvrières de profession, un en-

Il ne pourrait du reste en être autrement. Dans une enquête fort intéressante provoquée par M. Gréard, et dont il a

seignement qui, sans prétendre remplacer l'apprentissage, en abrège la durée et en diminue les difficultés.

M^{mes} les Institutrices ne devront pas perdre de vue que, dès le début, l'enseignement doit être tout à la fois théorique et pratique. Avant d'appliquer les enfants à un travail quelconque, on doit leur fournir des explications et leur donner des indications sur son utilité, son but, la manière de s'y prendre pour le bien exécuter, les fournitures qu'il convient de choisir.

ACADÉMIE DE CLERMONT

Matières de l'enseignement.

TRAVAUX DE PREMIÈRE UTILITÉ

Tricot ; point de marque ; couture ; les différents points de couture, leur application aux divers travaux d'aiguille ; reprises et raccommodages divers ; remmaillage.

OUVRAGES D'AGRÉMENT

Tapiserie ; tricots variés ; crochet ; filet ; broderie.

COUPE ET ASSEMBLAGE

Coupe et assemblage des robes de femmes ; robes d'enfants ; vêtements usuels ; lingerie.

TRAVAUX INDUSTRIELS

Suivant les localités.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

Tricot ; maille à l'endroit ; maille à l'envers ; tricot à côtes ; augmentations ; diminutions ; bas jusqu'au talon ; bas entier.

Point de marque ; lettres et chiffres ordinaires.

DEUXIÈME ANNÉE

Continuation du tricot et du point de marque ; lettres et chiffres gothiques ; couture : point droit, ourlet, couture rabattue, couture anglaise ; application aux travaux d'aiguille les plus faciles.

Ouvrage d'agrément : tapisserie.

COURS INTERMÉDIAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

Continuation des précédents exercices ; ourlet à jour ; surjet ; piqûre application des différents travaux d'aiguille.

Ouvrages d'agrément ; tricots variés ; crochet.

DEUXIÈME ANNÉE

Continuation des précédents exercices ; boutonnière ; œillet ; brides ;

donné le résultat dans son « Enseignement primaire à

feston ; point croisé ou de chausson ; point de chaînette ; reprises et raccommodages divers.

Ouvrages d'agrément ; broderie ; feston ; plumetis ; lettres anglaises ; lettres gothiques.

COURS SUPÉRIEUR

Le cours supérieur est employé à apprendre la coupe et l'assemblage. C'est en même temps un cours de perfectionnement et d'application pour ce qui a été précédemment enseigné.

PREMIÈRE ANNÉE

Cours de coupe et assemblage ; coupe et assemblage des robes de femmes ; tablier ; pèlerine ; caraco.

DEUXIÈME ANNÉE

Lingerie : chemise, camisole, peignoir, pantalons de femme et d'enfant, chemise d'homme.

Vêtements ordinaires d'homme et de garçon : veste, gilet, pantalon.

Répartition mensuelle des matières de l'enseignement.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

Octobre. — Tricot : apprendre à former la maille ; montage ; tricot simple à l'endroit seulement.

Novembre. — Maille à l'endroit ; maille à l'envers ; tricot à côtes.

Décembre. — Augmentations ; diminutions.

Janvier. — Récapitulation de ce qui a été précédemment enseigné ; composition sur chacune des choses apprises.

Février. — Bas jusqu'au talon.

Mars. — Bas entier.

Avril. — Récapitulation ; composition : une paire de bas. Les élèves devront *conduire* elles-mêmes leur travail.

Mai. — Point de marque ; lettres et chiffres ordinaires sur canevas en se guidant sur les lettres que la maîtresse aura dessinées au tableau non quadrillé.

Juin. — Lettres et chiffres ordinaires de mémoire sur canevas, sur toile et sur tricot.

Juillet et commencement d'août jusqu'aux vacances. — Récapitulation et application de tout ce qui a été enseigné depuis le commencement de l'année : tricoter des bas et des chaussettes, les marquer ; compositions pour les prix.

DEUXIÈME ANNÉE

Octobre. — Couture : point droit sur droit fil ; continuation du point de marque ; lettres et chiffres gothiques.

Novembre. — Point droit sur biais ; lettres et chiffres gothiques.

Paris et dans le département de la Seine, 1867-1877 »,

Decembre. — Ourlet; lettres et chiffres gothiques.

Janvier. — Récapitulation et application de ce qui a été précédemment enseigné : assembler des lés d'étoffes sur droit fil et sur biais ; ourler et marquer les serviettes et le linge de ménage ; compositions.

Février. — Point arrière sur droit fil et sur biais.

Mars. — Couture rabattue sur droit fil et sur biais.

Avril. — Récapitulation ; application : assembler des lés sur droit fil et sur biais par point arrière et couture rabattue ; compositions.

Mai. — Couture anglaise sur droit fil ; ouvrages d'agrément comme ci-dessus.

Juin. — Couture anglaise sur biais ; ouvrages d'agrément.

Juillet et commencement d'août jusqu'aux vacances. — Récapitulation, application de tout ce qui a été enseigné depuis le commencement du cours ; compositions pour les prix.

COURS INTERMÉDIAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

Octobre. — Ourlet à jour ; surjet : assembler deux morceaux de toile en joignant les lisières ; ouvrages d'agrément : tricotés variés, crochet, filet.

Novembre. — Surjet : assembler deux morceaux de madapolam ou de percale en joignant les lisières ; ouvrages d'agrément.

Decembre. — Surjet rabattu simple ; surjet rabattu en ourlant les bords ; ouvrages d'agrément : crochet, filet.

Janvier. — Récapitulation ; application ; compositions.

Février. — Piqûre sur toile ; surjet rabattu en piquant les bords.

Mars. — Piqûre sur toile fine et sur batiste ; ouvrages d'agrément.

Avril. — Récapitulation ; application ; compositions.

Mai. — Point croisé ; surjet rabattu sur drap et sur étoffe en cousant les bords par un point croisé.

Juin. — Continuation de la piqûre sur batiste, jaconas, nansouk, etc., et sur drap et étoffe ; ouvrages d'agrément.

Juillet et commencement d'août jusqu'aux vacances. — Récapitulation et application de tout ce qui a été enseigné depuis le commencement de l'année ; compositions pour les prix.

DEUXIÈME ANNÉE

Octobre. — Boutonnière sur tissus de fil et de coton ; ouvrages d'agrément ; broderie : point de feston.

Novembre. — Boutonnière sur drap et sur étoffes ; ouvrages d'agrément : festons de différentes sortes.

Decembre. — Reprises : apprendre le point de reprise sur canevas fin, puis sur toile de ménage ; ouvrages d'agrément.

Janvier. — Récapitulation ; application ; composition.

on voit 1,022 jeunes filles sur 1,949, soit 52 0/0, résolues

Février. — Reprises sur toile fine, batiste; reprisage des bas; ouvrages d'agrément.

Mars. — Racommodages: pièces en carré, en triangle, à mettre au moyen d'un surjet rabattu aux tissus en fil; reprisage des bas et objets en tricot; broderie au plumetis.

Avril. — Récapitulation; application; compositions.

Mai. — Pièces en carré, en triangle, à mettre à des tissus en coton, madapolam, percale, jaconas, nansouk; remmaillage de bas; broderie; lettres anglaises au plumetis.

Juin. — Pièces à mettre à des tissus imprimés en faisant raccorder les fleurs et les dessins; reprises dans le drap et les étoffes de laine; pièces, id.; broderie: lettres anglaises et gothiques au plumetis.

Juillet et commencement d'août jusqu'aux vacances. — Récapitulation et application de tout ce qui a été enseigné dans les deux premiers cours; compositions pour les prix.

COURS SUPÉRIEUR

COUPE ET ASSEMBLAGE

Ainsi qu'il a été dit, un des buts principaux du cours supérieur est d'enseigner la coupe et l'assemblage des robes et vêtements ordinaires et des divers objets de lingerie. La confection de ces différents vêtements sert d'exercice d'application et de perfectionnement pour tous les points de couture enseignés dans les deux premiers cours. Les élèves devront aussi se rendre habiles dans l'art des reprises et des racommodages. Une séance par mois sera, comme dans les deux premiers cours, consacrée aux ouvrages d'agrément, en particulier à la broderie qui sert souvent à orner la lingerie. Le temps attribué au travail manuel devra être proportionnellement réparti entre ces différentes occupations.

Première année.

Octobre. — Robes de femmes: apprendre par cœur les mesures suivant l'ordre indiqué dans la méthode; étudier, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sue, la manière de prendre les mesures; étudier sur l'ardoise le tracé du dos et du petit côté; prendre les mesures, les inscrire au tableau noir; tracé du dos et du petit côté, en suivant la marche indiquée dans la note.

Novembre. — Tracé du devant et de la manche.

Décembre. — Tracé du corsage entier; tracé de la jupe.

Janvier. — Récapitulation; application; coupe, apprêt et confection d'une robe de femme.

Février. — Tracé de la jupe au tableau noir et sur papier; pèlerine; caraco; tracé; coupe des patrons en papier; coupe et apprêt.

Mars. — Pèlerine; caraco; tracé au tableau noir et sur papier; coupe et apprêt.

à embrasser l'état de couturière. Il y a, sans doute, dans l'expression de leurs vœux, le reflet de l'opinion de la famille :

« C'est l'idée de maman qui veut bien ce qu'elle veut. »

« C'est le désir de mes parents et par conséquent le mien. »

« Maman dit toujours que c'est le meilleur état. »

« C'est le désir de ma mère et j'aime beaucoup toucher les chiffons. »

L'espoir de rester près de leurs mères :

« Je pourrai travailler auprès de ma mère et gagner sa vie en même temps que la mienne. Après mon apprentissage je pourrai travailler auprès de ma bonne mère. »

« Je choisis l'état de couturière, non parce que le métier me plaît, mais parce que je pourrai travailler avec maman. Elle a déjà eu assez de mal pour me laisser en classe jusqu'à cet âge. »

Ou le désir de les imiter :

« C'est le premier état de ma mère qui s'en est bien trouvée. »

« Je ne puis mieux faire que maman, qui est couturière. »

Avril. — Récapitulation ; application ; coupe et confection d'une robe entière avec pèlerine ou caraco.

Mai. — Tablier princesse, en suivant la marche précédemment indiquée.

Juin. — Tracé au tableau noir et sur papier des vêtements ordinaires d'homme et de garçon : veste, gilet, pantalon ; coupe et apprêt.

Juillet et commencement d'août. — Récapitulation et application de ce qui a été enseigné depuis le commencement de l'année ; compositions pour les prix.

Deuxième année.

LINGERIE

Octobre. — Coupe, préparation et confection d'une chemise de femme.

Novembre. — Coupe, préparation et confection d'une camisole, d'un peignoir de nuit.

Décembre. — Coupe, préparation et confection des pantalons de femme et d'enfant.

Janvier. — Récapitulation ; application ; compositions.

Février. — Coupe, préparation et confection d'une layette d'enfant.

Mars. — Coupe, préparation et confection des différentes parties d'une chemise d'homme ; réunion de ces différentes parties pour faire la chemise entière.

Le reste de l'année jusqu'aux vacances devra être employé à la récapitulation et à l'application de tout ce qui a été enseigné pendant la durée du cours, et aux compositions pour les prix, qui seront comme le résumé du cours complet.

« Maman sera ma maîtresse d'apprentissage, ce qui fait que je ne quitterai pas la maison. »

« Je travaillerai comme ma mère pour lui épargner une ouvrière. »

« Ma mère et ma grand'mère sont couturières. »

« J'ai toujours vu coudre maman. »

« On tient au métier de sa mère ; puis c'est un métier honnête où l'on gagne de bonne heure. »

Mais cependant on sent aussi l'idée arrêtée, la pensée de gagner facilement sa vie :

« C'est le métier le plus lucratif, car riche ou pauvre, on est obligée de porter des robes. »

« C'est le métier où l'on gagne le plus vite. »

« C'est le métier le plus utile et celui qui rapporte le plus d'avantages. »

« C'est un bon métier à cause des avantages qu'on en retire. »

« Je veux être couturière pour gagner le plus tôt possible. »

Quelques-unes aiment la couture pour le repos qu'elle donne :

« J'aime mieux faire aller mes doigts que mes jambes. »

« Cet état n'est pas difficile, ni fatigant, ni salissant. »

« J'aime les travaux assis. »

« Je suis pour les ouvrages tranquilles. »

D'autres semblent aimer la couture pour elle-même :

« Depuis que je suis jeune je ne pense qu'à la couture. »

« Cet état est si beau ! je trouve que les autres ne sont que futilité ! »

« J'aime tant la couture ! c'est une récréation. »

« La profession me plaît et l'apprentissage est court. »

« J'aime beaucoup coudre et je pourrai aider maman à raccommoder le linge. »

Certaines, un peu sentencieuses, proclament l'utilité de l'aiguille.

« Soyez ouvrière, femme de ménage, grande dame, vous aurez toujours besoin de savoir coudre. »

« Hélas ! sait-on l'avenir que Dieu nous réserve ? »

« Une femme qui ne sait pas coudre n'est bonne à rien. »

« Combien je plains la femme qui ne sait pas coudre. »

« Lorsqu'on sait coudre et qu'on a un peu d'éducation, on peut aller partout. »

« Avec du fil et une aiguille on se tire toujours d'affaire. »

D'autres ont l'instinct de la fourmi :

- « Pour faire des économies, car j'aurai toujours de l'ouvrage. »
- « Mes parents ont de quoi vivre, mais qui sait ce qui peut arriver ? Il était si malheureux, mon pauvre père, pendant l'année 1870. »
- « Il n'y a pas de morte saison, c'est l'état le plus utile pour une jeune fille. »
- « C'est le métier où l'on économise le plus. »

Enfin, le plus grand nombre, animé d'un véritable esprit de charité et mû par le sentiment filial, semble ne vouloir travailler que pour la famille et les pauvres.

- « Pour gagner honnêtement ma vie et aider à nourrir mes frères et mes sœurs moins âgés que moi. »
- « Pour rapporter un peu d'argent à la maison ; habiller mes petits frères et aider mes parents qui ont tant de mal à nous élever. »
- « On a le double avantage de faire ses habits et ceux des autres. »
- « Parce que je pourrai rendre plus de services à mes parents dans cette profession que dans toute autre. »
- « Quand on sait coudre on peut raccommoder sa petite famille, travailler pour le monde et avec le peu d'argent que l'on gagne, soulager ses vieux parents. »

Ces sentiments, qui dénotent chez les jeunes filles un penchant très prononcé pour les travaux à l'aiguille, s'expliquent par le profit véritable qu'on peut retirer des travaux de couture. En effet, que nous dit M. Gréard dans l'ouvrage précédemment cité ?

« Pour nous en tenir à quelques données essentielles touchant les métiers des femmes, nous ne prendrons dans cet ensemble que le groupe du vêtement. D'après les résultats de l'enquête, les femmes et les filles que le vêtement occupe étaient au nombre de 74,780 ouvrières sur un effectif total de 174.437 réunies dans l'ensemble des dix groupes. A ces 74,780 ouvrières du vêtement, si l'on ajoute les 17,914 femmes qui travaillent dans les fils et tissus, métiers qui ont plus d'un point commun avec la fabrication du vêtement, leur nombre s'élevait à 92,693, c'est-à-dire plus de la moitié de l'effectif total.

» L'analyse détaillée du groupe du vêtement fournit des éléments d'information plus précis encore. Notons d'abord que ce groupe appartient pour près des deux tiers aux femmes : 37,425 ouvriers hommes ou jeunes garçons contre 74,780 ouvrières femmes ou jeunes filles. En outre, dans ce nombre de 74,780, les ouvrières attachées aux métiers d'aiguille proprement dits, couturières et confectionneuses, lingères.

tailleuses, modistes, casquetières, chapelières, corsetières, chaussonnières, costumières, entrent pour un chiffre de 44,203 ou près de 50/0.

» L'examen des salaires ne conduit pas à des conclusions moins avantageuses pour ces métiers... Enfin, si l'on réunit ensemble, pour les ouvrières, les différentes catégories où le travail de l'aiguille domine: couturières, confectionneuses, tailleuses... etc., la part des bénéfices qu'elles prélèvent à elles seules est de 46,141,059 francs. D'où il résulte un salaire moyen par jour, qui pour aucune d'elles ne descend au-dessous de 2 fr. 50 c., qui s'élève notamment pour les couturières proprement dites et pour les confectionneuses à 4 fr., et dont la moyenne est de 3 fr. 50 c. chiffre qui dépasse de 30 c. à 40 c. la moyenne commune du groupe du vêtement. »

Si la même ardeur n'existe pas en province, surtout dans les campagnes, c'est à la très fâcheuse indifférence des parents qu'il faut s'en prendre. L'usage répandu aujourd'hui, est de tout donner, confections et raccommodages à la couturière du pays. Les mères n'entretiennent plus les vêtements et le linge de leurs enfants, et les filles devenues grandes ne les soignent pas davantage. C'est une coutume néfaste qui doit être vivement combattue par l'institutrice, au point de vue des principes d'éducation et d'économie bien entendus; les effets de lingerie doivent être, autant que possible, confectionnés dans la famille et par les jeunes filles sous la vigilante attention de leurs mères.

Dans les villes, la machine permet, dit-on, de remplacer l'ouvrière, mais les coutures mécaniques sont moins solides que les coutures à la main; enfin, seraient-elles aussi bonnes qu'il faudrait toujours savoir manier l'aiguille, soit pour raccommoder, soit pour terminer certains ouvrages manuels. — Et, du reste, il ne faut pas penser qu'aux villes, mais aux villages si nombreux, si éloignés des centres industriels, souvent si délaissés et cependant si dignes d'intérêt.

Le moyen de remédier à cet état de choses, si préjudiciable, comme nous venons de le dire, à la famille et à

l'économie domestique, est de créer un véritable enseignement de la couture, en publiant un guide pour les femmes chargées de ces cours, en faisant dans chaque académie un programme détaillé et pédagogique des travaux à l'aiguille et en demandant aux communes un crédit nécessaire pour doter les élèves des fournitures indispensables à l'exécution de ces travaux.

Ce dernier moyen, le plus important de tous, est du ressort du Parlement. Nous avons signalé la regrettable lacune qui se trouvait dans les lois existantes et même dans la loi en projet. Nous ne pouvons faire plus.

Quant au programme, il est permis à tout le monde, nous ne dirons pas d'en proposer, mais d'en préparer un : c'est ce que nous avons fait et nous le soumettons aux personnes compétentes qui veulent bien s'intéresser au développement de la couture.

Projet de programme des travaux à l'aiguille.

Les travaux à l'aiguille présentent plus ou moins de difficultés. Quelques-uns peuvent être compris et rapidement exécutés par les plus jeunes élèves, d'autres demandent une grande habitude dans le maniement de l'aiguille, un certain coup d'œil et beaucoup de goût. Ces travaux doivent donc être en rapport avec l'âge des enfants et leur aptitude.

Le projet de règlement qui va suivre est préparé conformément au projet de loi sur l'enseignement primaire qui rend l'école obligatoire et fixe la durée minima des études à sept-ans. Il donne à toutes les élèves d'une école primaire la connaissance méthodique et progressive des différents points de couture que l'on peut classer en travaux obligatoires et en travaux facultatifs.

Les travaux obligatoires seront enseignés dans les cours élémentaire et moyen, c'est-à-dire pendant cinq ans. Les travaux facultatifs seront donnés aux élèves du cours supérieur qui devront rester encore deux ans à l'école. L'institutrice serait autorisée néanmoins à continuer l'enseignement des travaux obligatoires, si ses élèves n'avaient pas atteint l'habileté nécessaire.

Le *cours élémentaire* sera suivi par les élèves de six à neuf ans.

Le *cours moyen* par les élèves de neuf à onze ans.

Le *cours supérieur* par les élèves au-dessus de onze ans,

Les élèves de chaque année seront classées en deux divisions : la seconde composée des enfants les plus habiles et les plus studieuses, la première des enfants les plus faibles et les moins développées.

Trois années de cours élémentaire semblent au premier abord une grande dépense de temps ; cependant ce n'est rien lorsqu'on réfléchit à la faiblesse native et à la charmante étourderie de ces pauvres petites écolières, à leur inexpérience et aux difficultés multiples qui naissent, pour ainsi dire, sous leurs doigts, surtout quand l'agilité manque et que l'esprit est ailleurs.

Voici quel serait le programme à adopter dans les écoles : trois leçons par semaine, d'une heure chacune, nous semblent suffisantes.

TRAVAUX OBLIGATOIRES

COURS ÉLÉMENTAIRE

Première année.

Tenue de l'aiguille et de l'étoffe. Emploi du canevas et de l'aiguille à tapisserie. Étude du point devant, du point arrière et du point d'ourlet sur canevas.

Deuxième année.

Récapitulation des points précédents sur étoffe. Exercices de coutures simples et doubles ou rabattues.

Troisième année.

Exercices du point de côté, du surjet, du point de chausson et de la marque.

COURS MOYEN

Première année.

Piqûre, boutonnières, brides, œillets, attache des boutons et agrafes.

Deuxième année.

Pièces rapportées et ajustées, reprises diverses.

TRAVAUX FACULTATIFS

COURS SUPÉRIEUR

Première année.

PREMIÈRE DIVISION

Poignet de manche, manchette, tricot, et remmaillage.

DEUXIÈME DIVISION

Points d'ornement, ourlets à jours et petits plis.

Deuxième année.

PREMIÈRE DIVISION

Lingerie, taie d'oreiller, jupon, camisole, chemise de femme, pantalon, chemise d'homme.

DEUXIÈME DIVISION

Cours de coupe et d'assemblage.

Usage de la machine à coudre.

Le programme que nous soumettons à l'appréciation des pédagogues ne renferme qu'un article relatif à la *coupe* et à l'*assemblage*. Nous croyons convenable de répondre à l'avance aux observations qui pourraient nous être faites à cet égard et indiquer les raisons qui nous ont invitée à mettre cette matière au nombre des *travaux facultatifs*.

Les programmes d'enseignement primaire doivent tou-

jours être faits au point de vue des besoins généraux et de la possibilité de les satisfaire. Pour être aisément enseignées par un même professeur et ne présenter aucune difficulté pratique d'exécution, les matières prescrites ne doivent dépasser ni le savoir du maître ni les crédits du budget communal. C'est ainsi qu'en recommandant les leçons de choses, on n'engage pas l'instituteur à faire des expériences de physique ou des manipulations chimiques auxquelles ne suffiraient ni sa bourse ni sa science. La *coupe* et l'*assemblage* nous paraissent précisément demander un choix d'institutrices spécialistes que nos écoles normales ne peuvent encore fournir, et des sacrifices d'argent auxquels nos municipalités ne consentiront que bien rarement. Sans doute, il serait fort avantageux que toutes les jeunes filles de nos écoles primaires de France sussent *couper* et *assembler*; mais le domaine de l'espoir n'est pas celui de la réalité, et bien des années se passeront avant que cette étude, d'une exécution facile dans les grandes villes, puisse s'introduire dans toutes les bourgades de France. D'ailleurs, les méthodes actuelles s'unifieraient-elles, les professeurs seraient-ils en nombre suffisant, que la question d'argent ne permettrait pas, quant à présent, d'introduire la coupe au nombre des matières obligatoires. Ne l'oublions pas, la France n'est pas Paris.

Ce que l'on doit exiger, avant tout, de l'enfant, c'est l'art de coudre, de repriser et de rapiécer. Plus tard, lorsque nos municipalités comprendront mieux les besoins des populations, lorsqu'elles sauront ce que c'est qu'une dépense productive, alors on élargira le programme et, retournant le mot célèbre de Catherine de Médicis, on pourra dire à nos jeunes écolières : « Vous avez bien cousu, maintenant il faut couper ».

En attendant, il est de première nécessité de développer l'enseignement des travaux à l'aiguille et de faire en sorte que nos institutrices soient aptes à remplir cette partie essentielle de leurs fonctions. Dans son cours d'enseignement (1), M^{me} Garnier-Gentilhomme a com-

(1) Cours complet d'enseignement, à l'usage des maisons d'éducation, des mères de famille et des institutrices, par M. Garnier-Gentilhomme. Paris, Belin, 1878, 3 vol. in-8°.

Voici la division adoptée par l'auteur :

PREMIÈRE ANNÉE

SEM.	COURS THÉORIQUE	COURS PRATIQUE
1 ^{re}	Apprendre à marquer sur un canevass; faire les lettres A. B.
2 ^e	Le coton et le fil.	— — C. D.
3 ^e	Les épingles et les aiguilles.	— — E. F. G.
4 ^e	Le ver à soie et la soie.	— — H. I. J.
5 ^e	La laine, le lin et le chanvre.	— — K. L. M.
6 ^e	Le tissage et le drap.	— — N. O. P.
7 ^e	Les teignes et la toile.	— — Q. R. S.
8 ^e	L'indienne et la teinture.	— — T. U. V.
9 ^e	Les matières tinctoriales et la conductibilité.	— — X. Y. Z.
10 ^e	Les habitations et les vêtements.	Apprendre à tracer un ourlet.
11 ^e	L'édredon, les chaussures.	— à faire un surjet.
12 ^e	La lessive.	Faire un ourlet et un surjet.
13 ^e	Les cendres et le savon.	Apprendre à assembler deux morceaux d'étoffe à point droit.
14 ^e	Les taches et le feu.	Apprendre à rabattre une couture au point d'ourlet.
15 ^e	Apprendre à finir une couture à l'anglaise; on assemble d'abord les morceaux d'étoffe, en faisant la couture très étroite, puis on retourne l'étoffe et l'on en fait une nouvelle, en ayant soin de laisser assez d'espace pour enfermer la première couture.
16 ^e	Apprendre à faire une couture en ourlet. — Assembler les deux morceaux d'étoffe de manière que l'un des deux soit enfermé dans un ourlet; cette couture doit être faite sur de l'étoffe claire.
17 ^e	Apprendre à faire un surjet.
18 ^e	Faire un ourlet et un surjet. Apprendre à tailler un jupon de poupée.
19 ^e	Apprendre à coudre un jupon de poupée; ne faire que les coutures et l'ourlet du bas.
20 ^e	Apprendre à monter la ceinture du jupon de poupée.
21 ^e	Apprendre à tricoter la maille ordinaire.

pris l'utilité de la couture, et, dans la division du travail, elle a cru devoir consacrer un certain nombre de leçons

SEM.	COURS THÉORIQUE	COURS PRATIQUE
22 ^e	Tricoter une bande avec de la laine mousse (longueur 0 ^m ,20 sur 25 mailles).
23 ^e	Continuer la bande au tricot, en faire 20 cent.
24 ^e	Idem.
25 ^e	Terminer la bande et l'arrêter. — Faire bouillir cette bande et la faire sécher.
26 ^e	Couper la bande de tricot par la moitié et la détricoter de manière à obtenir de la mousse.
27 ^e	Faire une couture rabattue et les lettres A B sur la toile.
28 ^e	Ourler un mouchoir de poche.
DEUXIÈME ANNÉE		
1 ^{re}	Le ver à soie (ch. I et II de tante <i>Aurore</i> .)	Apprendre à tracer et à faire un ourlet.
2 ^e	Lecture instructive sur la soie et sur Cérès. — Ecrire tous les noms donnés aux vêtements, pour les filles et les garçons.	Apprendre à faire un surjet.
3 ^e	Faire un ourlet et un surjet.
4 ^e	Apprendre à faire une couture en ourlet.
5 ^e	Faire un ourlet et un surjet.
6 ^e	Faire une couture en ourlet.
7 ^e	Continuer à apprendre à marquer. — Faire les lettres E, F, G, H.
8 ^e	Continuer à apprendre à marquer.
9 ^e	Faire écrire les noms donnés à toutes les chaussures pour hommes, femmes et enfants.	Apprendre à marquer sur de la grosse toile. — Faire les lettres I, J, K, L.
10 ^e	Apprendre à marquer sur de la grosse toile. — Faire les lettres M, N, O, P.
11 ^e	— Q, R, S, T.
12 ^e	Lecture sur le coton, le lin et le chanvre	— U, V, X, Y, Z.
13 ^e	Apprendre à faire une couture rabattue.
14 ^e	Apprendre à faire une couture à l'anglaise. On assemble d'abord les deux morceaux d'étoffe en faisant la couture très étroite, puis on retourne l'étoffe et l'on fait une nouvelle couture en ayant soin de laisser assez d'espace pour enfermer la première couture.
15 ^e	Apprendre à faire une couture dans la flanelle. — Rabattre au point de chausson.
16 ^e	Apprendre à faire un ourlet dans la flanelle.
17 ^e	Apprendre à tailler une chemise de poupée. — Les manches devront être coupées à part.

à des études théoriques sur les parties de l'économie domestique qui se rattachent au vêtement. Il serait bon de

SEM.	COURS THÉORIQUE	COURS PRATIQUE.
18 ^e	Apprendre à faire les deux coutures de la chemise de poupée. — Rabattre au point de côté.
19 ^e	Faire une lecture instructive sur les épingles.	Faire l'ourlet et les manches de la chemise de poupée.
20 ^e	Monter les manches et le poignet de la chemise de poupée. Pour le poignet on fera les froncés sur fil, et au lieu d'une piqûre dans les endroits plats on coudra le poignet en dedans, puis on rabattra ensuite.
21 ^e	et 22 ^e	Marquer la chemise de poupée. — Apprendre à coudre une dentelle aux poignets et aux manches.
23 ^e	Apprendre à marquer au point de chaînette sur de la toile.
24 ^e	Faire les lettres A, B, C, lorsqu'elles auront été dessinées.
25 ^e	Faire les lettres D, E, F.
26 ^e	— G, H, I.
27 ^e	— K, L, M.
28 ^e	— N, O, P.
29 ^e	— Q, R, S.
30 ^e	— T, U, V.
31 ^e	— X, Y, Z.
32 ^e	Apprendre à tailler un jupon de poupée. — Faire les coutures à points arrière. — Faire l'ourlet du jupon.
33 ^e	Apprendre à monter la ceinture à coulisse.
34 ^e	Faire deux œillets, passer la coulisse et marquer le jupon.
35 ^e	Apprendre à tricoter deux mailles à l'endroit et deux mailles à l'envers. — Prendre le coton nécessaire pour faire un jupon de poupée, le faire en deux lés; on fera 5 centimètres d'un lé.
36 ^e	Tricoter 10 centimètres du lé.
37 ^e	Finir le lé.
38 ^e	Tricoter un second lé.
39 ^e	Assembler les deux lés et monter la ceinture.

Pendant les vacances on apprendra à faire de la tapisserie, du crochet, du tricot, des ouvrages en perles. Travailler pour la poupée.

TROISIÈME ANNÉE

1 ^{re}	Ourler un mouchoir et le marquer.
2 ^e	Faire 50 centimètres de surjet.
3 ^e	Faire une couture rabattue et une couture à l'anglaise.
4 ^e	Apprendre à faire les reprises dans un torchon (prendre du fil plat).
5 ^e	Apprendre à repriser les bas.

suivre les mêmes errements dans les écoles primaires. Malheureusement, ce n'est qu'à l'examen du brevet de capacité qu'on s'assure du savoir des candidats et si nous en jugeons par ce qui se passe et par l'enquête qui vient d'être

SEM.	GOURS THÉORIQUE	COURS PRATIQUE
6 ^e	Tailler une chemise d'enfant, en faire les deux coutures à point de côté et rabattues.
7 ^e	Faire l'ourlet de la chemise d'enfant.
8 ^e	Monter le poignet de la chemise et faire les manches.
9 ^e	Apprendre à faire une piqûre sur de la toile, tirer un fil auparavant.
10 ^e	
11 ^e	12 ^e et 13 ^e	
14 ^e	Apprendre à poser une pièce.
15 ^e	Apprendre à faire des reprises dans des bas.
16 ^e	et 17 ^e	
18 ^e	Apprendre à rabattre une couture au point de chausson.
19 ^e	Faire trois brides.
20 ^e	Apprendre à couvrir des boutons prendre des moules en bois.
21 ^e	Faire une couture rabattue, point de côté.
22 ^e	Apprendre à tirer des fils dans la toile, la frotter d'abord pour enlever l'apprêt, faire un pli coulé entre les deux fils.
23 ^e	Idem.
24 ^e	Prendre un petit carré d'étoffe et l'ourler (deux ourlets piqués et deux ourlets point de côté).
25 ^e	Idem.
26 ^e	Apprendre à faire un ourlet piqué sur de la toile avec un fil tiré.
27 ^e	Tailler un petit jupon, assembler les lès avec les coutures à points arrière.
28 ^e	
29 ^e	Apprendre à faire des fronces.
30 ^e	Apprendre à poser une pièce.
31 ^e	
32 ^e	Faire un ourlet piqué et un surjet.
33 ^e	Idem.
34 ^e	Ourler une bande de mousseline à points coulés.
35 ^e	Coudre une petite dentelle à la bande de mousseline de chaque côté.
36 ^e	Apprendre à rucher la bande de mousseline.
37 ^e	Tailler un corps de fichu, faire les coutures et les ourlets.
38 ^e	
39 ^e	Monter les empiècements de la blouse de bébé, faire les manches et les monter.

publiée (1), on pourrait désespérer du résultat. En effet,

(1) *Enquête sur le brevet de capacité*. Paris, 1880, grand in-8°. — Lorsqu'on lit les rapports de cette enquête, on sent très bien que dans la plupart des académies on a peu compris l'importance de la question.

A Dijon, on a mis le doigt sur la plaie (p. 190) :

« Dans les classes de filles, les applications du dessin à main levée devraient spécialement porter sur les travaux de broderie et de coupe dont on se sert dans la lingerie et la confection.

» L'école ne remplit qu'à demi sa mission, quand elle ne prépare pas l'enfant au travail de la production matérielle, quand elle ne cherche pas à lui fournir, non un métier, mais le savoir manuel qui fera de lui, dès le temps scolaire, un talent pour la famille.

» Si le travail à l'aiguille était bien compris de toutes les institutrices, il ne serait point impossible de lui donner un caractère professionnel et de former l'ouvrière dans l'enfant; on pourrait ainsi prolonger, pour la jeune fille, le séjour de l'école et lui faire peut-être éviter les dangers de l'apprentissage. Malheureusement, ici encore tout est à réorganiser : un enseignement méthodique des *travaux de couture* n'est donné nulle part; et cette branche d'instruction spéciale, dont on pourrait tirer un si bon parti pour le bien-être de la famille, occupe en pure perte de précieuses heures de la vie scolaire.

» Combien de jeunes filles pauvres quittent l'école sans qu'on leur ait donné l'habileté de la main en vue d'une profession future, ou tout au moins des simples occupations de la ménagère?

» C'est un vice qu'il importerait de faire disparaître de notre système d'éducation. La réforme doit commencer dans nos écoles normales; mais pour intéresser les élèves-maîtresses à des travaux de simple utilité domestique, le programme du brevet devra absolument mentionner tous les genres d'ouvrages manuels auxquels elles seront désormais exercées. »

A Douai, on a constaté la faiblesse des institutrices (p. 192)

« Pour les aspirantes, on ajouterait les travaux à l'aiguille, qui se feraient après le dessin linéaire; cette épreuve ne serait plus éliminatoire; on a voulu lui donner de l'importance en prenant cette décision. Qu'est-il arrivé? C'est que les dames inspectrices, ayant toujours peur de donner le coup de mort à une aspirante, s'arrangent le plus souvent pour mettre une note au-dessus de 5. Débarrassons-les de cette terreur, laissons-les juger en dehors de toute préoccupation de ce genre; elles mettront la note méritée, et celle-ci viendra jouer son rôle dans l'addition, relevant ou abaissant le résultat des autres épreuves. »

A Lyon, on sent l'influence libérale de la grande ville, on voudrait exiger non seulement la couture, mais la coupe et l'assemblage (p. 205) :

« Cette épreuve doit porter sur les divers genres de points et de couture nécessaires à la confection du linge usuel. On pourrait y ajouter un examen élémentaire de coupe et d'assemblage: car il est bon que toute femme soit capable de tailler dans un grand vêtement plus ou moins usé un autre plus petit, de préparer et de coudre les vêtements de première nécessité. Exiger au brevet la coupe, même imparfaite, d'une manche, d'un bas, d'un tablier, d'une chemise, c'est introduire dans les écoles normales (et par conséquent dans les écoles primaires) une précieuse addition aux travaux de couture, de raccommodage et de repassage, qui y sont déjà en honneur. Quant aux genres d'épreuves, j'ai souvent remarqué, dans les examens, qu'on distribuait

l'examen de couture est illusoire quand on se place au point

pour les reprises, de l'étoffe neuve et apprêtée ou des morceaux de linge excessivement usé; il n'est pas possible sur une pareille étoffe de juger le travail de la jeune fille: il ne représente que son désespoir en présence d'une épreuve compromise parce que les matériaux convenables lui ont manqué pour la tenter sérieusement; ces désagréables surprises, qui font le tourment des aspirantes et de leurs maîtresses, nous seront, j'espère, désormais épargnées: le choix de l'étoffe et du fil sera en rapport avec le travail demandé. »

A Caen, on semble désirer des spécialistes pour ne pas être induit en erreur (p. 167):

« Art. 38. — L'épreuve des travaux à l'aiguille consiste dans les différents genres de couture, le reprisage, le *remmaillage* et la marque.

» Il est utile de fixer à cet égard les dames qui sont chargées d'examiner les travaux. Il serait à souhaiter que la déléguée spéciale pour les salles d'asile fût toujours une des dames désignées pour la correction de cette épreuve. »

A Bordeaux, la couture ne paraît pas plus utile que les autres matières exigées (p. 152):

« Les règlements qui sont aujourd'hui en vigueur font à cette épreuve une place à part; toute aspirante qui n'a pas obtenu la note 5 pour son travail de couture est éliminée, et la note obtenue par les aspirantes qui ont satisfait à cette partie de l'examen ne figure pas dans la somme des points qu'il faut atteindre pour être admise à subir l'examen oral.

» La majorité de la Commission propose de maintenir à cette épreuve le caractère éliminatoire dès que l'aspirante aura une note inférieure à 5. La couture constitue une partie si importante de l'éducation des femmes que nous devons soigneusement éviter de la voir négliger par des personnes à qui l'Etat confiera des jeunes filles. D'autre part, tout en reconnaissant combien il est indispensable aux institutrices de savoir faire des ourlets, des surjets, des reprises et des points de marque, un assez grand nombre de membres de la Commission ne voient pas pourquoi on donne un rôle si prépondérant à cette épreuve. Qu'une aspirante soit éliminée si son travail est nul, mais qu'un ouvrage médiocre n'entraîne pas l'élimination. Ce qu'on ne fait pas pour le style et pour le calcul, ne doit pas se faire pour la couture. La minorité de la Commission propose d'assimiler l'épreuve de couture à une épreuve écrite, de la faire entrer en ligne de compte avec le style, l'histoire, le calcul et l'orthographe, en lui donnant le même coefficient. Il est bien entendu que tout travail de couture noté zéro entraînera l'ajournement de l'aspirante.

» Du reste, la Commission tout entière reconnaît la nécessité de modifier le règlement au sujet de cette composition. Ainsi elle propose que la composition d'orthographe se fasse la première dès 8 heures du matin; les aspirantes pourront ensuite subir l'épreuve de couture, pour laquelle il leur sera accordé deux heures. »

A Grenoble, on met la couture au-dessus du calcul, mais au-dessous de l'écriture. Il est fâcheux qu'on ne nous dise pas pourquoi (p. 66):

« Les travaux à l'aiguille, pour la femme, seront comptés un peu plus que le calcul, un peu moins que l'écriture, soit 4 points si le calcul en a 5, et l'écriture 3; en tout 24 points seront nécessaires aux aspirantes au brevet obligatoire pour l'admissibilité. »

A Chambéry, la couture est une épreuve moins importante que les autres (p. 40)

de vue pédagogique et que l'on admet le candidat comme une future institutrice. Le nombre toujours croissant des aspirantes, et les différentes classes de la société qu'elles représentent, rendent les examinateurs fort perplexes, soit qu'ils considèrent le brevet comme un simple certificat de fin d'études, soit qu'ils le regardent pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un diplôme donnant à l'impétrante le droit d'enseigner (1). Tant que cette distinction ne sera pas tranchée, la bienveillance des examinateurs deviendra souvent de la faiblesse et la difficulté de cette partie de l'examen sera nulle.

Une branche de salut nous reste cependant, nous voulons parler de l'examen pédagogique exigé dorénavant de toutes les brevetées qui désirent suivre la carrière de l'enseignement. L'arrêté du 5 janvier 1881 (titre V) ne vise, il est vrai, que la pédagogie pratique, et, comme toujours, la couture y brille par son absence; mais ce qui est différé n'est pas perdu, et nous ne doutons pas de l'y voir entrer, puisque les travaux à l'aiguille, la coupe et l'assemblage font partie du programme des écoles normales, et que les matières enseignées à l'école normale

« Que l'instruction religieuse et la lecture soient placées pour les aspirants sur la même ligne que les travaux à l'aiguille pour les aspirantes, c'est-à-dire qu'on les compte à part ou bien qu'on y affecte des coefficients particuliers, comme il convient à des épreuves moins importantes ou moins probantes que les autres. »

Il résulte de ces observations que l'influence féminine agit peu dans les sphères académiques.

(1) « Un nombre de plus en plus grand de jeunes filles, dit l'inspecteur du Nord (*Enquête sur les brevets de capacité*, p. 194), poursuivent les brevets sans avoir l'intention d'enseigner. Demander de la pédagogie à ces jeunes filles, n'est-ce pas les décourager, les détourner? En demander à celles-ci, parmi les aspirantes, et pas à celles-là, est-ce possible? Ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir à ceci : les brevets donnent la mesure des connaissances acquises; l'examen professionnel donne la mesure du savoir nécessaire pour enseigner les connaissances acquises? »

servent de base au programme du brevet de capacité (1).

En un mot, soyons débonnaires vis-à-vis des jeunes filles du monde qui daignent rechercher l'humble brevet primaire, mais soyons sévères à l'égard des futures institutrices de nos filles. C'est un service que nous rendrons à a société.

Pour nous résumer, nous demandons :

1° Un examen obligatoire de couture au certificat d'études, afin de réchauffer le zèle des maîtresses et de les contraindre à donner un enseignement méthodique et complet ;

2° Une épreuve de couture au brevet de capacité, mieux définie et plus sérieuse que celle d'aujourd'hui ;

3° Une épreuve de couture, de coupe et d'assemblage pour le certificat pédagogique institué par arrêté du 5 janvier 1881.

(1) L'arrêté du 3 août qui édicte le programme des écoles normales d'institutrices est ainsi conçu :

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES

Programme des travaux de couture.

1 ^{re} année.	2 heures par semaine.		
2 ^e année.	2	—	—
3 ^e année.	2	—	—

PREMIÈRE ANNÉE

Différents points de couture : ourlet, surjet, piqûres, point de marque, point de chausson. — Reprises perdues, reprises dans le linge damassé, etc. Tricot, remmaillage et raccommodage divers.

DEUXIÈME ANNÉE

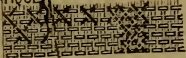
Couture d'assemblage. — Lingerie. — Chemises d'hommes, de femmes, d'enfants. — Pantalons, camisoles, bonnets, etc.

TROISIÈME ANNÉE

Coupe et confection des vêtements. — Réduction de patrons. — Robe princesse. — Robe à basques. — Vêtements d'enfants.

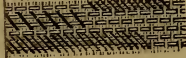
Nous aurions désiré que ce programme fut moins complet. Si les élèves connaissaient à fond toutes les matières exigées, ce seraient des couturières fort habiles. Il est toujours à craindre que les difficultés fassent naître l'indulgence des juges et la faiblesse des candidats.

ROUE

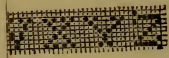


13

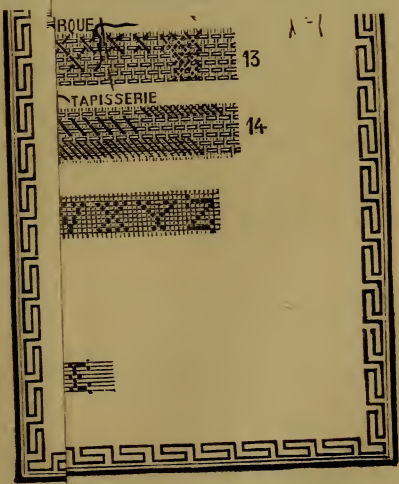
TAPISSERIE



14



A-1



COURS DE COUURE

TABLIÉAU SYMBOLE COURSE
DES TRAVAUX A S'ACQUERIR
A L'ISSUE DES LECONS SOUS TRAVAIL

PAR

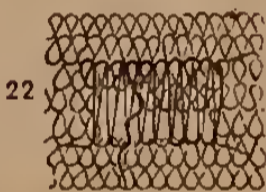
M. P. W. COCHERIS



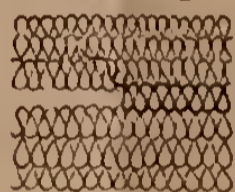
REPRISE



REMAILLAGE



REMAILLAGE



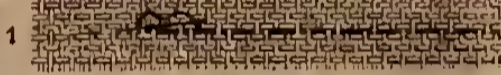
REPRISE



POINT D'EPINE



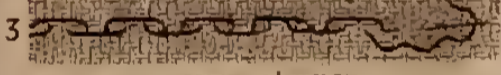
POINT DEVANT



1^{er} POINT ARRIERE



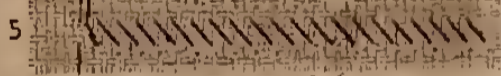
2^e POINT ARRIERE



POINT D'OURLET



POINT DE SURJET



POINT DE COTE



POINT DE CHAUSSON



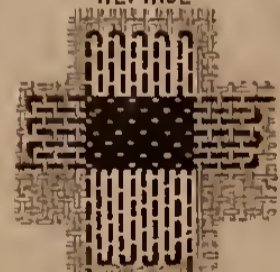
CHAINE



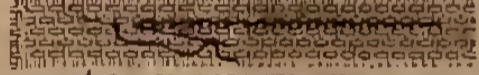
TRAME



REPRISE



POINT DE PIQURE



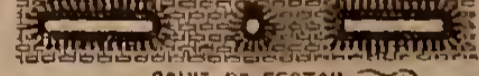
1^{er} POINT DE BOUTONNIERE



2^e P. DE BOUTONNIERE



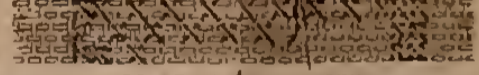
BOUTONNIERES ET OEILLET



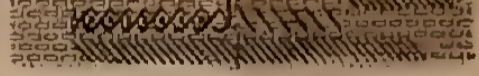
POINT DE FESTON



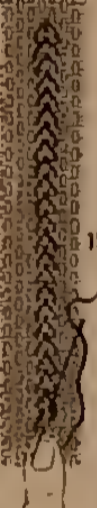
POINT DE MARQUE



POINT DE TAPISSERIE



P. de CHAINETTE



15 Rue Soufflot

CHAPITRE II

Étude des points à enseigner dans le cours élémentaire des écoles primaires.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE ANNÉE.

Tenue de l'aiguille et de l'étoffe. — Emploi du canevas et de l'aiguille à tapisserie. — Enfilage de l'aiguille et formation du nœud. — Étude du point-devant, du point-arrière et de l'ourlet sur canevas.

Tout est difficile pour un commençant, surtout quand ce commençant n'a que six ans. Aussi peut-on concevoir la peine qu'éprouve une petite fille à tenir l'aiguille, le dé ou les ciseaux. Diriger la plume n'est rien en comparaison, car, dans la couture, les deux mains sont occupées et les doigts de la main droite ont presque tous une opération différente : le pouce et l'index saisissent l'aiguille ; le majeur, armé du dé, fait pénétrer l'aiguille dans l'étoffe, l'annulaire et le petit doigt éloignent le fil et l'empêchent de se tordre, le bras lui-même est obligé de se soulever pour tirer l'aiguille.

Quelles que soient l'intelligence et la patience de la maîtresse, elle ne pourra pas fixer l'attention de toutes ses élèves, portées par leur âge à la dissipation et, par la difficulté du travail, à l'indifférence, ce qui est le plus à redouter. Il faut donc, pour remédier à ce double inconvénient, placer près des plus jeunes un *métier modèle*, et devant les yeux des élèves les plus avancées un tableau synoptique des

différents points de couture, qu'elles n'auront qu'à regarder pour se rappeler ce qu'elles ont à faire.

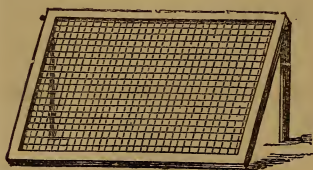


Fig. 1. Métier modèle.

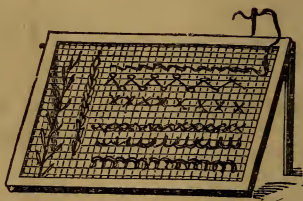


Fig. 2. Métier modèle préparé par la maîtresse.

Le *métier-modèle* consiste en un cadre de bois, percé de trous réguliers à un demi-centimètre de distance, de façon à former au moyen d'une ficelle passée à travers ces trous, un canevas grossi qui doit servir de démonstration à l'élève. En effet, la largeur des trous est telle que l'enfant voit sans difficulté l'aiguille les traverser, et que le point étudié se reproduit devant elle exactement comme sur le canevas fin, avec cette différence que le jeu de l'aiguille en dessus ou en dessous, et le croisement de la laine, peuvent se constater sans difficulté. Ce *métier modèle* placé devant les élèves présentera un point qu'elles devront reproduire (1). S'il y a trois divisions de force inégale travaillant au canevas, il doit y avoir nécessairement trois métiers donnant le point à étudier par chaque division.

Le *tableau synoptique*, tel que nous l'avons conçu, représente les différents points employés dans la couture. Ces points seront exécutés sur un canevas plus ou moins serré, selon la division à laquelle appartiennent les élèves, afin qu'elles s'habituent peu à peu au travail sur le linge :

(1) Les enfants de 5 à 7 ans de nos écoles maternelles pourront s'exercer à ce travail qui les intéressera et les instruira en même temps.

On aura le soin d'employer un fil de couleur pour guider les yeux de l'enfant qui le verra tantôt disparaître sous le canevas, tantôt reparaître dessus.

Si nous insistons sur l'usage du canevas, c'est qu'il offre le double avantage de donner à l'enfant l'habitude de coudre droit et de lui permettre d'employer une aiguille émoussée qui ne peut la piquer; elle doit apprendre dès les premières leçons le maintien du corps, la position des mains, la manière de tenir l'ouvrage, la différence entre la longueur et la largeur d'un tissu et ce qu'on entend par les mots lisières, chaîne et trame.

Le fil sera d'une couleur claire, — le bleu ou le rose paraît préférable, — afin de plaire à l'œil de l'enfant sans le fatiguer, et de lui fournir les moyens de voir distinctement le point qu'elle forme ou l'erreur qu'elle commet. Ce fil sera de grosseur moyenne, approprié à l'aiguille et au tissu employés.

L'aiguillée ne doit être ni trop longue, ce qui rendrait lente et difficile l'action du tirage, et donnerait raison au vieux proverbe languedocien :

Loung agulhé
Mauvais oubrié (1),

ni trop courte, car on serait obligé de la renouveler souvent.

Le nœud, étant une opération de première nécessité, puisqu'il retient le fil à l'étoffe, doit être expliqué et exécuté avant tout. Quant au dé (2), qui recouvre le bout du doigt majeur de la main droite, pour le préserver de l'aiguille, au moment où elle est poussée pour pénétrer dans

(1) Longue aiguillée, mauvais ouvrier.

(2) Il serait nécessaire d'interdire dans les écoles l'usage du dé en cuivre.

l'étoffe, on ne saurait trop en surveiller l'emploi, les enfants n'étant que trop disposées à ne pas s'en servir, à cause de la difficulté qu'elles éprouvent à le manier.

Les ciseaux n'étant pas indispensables aux commençants ne devront être mis entre les mains des jeunes élèves que plus tard, afin d'éviter les accidents.

Point devant.

Le point le plus simple, celui qui se fait comme le pas d'un voyageur marchant droit devant lui, s'appelle *point devant* ou *point coulé*; il s'exécute en piquant l'aiguille dans l'étoffe de distance en distance.

Les intervalles devant être égaux, on aura soin de faire compter à l'élève le nombre de fils ou brins que l'aiguille doit dépasser à partir de la première piqûre en dessous jusqu'à sa deuxième piqûre en dessus, et ainsi de suite jusqu'à l'achèvement de la couture.

L'élève commencera par faire un nœud à son fil, piquera son aiguille par dessus au n° 1 (*fig. n° 1 du tableau*

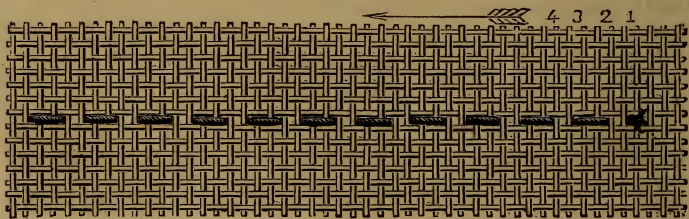


Fig. 4. — Point devant.

synoptique), comptera deux brins en dessous, et la fera reparaitre au n° 2, pour la repiquer au n° 3; il y aura donc ainsi 2 brins en dessus et 2 brins en dessous et ainsi de suite.

La principale qualité de ce point est la régularité qui ne s'obtient qu'à force d'attention et de pratique.

C'est un de ceux qui sont le plus employés, puisqu'il remplace souvent dans l'ourlet le point de côté et qu'il sert à faufiler, à réunir plusieurs étoffes, à plisser et à froncer.

Ce point, quoique simple, demande parfois une grande habileté de main ; ainsi lorsqu'on veut obtenir de la rapidité dans l'exécution, on fait subir à l'étoffe un petit mouvement de va-et-vient produit de bas en haut par le pouce de la main droite, de façon que cette étoffe soit percée plusieurs fois à des intervalles différents par l'aiguille, avant de tirer l'aiguillée.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce *point devant* qu'on appelle alors *coulé* ou *glissé*, ne peut être employé que par des ouvrières expérimentées.

Point arrière.

Lorsque l'élève aura acquis l'habitude du *point devant*, elle passera à l'étude du *point arrière* qui lui ressemble, et dont le nom indique la nature. C'est, en effet, un point qui tout en avançant exécute à reculons ou en arrière la moitié du parcours qu'il vient de faire en avant. On disait autrefois *arrière-point*. Comme il offre plus de solidité que le point devant, on l'emploie fréquemment pour les coutures. Souvent aussi on l'entremêle et l'on fait un point arrière suivi de deux ou trois points devant.

Il y a deux manières d'exécuter ce point : soit de droite à gauche, soit de gauche à droite.

Dans la première manière, de droite à gauche, l'aiguille, étant piquée dans l'étoffe de dessous en dessus, se reporte en arrière pour parcourir en dessous une distance double du premier point, et reparaitre en dessus, pour refaire la moitié du même trajet en arrière, et ainsi de suite.

L'élève fixera son aiguille au n° 1, la fera reparaitre au n° 3, la glissera au n° 2 pour la revoir au n° 5 (fig. n° 2 du tableau synoptique).

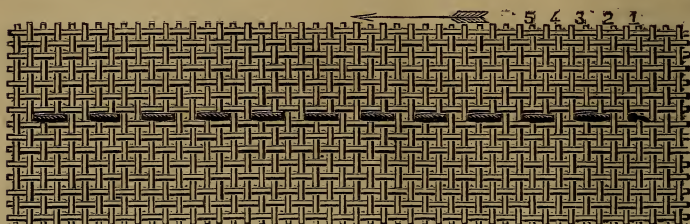


Fig. 5. — Point arrière n° 1.

Exécuté de gauche à droite, ce point, que nous appelons *point anglais*, offre à l'envers un joli point régulier

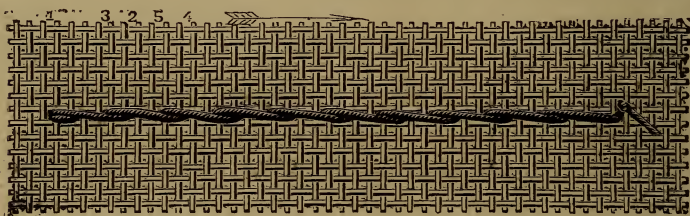


Fig. 6. — Point arrière n° 2.

ressemblant au *point devant*. Il est préférable au précédent, lorsque l'étoffe doit être rabattue, car alors les points inégaux sont cachés dans le rempli.

Point d'ourlet.

Ce point se fait obliquement et de bas en haut, il offre par conséquent une nouvelle difficulté à l'élève qui n'a encore exécuté que des points horizontaux. C'est en raison de cette difficulté que nous l'avons placé le troisième et non le premier, suivant l'usage le plus fréquemment adopté.

Comme l'*ourlet* proprement dit est fixé par des points très menus, on étudiera ce point en ne laissant sur le canevas qu'un fil de distance entre chaque point et en en prenant deux sur la hauteur, pour que l'élève s'habitue à le faire plus long que large, afin de prendre les deux tissus quand elle fera un ourlet sur étoffe (1).

Le professeur n'aura pour ce point comme pour tous ceux qui vont suivre, qu'à l'indiquer soit d'après le métier-modèle, soit d'après le tableau synoptique.

DEUXIÈME ANNÉE

Récapitulation des points précédents sur l'étoffe. — Ourlet. — Exercices de couture simple et double.

Dès que les points étudiés ci-dessus sur le canevas seront bien compris, on devra utiliser le talent naissant de la jeune couturière sur un tissu plus fin, tels que toile, calicot ou jaconas d'une qualité inférieure et surtout sans apprêt.

Pour les commençantes, et afin de les guider plus aisément, on tirera un fil de l'étoffe. Le fil tiré laissera une trace visible qui permettra à l'élève de coudre droit.

Nous ne sommes pas d'avis, à moins de rares exceptions, d'autoriser l'enfant à apporter de chez ses parents des morceaux d'étoffe ou du linge à coudre. La mère donnera le plus souvent, sans y voir d'inconvénient, ou même croyant être économe, de vieux morceaux trop grands et quelquefois

(1) Le point d'ourlet tire son nom de la chose à laquelle il est appliqué, car *ourlet* signifie petit bord et vient de *orle*, vieux mot synonyme de bord. Autrefois on disait : un col *orlé* de perles, pour un col *bordé* de perles. — Dans le blason, ce mot existe encore pour désigner une bande qui contourne le bord de l'écu.

d'une propreté douteuse, ou des tissus neufs qui demanderaient trop de temps et de soin pour être ouvrés, et avec lesquels on ne pourrait pas toujours employer du fil de couleur. C'est l'institutrice qui indiquera la nature du travail de l'élève et qui désignera l'espèce et la qualité de l'étoffe nécessaire. L'élève doit d'abord apprendre avant de chercher à mettre à profit un savoir douteux. Le temps consacré à la couture dans les écoles est trop restreint pour ne pas l'employer strictement et conformément au programme. C'est pourquoi l'on voit si souvent des torchons, des serviettes ou des mouchoirs fournis par les parents, tachés, salis ou chiffonnés avant l'achèvement des ourlets, ce qui n'inspire qu'ennui ou dégoût à la petite ouvrière fatiguée d'avoir toujours le même objet en mains.

Des pièces de 0^m,10 carrés simples ou doubles, suivant l'étude à laquelle on doit se livrer, et changées par l'institutrice à chaque exercice, seront bien préférables. Ces pièces, peu coûteuses et d'un emploi commode, suffisent parfaitement au travail exigé. Deux fois par an l'institutrice fera faire par ses élèves un travail d'ensemble composé des points précédemment étudiés.

Il est essentiel que la dimension et la forme des pièces sur lesquelles les élèves devront s'exercer le jour de la composition soient identiques, et que le travail présente un dessin symétrique. On ne saurait trop développer chez les enfants les principes du goût, de l'élégance et de la propreté. Ces pièces, conservées par les élèves, formeront un album qui pourra, dans la suite, leur être utile. Dans les communes, petites ou grandes, qui jouissent du bénéfice d'une caisse des écoles, l'institutrice pourra remplacer, dans les divisions supérieures, ces pièces de

composition par des confections de lingerie, telles que chemise, camisole, pantalon, etc. Ce serait la meilleure manière de prouver aux élèves l'utilité de la couture et de les conduire ainsi à l'étude non moins précieuse de la coupe et de l'assemblage.

L'étoffe remplaçant le canevas demandera une aiguille effilée, qui n'aura pas les mêmes dangers qu'autrefois, puisqu'elle sera maniée par des doigts plus habiles. On prendra donc une aiguille demi-longue, d'une grosseur appropriée à l'étoffe, bien trempée pour qu'elle ne se casse ni ne se torde, et convenablement percée (1).

Ourlet.

L'*ourlet* est un repli fait soit au bord d'une lisière, soit au bord d'une étoffe, pour l'empêcher de s'effiler. On le fixe par des points à l'aiguille. Un simple rempli ne suffit pas ; il en faut deux : un premier fort petit, puis un

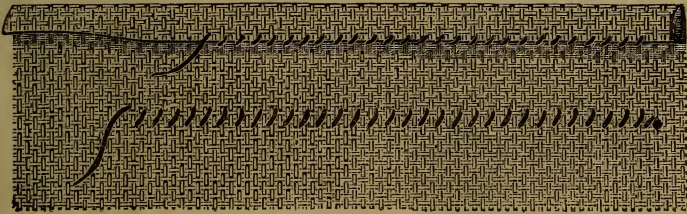


Fig. 7. — Ourlet.

second plus grand, qui est le véritable ourlet, destiné à cacher le premier rempli dont le bord est effilé ou inégal. L'ourlet,

(1) Le trou situé à la tête de l'aiguille s'appelle *œil* ou *chas*. *Chas* est, selon Littré, une forme de *châsse* (capsa) qui vient d'un mot latin qui signifie: ce qui enserre, ce qui enclôt, ce qui entoure. C'est un trou à travers lequel passe ou est pris le fil. Le poète Mistral, dans son *Dictionnaire provençal français* (art. cal), attribue à ce mot une tout autre origine (calx, talon).

pour être irréprochable, doit être parfaitement régulier et cousu à points très menus égaux entre eux. Quand il est large, on doit l'assujettir préalablement par un faufilage ; il sera même nécessaire de prendre cette précaution la première fois que l'élève en exécutera un, quel qu'il soit. Les coins exigent une certaine habileté ; aussi faudra-t-il donner à ourler les quatre côtés d'une petite pièce pour que la même difficulté se présente plusieurs fois.

L'ourlet se fait généralement à points de côté, mais on peut se servir du point devant, de la piqûre, du surjet et du point à jour.

L'*ourlet* en biais demande plus d'adresse que l'ourlet droit, il ne devra donc être étudié qu'en dernier.

L'*ourlet* roulé est employé pour les tissus légers. On roule le bord de l'étoffe entre les doigts, à mesure qu'on le coud.

Le *faux ourlet* n'est qu'une bande supplémentaire qu'on joint à l'étoffe principale au moyen d'une couture et que l'on replie ensuite comme un ourlet ordinaire.

Coutures simple, double et rabattue.

Le mot *couture* est pris ici dans un sens restreint.

La *couture simple* n'exige qu'une opération ; elle s'applique à la réunion de deux ou plusieurs étoffes fixées par des points d'aiguille.

La *couture double* est ainsi nommée parce qu'elle exige deux opérations exécutées souvent par des points différents.

Quant à la *couture rabattue*, elle ne s'obtient qu'après avoir fixé deux morceaux par un point quelconque (points devant, arrière ou de côté), en laissant dépasser de quelques brins le bord de l'un des morceaux ; on rabat alors ce bord sur l'autre, en formant un rempli plat que l'on assu-

jettit par un point d'ourlet, par une piqûre ou par un point de chausson.

Ces sortes de couture s'emploient pour donner plus de perfection ou de solidité à l'ouvrage. Le rabat doit être d'autant plus étroit que l'étoffe est fine.

Les coutures dans la flanelle se rabattent toujours à l'endroit.

On appelle *couture anglaise*, *couture à la parisienne* ou *couture à la religieuse* une couture double qui se fait une fois à l'endroit et une autre fois à l'envers, de manière à renfermer la première couture dans la seconde. C'est d'un joli effet pour les étoffes légères.

La *couture en ourlet* n'est qu'un ourlet ordinaire qui joint deux morceaux. Pour rendre cet ourlet moins épais, on ne fait le premier rempli qu'à l'étoffe rabattue.

Il est bon, avant de faire la couture, de réunir les deux morceaux d'étoffe par un faufilage ou bâti qui se fait à *points devant* très allongés. Cette préparation a pour but de faciliter la couture en empêchant de la *soutenir* ou de la froncer, ce qui s'appelle *boire*, défaut à éviter. Lorsqu'on assemble deux étoffes, il y en a toujours une qui tend à froncer,



Fig. 8. — Position vicieuse de la jeune fille travaillant sans le *fixe-étoffe*.

imperceptiblement c'est vrai, mais assez cependant pour réduire la longueur de l'un des morceaux; car le pouce chasse, au lieu de la retenir, l'étoffe qu'il touche; mais en ayant l'air d'aider au travail, il remplit le rôle d'un faux

ami dont il faut se défier. Le même résultat se produit



Fig. 9. — *Fixe-éttoffe* seul.

lorsqu'on coud l'étoffe arrondie sous le doigt. Le meilleur moyen d'éviter cet inconvénient est d'attacher son ou-



Fig. 10 — Jeune fille travaillant avec le *fixe-éttoffe* adapté au banc.

vrage, non pas sur le genou, ce qui est nuisible à la santé, mais sur le *fixe-éttoffe*.

TROISIÈME ANNÉE

Points de côté, surjet, points de chausson et marque.

Points de côté.

Le *point de côté*, ainsi nommé parce qu'il se fait de côté ou plutôt de biais, s'exécute en dirigeant l'aiguille de droite à gauche et de haut en bas.

Il remplit le même office que le *point devant* ordinaire, et il est plus solide.

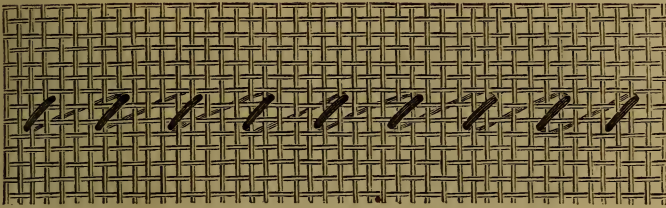


Fig. 41. — Point de côté.

Il y a un autre *point de côté* qui tient tout à la fois du *point d'ourlet* et du *point arrière*. Il se fait de bas en haut, de biais et en arrière. On l'emploie pour border.

Le point d'ourlet est le plus simple des points de côté.

Surjet.

Le *surjet*, qui est le point le plus important après l'ourlet, sert à réunir deux lisières ou deux bords d'étoffe repliés, soit à fil droit, soit en biais. Pour l'exécuter, il faut rejeter l'aiguille en conduisant le fil par-dessus les bords, afin qu'elle pique les deux étoffes par un même point. On peut employer un fil plus fin que celui de l'étoffe, pour que le surjet soit plus délicat. Il s'exécute de droite à gauche ou de gauche à droite, cette dernière manière est même la meilleure, car l'étoffe est maintenue par le pouce et l'index de la main gauche, ce qui facilite le travail.

Pour bien exécuter un surjet, il est d'ailleurs bon de le bâtir ou de le faufiler.

Quelquefois sur des étoffes très légères, comme le nansouk, la mousseline ou le tulle, on fait le surjet sans rempli, à points menus et serrés, ce qui dissimule un peu la couture et ne présente aucun inconvénient pour ce genre de tissu.

Ce point est employé quelquefois pour assujétir les ourlets des draps et des serviettes de table. On s'en sert aussi pour border un genre d'œillet sous le nom de cordonnet.

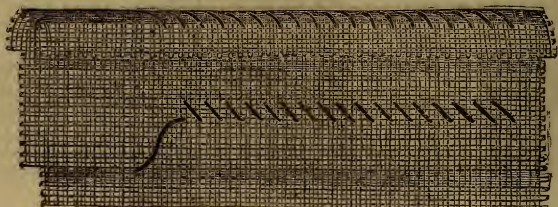


Fig. 12. — Surjet.

Le *surjet roulé*, qui sert à froncer les tissus légers, se fait en roulant le bord de l'étoffe entre les doigts, et en faisant supporter à l'aiguille un certain nombre de points avant de tirer le fil.

Le *surfilage* est un surjet à grands points qui se fait par-dessus les bords des coutures, afin d'empêcher l'effilage.

Point de chausson.

Le *point de chausson* ou *point croisé*, que l'on nomme aussi *point de sorcier* ou *point à la religieuse*, fixe les bords

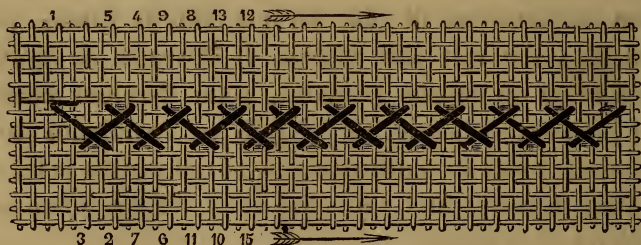


Fig. 13. — Point de chausson.

rabattus d'une couture à plat et s'emploie dans certains raccommodages. Le double rempli des ourlets ordinaires est alors inutile.

Il s'exécute de gauche à droite et à l'envers. On fixe le bord rabattu sur l'étoffe en passant horizontalement le fil sur le milieu du bord, sans traverser l'étoffe qui se trouve dessous, et en piquant ensuite l'aiguille un peu plus bas à droite et sur l'étoffe, de sorte que le premier point qui est formé par deux piqûres d'aiguille l'une en haut, l'autre en bas, se trouve complété par un second point qui le croise.

Le point de marque.

Le *point de marque*, dit encore *point carré*, sert à marquer le linge. Il se fait ainsi : l'aiguille piquant le tissu de dessous

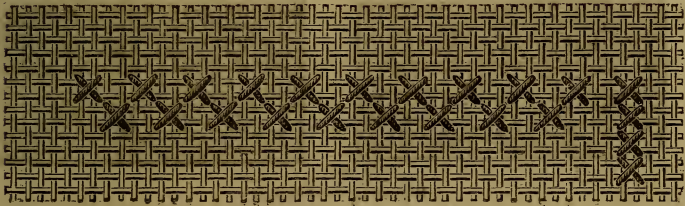


Fig. 14. — Point de marque.

en dessus, passe en biais de gauche à droite et de bas en haut, sur deux fils; repique de dessus en dessous verticalement pour repaître deux fils plus bas en dessus; là, elle passe en biais de droite à gauche et de bas en haut sur deux fils, en croisant par conséquent la première oblique; le point de marque est alors obtenu.

Ce point est exécuté tantôt horizontalement, tantôt verticalement. Comme l'enfant peut éprouver une légère difficulté à le faire sur deux sens, à cause du changement de la direction de l'aiguille, on doit l'y exercer, quelque temps avant d'entreprendre la marque des lettres.

On appelle *marquoir* la pièce d'étoffe, ou le canevas sur

lequel on marque, d'après les procédés que nous venons d'indiquer, les lettres de l'alphabet et les chiffres romains et arabes.



Fig. 15. — Marquoir.

Le petit alphabet qui représente le caractère italique se reproduit par le petit point de tapisserie et non par le point carré. Le premier diffère du second en ce que l'aiguille ne prend dans les deux sens qu'un fil au lieu de deux. Ce point ne se croise pas.

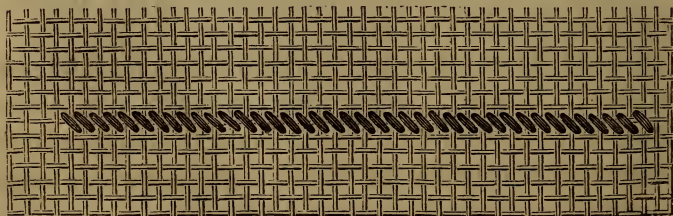


Fig. 16. — Petit point de marque.

Le point de marque s'exécute généralement en coton rouge et sert à tracer des initiales sur le linge.

Canevas.

Le canevas, ancienne forme du mot latin *cannabis* (chanvre), est un tissu dont la trame et la chaîne sont formées par des fils plus ou moins gros et plus ou moins espacés. Il y a trois sortes de canevas : le canevas Pénélope, le canevas Java et le canevas uni.

Le canevas Pénélope, dont les intervalles sont inégaux, et qui semble avoir déjà été travaillé, doit son nom à la femme d'Ulysse que la légende représente occupée à défaire pendant la nuit la tapisserie qu'elle avait commencée durant le jour. Comme ce canevas devait se ressentir du passage incessant de l'aiguille à travers les fils, on a cru désigner avec exactitude ce canevas en lui donnant le nom de Pénélope.

Le canevas Java, inventé depuis peu d'années par M. Berthet, doit son nom à sa ressemblance avec le tissu tressé des sacs à café de Java. Ce canevas, de couleur marron clair, dispense de remplir le fond avec de la laine.

Le canevas uni, le plus ancien des trois, ressemble à une grosse toile. Il peut servir à tous les points de tapisserie : le point carré, le petit point, le point des Gobelins et le point de poste.

Nous ne parlerons pas du petit point que nous connaissons déjà. Quant au point carré de tapisserie, il ne se croise pas immédiatement comme le point carré du marquoir.

On commence d'abord une série de points biaisés, sur lesquels on revient pour les croiser en suivant la marche opposée. On y emploie la laine ou la soie. Le *point de tapisserie*, utilisé en couture sous le nom de

point croisé, sert à assujettir les rubans de taille d'une robe, etc.

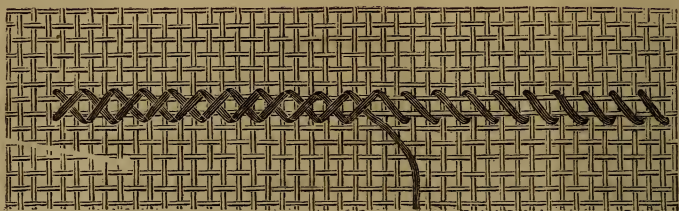


Fig. 17. — Point carré de tapisserie.

Le point dit des Gobelins, qui tire son nom de sa ressemblance avec celui de la célèbre manufacture, n'est autre

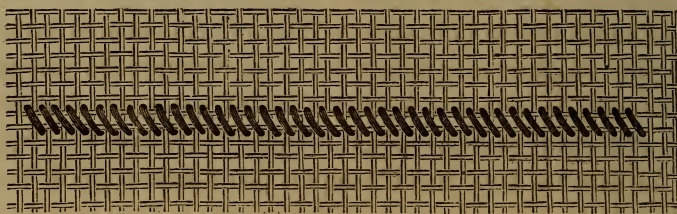
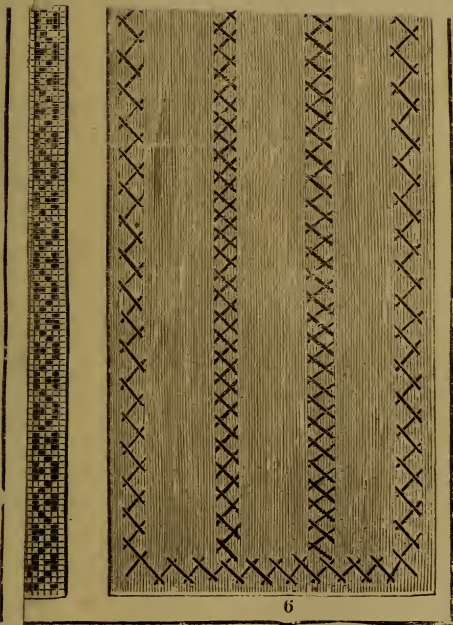


Fig. 18. — Point des Gobelins.

chose que la moitié du point carré; quelquefois on le fait en prenant deux fils en hauteur et un seul en largeur.

Quant au point de poste qui doit se faire très vite, s'il est en rapport avec son nom, il varie à l'infini et n'est guère en usage que pour les ouvrages de pure fantaisie.

Il y a encore plusieurs autres points tels que le *point de mosaïque*, le *point de jonc*, le *point à damiers*, le *point à losanges*, le *point de chien*, le *point de zigzags*. Si nous nous bornons à les signaler ici, c'est qu'ils sont du domaine de la fantaisie.



6

ttues.

n.

TABLEAU N° 1. — COURS ÉLÉMENTAIRE



- 1. Pièce ourlée à points de côté, présentant une série de points devant et de points arrière.
- 2. Pièce d'ourlet à points devant.
- 3. Pièce d'ourlet à points de côté.

- 4. Pièce ourlée avec coutures rabattues.
- 5. Pièce ourlée avec surjets.
- 6. Pièce ourlée à points de chausson.
- 7. Marquoirs.

(Toutes les pièces doivent avoir dix centimètres carrés au moins.)

CHAPITRE III

Étude des points à enseigner dans le cours moyen.

COURS MOYEN

PREMIÈRE ANNÉE

Piqûre, boutonnères, brides, œillets, attache des boutons et agrafes,

Piqûre.

La première étude du cours moyen sera la piqûre.

Ce point, qui en réalité n'est qu'un point arrière, exige une telle régularité que nous avons pensé qu'on ne pouvait le demander qu'à des mains expérimentées. Ce point se fait de droite à gauche comme le point arrière, à cette différence près que l'aiguille, au lieu de faire la moitié du parcours

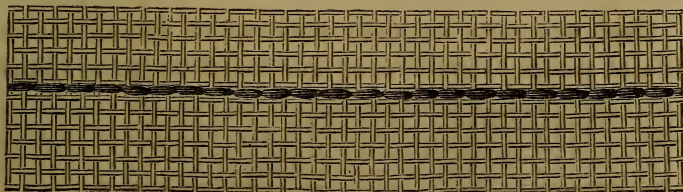


Fig. 19. . . Piqûre.

qu'elle vient d'exécuter en avant, le fait tout entier et repique dans le trou précédemment formé. Ce point, qui est destiné à être vu, s'exécute à l'endroit de l'étoffe. Il sert dans les ouvrages de lingerie soignée. Parfois, lorsque la piqûre est en droit fil, on peut en faciliter le travail en tirant

un brin de l'étoffe, mais ce moyen nuit à sa solidité. Lorsque la piqûre doit présenter des sinuosités, on passe un fauilage pour guider l'aiguille dans le sens voulu.

L'ourlet piqué se fait à l'endroit et sert d'ornement pour les mouchoirs, les chemises et les draps.

La piqûre mécanique a diminué l'importance de la piqûre à la main qui fatigue souvent la vue.

Point de boutonnière.

Le point de boutonnière ou de ganse est employé, comme l'indique son nom, à consolider les bords de la fente destinée à recevoir un bouton.

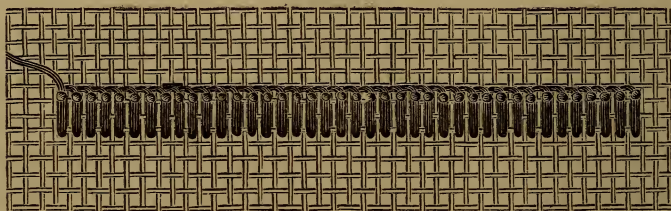


Fig. 20. — Point de boutonnière.

C'est une sorte de point noué qu'on forme, soit en faisant passer l'aiguille dans une bouclette qu'on obtient

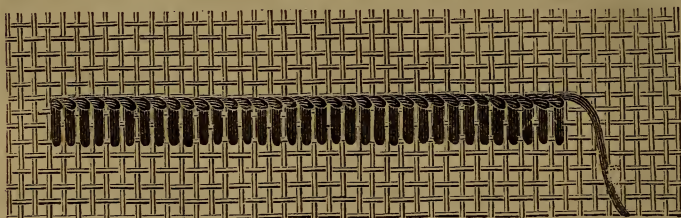


Fig. 21. — Point de boutonnière.

en ne tirant pas complètement le fil, soit en faisant passer le fil par-dessous la pointe de l'aiguille que l'on, retire

lentement en dirigeant le fil vers le sommet du point, du côté de la fente. Ce point peut se faire de droite à gauche ou de gauche à droite. Notre dessin et le *tableau synoptique* indiquent les deux manières : on doit attacher le fil à l'envers de l'étoffe et passer l'aiguille dans la fente pour commencer le point de boutonnière, car, sans cette précaution, le premier nœud offrirait deux fils pour une seule boucle, ce qui nuirait à la régularité du point.

Boutonnières, brides et œillets.

Le point que nous avons démontré ci-dessus sert à faire les boutonnières, les brides et les œillets. La boutonnière, dont le nom vient évidemment de bouton, qui lui-même vient de *bout*, pousser en dehors, ressortir (bouter), est une ouverture qui doit résister à la fatigue causée par l'entrée et la sortie du bouton. Pour que la fente soit solide et propre, on fait sur les bords de l'étoffe, que l'on double presque toujours pour la rendre plus forte, une espèce de lisière qui maintient les fils. Après avoir introduit la pointe de ciseaux fins et tranchants dans l'étoffe, on la coupe dans le sens qu'on veut lui donner. Cette coupe est une opération si importante qu'on a inventé à cet effet un petit instrument appelé coupe-boutonnière qui permet d'opérer convenablement. La fente doit être nette et en rapport avec le bouton qu'elle aura à recevoir. Avant d'exécuter le point de boutonnière que nous avons expliqué précédemment, il est nécessaire de faufiler les bords de la fente que l'on gomme quelquefois pour éviter l'effilage.

Une autre manière employée pour former une boutonnière est de la faire avant de fendre l'étoffe.

Les extrémités de la boutonnière affectent deux formes : la forme carrée et la forme ronde. La forme carrée s'ob-

tient par des fils tendus d'un bord à l'autre de la fente et recouverts par un point de boutonnière. C'est le point d'arrêt. La forme ronde est due au point de boutonnière qui tourne aux deux extrémités de la fente en affectant un demi-cercle. Dans le drap on pratique souvent à

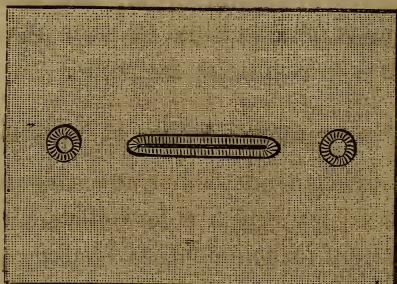


Fig. 22. — Boutonnière et œillet.

l'une des extrémités de la boutonnière un véritable œillet formé par un poinçon. Une boutonnière peut être considérée comme parfaite lorsqu'elle présente une fente imperceptible, une grande régularité de points, et une suite non interrompue de petits nœuds dans le même sens.

M. Webster est l'inventeur d'une machine appelée *outil à boutonnière* qui produit une boutonnière par minute.

La bride est une sorte de boutonnière faite en dehors de l'étoffe pour retenir ou brider le bouton. Elle est encore employée pour recevoir l'agrafe lorsqu'on se dispense de la bouclette métallique. Pour l'exécuter on réunit trois ou quatre fils d'une longueur déterminée retenus à l'étoffe par leur extrémité, et sur lesquels on exécute le point de boutonnière.

L'œillet, diminutif de œil (d'*oculus* mot latin qui signifie trou), rappelle la petitesse du trou formé par un poinçon et sert à faciliter le passage d'un lacet ou d'un cordon. Le

bord est retenu par des points de boutonnière ou de surjet serrés les uns contre les autres qu'on appelle points de cordonnet (1).

Ces deux manières sont employées dans la broderie, la dernière seule dans la couture.

On doit aussi, comme pour les boutonnières, consolider le bord de l'œillet par un point devant allongé avant de faire le travail définitif. Si l'étoffe est épaisse et que le poinçon ne suffise pas pour former le trou de l'œillet, on coupe alors quelques fils de l'étoffe du centre.

Maintenant un mot sur la manière de fixer les boutons et les agrafes ou crochets, ce qui n'est pas aussi inutile qu'on pourrait le penser.

Lorsque le bouton présente un certain nombre de trous, deux ou quatre, les points d'attache étant indiqués, il suffira de faire passer l'aiguille dans les trous en traversant chaque fois l'étoffe qui se trouve en dessous. Ces fils d'attache seront enroulés plusieurs fois de façon à établir une petite longueur entre le bouton et l'étoffe pour faciliter l'action du boutonage.

Pour les boutons en passementerie (2) on les assujettit au moyen de points allant du bouton à l'étoffe, et l'on enroule aussi l'aiguillée plusieurs fois autour des fils pour allonger et consolider la queue.

Les agrafes et les portes ou bouclettes se fixent sur les étoffes au moyen de plusieurs points de surjet avec un gros fil autour des boucles en laiton, et au milieu de la tige en laissant parfaitement libre la partie qui doit fonctionner.

(1) Ces points ne sont pas employés pour le corset ou la chaussure, parce qu'on introduit dans les trous des petits cercles de métal.

(2) On peut apprendre aussi aux jeunes enfants à recouvrir d'étoffe des moules de bouton en bois.

DEUXIÈME ANNÉE

Pièces rapportées et ajustées, reprises diverses.

Pièces.

Il y a deux moyens de réparer une étoffe usée : mettre une pièce ou faire une reprise. Mettre une pièce, autrement dit rapiécer, est le procédé le plus rapide et souvent le seul possible.

Il est nécessaire de préparer le trou que l'on doit recouvrir d'une pièce. Pour cela, on coupe en droit fil toute l'étoffe usée ou affaiblie et les fils inutiles ; on cache ensuite le trou par une pièce le plus souvent de forme carrée ou rectangulaire. Cette pièce doit être semblable ou tout au moins en rapport avec l'étoffe qu'on veut raccommoder. On aura soin de donner à la pièce un demi-centimètre en plus sur chaque côté pour pouvoir faire les coutures.

On procède alors de plusieurs manières :

1° Si le tissu à réparer est vieux, grossier ou de peu de valeur, on peut coudre la pièce à l'endroit, à points de surjet espacés, et ne couper la partie usée ou déchirée, qu'après avoir assujetti le nouveau morceau, en laissant des bords assez larges pour rabattre les coutures en ourlet. Si le travail exige plus de soin, on prépare le rapiéçage comme nous l'avons indiqué plus haut, et l'on coud la pièce à l'envers à points devant ou points arrière dits anglais (pour que le joli point soit à l'endroit). Des entailles pratiquées dans les coins de la découpure qui doit recevoir la pièce, faciliteront le rabat des coutures.

Le grand écueil de cette sorte de rapiéçage est le rapprochement des deux étoffes aux coins. En effet, il arrive souvent, lorsqu'on manque d'habitude, de froncer les coins ou de mal assujettir la pièce qui touche inégalement

à l'une ou à l'autre extrémité du trou. Pour éviter cet inconvénient, il faut observer scrupuleusement le droit fil et lorsqu'on arrive au coin saisir le dernier fil de la chaîne ou de la trame suivant le sens, avec le dernier point qu'on a formé; grâce aux entailles, on pourra rabattre les coutures en repliant le bord de la pièce sur l'objet raccommodé, en assujettissant ce rabat avec le point d'ourlet. (Voy. tableau n° 10.)

On peut aussi, sans faire d'entailles, coudre les coins en surjet; quelques points de chaque côté de l'angle suffiront à ce genre de travail, et de cette façon les coins seront solides sans être froncés. Quand la pièce est ainsi cousue, il faut rabattre les coutures de l'étoffe raccordée sur la pièce et les assujettir comme précédemment par un point d'ourlet, un point devant ou un point de chausson. Aux draps et aux serviettes, on fixe les pièces par un point lacé très serré, ou encore en faisant des points de boutonnière sur les bords du trou et sur ceux de la pièce et en les réunissant par un point de surjet.

Une pièce peut aussi être mise au moyen de la reprise ordinaire.

On coupe un morceau d'étoffe un peu plus grand que le trou qu'il doit cacher, et l'on pose l'objet percé dessus, puis on fait à l'endroit tout autour du trou une reprise en ayant soin de prendre à chaque point la pièce et le bord du trou. — Pour faciliter ce travail on doit fixer les étoffes sur un papier ou de la toile cirée.

S'il s'agit d'une étoffe qui ne doit être vue qu'à l'endroit, on fait un petit rempli de la profondeur des entailles sur le contour de la déchirure, et un autre sur le morceau, puis on coud les bords du morceau rapporté sur les bords de la découpure, à l'envers, à points de surjet

très rapprochés et avec un fil fin. Quand l'étoffe présente des dessins ou des raies, il est indispensable de respecter ces dessins et d'ajouter la pièce le plus exactement possible ; établie dans ces conditions, elle devient un véritable trompe-l'œil. Les pièces sur les étoffes de laine se fixent à points de surjet. Ajoutons qu'il est bon de donner un coup de fer sur l'envers des coutures pour les aplatir. Il faut aussi s'exercer à mettre des pièces dans tous les sens, en rond, en biais, en triangle. Le fil doit varier selon la couleur de l'étoffe.

Reprise.

La reprise est le principal moyen employé dans le raccommodage. Ainsi que l'indique son nom, elle reprend les fils brisés et tient la place de l'étoffe. C'est un travail ingrat, long et minutieux, qui demande des mains adroites ; mais il est un des plus utiles pour une famille. Autrefois, surtout en province, avoir des armoires pleines de linge était le *nec plus ultra* de l'orgueil des ménagères, puisque plusieurs d'entre elles possédaient jusqu'à cinquante douzaines de draps ; aussi l'art de la reprise était-il porté si loin qu'il y avait des ouvrières spéciales pour ce genre de travail, chargées de faire des reprises perdues dans le linge de table et assez habiles pour rendre invisible la partie reprise. Il faut dire que le linge d'autrefois coûtait plus cher et méritait, par la perfection et la durée de son tissu, les soins qu'on lui accordait et qui peuvent nous paraître excessifs.

Pour repriser on emploie des aiguilles spéciales d'une certaine longueur avec un œil plus fendu. Le fil, la soie et le coton employés ne doivent pas être tors.

Il y a plusieurs espèces de reprises qu'il faut faire toutes à l'envers de l'étoffe.

La reprise rapprochée à points lacés qu'on appelle vulgairement « d'ici de là », marque bien comment on doit l'exécuter. Pour faire cette reprise, il faut que la déchirure soit nette et que les bords n'aient perdu aucun de leurs fils, afin de se rapprocher facilement. Dans le cas où quelques-uns s'échapperaient, on se garderait bien de les couper, car ils pourront être utilisés. On pique alors l'aiguille à l'une des extrémités de la déchirure, de l'envers à l'endroit, à quelques fils du bord droit pour la faire reparaître dans la fente un peu en biais; on la repique ensuite à quelques fils plus loin sur le bord gauche, à l'envers, pour la faire encore reparaître dans la déchirure en passant par l'endroit; de cette façon les points sont contrariés d'un bord à l'autre et croisés au centre. Si cette reprise est faite dans une étoffe à dessins, et si le fil qu'on emploie est fin, les points petits, réguliers et rapprochés, le raccommodage est parfait et se dissimule aisément au premier coup d'œil.

Lorsqu'on se sert de ce procédé pour le drap, on ne prend que la moitié de son épaisseur, et cette reprise est dite du tailleur. Dans ce cas on remplace quelquefois le fil par des cheveux.

La reprise ordinaire s'exécute de cette manière :

Si la trame ou la chaîne est affaiblie, on la consolide en passant quelques fils dans l'un ou l'autre sens pour suppléer aux brins manquants. Si la trame et la chaîne ont disparu et qu'il y ait un trou, la reprise sera faite de façon à remplacer la partie enlevée. Il est nécessaire pour cela de prendre un fil qui se rapproche le plus possible du tissu par sa grosseur et par sa nature, ou mieux encore de se servir de brins tirés de la chaîne même d'une étoffe semblable. Si l'étoffe a des dessins de plusieurs teintes, il faut

employer dans la reprise des fils représentant les couleurs du dessin.

Avant de commencer la reprise on fera bien d'égaliser

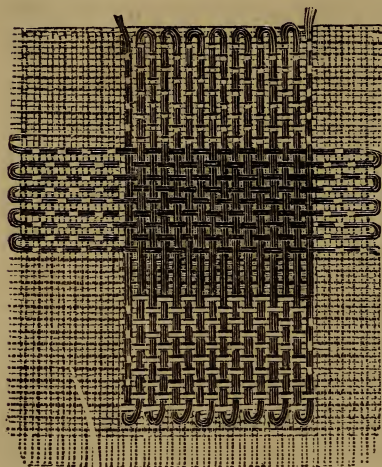


Fig. 23. — Reprise.

les bords, en supprimant tous les fils usés. Le plus souvent on donne à la reprise la forme carrée ou rectangulaire. On peut aussi, lorsque le trou est grand, bâtir l'étoffe sur un faible carton ou sur une toile cirée. On dispose ensuite les fils destinés à former la chaîne dans le sens de la longueur et, pour les fixer à l'étoffe, on la leur fait traverser en piquant alternativement un brin en dessus et un brin en dessous, à un centimètre environ de distance de chaque côté du trou, afin que l'assujettissement soit complet et que les bords soient consolidés. — Ces fils doivent être rapprochés les uns des autres et tendus en sens contraire, quant au point de départ. Il faut avoir soin de laisser une petite boucle à l'extrémité de chaque fil formant la reprise, pour que ce fil en se tendant au blanchissage ne déchire ni n'éraïlle le bord. Quant à la trame, elle se fera en travers de l'étoffe dans le sens opposé à la chaîne et absolument de la même manière; mais, arrivée à l'endroit où la chaîne nouvellement faite existe seule, l'aiguille conduira le fil, en travers de celle-ci, soulevant et abattant alternativement le fil tendu à chaque nouveau tour de l'aiguille, afin d'imiter le tis-

sage. On aura soin de rapprocher fréquemment les fils les uns contre les autres au moyen de l'aiguille, pour que la reprise n'offre aucun jour, à moins qu'on ne veuille faire une reprise c aire.

La reprise ouvrée ou damassée qui s'emploie pour raccommoder le linge de table ou de toilette diffère peu de la reprise ordinaire. Le travail de la chaîne est semblable à celui que nous venons d'indiquer; quant à celui de la trame, il consiste à imiter le dessin du linge damassé que l'on veut repriser, en prenant plus ou moins de fils par dessus ou par dessous, selon l'exigence du dessin : losanges, carrés ou rosaces. Lorsque la reprise doit représenter un dessin croisé ou en biais, on établit la chaîne comme dans la reprise simple, mais le premier fil de la trame doit être conduit en biais au travers de la chaîne, en partageant la reprise en deux parties, et en allant de l'extrémité d'un angle à celle de l'autre pour aboutir peu à peu au sommet du troisième angle qui est en coin de fichu. Cette partie terminée, on reprend par le plus grand côté pour le rapprocher du sommet du quatrième angle restant.

La reprise perdue qui exige une bonne vue et beaucoup d'application, se fait comme une reprise ordinaire en tirant les brins cassés et en les remplaçant par de nouveaux fils absolument semblables. On a soin de partir plus ou moins loin de la déchirure et à des distances inégales, mais en brisant l'aiguillée à chaque rangée et en reportant la main à l'extrémité d'où l'on était parti, afin de dissimuler le travail et de rendre imperceptible la juxtaposition des nouveaux fils.

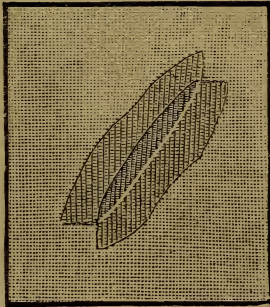
Si un petit morceau a été enlevé à du linge neuf par une souris, un éclat de feu ou un acide quelconque, le raccommodage se fait par un procédé très rapide et convenable.

On laisse au trou sa forme ronde ; on coupe toute l'étoffe affaiblie et on y supplée par une série de points de feston peu serrés, allant de la circonférence au centre et offrant l'aspect d'un tulle à grands réseaux.

La reprise et le rapiéçage sont, comme on le voit, de première utilité, mais ce qu'il faut recommander aux institutrices, c'est de bien indiquer à leurs élèves, dans quels cas elles doivent s'abstenir de reprendre ou de rapiécer. Il faut, en effet, laisser de côté, comme le disait M^{me} de Maintenon, ce qu'on peut appeler « de vraies vilénies, des lessives et des ravauderies pitoyables », il ne faut rien pousser à l'absurde et se rappeler que la fondatrice de Saint-Cyr disait aux religieuses de la maison : « Je ne sais combien d'autres choses l'on a poussées à un tel degré, depuis quelque temps, que je ne sais comment on peut fournir au raccommodage ; car voilà ce que cela fait : on rapetasse continuellement, sans songer que si d'un côté cela épargne quelque chose, on y met tant de soie, de fil et de temps que l'un revient bien à l'autre. »



N 13

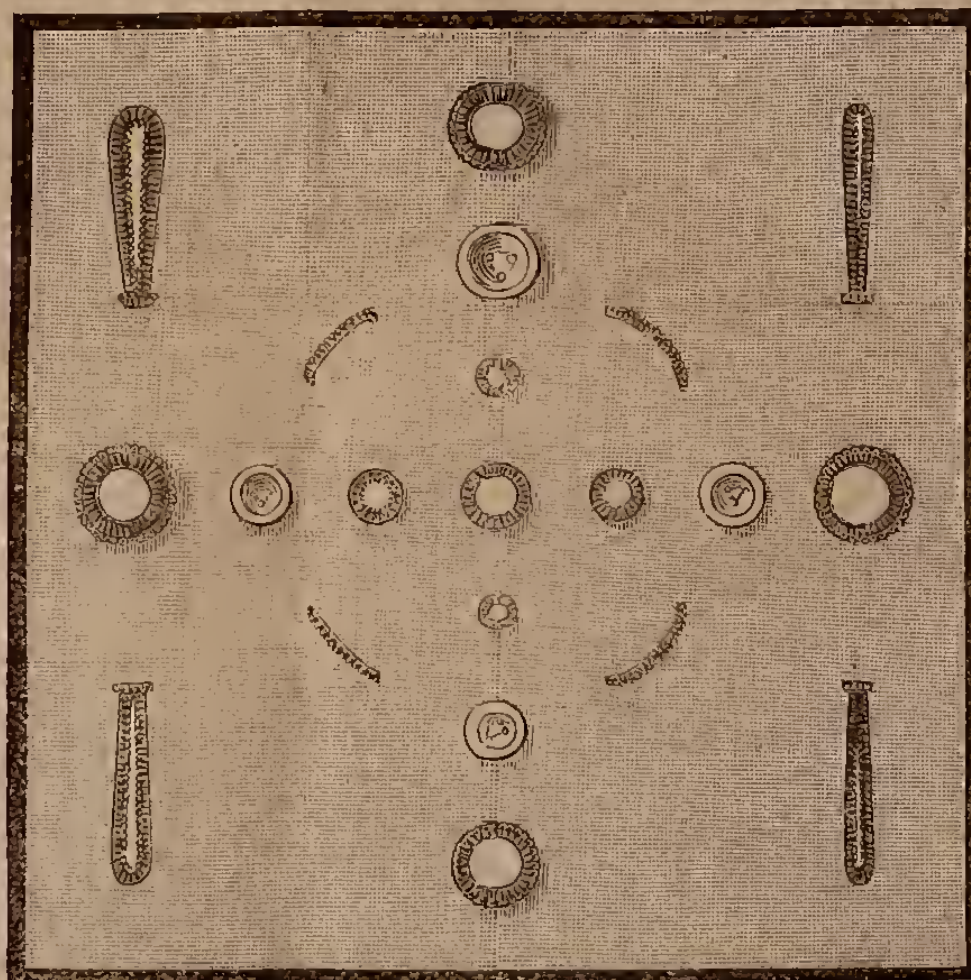


N. 12²

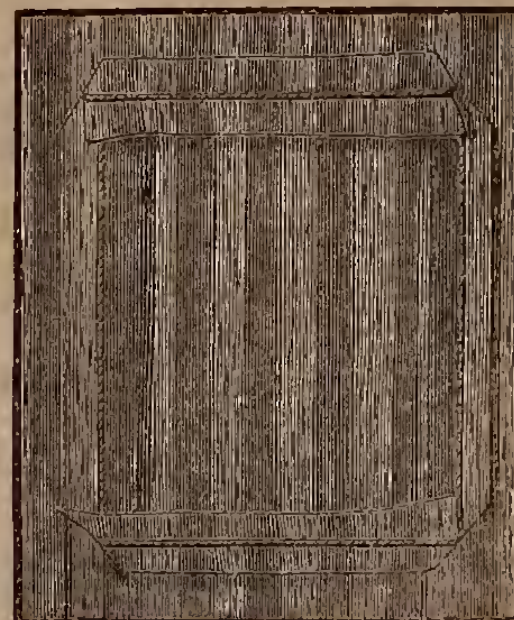
- 8. Pièce
- 9. Pièce ou à points lacés.
- 10. Pièce
- 11. Pièce
- 12. Morc



N 8



N 9



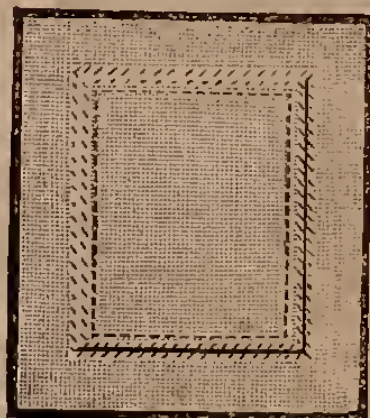
N 11



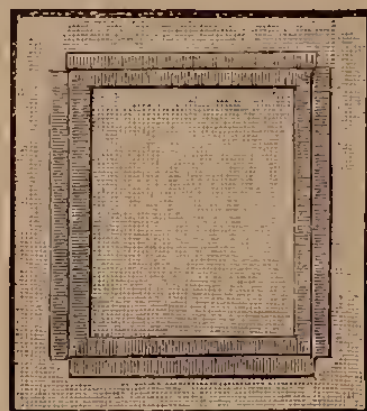
N 12



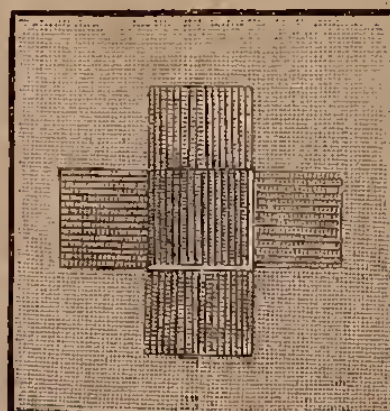
N 13



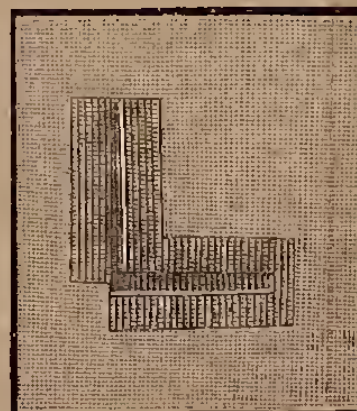
N° 10



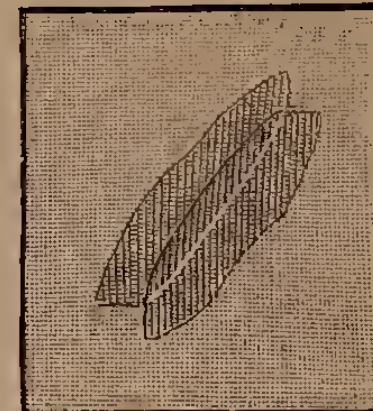
N 14



N 15



N 16



N 12'

8. Pièce double contenant cinq rangées de piqûre, dont les bords sont joints en surjet.
 9. Pièce double, réunie en surjet, contenant des boutonnières, brides, œillets, etc.
 10. Pièce avec morceau ajusté en couture rabattue.
 11. Pièce avec morceau carré rapporté en surjet.
 12. Morceau en biais rapporté en couture rabattue.

13. Pièce ronde cousue en surjet.
 14. Pièce carrée rapportée à points de boutonnière ou à points lacés.
 15. Reprise ordinaire.
 16. Reprises d'accrocs.

(Toutes les pièces doivent avoir dix centimètres au moins.)



The drawing is a technical sketch of a rectangular layout. It consists of several distinct rectangular areas arranged in a grid-like fashion. At the top, there is a small rectangle on the left and a larger one on the right. Below these, a large central rectangle occupies most of the middle section. At the bottom, two rectangles are placed side-by-side. The lines are very faint, and the overall image is blurry, making it difficult to discern specific details or labels.

CHAPITRE IV

Étude des travaux facultatifs à enseigner dans le cours supérieur.

Le cours supérieur comprend les travaux facultatifs, travaux d'une utilité moins immédiate présentant une certaine difficulté et demandant par conséquent plus d'attention et plus d'initiative. En effet, après avoir suivi le cours moyen, une élève connaît assez les éléments de la couture pour entretenir le linge d'une maison et les vêtements d'une famille, mais elle ne sait pas encore confectionner un poignet de manche, tricoter un bas et faire un remmaillage. La première année du cours supérieur l'initiera à ces ouvrages un peu compliqués.

Quant aux points d'ornement, tels que le feston, le point de chaînette, le point d'épine, l'ourlet à jour, on pourrait à la rigueur s'en passer, mais si ces travaux ne sont pas indispensables, ils n'en sont pas moins utiles. Rien n'oblige à bannir de l'école ces points d'un aspect charmant qui relèvent les ouvrages de lingerie et leur donnent plus de valeur. M^{me} de Maintenon, que je ne puis m'empêcher de citer, interdisait, il est vrai, aux jeunes filles de Saint-Cyr les ouvrages de luxe (1). « Votre règlement vous défend les ouvrages exquis et d'un trop grand dessin, afin que vous n'entrepreniez point de faire des ornements trop magnifiques pour votre maison ou pour des personnes du

(1) *Lettres*, t. II. p. 138.

dehors, et que vous ne fassiez pas ici tous ces ouvrages et colifichets en broderie et au petit métier qui sont si inutiles. Vous êtes destinées à des occupations plus solides et plus importantes ; je dis plus, car si par impossible, ce me semble, il vous arrivait de manquer d'ouvrage, j'aimerais mieux que vous en fissiez pour le dehors et pour de l'argent que vous donneriez ensuite aux pauvres, que de vous amuser à ces bagatelles ».

La petite fille du grand d'Aubigné tenait un peu de la rigidité huguenote de son célèbre aïeul, et lorsqu'on lui donna un jour un ouvrage admirable, elle ne put s'empêcher de répondre : « J'espère que mes jeunes filles ne feront jamais rien de ces gentillesses-là ; ces sortes d'ouvrages me déplaisent non seulement à cause de leur nullité, mais principalement parce que je crois qu'on les fait avec une attache qui est contraire à la perfection et qui est la cause de plusieurs irrégularités ; on se couche plus tard, on ne se rend pas au son de la cloche pour les exercices, on en veut se faire des présents, on espère ensuite d'en recevoir. Oui, je vous le répète encore, j'aimerais mieux, si vous en aviez besoin, vous voir filer et coudre pour autrui et ma sœur de Radenay (c'était l'économe) recevoir humblement cinq sols pour le prix de son travail, que de vous voir vous amuser à ces bagatelles et à ces ouvrages qui sont si défendues. Si jamais cela vous arrive, je reviendrai de l'autre monde après ma mort, — dit-elle en riant, — faire un bruit effroyable pour épouvanter celles qui auraient des occupations si contraires à mes intentions. » Elle ajouta ensuite d'un ton plus sérieux : « Il ne faut s'occuper ici que des choses solides et retrancher les ouvrages inutiles et superflus ; mais en même temps que je ne veux pas de magnificence, je veux une

très grande propreté. » Je crois, comme M^{me} de Maintenon, que tout travail de luxe doit être écarté ; mais il ne faut pas confondre le luxe avec le goût, le superflu avec le nécessaire. Or ce que je recommande ici aux élèves du cours facultatif rentre dans la catégorie des travaux utiles.

COURS SUPÉRIEUR

TRAVAUX FACULTATIFS

PREMIÈRE ANNÉE

Première division.

Poignet de manche, manchette, tricot, remmaillage.

Poignet de manche.

Cet exercice est le complément des cours précédents ; il offre le double avantage de contraindre l'élève à employer des points déjà étudiés, tels que l'ourlet, le surjet, le point devant, la piquère, la boutonnière, et de l'initier

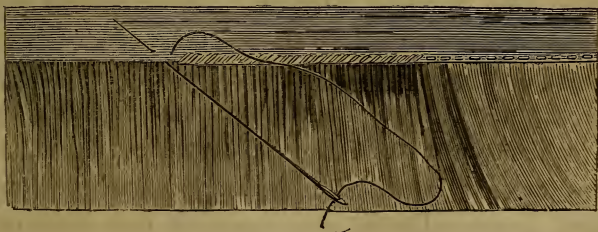


Fig. 24. — Poignet de manche.

à l'étude du fronce, à la manière de l'égaliser et de l'assujettir. Cette nouvelle étude lui fournira le moyen de monter la ceinture d'un tablier, d'un jupon, d'un pantalon et de fixer la bande de l'encolure d'une chemise ou d'un tablier d'enfant.

Le poignet d'une manche se forme avec un morceau d'étoffe plié en deux parties égales, d'une hauteur indéterminée et dont la largeur est un peu plus grande que la grosseur du poignet de la personne à qui il est destiné.

Les extrémités du poignet sont réunies à l'envers par une couture à points devant, ou à l'endroit par un petit surjet finement exécuté. On peut faire à l'endroit une piqûre à 5 millimètres du bord sur trois côtés; le quatrième côté, devant être fixé à la manche, n'a pas besoin d'ornement. Cette piqûre, tout à fait facultative, n'est employée qu'en lingerie.

La manche à l'extrémité de laquelle doit être joint le poignet étant plus large que ce poignet, on la ramène aux mêmes dimensions, en la fronçant à points devant coulés, mais en réservant de chaque côté de la fente ourlée, un espace uni de trois centimètres.

Quelquefois on monte la manche d'une façon plus rapide dite à *la poucette*, en formant au fur et à mesure du besoin, avec le pouce gauche, la fronce qui est ensuite prise par l'aiguille et fixée au poignet.

Le poignet se monte généralement à l'endroit; après avoir fait un petit rempli au poignet, on réunit celui-ci à la manche en piquant les deux parties extrêmes, correspondantes aux parties non froncées de la manche, et en employant le point d'ourlet pour monter le fronce du milieu. On devra prendre une fronce dans chaque point d'ourlet, après avoir eu le soin d'égaliser les fronces avec la pointe de l'aiguille. On rabat ensuite à l'envers la partie de l'étoffe servant de doublure au poignet, pour cacher l'effilé du fronce, doublure que l'on fixe par un simple point d'ourlet.

On fera bien, avant de coudre le poignet à la manche, de l'y assujettir par un faufilage.

On peut encore fixer le poignet à une manche par une simple couture à l'envers et à points arrière. Cette manière n'offre aucune difficulté, elle est plus prompte mais moins jolie.

Une boutonnrière et un bouton sont indispensables pour fermer le poignet.

Lorsque le poignet doit supporter une manchette, il se compose alors de deux longueurs égales dont l'un des côtés est joint à la manchette et l'autre à la manche.

La manchette est formée de deux morceaux d'égale grandeur, généralement arrondis aux extrémités et entre lesquels on en introduit un troisième, d'une étoffe plus grossière appelée *triplure*, afin de donner de la fermeté à la manchette et faciliter l'empesage.

On assujettit ces morceaux de trois côtés par une couture à points devant à l'envers, et l'on fait ensuite à l'endroit une jolie piqure à peu de distance du bord. On fixe cette manchette entre les deux bandes d'étoffe formant le poignet par un point arrière qui prend à la fois la manchette et les deux côtés du poignet. — Cette opération précède, bien entendu, la réunion du poignet à la manche. — Une boutonnrière à chaque extrémité doit être faite pour recevoir un bouton d'ornement.

Dans la chemise d'homme, le poignet de la manche sert tout à la fois de poignet et de manchette. Il doit avoir de 10 à 12 centimètres de hauteur.

On peut faire l'étude du poignet d'après un petit modèle et sans employer une manche entière.

La manchette de femme se fait comme la manchette d'homme, elle se clôt à l'endroit, et elle est piquée sur les quatre côtés à cause de son isolement.

Tricot.

Avant d'expliquer la manière de faire le tricot (1), nous devons dire pourquoi nous l'avons placé au nombre des matières facultatives. Ce point a eu une telle vogue, il est encore dans les écoles mal dirigées en si grand honneur, qu'on peut se demander pourquoi nous ne le considérons pas comme travail obligatoire. Le tricot me paraît indépendant de la couture, avec laquelle il n'a aucun rapport, et quoique plus sérieux que le crochet, il peut comme lui être appliqué à des objets relativement luxueux. De plus, cette étude prend un temps considérable et avant de savoir confectionner un bas il faut bien des tâtonnements, bien des conseils et bien du temps.

Nous sommes persuadée, d'ailleurs, que dans les provinces de France où il jouit de son ancienne faveur, les enfants n'auront pas besoin de l'institutrice pour acquérir ce talent. Nées dans un pays où le tricot est utile, où les femmes ont leurs aiguilles en main, soit en gardant leur maison, soit en surveillant leurs troupeaux, les enfants l'apprendront sans peine et sans étude réelle, tout simplement parce qu'elles l'auront vu faire dès leur plus tendre jeunesse, aidées de l'exemple et des conseils de leur mère.

Nous croyons du reste qu'il serait facile d'occuper les enfants des asiles à ce genre de travail, de manière qu'elles sachent déjà manier les aiguilles avant de commencer la couture et qu'en arrivant au cours supérieur,

(1) Le Dictionnaire de Littré dit à propos de ce mot : Dès le milieu du XVII^e siècle le village de Tricot (département de l'Oise) avait des manufactures de serge, faisait-il aussi du tricot et son nom vient-il de là ? cependant l'orthographe de triquoteurs au XVI^e fait croire que tricot vient de trique, l'aiguille en bois ayant été nommée tricot ou petite trique. On appelait encore de ce nom un bâton gros et court.

elles n'aient plus qu'à s'y perfectionner et à y étudier les difficultés. On pourrait aussi consacrer à cette étude une heure par semaine en dehors de la couture. Dans tous les cas nous recommandons aux professeurs de ne pas donner trop d'heures à ce travail, qui empêche l'élève d'étudier des matières plus importantes et qui engourdit son intelligence; en effet, on acquiert une telle agilité dans le tricot par la pratique que la vue n'est plus nécessaire et que le toucher seul suffit aux exigences du travail. Ne voit-on pas dans le Valais, à Lesches, des femmes descendre en tricotant les périlleuses échelles fixées verticalement contre les parois du rocher à 200 mètres au-dessus du torrent de la Dala, portant sur leur tête des seaux pleins de lait ou des paniers remplis de fromages.

M^{me} Campan savait à quoi s'en tenir sur cette matière, car en parlant des enfants elle dit: « Il est aussi très essentiel de leur enseigner le tricot fort jeunes. Peut-être en occupe-t-on trop exclusivement les dames allemandes, mais on le néglige trop dans l'éducation des Françaises; on ne tricote jamais vite et bien, si l'on n'a pas joué pour ainsi dire avec de longues aiguilles dès l'âge de sept ans.

« Pourquoi ne pas penser à l'avenir des enfants, pourquoi ne pas songer qu'un jour la jolie petite fille de dix ans sera la grand'mère de soixante. Sa vue affaiblie ne pourra plus servir à compter les fils d'une mousseline ou ceux d'un canevas très fin, et le tricot que l'on emploie à un grand nombre d'ouvrages utiles ou agréables se fait avec la plus grande agilité et la plus grande perfection sans exiger l'usage des yeux ». M^{me} Campan avait raison, mais elle vivait il y a quatre-vingts ans, aujourd'hui elle ne penserait probablement plus de même, car il ne faut

pas oublier que depuis le premier Empire, l'industrie a fait de très grands progrès, et que grâce à la concurrence d'une part et à la découverte de nouvelles machines de l'autre, on est arrivé à produire des vêtements en tricot de laine ou de coton d'une modicité de prix telle qu'il est préférable d'acheter ces vêtements tout faits que de les confectionner soi-même; l'acquisition de la matière première représentant presque la dépense du tissu fabriqué.

Les définitions écrites ne suffisent certainement pas pour donner de l'habileté aux lectrices, car la minutie des détails et les mouvements compliqués des aiguilles ne sont explicables que par la pratique; cependant nous allons essayer de faire connaître les procédés employés.

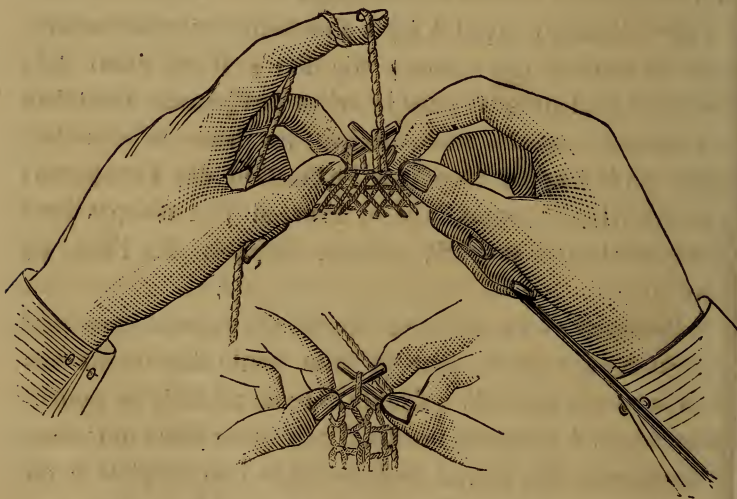


Fig. 25.—Tricot à l'allemande et à la française.

Il y a trois manières de tricoter. Ces manières ne diffèrent entre elles que dans la façon de tenir le brin et les aiguilles.

A la française, on laisse le brin à droite en se servant de longues aiguilles ; celle de droite est retenue à la ceinture sur le côté par une sorte d'étui en bois ou en acier placé obliquement, et qu'on appelle en Flandre : *affiquet*. A Naples, la plupart des femmes se servent de longues aiguilles arquées qu'elles fixent sur le côté droit dans un étui posé verticalement à la ceinture.

A l'allemande, l'aiguille n'est pas retenue par un étui, on pose sur le premier doigt de la main gauche le brin qui est pris par l'aiguille de la main droite chaque fois qu'on forme la maille.

A la parisienne, on tient l'ouvrage à la hauteur de la poitrine, le fil sur l'index de la main droite et l'aiguille placée comme la plume entre le pouce et l'index de cette main.

Nous avons rencontré à Marseille un mendiant qui tricotaient avec une agilité surprenante au moyen d'un procédé particulier. — Il avait autour du poignet gauche une sorte de bracelet en cuir auquel était cousue une grosse agrafe au-dessus du pouce. Cette agrafe contenait le brin qui était pris par l'aiguille de la main droite et qui remplissait le rôle d'un véritable crochet, sans changer sensiblement de place.

Voici maintenant les noms des mailles et les différentes manières de les former : Tricoter une maille ordinaire, c'est faire une maille unie ou à l'endroit ; créer une maille nouvelle en passant le fil devant l'aiguille et en la tricotant au prochain, tour c'est faire une augmentation. Tricoter deux mailles ensemble pour n'en former qu'une seule s'appelle diminution ; prendre une maille sans la tricoter et la faire passer sur une maille tricotée s'appelle un jeté. Rabattre une maille précédente sur celle qu'on vient de tricoter

s'appelle surjeter ; faire un point de tricot à l'envers s'appelle point de couture. Il forme sur le tricot une sorte de couture d'où il tire son nom.

Il y a plusieurs manières de monter un tricot, l'un des

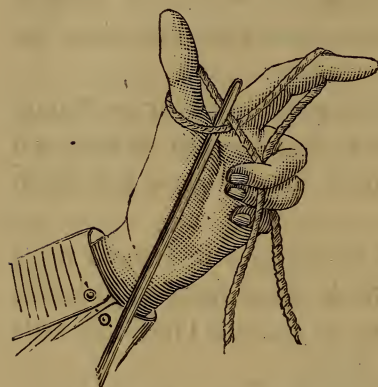


Fig. 26. — Montage du tricot.

plus simples est le suivant : On place la pelote du côté droit en ayant soin de laisser en réserve sur le côté gauche une grande aiguillée. On forme alors sur le pouce de la main gauche avec le brin en réserve une boucle et l'on prend cette boucle avec l'aiguille de la main droite en y entrant debas en haut de manière

à former un V avec l'aiguille et le doigt. On fait passer le fil de la pelote de droite au milieu de ce V ; on le retire ensuite du milieu de la maille au moyen de l'aiguille ; la maille est formée et reste sur l'aiguille droite après avoir eu soin de retirer le pouce et de tirer légèrement le brin. — On entoure encore le doigt pour former une nouvelle maille que l'on prend comme la précédente, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'aiguille contienne le nombre de mailles nécessaires à l'ouvrage. Il ne faut pas serrer les mailles pour pouvoir les prendre aisément au second tour. On passe alors l'aiguille remplie dans la main gauche, on prend une seconde aiguille de la main droite, et l'on fait passer successivement chaque maille de l'aiguille gauche en la tricotant, comme lorsqu'on la formait avec le pouce.

On se sert de deux ou quatre aiguilles selon l'ouvrage

que l'on veut faire. Les bandes à deux aiguilles devront être le premier exercice de l'étudiante, cette manière étant la plus facile.

Pour confectionner un bas, on fait usage de quatre ou cinq aiguilles en acier dont la grosseur doit être proportionnée à celle du coton ou de la laine qu'on emploie, car les aiguilles sont les moules qui forment les mailles et qui les formeront plus ou moins grandes selon leur dimension.

Les aiguilles n° 4 et le coton ou la laine à 6 brins paraissent les plus convenables.

On doit toujours réserver une maille pour le point de couture. Cette maille qui se tricote alternativement à l'endroit et à l'envers à un tour d'intervalle, est destinée à aider la direction du bas.

Les mailles sont montées circulairement sur trois ou quatre aiguilles et l'on en prend une en plus pour continuer le travail, à partir du second tour.

On peut avoir sous les yeux un bas servant de modèle afin d'en suivre le dessin et la forme. Je suppose que l'on fasse un bas de 100 mailles de circonférence plus une pour le point de couture. On divisera le nombre de ses mailles également sur les aiguilles qu'on emploie. Le bord ou haut du bas se fait généralement à côtes, deux mailles

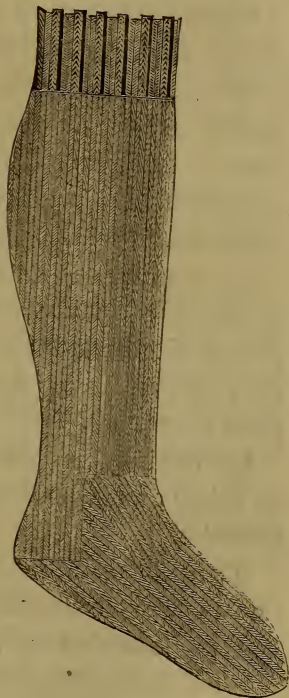


Fig. 27. — Bas.

à l'endroit et deux mailles à l'envers ; quatre ou cinq centimètres de ce dessin suffisent. Il est bon de commencer immédiatement les côtes sans tricoter le premier tour uni. Après les côtes, on continue la confection du bas en tricot uni, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au talon.

Comme le bas de la jambe est plus étroit que le haut, on doit diminuer la circonférence du bas, et pour cela supprimer peu à peu un certain nombre de mailles, ce qu'on appelle rétrécir ou diminuer, — retrécissures ou diminutions. — Les diminutions s'opèrent de deux manières, soit en rejetant une maille non tricotée sur une suivante tricotée, soit en tricotant deux mailles ensemble.

Les diminutions du mollet s'effectuent des deux côtés du point de couture en tricotant deux mailles ensemble pour la diminution qui précède, et en surjetant celle qui suit, en ayant soin de laisser une maille simple près du point de couture.

Les diminutions après la confection du talon s'opèrent de même ; mais pour la pointe du pied, les mailles sont surjetées.

Quant au talon, la première maille de l'aiguille ne doit jamais être tricotée afin de faciliter la prise des mailles de côté, lorsqu'on les relèvera pour continuer le pied.

Voici les mesures d'un bas ordinaire avec ses divers changements.

Largeur, 101 points de circonférence ; bord, 25 tours à côtes ; du genou au mollet, 65 tours ; mollet, 120 tours avec 12 diminutions de 2 mailles tous les 10 tours ; cheville, 45 tours ; talon, 25 rangées ; longueur du pied, 90 tours ; bout du pied, 25 tours ; avec des diminutions tous les deux tours, afin que le bout du pied ne soit ni trop large ni trop étroit.

Total des tours de la longueur d'un bas ordinaire : 390.

Le talon étant une des grandes difficultés dans la confection d'un bas, on devra procéder de la manière suivante : — arrivé au talon, on comptera les mailles et on les partagera en quatre parties égales dont deux resteront sur une seule aiguille avec le point de couture au milieu et qui serviront à former la bande du talon, et les deux autres parties sur les deux aiguilles restantes qui seront inactives jusqu'à ce qu'on ait terminé la longueur nécessaire au talon.

Pour cela on tricote alternativement sur la partie destinée au talon, un rang à l'envers et un rang à l'endroit, l'ouvrage étant retourné à chaque aiguillée.

Pour fermer le talon, on procède de deux manières, 1° en partageant également les mailles sur les deux aiguilles, en tricotant ensemble les deux parties, et en surjetant les mailles ; 2° en tricotant le dernier rang du talon à l'envers jusqu'à trois mailles après la couture. On prend alors deux mailles ensemble pour former une diminution et l'on tricote une maille, on retourne l'ouvrage et l'on tricote de l'autre côté jusqu'à trois mailles après la couture ; on fait également une rétrécissure en tricotant la maille qui suit. — On retourne encore le travail et l'on tricote jusqu'à la diminution près de laquelle on en fait une nouvelle jusqu'à ce que l'on ait épuisé toutes les mailles (tantôt à l'envers, tantôt à l'endroit) qui se trouvent à droite et à gauche du point de couture.

Quand toutes les mailles seront réunies au petit talon, celui-ci se trouvera fermé. Cette manière s'appelle : à l'anglaise. — Souvent on ajoute un brin au talon du bas pour lui donner plus de force.

Pour joindre le talon à l'autre partie du bas qui couvrira

le dessus du pied, il faut relever les mailles des bords du talon en les tricotant au fur et à mesure ; quand la dernière maille est relevée, le talon est formé. La longueur du talon ayant élargi le pied, il faut faire autant de diminutions pour le dessus du pied qu'il y a de rangées au talon. — Ces diminutions se font de chaque côté du talon et tous les deux tours. Ensuite on tricote un espace droit de la longueur des trois quarts du pied, on commence alors la diminution qu'on fait tous les deux tours et par deux mailles de chaque côté de la pointe en posant le pied du bas à plat. Lorsqu'il ne reste plus qu'une trentaine de points, on peut fermer le bas. On répartit les mailles sur deux aiguilles, et l'on prend en même temps une maille de l'une et l'autre aiguille que l'on tricote ensemble et que l'on surjette.

Les bas des petits enfants se font généralement à côtes, jusqu'au talon, et souvent même le dessus du pied se fait aussi de même.

La jambe se tricote droite jusqu'à une petite distance de la cheville ou l'on opère 4 ou 5 diminutions à peu de tours d'intervalle. — Il ne faut pas allonger trop la pointe du pied ce qui gênerait les doigts.

Les bas ou chaussettes doivent être marqués et numérotés.

Remmaillage.

Le remmaillage est l'art de refaire les mailles usées ou échappées d'un tricot. Ce travail est la perfection du raccommodage ; il est supérieur à la reprise et à la pièce rapportée qui laissent toujours leur trace. C'est la reproduction même du tissu.

Autrefois, lorsque les bas coûtaient plus chers, ce travail fit naître un métier qui s'appelait ravaudage. Chaque

quartier avait ses ravaudeuses, installées dans de petites échoppes en plein vent, comme il avait ses écrivains publics. Mais aujourd'hui ces deux gagne-petit populaires ont disparu, grâce à l'instruction et à l'industrie; ne nous en plaignons pas, et enseignons à nos filles la manière de se tirer d'affaire sans le secours d'autrui.

Si le tricot est simplement affaibli, on refait les mailles qui ont besoin d'être consolidées; mais si l'on veut refaire des mailles complètement usées ou disparues, on commence par égaliser les bords du trou et on retire les fils qui pourraient encombrer les mailles; puis on prend un coton plus fin que celui du tissu qu'on raccommode, et l'on refait la chaîne dont chaque brin se fixe soit à quelques mailles plus loin des bords supérieur et inférieur,

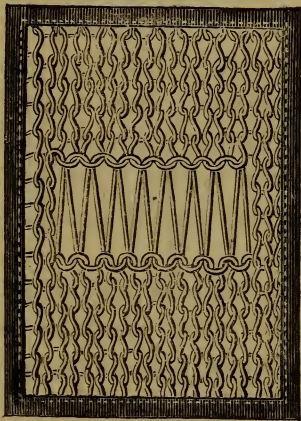


Fig. 28. — Remmaillage.

soit dans les mailles mêmes des bords, si elles offrent assez de résistance pour supporter le nouveau fil. Cette opération s'appelle *tendre des barres*. Pour tendre ces barres qui forment la chaîne, l'aiguille prend la seconde moitié d'une maille avec la première moitié de la maille suivante au bord supérieur, et l'on porte ensuite le fil sur le bord inférieur, en prenant également la seconde moitié de la maille avec la première de la suivante, correspondante à celle du bord supérieur. Ce premier travail terminé, il faut refaire la trame qui représente le tissu. On commence par la partie supérieure droite du trou en attaquant la

partie encore solide pour fixer le brin employé. L'aiguille prend d'abord la moitié de la dernière maille du tissu avec la première moitié de la maille suivante, puis repasse sous les deux barres ou fils tendus de la chaîne correspondant à cette maille ; ensuite, elle repique dans le milieu de la maille dont on a pris déjà la première partie. La maille est alors formée et l'aiguille n'a qu'à continuer le même travail avec les mailles et barres suivantes, jusqu'à ce que le trou soit complètement recouvert.

Quand les bas sont trop mauvais pour exiger un raccommodage aussi soigné que le remmaillage, on peut simplement les repriser. — Ces reprises se font exactement comme celles du linge en laissant une boucle un peu plus grande aux extrémités à cause de l'élasticité du tissu.

On doit aussi, comme mesure d'économie, avant de porter un bas neuf, consolider le talon en le doublant ou en le renforçant, c'est-à-dire, en passant à l'envers dans chaque trame de la maille sous forme de reprise des fils qui, n'embrassant que la moitié des mailles, sont invisibles à l'endroit et en augmentent beaucoup la résistance.

Le rempiétage consiste à retricoter le pied d'un bas.

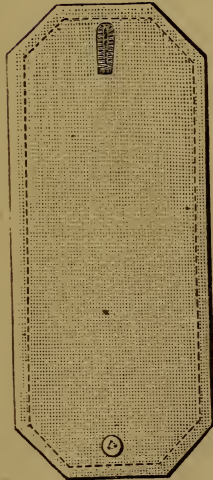


Fig. 29. — Pièce remmaillée.

Lorsque l'usure embrasse un trop grand espace ou que la partie à raccommoder n'est pas en vue, on peut mettre une pièce en la remmaillant. Voici comment on procède : on coupe toute la partie mauvaise et l'on retire les fils restés dans les mailles. On prend alors un morceau de tissu tri-



19



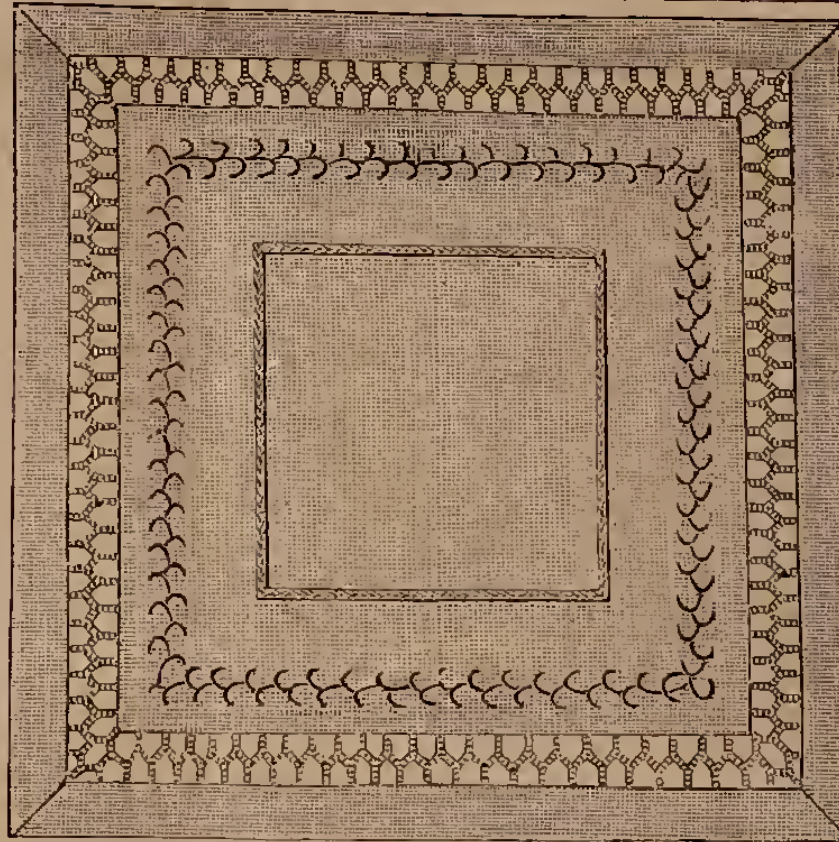
17



TABLEAU N° 3. — COURS SUPERIEUR



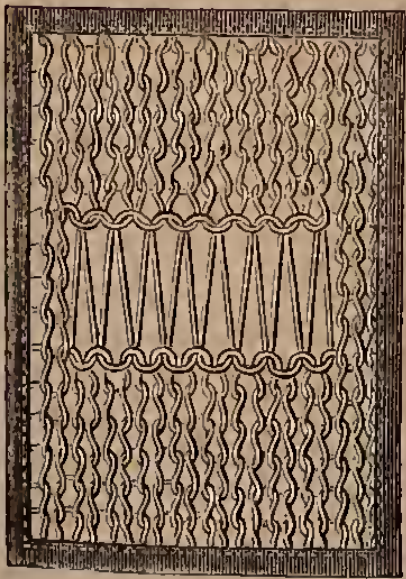
20



22



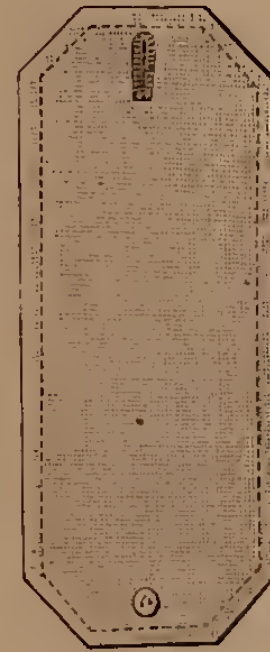
19



21



18



17

17. Manchette de femme.
 18. Pièce contenant deux poignets de chemise.
 19. Manche de chemise

20. Modèle de bas tricoté.
 21. Pièce de remmaillage.
 22. Ourlets à jour.

(Toutes les pièces doivent avoir dix centimètres au moins.)

coté en rapport avec celui qu'on veut raccommoder et l'on enlève aussi les bouts de fils des bords. On prend deux demi-maïlles de la coupure du tricot avec deux demi-maïlles du morceau rapporté, en allant alternativement de l'un à l'autre bord, de manière à reformer la maille. On rejoint ainsi les deux côtés horizontaux de la pièce ; Quant aux côtés verticaux, on peut les rapprocher par une simple couture, ouvrir les bords de cette couture et les fixer par un point de chausson, ou encore, faire sur les bords de la pièce et sur ceux du trou une sorte de lisière formée par des points de boutonnière et réunir ces lisières par un surjet.

Si l'on veut refaire un petit bas dans un grand bas dont le pied est complètement usé, il suffit de couper, d'après un patron dessiné préalablement, la jambe, le dessus de pied et le talon d'un petit bas dans la jambe d'un grand bas, plié en deux dans sa longueur. Ce résultat obtenu, on fait une couture à points arrière le long de la jambe du petit bas pour le clore, jusqu'à l'extrémité du talon ; on coupe ensuite un autre morceau pour le dessous du pied, que l'on fixe en surjet au-dessus du pied et à la partie formant le talon. Il faut ouvrir les coutures et en assujettir les bords par un point de chausson pour que rien ne blesse le pied.

Deuxième division.

Point de feston. — Point de chaînette. — Point d'épine. — Point noué
— Ourlet à jour. — Point ture. — Petits plis.

Point de feston.

Un des points de fantaisie le plus employé est le point de feston. Il est d'une exécution facile et remplace souvent l'ourlet. Dès que le fil est fixé sur l'étoffe il faut avant de

commencer le point poser immédiatement le pouce gauche sur l'extrémité du fil qui se trouve près de l'étoffe, puis prendre un peu de l'étoffe au-dessus du fil que l'on tire et qui forme alors un nœud semblable à celui du point de boutonnière. Pour donner plus de relief au feston, on remplit la largeur des dents par quelques points devant avec un gros coton, puis on les recouvre par des points de feston.



Fig. 30. — Point de feston.

On emploie généralement le point de feston pour former les petites dents de divers dessins qui semblent imiter des festons, — ce qui rappelle l'origine de son nom; car si l'on en croit M. Littré, il paraît venir de feste ou fête, à cause des guirlandes mélangées de fleurs, de feuilles ou de branches liées en cordons qu'on tressait à l'occasion des fêtes et qui prirent le nom de festons.

Ce point peut servir aussi à consolider les bords d'une étoffe usée (voy. tableau d'ensemble n° 12).

Point de chaînette.

Le point de chaînette s'exécute comme le point de feston, mais il se fait verticalement de haut en bas. Les points plus ou moins espacés mais toujours réguliers doivent être repris les uns dans les autres, de manière à former les anneaux d'une même chaîne. Ajoutons que plus les points sont petits, plus la chaîne est jolie. Ce point est employé dans la broderie dite au point de chaînette et remplace

quelquefois le point de marque (voy. tableau d'ensemble n° 45).

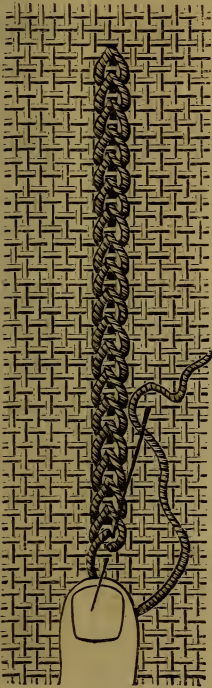


Fig. 31. — Point de chaînette.

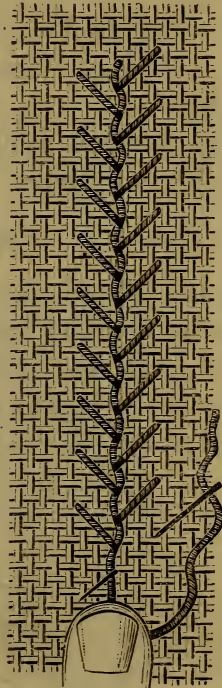


Fig. 32. — Point d'épine.

Point d'épine.

Ce point, véritable broderie, s'exécute verticalement de haut en bas et est encore une variété du point de feston. La ligne de points qui se trouve au centre et qui a l'aspect d'une tige portant de petites épines de chaque côté, est formée tout simplement par la boucle du fil. Ce fil placé sous le pouce reste allongé, retenu qu'il est par le point suivant, et les petites épines sont faites alternativement, tantôt à droite tantôt à gauche, à des

intervalles égaux. — Sur un tissu fin il est inutile d'en compter les brins, on doit faire les points un peu au coup d'œil, en ne les mettant pas trop près les uns des autres. — La beauté de ce point consiste dans sa régularité. — Il y a quelques variétés que la pratique peut seule démontrer.

Il s'appelle aussi point russe, point de Saxe, point de corail ou point d'arêtes.

Point noué.

Ce point est facile et représente un petit pois en broderie.

Après avoir piqué l'aiguille de dessous en dessus, à l'endroit même où le point doit être fait, le fil est retenu par le pouce de la main gauche, de manière à former une boucle dans laquelle s'engage l'aiguille que l'on tire, lors-

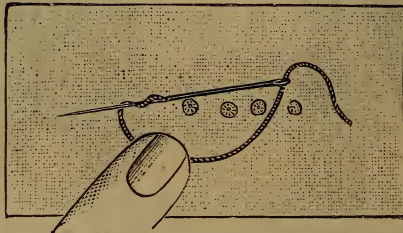


Fig. 33. — Point noué.

qu'elle s'est enroulée une ou deux fois autour du fil, selon la grosseur du nœud que l'on veut obtenir. L'aiguille rentre ensuite, soit dans le même point d'où elle est sortie soit deux fils en arrière, pour reparaître à l'endroit où l'on veut faire un nouveau nœud (1).

Nous citons pour mémoire le point d'arme, le point de

(1) Le coton à broder est préférable à tout autre pour la confection des quatre points ci-dessus.

plume, le point de sable, le point à la minute, le point lancé et le double point d'épine qui servent à orner la lingerie mais qui ne sont que des points de broderie.

Ourlet à jour.

Cet ourlet d'ornement se trace beaucoup plus grand que l'ourlet ordinaire. Lorsque le double rempli est formé, on l'assujettit au moyen d'un point à jour. Pour exécuter ce jour, on retire au moins deux fils du tissu dans le sens

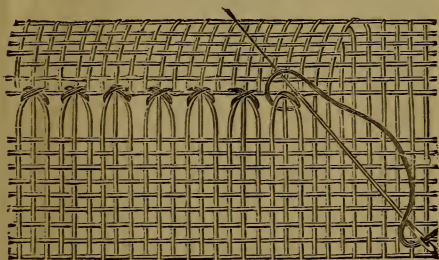


Fig. 34. — Ourlet à jour.

horizontal à la place où l'ourlet doit être cousu ; il se fait de gauche à droite, comme un point de chausson, sans laisser aucun intervalle entre les points, prenant alternativement l'ourlet et trois fils du jour, ce qui produit à l'endroit une véritable piqûre. On doit se servir d'un fil plus fin que le brin du tissu. Ainsi pour la batiste ou le nansouk on prend du fil à raccommoder le tulle ou mieux encore un fil d'Ecosse appelé fil à point turc.

Pour donner plus de grâce à cet ourlet, on y ajoute parallèlement et à intervalles réguliers un ou plusieurs jours qu'on appelle points d'échelle. Après avoir retiré les brins de l'étoffe, on retient par un point croisé les fils verticaux qui forment des jours d'une grandeur uniforme. On peut exécuter un nombre indéterminé

de rangées de points d'échelle; mais il est bon, quand on les a terminées, de faire un petit surjet sur le corps de l'étoffe

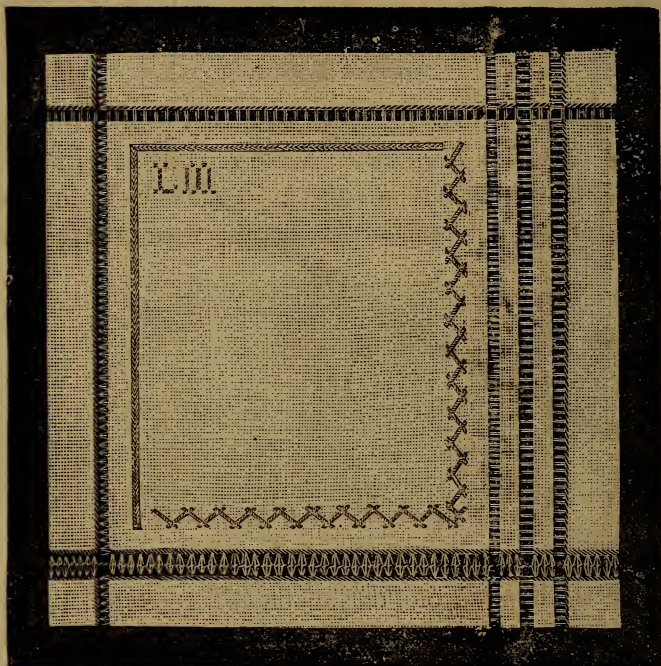


Fig. 35. — Jours divers.

pour retenir les fils du dernier jour et lui conserver toute sa netteté.

Point turc.

Le point turc est un jour fait avec une grosse aiguille et du fil fin formant deux rangées de petits trous contrariés et encadrés par des points de surjet. Il s'exécute verticalement.

Le fil étant bien assujetti, il faut piquer l'aiguille en biais en allant de droite à gauche et prendre quatre à

cinq brins de l'étoffe; passer deux fois dans le même trou; piquer ensuite plus bas l'aiguille horizontalement à droite de ce premier jour, prendre le même nombre de brins de l'étoffe et passer l'aiguille deux fois aussi dans ce trou; piquer de nouveau en biais à gauche, prendre également quatre à cinq brins, passer deux fois l'aiguille et piquer plus bas horizontalement à gauche, prendre toujours le même nombre de brins, passer plusieurs fois, puis la repiquer en biais à droite et continuer comme précédemment. Le jour est donc achevé par quatre petites opérations indispensables. Il offre alors l'aspect d'un réseau de tulle, et si l'on fait une seconde rangée de points turcs, on obtient des hexagones très clairs et très solides.

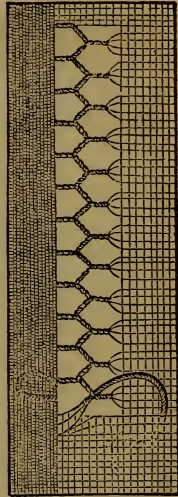


Fig. 36. — Point turc.

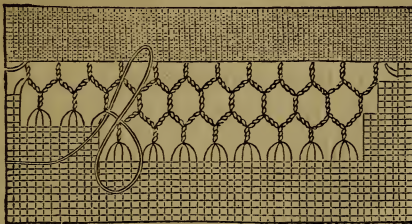


Fig. 37. — Double point turc

Petits plis ou plis couchés.

Les petits plis sont tracés sur l'étoffe par le pouce et l'index de la main droite suivant la largeur voulue et

assujettis par un point devant ou mieux encore par un point coulé, car on doit prendre plusieurs points sur l'ai-

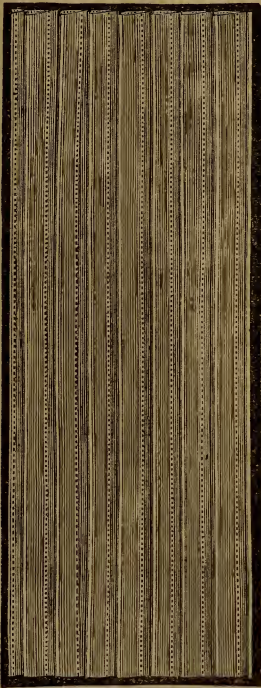


Fig. 38. — Petits plis couchés.



Fig. 39. — Plis creux.

guille avant de la tirer complètement. Quelquefois pour faire les petits plis très réguliers, ou fort près les uns des autres, on tire un fil de l'étoffe et on les fixe par un point coulé, mais ce procédé ôte de la solidité du travail. Les petits plis sont employés pour les devants de chemises, les bas de jupons et différents objets de lingerie.

Les plis creux sont des plis plus larges qu'on ouvre de manière que la couture soit dissimulée et se trouve au milieu en dessous.

Les plis de robe [sont de gros plis francs ou creux

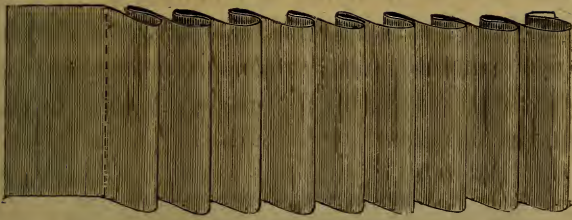


Fig. 40. — Plis froncés.

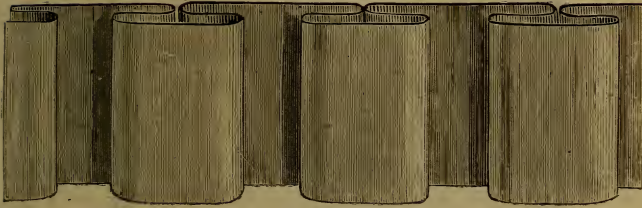


Fig. 41. — Gros plis creux.

qu'on forme de distance en distance pour diminuer la largeur de la jupe et que l'on monte sur la ceinture.

DEUXIÈME ANNÉE

Première division.

Taie d'oreiller. — Camisole, jupon, serviettes, draps, tabliers, chemise de femme, pantalon, chemise d'homme, crochet et filet.

Taie d'oreiller.

La taie d'oreiller qui, au premier abord, paraît être d'une exécution facile, exige cependant une étude nouvelle si on la garnit et, ce qui est non moins utile, la récapitulation d'une série de points vus précédemment. En effet, nous y retrouvons la couture double rabattue ou la couture anglaise, le surjet, la piqure, les boutonnières, l'attache des boutons ou des cordons, la marque, et, comme nouveauté, le montage autour de la taie d'oreiller d'une garniture qu'on devra froncer en surjet roulé.

L'étude de la taie d'oreiller se fera dans des dimensions très restreintes pour économiser le temps des élèves et l'emploi des étoffes, mais les proportions seront toujours observées avec soin, afin de ne pas fausser le goût et le jugement de l'enfant.

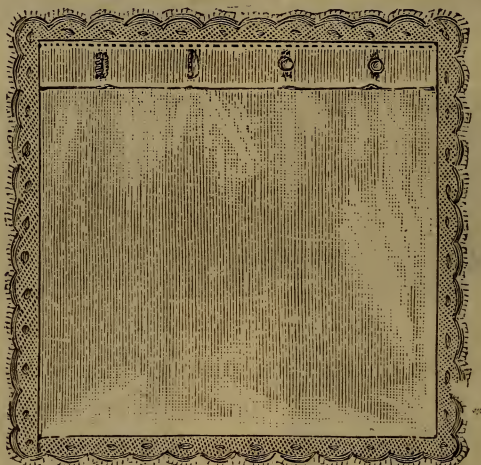


Fig. 42. — Taie d'oreiller.

Ainsi pour la taie d'oreiller un carré en double, de 15 centimètres, sera suffisant, et la bande pour la garniture qui devra être d'une étoffe plus fine, aura 2 centimètres de hauteur.

Les grandes taies d'oreiller se font carrées généralement de 1 mètre ou de 60 à 80 c. de surface, plus 10 c. pour la confection des ourlets. On prendra donc le double d'étoffe en longueur, toile ou calicot, que l'on pliera en deux parties inégales de manière que l'une dépasse l'autre de la hauteur qu'on veut donner aux ourlets, 5 c. environ. On réunit les côtés de la taie par un surjet ou une couture, puis on ourle la partie laissée libre qu'on appelle

ouverture. On replie ensuite l'ourlet de la partie la plus longue sur l'ourlet de la partie la plus courte et on l'assujettit au moyen d'une piqûre pour former les coins.

L'ouverture de la taie se ferme au moyen de petits cordons cousus en dessous, en face les uns des autres, ou mieux encore au moyen de boutons fixés sur l'ourlet du dessous et de boutonnieres faites dans l'ourlet du dessus dans le sens de la résistance.

En certains pays la taie est lacée.

Les taies d'oreiller de luxe sont ornées de garnitures diverses, dentelles ou broderies.

Les dentelles se cousent en surjet soit à plat soit à fronces. Pour froncer la dentelle on prend une fois et demie la longueur de la taie et l'on forme les fronces tout simplement à grands points de surjet, en réunissant plusieurs points à la fois avant de tirer l'aiguillée.

Lorsque la garniture est une bande d'étoffe brodée ou unie, on la fronce généralement pour pouvoir la tuyauter au repassage.

On a recours alors à un genre particulier de fronces qu'on appelle *roulé*. En effet, on roule le bord de l'étoffe à mesure qu'on l'emploie entre le pouce et l'index de la main gauche, et l'aiguille exécute par dessus un point de surjet très large, de manière que le fil puisse glisser aisément et froncer la garniture. Le point doit se faire rapidement, et avec un peu d'habitude, on arrive à mettre une grande quantité de points sur l'aiguille avant de la tirer. Quand ce fronce roulé est terminé, on assujettit la garniture à la taie d'oreiller par un surjet.

Pour faciliter ce travail, on divise le fronce en quatre parties; un quart pour chacun des côtés de la taie d'oreiller; puis on subdivise chaque quart en quatre autres parties

que l'on fixe par un point ou une épingle sur la partie correspondante de la taie.

Les taies se marquent au point carré en dessous dans un coin et en coton rouge.

Si la marque est brodée, alors on la met sur le dessus et aux quatre coins.

Un genre de broderie qui se pratique en Corse nous a paru préférable à la broderie au plumetis dont elle n'a pas la dureté, et à la marque ordinaire, en ce qu'elle est plus jolie. C'est une application en dessous d'une étoffe que l'on fixe en dessus par une piqûre en suivant toutes les sinuosités du dessin, chiffre, feuille ou ornement. La partie ainsi doublée offre à l'œil un charmant effet, sans former d'épaisseur.

Camisole.

Nous supposons que les objets nous sont confiés tout taillés, puisque nous nous occupons spécialement de la couture et que la coupe fait partie d'un enseignement particulier. Il suffit donc de savoir que la camisole de femme se compose du corps proprement dit, des manches avec ou sans poignet et d'un col.

Le corps a trois parties, deux pour le devant et une pour le dos. On réunit ces trois parties par de simples coutures rabattues, ou en ourlet ou à l'anglaise, et l'on fait dans le bas de la camisole un ourlet de deux centimètres environ. Après avoir confectionné les manches, en employant les mêmes coutures que pour le corps, on les réunit à la camisole par une couture à points arrière que l'on surfile ou encore par une couture à l'anglaise.

On consolide l'entournure de la manche en y ajoutant un petit liseré. C'est une étroite bande d'étoffe

coupée en biais que l'on plie en deux pour renfermer une gance qui y est retenue par de grands points de faufilage.

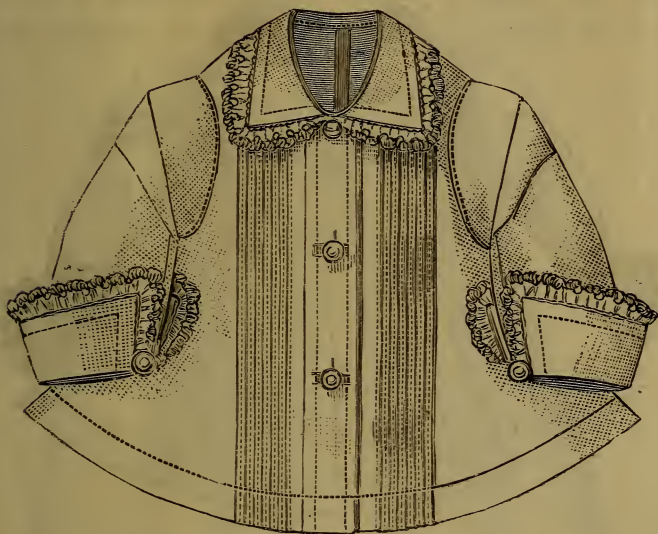


Fig. 43. — Camisole vue du devant.

Pour obtenir un bon biais il faut plier l'étoffe en carré et la couper dans la diagonale de ce carré.

Il ne reste plus qu'à parfaire l'encolure et à y adapter le col dont l'exécution est semblable au poignet de la manche garni de sa manchette (voy. p. 175). Pour fermer l'encolure, la bride est préférée à la boutonnière.

Deux ou trois boutons sur le devant avec leurs boutonnières achèvent la camisole qu'on peut orner de dentelle ou de broderie.

Pour donner plus de grâce à la camisole, on fait souvent le dos en quatre parties, comme dans le corsage de robe, mais en laissant plus de largeur.

La marque se met sur le corps près de la manche droite ou dans un des coins du devant.

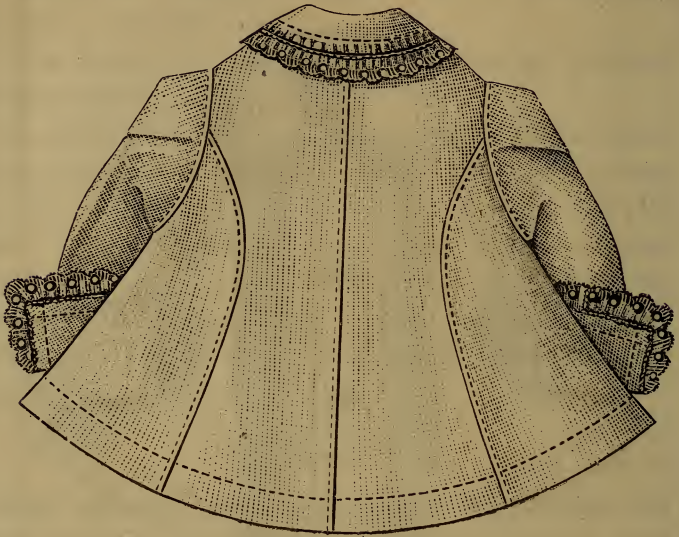


Fig. 44. — Camisole vue du dos.

La camisole emploie dans sa confection le point d'ourlet, le point arrière, le surfilage ou surjet, la piqûre, la marque, la boutonnière et la bride.

Jupon.

Le jupon se fait moins ample et un peu moins long que la jupe de robe. Les lés sont réunis à points devant serrés.

Le jupon ordinaire a un simple ourlet ; parfois on fait au-dessus de cet ourlet plusieurs petits plis de différentes grandeurs.

Le jupon de luxe est garni de volants, de dentelle ou de biais suivant la mode du jour. Les volants et les den-

telles se montent comme les garnitures de la taie d'oreiller, les biais à plat. Lorsque le jupon doit être coulissé, on fait simplement un ourlet d'un doigt dans le haut et on y passe un cordon. Mais si le jupon doit avoir une ceinture, on réserve une fente au milieu du lé de

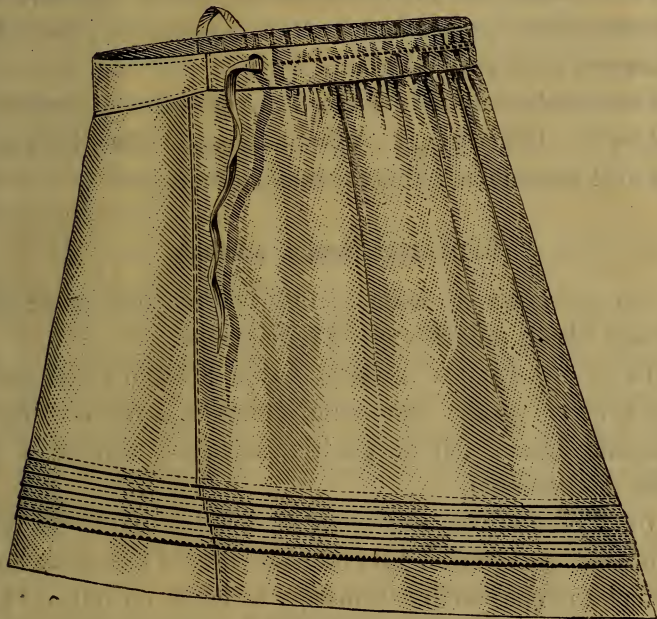


Fig. 43. — Jupon.

derrière, qu'on ourle et en faisant un point d'arrêt comme pour les boutonnières au bas de la fente afin d'éviter la déchirure ; puis on fronce le haut du jupon et on le monte sur une ceinture droite, ou ce qui est préférable sur une ceinture arrondie et coupée en biais, de manière à tomber parfaitement autour des hanches et à former très peu d'épaisseur sur le devant. On coud la ceinture sur l'endroit comme le poignet de chemise et l'on rabat la doublure à

l'envers sur le froncis du jupon. Cette ceinture assujettie à la taille est fermée par des boutons ; mais on peut aussi la faire plus large et alors la partie qui se trouve par derrière est cculissée pour recevoir des cordons qui l'ajustent et la maintiennent à la taille.

Les coutures du jupon de flanelle doivent se faire à points arrière, puis ouvertes et fixées par des points de chausson ainsi que l'ourlet.

Nous allons maintenant parler de la confection de certaines pièces de lingerie qui n'offrent aucune difficulté, mais qu'il est néanmoins indispensable de connaître.

Serviettes, draps, tabliers.

Les serviettes de table se font en toile unie ornée de liteaux blancs ou bleus ou en toile ouvrée.

La toile ouvrée ou travaillée porte différents noms selon le dessin qu'elle représente, damassée à grains d'orge, semoule, rosace, œil de perdrix, suivant le caprice et le goût du tisserand.

On ourle les deux extrémités de la serviette et l'on fait la marque en simples lettres ou en broderie à l'un des coins. Pour les nappes de luxe la marque se brode au milieu. La grandeur des ourlets varie de 2 à 6 centimètres environ.

Les torchons se font en toile d'Alençon écrue, sur un mètre de longueur. Les essui-mains, les serviettes de toilette varient suivant le pays ou la volonté de l'acheteur.

Ces différentes pièces de linge s'ourlent à chaque extrémité et se marquent à l'un des coins ou au milieu d'une des extrémités près de l'ourlet. Les attaches ou boucles se fixent près de la marque et se cousent à points de côté ou de piqûre, en formant un petit carré.

Les draps de grand lit se font en toile ou en cretonne sur seize ou dix-huit mètres, soit qu'on veuille couvrir la moitié ou le tout d'un lit.

On tisse maintenant des cretonnes assez larges pour ne pas nécessiter deux lés, mais quand on est obligé de mettre deux lés, on les réunit à points de surjet et on les ourle aux extrémités. Les ourlets doivent être inégaux. Si l'un des ourlets a 4 centimètre, l'autre en aura 3 pour distinguer le sens. La marque se met à l'un des coins ou au milieu près de l'ourlet. Outre les initiales du nom, les draps doivent être numérotés afin de les maintenir toujours appareillés.

Quelquefois les beaux draps sont ourlés à jour, brodés et garnis de dentelles.

Lorsque les draps sont usés au milieu, au point de ne pouvoir être reprisés, on défait le surjet qui unissait les lés, ou l'on coupe le drap s'il est fait d'un seul morceau, puis on ourle ce milieu divisé pour former les bords du drap et on réunit par un surjet les lisières qui formaient les côtés et qui deviennent de cette façon le milieu.

On peut aussi prendre les deux extrémités de la longueur, couper l'ourlet et réunir les morceaux par une couture rabattue, puis couper le drap par le milieu toujours dans sa longueur de manière que ce milieu forme les extrémités. Cette dernière manière est défectueuse, parce que le raccommodage est trop évident et les coutures trop grossières, mais elle est parfois la seule qu'on puisse employer.

Dans un ménage, il y a plusieurs sortes de tabliers, suivant l'usage auquel ils sont destinés.

Les tabliers de cuisine se font en toile de chanvre gros bleu, ou écrue.

Les tabliers de bonne d'enfants, en calicot avec deux

poches de chaque côté et à une distance convenable pour y placer les mains.

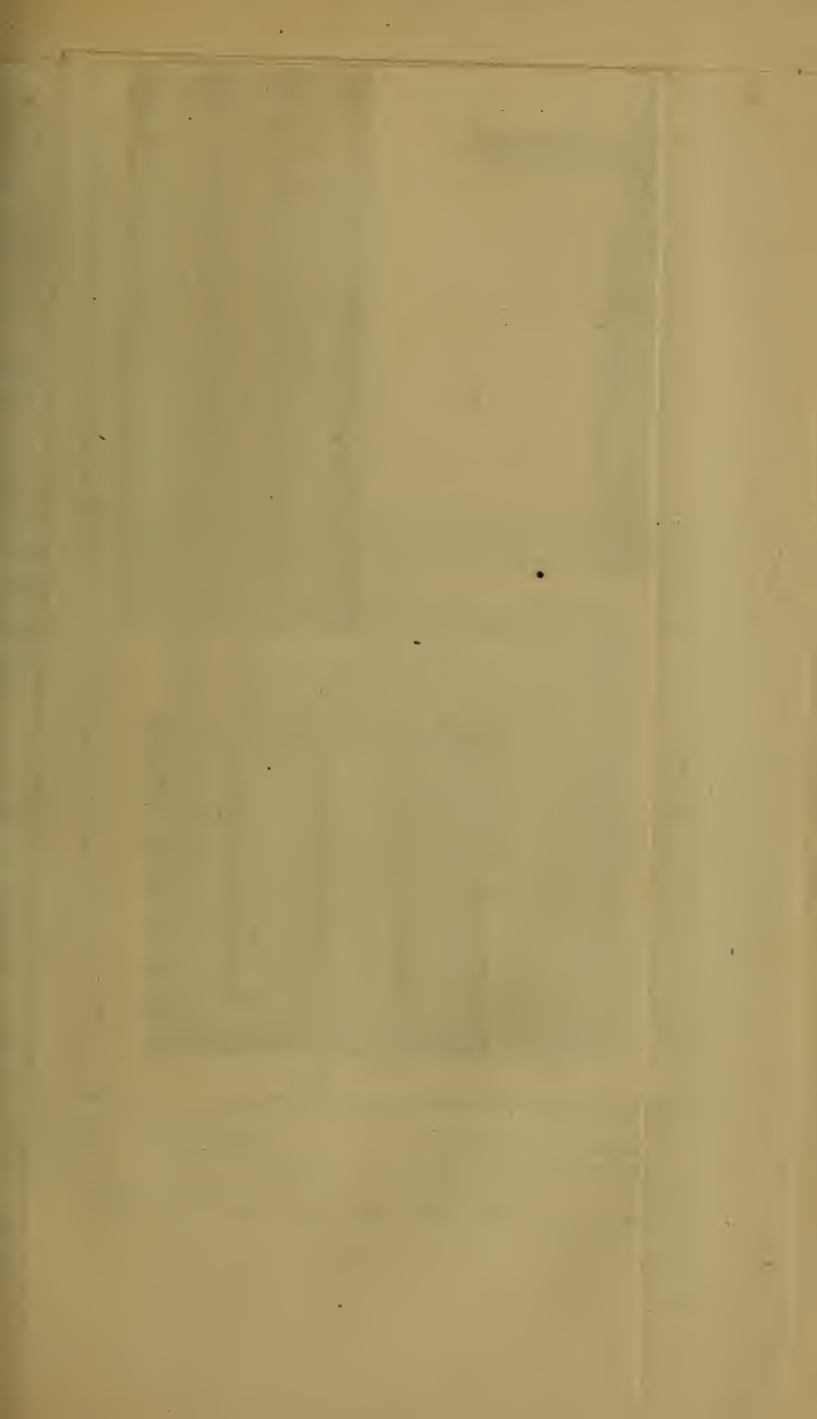


Fig. 46. — Tablier.

Les tabliers de maison, en cotonnade bleue à petit carreau, ou en calicot blanc.

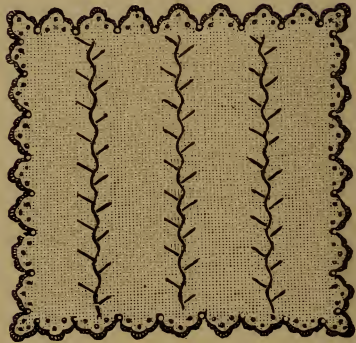
Ces tabliers diffèrent peu dans leur confection. Le tablier de cuisine se fait long et large, de manière à bien préserver les vêtements.

Les tabliers de bonne se font plus petits ; l'ourlet peut avoir de 10 à 20 centimètres, le haut du tablier doit être busqué au milieu puis froncé sur toute la largeur qui doit être réduite aux $\frac{3}{4}$. On fixe ce froncé sur une ceinture large de 5 centimètres,





25



23

23. Feston ordinaire avec points noués et
24. Feston en relief avec points noués et
25. Petits plis couchés, piqués, ou à poi

La ceinture doit être taillée dans le sens de la lisière, et se coudre à l'endroit du froncis, comme le poignet de chemise, ou à l'envers à points arrière très solides; on doit aussi faire un petit rempli de l'autre côté de la ceinture que l'on rabat sur le froncis pour le cacher et que l'on coud en ourlet.

Les poches sont rondes ou carrées et se placent de chaque côté du tablier à 20 centimètres de la ceinture; elles y sont fixées par une piqûre ou un point de côté.

Les tabliers de domestique mâle se font en toile blanche. Ils montent jusqu'au cou et descendent jusqu'au dessous des genoux. Ils n'ont pas de ceinture mais un simple cordon qui sert à les attacher. Le plastron qui fait corps avec le tablier est retenu au cou par un cordon ou grande boucle; une seule et vaste poche se place sur le devant un peu plus bas que la ceinture.

Chemise de femme.

La chemise de femme se compose de six parties: le corps de la chemise, les pointes, les manches, le poignet ou encolure, les goussets et les faux ourlets. On emploie pour sa confection le point devant, le point arrière, la piqûre, le point d'ourlet, le surjet, le point de boutonnière et la marque.

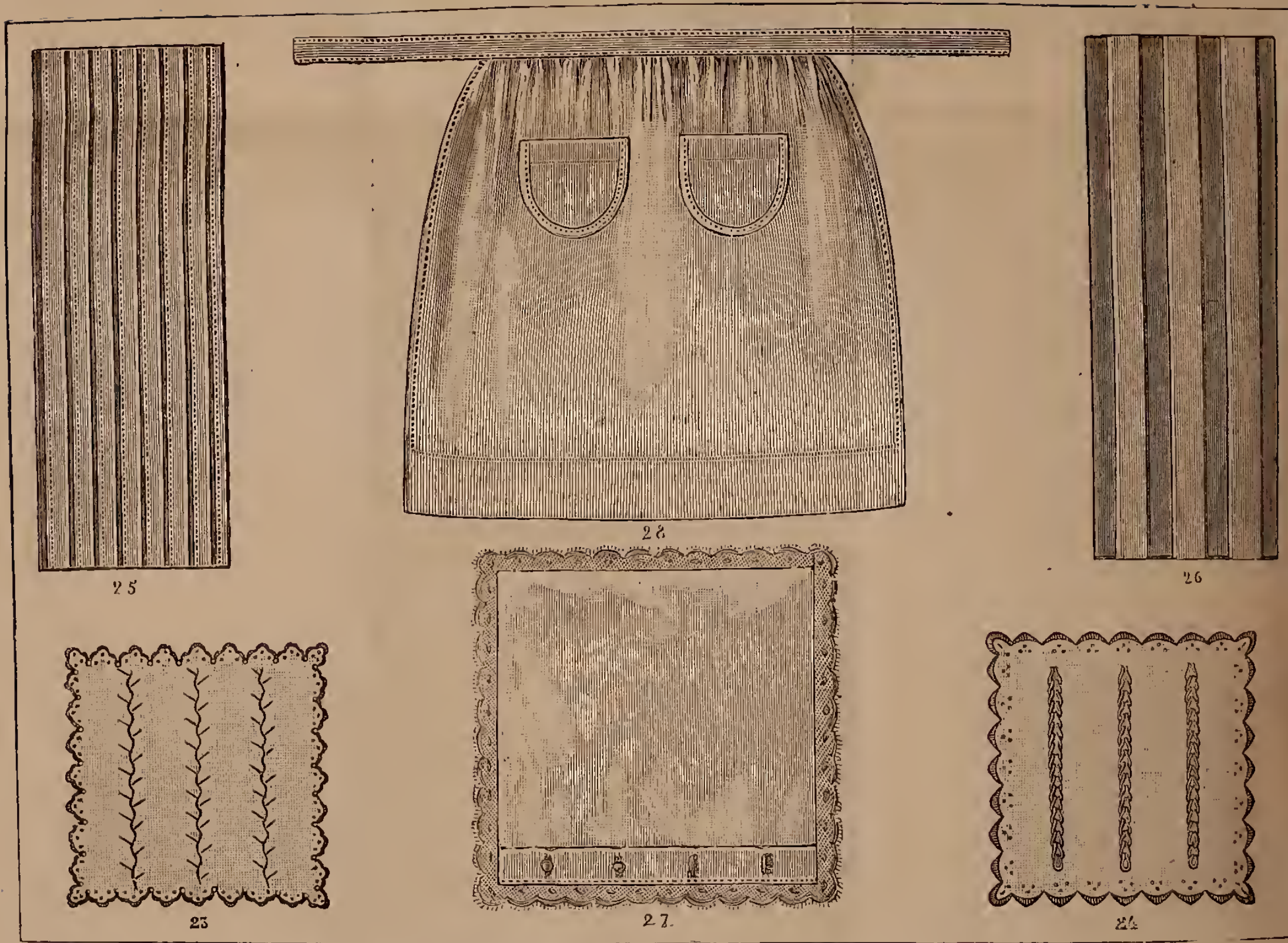
On se sert pour les chemises de femme de la toile d'Irlande ou de Bretagne, de calicot, de madapolam, de cretonne et de percale.

2^m,60 c. de long sur 0^m,80 c. à 0^m,90 c. de large suffisent grandement pour faire une chemise de femme.

2^m,25c. pour le corps, 0^m,15 c. pour les manches et 0^m,20 c. joints au morceau de l'échancrure, pour les accessoires: faux ourlets, goussets et poignet de l'encolure.

Les 2^m,25 c. destinés au corps de la chemise sont pliés

TABLEAU N° 4. — COURS SUPERIEUR



23. Feston ordinaire avec points noués et rangées de points d'épine.
 24. Feston en relief avec points noués et rangées de points de chaînette.
 25. Petits plis couchés, piqués, ou à points coïlés.

26. Exercice de plis creux.
 27. Taie d'oreiller garnie.
 28. Tablier.

(Toutes les pièces doivent avoir dix centimètres au moins.)

en deux parties égales, l'une pour le dos, l'autre pour le devant. Si l'on doit rapporter des épaulettes, on mettra alors moins d'étoffe pour le corps, mais la longueur totale sera toujours comptée sur 2^m,25 centimètres.

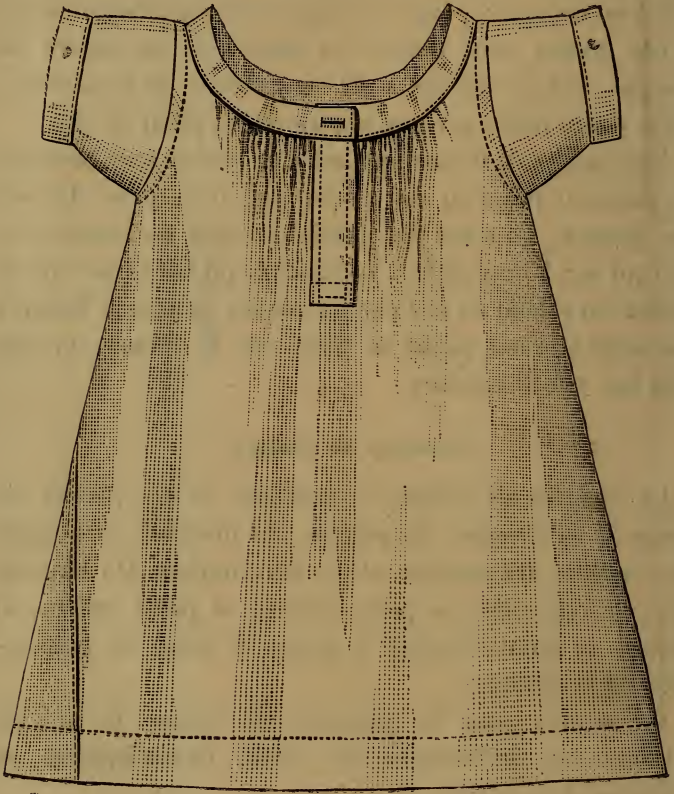


Fig. 47. — Chemise de femme.

Ordinairement la largeur d'une chemise pour une personne d'une taille moyenne est de 2 mètres à 2^m,10 c. par le bas et de 1^m,20 c. à 1^m,30 c. d'envergure y compris l'étoffe consacrée aux épaulettes qui est de 0^m,15 c. Pour

obtenir ces proportions on ajoute des pointes ou chanteaux dans le bas de la chemise.

On peut mettre une pointe ou deux selon la largeur de l'étoffe ou le goût de la personne.

La pointe ou chateau est une bande d'étoffe coupée en biais et qui par conséquent se termine en pointe par une des extrémités.

Si l'on met une seule pointe, elle sera prise d'un côté sur toute la longueur du corps, de manière que la partie de la pointe qui sera à la base soit empruntée au haut de la chemise où doit être l'encolure. On coupe la pointe en droit fil jusqu'à la partie destinée à l'emmanchure, et à partir de là en biais jusqu'au bas.

L'emmanchure est un peu arrondie pour recevoir la manche.

Pour savoir de quelle largeur on peut prendre la pointe, il faut d'abord fixer l'envergure de la chemise $0^m,60$ c. à $0^m,65$ centimètres dans le haut, et l'étoffe excédant cette envergure donnera la largeur de la base de la pointe.

Cette pointe comprend en réalité deux demi-pointes, puisqu'elle a été coupée à la fois sur le devant et sur le dos du corps de la chemise. Ces deux demi-pointes seront réunies en biais par une couture rabattue et ensuite la pointe entière sera reportée sur le côté opposé à celui dont elle a été enlevée et rejointe à la chemise par une couture en surjet, droit fil contre droit fil, jusqu'à la hauteur de l'emmanchure, qui doit être environ de $0^m,25$ centimètres, ou à un tiers sur l'emmanchure, si on veut donner plus d'ampleur dans le haut.

Si l'on met deux pointes, on coupera de chaque côté de la chemise l'excédent de la largeur destinée à l'envergure, en s'arrêtant à moitié de la longueur. On aura ainsi

deux pointes ou plutôt quatre petites demi-pointes qu'on réunira et que l'on ajoutera de chaque côté du bas de la chemise. Les pointes posées, on fait dans le bas du corps un ourlet large de 0^m,02 c. à points d'ourlet ou piqué. Le haut de la chemise doit être échancré gracieusement en laissant le dos plus montant que le devant. On peut ourler la gorge soit à l'endroit avec une piqûre, soit à l'envers comme un ourlet ordinaire, de manière qu'on puisse passer dans cet ourlet une coulisse, et en ayant soin de rapporter des petits goussets dans les angles des épaulettes pour empêcher l'ourlet de brider; mais au lieu d'ourler la gorge, il serait préférable de coudre à l'envers un ruban de percale à points de côté sur le bord de l'encolure et rabattu à points d'ourlet. Ce petit ruban est employé comme faux ourlet et pourra contenir le cordon destiné à serrer la chemise et qui sortira par deux œillets faits sur le devant de la poitrine.

Il arrive souvent qu'au lieu d'un simple ourlet à l'encolure, on préfère un poignet. On doit alors prendre une bande d'étoffe double de un à deux centimètres de hauteur, destinée au poignet. On donne plus de développement au haut de la chemise qui sera froncée à demeure, c'est-à-dire fixe; on coupe sur le devant de la chemise une fente de quinze centimètres environ au milieu de l'échancrure, on fait un faux ourlet sur le côté gauche destiné aux boutons et l'on rapporte sur le côté droit une bande de 4 centimètres de large; cette bande sera cousue à l'endroit, puis retournée de manière à renfermer cette couture dans l'intérieur. Ce sera donc en réalité un faux ourlet de trois centimètres, qui, lorsque la fente sera fermée, recouvrira complètement l'autre côté de ladite fente. On fera une piqûre

autour de ce faux ourlet pour dissimuler son addition et l'on dessinera des boutonnères destinées à recevoir les boutons fixés sur le côté gauche. On fronce l'encolure de la chemise de chaque côté de la fente du devant et toute la partie du dos en laissant une distance unie sur les épaules; puis on coud le poignet à l'endroit de la chemise, de façon que le fronce soit fixé à points d'ourlet, et la partie unie des épaules par une piqûre. Cette façon exige un peu plus d'ampleur dans le haut de la chemise que pour la façon à ourlet, afin que le fronce soit plus gracieux. La longueur de l'encolure du poignet sera déterminée par l'envergure qu'on veut laisser aux épaules.

Au bas de la fente et à l'endroit, on fixera par une piqûre une petite bande horizontale d'un demi-centimètre pour cacher les défauts des faux ourlets.

Pour poser les manches, on échancre l'entournure près des pointes de manière que les épauettes restent droit fil. Les manches avec goussets rapportés ou coupées en simulant les goussets, seront jointes à la chemise par des points arrière et cette couture sera rabattue en ourlet sur le corps de la chemise.

On peut, pour les chemises d'enfant, ne pas ajouter de pointes, mais les simuler simplement en coupant les côtés en biais. Cette manière est dite à l'anglaise. On coupe souvent aussi la chemise de manière que les manches fassent corps avec elle.

La marque se place au bas de l'ouverture, ou près de l'encolure sur le devant, ou bien sur le corps de la chemise près du gousset de la manche droite.

On orne fréquemment la chemise, comme la camisole, d'une petite dentelle de fil ou d'une bande festonnée.

Les chemises de nuit se font montantes avec pièce d'épaules, manches longues et col.

Pantalon de femme.

Le pantalon destiné à couvrir le corps de la ceinture aux genoux, se compose de deux parties représentant chacune une jambe.

Les jambes se confectionnent séparément et sont cousues en couture rabattue depuis le bas jusqu'à l'enfourchure ou entre-jambes.

On fait dans le bas un large ourlet ordinaire ou piqué, surmonté de quelques petits plis.

Si l'on y met un poignet, on doit froncer le bas qu'on coupe alors un peu plus large et qu'on monte sur une petite bande doublée, de la même manière que le poignet de l'encolure de la chemise de femme. Puis on garnit le poignet d'une dentelle ou d'une broderie qu'on fixe comme celle de la taie d'oreiller.

Si le pantalon est ouvert, on réunit les deux jambes en cousant simplement dans le haut, sur le milieu du devant, environ 20 centimètres. On ajoute un faux-ourlet sur les bords de la fente et l'on fronce le corps du pantalon que l'on monte, comme le jupon, sur une ceinture arrondie.

Si le pantalon est fermé, on donne un peu plus d'ampleur au fond par de petites pointes qu'on ajoute en couture rabattue ou en surjet, et on clôt complètement la fente par une couture rabattue.

On fait ensuite de chaque côté, sur les hanches, une fente de 25 centimètres que l'on ourle en rapportant un faux-ourlet ou sur laquelle on pose une patte comme celle de l'ouverture de la chemise de femme.

Le devant du pantalon s'adapte à une ceinture arron-

die retenue à la taille par un cordon, et le derrière se coud sur une ceinture droite fixe ou coulissée comme celle du jupon et est assujettie à la ceinture du devant par des boutons.

La marque se met sur le milieu près de la ceinture.

Chemise d'homme.

La chemise d'homme se compose de huit parties distinctes : le corps de la chemise, le plastron ou chemisette, les manches, l'empiècement, la pièce d'encolure, les poignets, les goussets, la languette.

On emploie six points pour cette confection : le point devant, l'ourlet, le surjet, la piqûre, le point arrière, la boutonnière.

Il faut 3^m,20 c. de toile sur 0^m,80 c. à 0^m,90 c. de largeur pour faire une chemise d'homme ; 2^m,30 c. pour le corps et 0^m,80 c. pour les différentes pièces indispensables. On coupe l'étoffe dans la longueur en deux parties inégales, soit 1^m,20 c. pour le lé de derrière et 1^m,10 c. pour le lé de devant. Chaque lé se confectionne avant d'être réuni pour former le corps.

On fend le milieu du lé de devant à partir du col ; cette fente doit avoir de 0^m,45 c., avant l'échancrure du cou. A la base de cette fente verticale, on pratique une autre fente horizontale d'une longueur de 30 à 40 centimètres. Les côtés de cette fente pratiquée sur le devant de la chemise peuvent être employés à former la chemisette, en les repliant à moitié sur eux-mêmes à l'endroit et en les fixant par une piqûre à la chemise. On aura soin de les doubler avec une autre étoffe plus forte ; cependant, il vaut mieux que le plastron soit fait à part ; en ce cas on enlève du devant du corps de la chemise la partie qui

devait servir à ce plastron et on le remplace par une étoffe plus fine ; le plastron de la chemise étant la partie le plus en vue, on l'orne de petits plis, de formes diffé-



Fig. 48. — Chemise d'homme vue du devant.

rentes, de broderie ou de jabot selon la mode du jour ou le goût de l'ouvrière. On le double, comme je l'ai déjà dit, avec une grosse étoffe prenant facilement l'empois. Le plastron doit avoir 42 centimètres de longueur.

Lorsque le plastron est achevé, on profite de la fente

horizontale que nous venons d'indiquer pour froncer la jupe de la chemise afin que cette jupe présente une largeur égale à celle du plastron auquel elle doit être réunie. On

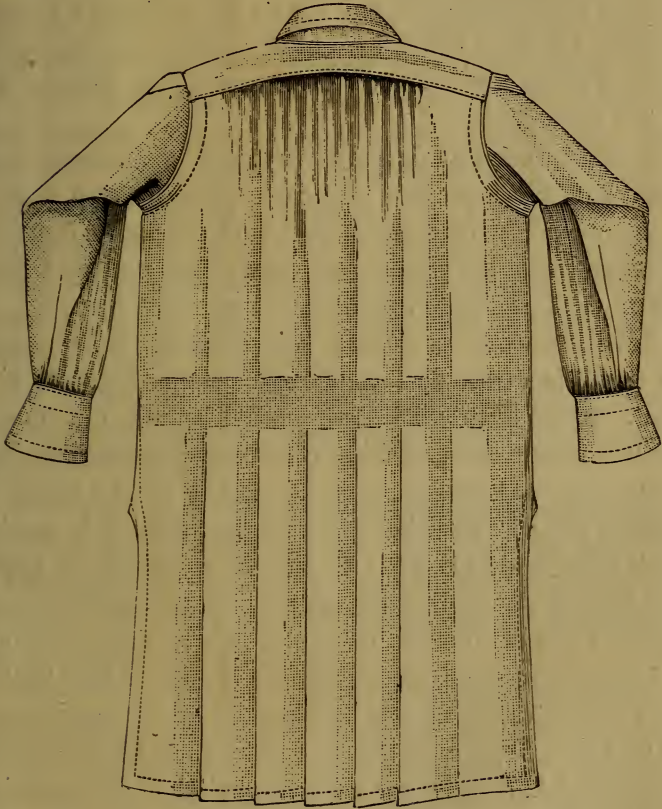


Fig. 49. — Chemise d'homme vue du dos.

couvre les coutures par des petites bandes d'étoffe que l'on ajoute l'une, piquée à l'endroit moitié sur le plastron et moitié sur le froncis de la jupe, l'autre, à l'envers. On termine le bas du lé de devant par un très petit ourlet.

Le lé du dos se fronce à l'extrémité supérieure jusqu'à

20 centimètres des côtés et on assujettit ce lé à la pièce des épaules. Cette pièce se fait de la largeur des épaules et se compose de quatre morceaux semblables. Deux servent pour le dessus et sont réunis par le milieu à points arrière. Les deux autres servent de doublure. Il est nécessaire d'échancrer le dos et le devant de la chemise de 1 à 3 centimètres.

L'empiècement du dessus est adapté au lé du dos par un point d'ourlet en prenant une fronce dans chaque point, et par une piqûre faite sur les côtés qui n'ont pas été froncés. L'empiècement du dessous est cousu dans toute sa longueur en ourlet pour cacher la couture du dessus.

Les deux lés de la chemise confectionnés, on les réunit en fixant le dessus de l'empiècement sur la partie de devant, depuis l'extrémité d'une épaule jusqu'à l'encolure, par une piqûre et en rabattant la doublure à points d'ourlet.

On assemble les deux lés de la chemise par un surjet en laissant pour les manches une ouverture égale à la moitié de la hauteur du plastron. Au bas de la chemise on laisse une fente de dix centimètres, au sommet de laquelle on met un petit gousset double ou plutôt plié en coin de fichu.

L'encolure consiste en deux petites bandes de toile hautes de 4 centimètres et un peu plus longues que le tour du cou, de 0^m,40 c. à 0^m,45 centimètres. Ces deux bandes sont fixées d'un côté à la chemise par un point arrière et de l'autre au col si on en met un; quand on n'en met pas, elles sont simplement réunies par un point de côté qui ne perce que le rempli. L'échancrure du cou doit avoir 3 centimètres devant.

Les manches sont faites sur 0^m,53 c. de longueur, mais comme elles exigent une certaine ampleur par le haut, on doit, si on les coupe droites, y ajouter soit un gousset,

soit une ou deux pointes plus ou moins prolongées. On n'a besoin ni de goussets, ni de pointes lorsque la manche est coupée en biais. Les manches doivent avoir en moyenne 0^m,26 c. de largeur dans le haut, et 0^m,18 c. dans le bas. Elles se cousent en couture rabattue et sont terminées par un large poignet servant de manchettes. La fente de la manche est de 40 à 45 centimètres. On l'ourle et on y place un petit gousset dans le haut, ou mieux encore, on y met des faux-ourlets que l'on confectionne comme ceux du devant de la chemise de femme.

Le contour de la manche et l'entournure légèrement échancrée en rond doivent être d'égale largeur, mais si la manche est plus large on la fronce sur la partie qui se trouve au-dessus de l'épaule.

La couture de l'entournure doit être large d'un centimètre, et se rabattre à l'envers sur le contour de l'emmanchure de la chemise.

Pour plus de solidité on ajoute quelquefois des pièces d'étoffe autour de l'emmanchure. Ces pièces sont attachées à l'empiècement et fixées au corps de la chemise par un point de côté. Dans ce cas, ce sont elles qui se rabattent sur la couture de la manche.

Les boutonnières du plastron se placent verticalement, au nombre de deux ou trois, sur le bord gauche de la fente. On en met une horizontalement à l'extrémité de l'encolure pour fermer la chemise, et deux autres à chaque poignet.

La languette est une petite pièce qui se place sous le plastron et qui, par une boutonnière, est retenue au caleçon.

La marque se met sous la languette ou en bas de la fente du côté droit.

Crochet, filet.

Le crochet se fait au moyen d'un petit instrument, aiguille à pointe recourbée, qui a donné son nom à l'ouvrage qu'il confectionne. Il remplace le tricot dans une foule de cas et arrive à être un véritable ouvrage artistique. Il s'apprend aisément et peut être donné comme sujet de récréation. Les crochets sont de différentes grosseurs, en bois ou en fer.

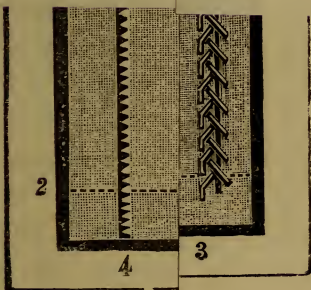
Le filet s'exécute au moyen d'une navette destinée à contenir le fil, et d'un moule autour duquel on forme les réseaux. Du moule dépend la dimension des mailles.

*Deuxième division.***Coupe et assemblage.**

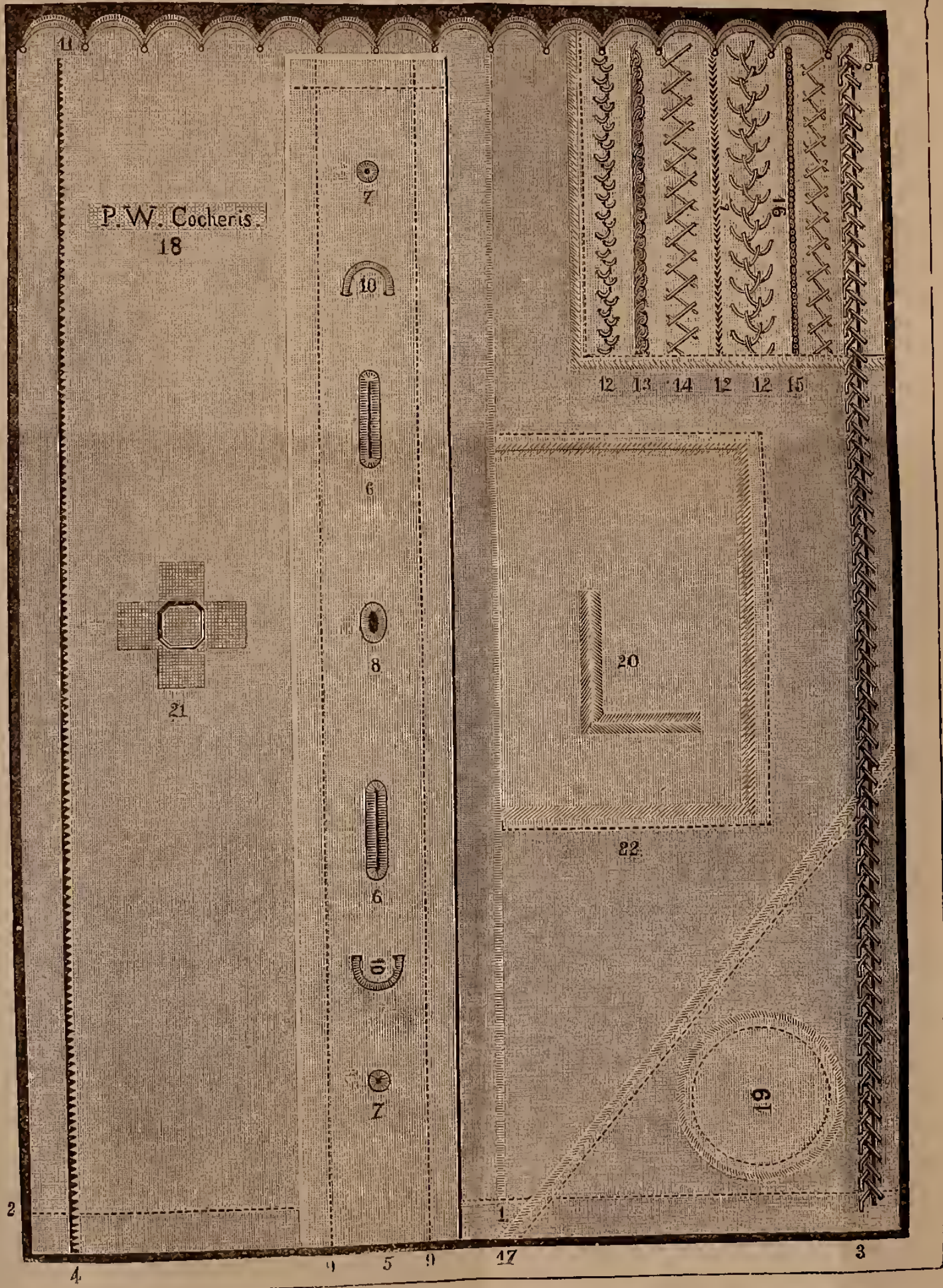
MANIEMENT DE LA MACHINE A COUDRE

Nous avons mis la coupe et l'assemblage au nombre des matières facultatives ou de fin d'études, car bien que cet enseignement soit appelé à rendre de grands services aux femmes, il ne doit et ne peut être donné, comme nous l'avons déjà dit, qu'à des jeunes filles qui possèdent toutes les connaissances pratiques de la couture.

D'excellentes méthodes ayant été publiées sur l'art de tailler les vêtements et les objets de lingerie, nous y renvoyons nos élèves en leur citant ce proverbe judicieux et moral : *Il faut toujours couper son habit selon son drap.*



- 1. Surjet jours. —
- 2. Pièce de d'eston. —
- 3. Petits plis mble par
- de chausson. que. —
- une couture . Reprise
- 4. Pièce ron
- ordinaire. —



1. Surjet sur deux lisières. — 2. Ourlet à points de côté. — 3. Ourlet à point de chausson. — 4. Ourlet à jours. — 5. Pièce de devant de chemise. — 6. Boutonniers. — 7. Œillets à point de cordonnet. — 8. Œillet à point de festoo. — 9. Petits plis avec piqûre. — 10. Brides. — 11. Festoo. — 12. Points d'épine. — 13. Points de chaînette. — 14. Points de chausson. — 15. Points noués. — 16. Pièce contenant des points d'oroement et fixée à la pièce d'ensemble par une couture en surjet. — 17. Pièce posée en biais et fixée en couture rabattue. — 18. Spécimen de marque. — 19. Pièce ronde posée sur l'étoffe et fixée par un point d'ourlet des deux côtés et en surjet sur le quatrième. — 20. Reprise à points lacés. — 21. Reprise ordinaire. — 22. Pièce rapportée en couture rabattue sur trois côtés et en surjet sur le quatrième.

(Ce tableau est exécuté aux deux tiers de la grandeur de la pièce réelle.)

CHAPITRE V

Etude sur les machines à coudre.

Ce que nous avons à dire maintenant est un peu en dehors de notre sujet ; aussi l'avons-nous réservé pour le dernier chapitre. Il est en effet assez singulier de parler des machines à coudre — ennemies jurées de la couture manuelle — dans un livre écrit à la grande gloire des travaux à l'aiguille.

Si nous nous sommes décidée à paraître illogique, c'est que la machine à coudre vient de forcer les portes de l'université et qu'elle est inscrite sur le programme des matières exigées pour le brevet de la coupe et de l'assemblage. Elle y est entrée humblement, sans fracas, possédant pour toute lettre d'introduction, ces deux lignes officielles du *Journal général de l'Instruction publique* : « Les aspirantes auront à répondre à des questions théoriques sur l'emploi et le maniement de la machine à coudre (1). »

Puisque notre livre est destiné spécialement aux institutrices, nous avons cru leur être agréable en consacrant quelques pages à ces nouvelles mécaniques qui, depuis trente ans, révolutionnent le monde économique et transforment toutes les industries tributaires de l'aiguille et des doigts.

(1) Session d'examens pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de la coupe et de l'assemblage. *Journal général de l'Instruction publique*, n° du 24 septembre 1881, p. 629.

Lorsque dans une exposition universelle on examine cette curieuse collection de machines à coudre, à broder, à plisser, à gaufrer, à festonner, à soutacher, à ouater, à surjeter les gants, à découper les étoffes, à assembler, à river les clous, à coudre avec de la ficelle des sacs et autres articles en toile grossière, on se laisse aller à un sentiment d'admiration pour ces ingénieuses découvertes, qui, par la diminution du prix de la main-d'œuvre, concourent au bien général, créent de nouveaux besoins et multiplient ainsi le nombre des ouvriers.

Ceux-ci, il est vrai, ne partagent pas toujours l'enthousiasme universel en faveur de ces produits du génie humain ; la substitution du travail mécanique au travail manuel a causé trop de discussions, de haines et de méfaits pour qu'on puisse l'oublier.

En effet, sans remonter aux bateliers du Weser, qui en 1707, mettaient en pièces la « diabolique invention » de l'infortuné Papin, et aux Yankees poursuivant Fulton sur les quais de New-York, nous nous souvenons encore de l'émotion des typographes causée par la substitution de la presse à vapeur à la presse à bras, et de l'indignation des postillons obligés de remiser chevaux et diligences remplacés par la locomotive et les wagons.

Les imprimeurs, les rouliers et les aubergistes se croyaient perdus ! et cependant le nombre des typographes augmente chaque jour et jamais on n'a tant vu de chevaux et de voitures employés aux transports, depuis l'exploitation de nos voies ferrées.

L'homme, le *seul animal qui sache se faire des outils*, comme le dit Franklin, n'a pas créé des machines pour nuire à ses semblables, mais, au contraire, pour leur être utile. Il faut donc profiter de toutes les occasions pour

proclamer bien haut que plus les machines simplifient les moyens de confection, plus le coût de la production diminue et plus la consommation augmente, ce qui nécessite l'emploi d'un plus grand nombre de bras. Le travail se déplace, voilà tout, mais on ne le supprime pas, et il devient de moins en moins pénible. Souvenons-nous de ces malheureuses femmes qui chez les Hellènes tournaient la meule du matin au soir. Douze esclaves, nous apprend Homère, étaient constamment occupées dans la maison de Pénélope à moudre le grain indispensable à la maison où vivaient trois cents personnes.

Aussi quelle joie ! lorsqu'on sut emprunter au vent et à l'eau les forces nécessaires pour broyer le blé.

« Femmes, occupées jusqu'ici à moudre, s'écrie Antipater, ne fatiguez plus vos bras, dormez la grasse matinée et laissez la voix du coq vous annoncer inutilement l'arrivée prochaine du jour. Cérès a ordonné aux nymphes de remplacer l'ouvrage de vos mains ; aussitôt elles se sont élancées du sommet des roues pour faire tourner l'essieu, et l'essieu, à l'aide des rayons qui l'entourent, entraîne dans sa course quatre meules creuses et pesantes. Le siècle d'or renaît donc pour nous, puisque, sans travail et sans peine, nous jouissons des dons de Cérès. »

— Il ne s'agit plus aujourd'hui de Cérès ni de Pénélope, mais bien de Vulcain si, en restant sur le terrain mythologique, nous voulons consacrer à un dieu de l'Olympe antique les machines à coudre.

Pour que cette étude soit utile, nous traiterons de l'origine de la machine, de ses transformations successives, de ses nombreux usages, et de son mécanisme.

Le fonctionnement de la machine à coudre est enseigné depuis plus de quinze ans dans les écoles d'Angleterre

et d'Amérique, et son usage est tellement dans les mœurs de ces deux pays, que chaque ménage en possède au moins une. Après le terrible incendie qui dévora Chicago en 1875, les comités de secours envoyèrent, au nombre des objets de *première nécessité*, 2,833 machines à coudre.

ORIGINE DE LA MACHINE A COUDRE

Il en est aujourd'hui de la machine à coudre comme de la presse typographique, elle compte plusieurs inventeurs qui probablement n'ont pas connu les découvertes de leurs émules.

Deux hommes méritent de voir leurs noms inscrits au temple de l'industrie: le français Thimonnier, inventeur de la machine à coudre, et l'américain Howe, promoteur des perfectionnements qui l'ont rendue pratique.

Dès 1804, on trouve la trace de quelques essais de machines à coudre; mais la première machine à broder au crochet-aiguille, qui pouvait également servir à coudre en produisant le point de chaînette, est due à un inventeur français, Barthélemy Thimonnier, modeste tailleur d'Amplepuis, près Tarare, qui se fit breveter en 1830 et en 1848.

Cette machine, qui fonctionna à l'Institut royal de Londres devant l'illustre Faraday (1) fut représentée à l'exposition universelle de 1851 sous le nom de *couso-brodeuse* (2).

(1) Elle opérait au moyen d'une aiguille à crochet animée d'un va-et-vient vertical au-dessus de la table d'appui de l'étoffe, soutenant une potence à tube directeur vertical fixe qui dirige l'aiguille, à laquelle le va et vient est imprimé par un mécanisme à manivelle ou à pédales rappelant celui des anciennes machines à piquer. *Voyez Mining Journal*, numéro du 19 février 1848.

(2) *Voyez Exposition universelle de 1851. Travaux de la Commission française sur l'industrie des nations. T. III, 1^{re} partie, 2^{me} section p. 103.*

Barthélemy Thimonnier, fils d'un teinturier de Lyon, né à L'Arbresle (Rhône), en 1793, chercha à remplacer la couture à la main de ses ouvriers par la couture mécanique. Maître de son idée, il prend un brevet en 1830, et grâce à l'influence de M. Baunier, inspecteur des mines de la Loire, est nommé à Paris directeur d'un établissement de confections de vêtements militaires où il établit un atelier de 80 machines.

Malheureusement ces machines furent brisées par les ouvriers qui s'étaient révoltés, et Thimonnier reprit tristement le chemin de son village, son modèle sur le dos, le faisant fonctionner devant les curieux, pour subvenir aux frais d'un long et pénible voyage pédestre.

Malgré de nouveaux perfectionnements et de nouveaux brevets ; malgré de nombreuses pérégrinations en France et en Angleterre, Thimonnier, épuisé par 30 ans de lutte, mourut malheureux, le 5 août 1857, à l'âge de 64 ans.

Depuis plus de dix ans, cependant, les machines à coudre commencent à faire naître en Angleterre la baisse des salaires. C'est en 1843 que Thomas Hood inséra dans le célèbre journal satirique le *Punch* le *Chant de la chemise* qu'il composa pour dépeindre l'affreuse misère qui résultait de cette invention pour les femmes dont l'unique ressource était l'aiguille. La popularité de ce chant sinistre fut très grande. Peu après son apparition, le poète surpris et touché l'entendit chanter dans les rues de Londres par de pauvres créatures sur un air de leur composition. Le rythme, triste et saccadé, semble coupé de sanglots. Le mot *Work!* Travaille ! qui revient à chaque couplet et résonne comme un glas est chargé d'une malédiction divine. C'est le gémissement de l'impitoyable nécessité.

Il est difficile de traduire en prose cette poésie incisive ; on peut seulement en donner le sens.

Voici une traduction que nous empruntons au *Magasin pittoresque* (année 1845).

Les doigts las, usés, les paupières alourdies, une femme en haillons est assise ; elle tire et tire, point après point, et l'aiguille et le fil. Pauvre, sale, affamée, elle râle d'une voix glapissante le chant de la chemise.

Travaille ! travaille ! travaille ! Depuis que le coq a chanté au loin, jusqu'à ce qu'à travers le toit scintillent les étoiles, travaille, travaille toujours.

Oh ! c'est être plus esclave que chez le Turc barbare, dont la femme n'a point d'âme à sauver. Est-ce donc là un travail de chrétien ? Avance, avance ! couds jusqu'au vertige : Travaille jusqu'à ce que l'œil se voile. Assemble coutures, goussets et bandes, bandes, goussets et coutures, jusqu'à ce qu'accablée, j'arrive aux boutons et les couse en rêve.

O hommes, vous avez des sœurs chéries ! ô hommes, vous avez des mères et des femmes ! pourtant le linge que vous portez est tissé de la vie de créatures humaines. Des points, des points, encore des points ! Faim, fange et misère.

Couds à la fois, d'un double fil, leurs chemises et ton suaire.

Mais que parlé-je de mort ? ce squelette décharné n'a pas de terreurs pour moi ; j'ai tant pâti, j'ai tant jeûné, qu'il semble fait à mon image. O Dieu ! faut-il que le pain soit si cher et qu'à si vil prix soient le sang et la chair !

Travaille, travaille sans relâche et sans trêve ! et pour quel salaire ? un lit de paille, une croûte de pain, des haillons, un toit croulant, une table boiteuse, une chaise cassée et un mur si nu que je bénis mon ombre quand parfois elle s'y pose.

Travaille, travaille, du lent tintement d'une heure au lent tintement de l'autre comme travaillent les condamnés ! assemble coutures, goussets et bandes jusqu'à ce que le cœur défaille et que le cerveau s'engourdisse comme la main.

Travaille à la pâle lueur de décembre, travaille à la brillante clarté de la chaude saison, alors que l'hirondelle couveuse cramponnée aux chevrons, me montre son dos ensoleillé et gazouille au printemps !

Oh ! le ciel au-dessus de ma tête, le gazon sous mes pieds, que je puisse aspirer l'haleine de la douce primevère ! qu'une heure, une seule heure, jè puisse sentir ce que je sentais jadis, avant de connaître les angoisses du besoin, avant qu'une promenade me coûtât un repas !

Quoi, pas une minute, un court répit, nul loisir pour aimer ou espérer.

Du temps rien que pour souffrir. Pleurer me soulagerait ; mais sous l'âcre paupière mes pleurs doivent rester : leur amertume rouillerait l'aiguille et souillerait le fil.

Le dernier couplet est la répétition de la première strophe avec cette variante.

Pauvre, sale, affamée, de sa voix glapissante plût à Dieu qu'elle atteignit les oreilles du riche ! Elle râlait le chant de la chemise !

Telle fut la terreur que produisit l'apparition des machines à coudre ! et cependant cette nouvelle invention ne devait pas tarder à faire beaucoup de bien. En effet, les gémisséments firent peu de temps après place à la gaieté, le gain à la misère, et il y a cinq ans, dans tous les ateliers de Paris, les ouvrières chantaient en faisant aller leurs machines.

Tourne, roue agile,
 Va, tourne docile,
 Tourne sous ma main.
 Ton labeur m'abrute,
 Et, dans notre gîte,
 Apporte du pain.
 Sois expéditive,
 Tourne, alerte et vive,
 Car l'or nous arrive
 Avec ton secours.

Élias Howe, né dans le Massachussets, en 1819, à Spencer était fils d'un pauvre cultivateur et meunier. Placé comme ouvrier mécanicien chez Ari Davis, il sut rendre pratique l'invention de Thimonnier. Il fonda à Bridgeport la première compagnie américaine pour la fabrication en grand des machines à coudre et mourut en 1867 après avoir été décoré à l'Exposition universelle comme *promoteur* de la machine à coudre. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il avait acquis une immense fortune. Il a laissé son nom au modèle de machine à coudre qu'il avait créé.

La machine de Thimonnier et celle de Howe ne sont pas les seules qui jouissent d'un renom mérité, partout on trouve des machines dues aux perfectionnements de Wheeler et Wilson, Grover et Baker, Willcox et Gibbs, Singer,

Berthier, Maquaire, Reimann, etc., ces machines peuvent être classées en trois catégories, suivant la nature du point qu'elles exécutent.

1° Les machines formant le point de chaînette simple (à un fil).

2° Les machines faisant le point de chaînette double, improprement appelé *point noué* (à 2 fils).

3° Les machines donnant le point de navette (à 2 fils).

C'est à dessein que nous laissons de côté les points de surjet, de broderie, etc., parce que ces points ne sont employés que pour des travaux spéciaux et que les machines qui les exécutent ne sont contruites que pour des ateliers.

PREMIÈRE CLASSE

Machines à coudre avec un fil, produisant le point de chaînette simple.

Pour éviter la difficulté du passage complet de l'aiguille au travers de l'étoffe, on eut l'idée d'imiter un point bien connu des brodeuses sous le nom de point de *chaînette*. La première application de ce principe à la machine à coudre fut brevetée sous les noms de Thimonnier et Ferrand en France (17 juillet 1830). On y trouve aussi un brevet d'addition sous les noms de Thimonnier et Magnin (5 août 1848). C'est un spécimen de cette machine, inventée par Thimonnier et perfectionnée par M. Magnin qui s'est vue dans l'annexe de l'exposition de 1855 et qui avait été admise déjà à l'exposition universelle de Londres en 1851. — L'auteur la nomme *Couso-brodeur*, ou machine à coudre, à broder et à fixer des galons aux points de chaînette.

Cette machine a servi évidemment de type à toutes les machines à coudre modernes, quoique sa première construction fût trop compliquée pour la pratique usuelle, aussi par ce motif, son application ne reçut-elle aucune extension en France.

M. Magnin, de Lyon, a apporté diverses simplifications et additions à la machine originale Thimonnier.

M. S. A. Singer (États-Unis), a été breveté le 27 février 1854 en Amérique et en France pour une machine à point de chaînette, dans laquelle on a rejeté l'aiguille à crochet de Thimonnier pour y substituer l'aiguille à un œil, voisin de la pointe, comme étant plus précise dans son action; elle avait été proposée par M. Hunt en 1834, pour une couseuse d'un genre différent. Le point est produit en combinant l'action de l'aiguille avec celle d'un crochet marchant horizontalement au-dessous de l'étoffe. La disposition de l'ensemble est faite avec une grande habileté et une connaissance pratique du mécanisme en général.

Néanmoins la meilleure de toutes les machines qui ont réussi à produire le point de chaînette à un fil, avec une rapidité et une sûreté d'exécution entièrement satisfaisantes pour l'usage ordinaire, est celle de Wilcox et Gibbs dont la boucle du fil subit une torsion avant son enlacement avec la boucle suivante.



Fig. 50. — Point de chaînette simple.

La principale objection qu'on puisse adresser à ce genre de point, est la facilité avec laquelle il peut disparaître en tirant le bout du fil du côté par où finit la chaînette,

quand il est cassé par usure ou par accident, ainsi que l'on peut s'en rendre compte aisément par l'examen du dessin précédent.

DEUXIÈME CLASSE

Machine à coudre avec deux fils produisant le point de chaînette double.

Les inventeurs de cette machine sont MM. Grover et Baker, Américains.

Le mécanisme est un peu plus compliqué que celui de la machine faisant la chaînette simple.

Une aiguille verticale ayant l'œil à la pointe reçoit son fil d'une bobine supérieure, traverse l'étoffe et rencontre dans la partie inférieure du mécanisme une autre aiguille, celle-ci circulaire, agissant horizontalement, ayant également l'œil à la pointe, et recevant son fil d'une bobine placée sous le mécanisme.

Par un mouvement rotatif de l'aiguille circulaire le fil au-dessous passe dans la boucle que forme le fil de des-



Fig. 51. — Point de chaînette double.

sus. La couture ainsi obtenue, présente sur le dessus de l'étoffe l'aspect d'un arrière-point et à l'envers une double chaînette.

Comme on le voit par le dessin (*fig. 51*), cette double chaînette est aisément décousable; aussi, ce système de machine qui a en outre le dispendieux inconvénient d'employer beaucoup plus de fil que les machines à navette, est-il

aujourd'hui tout à fait abandonné pour les travaux usuels, mais son usage est très répandu dans les ateliers pour joindre et broder la bonneterie.

TROISIÈME CLASSE

Machines à coudre avec deux fils produisant la piqure double dite point de navette.

Cette classe de machines à coudre est essentiellement américaine; le point qu'elle produit n'était pas, jusqu'alors, employé dans la couture à la main, mais il



Fig. 52. — Point de navette.

fut inventé pour faciliter l'emploi des organes mécaniques et pour éviter les inconvénients du déraillement qui est pour ainsi dire inséparable du point de chaînette.

Une aiguille verticale percée près de la pointe est alimentée par une bobine; l'aiguille descend, perce l'étoffe et forme en dessous une boucle avec le fil; une petite navette placée en bas traverse la boucle avec un second fil par un va-et-vient horizontal; l'aiguille se relève alors, tire avec elle son propre fil, et serre la boucle en même temps que le fil de la navette; ce procédé est répété tout le long de la couture et de là résulte, à l'endroit de l'étoffe, et à l'envers, une série de points imitant le point arrière ou piqure à la main.

En dessus de l'étoffe, si c'est du lin, la couture montre parfois le fil de la navette droit et retenu à de petits intervalles par les boucles du fil supérieur. Mais lorsqu'on opère sur une étoffe de laine, l'entrecroisement des

deux fils a lieu au milieu de l'étoffe et la couture présente des deux côtés l'aspect d'un point de piqûre à la main. Ce point est le plus apprécié et le plus répandu dans la pratique. En effet, dès 1867, les quatre principaux exposants des machines à point de chaînette MM. Singer, Grover et Baker, Journaux-Leblond et Siegl présentent, en outre de leurs constructions respectives, une machine à point de navette.

La première machine de ce genre fut inventée en 1834 par Walter Hunt en Amérique; elle est aussi la première des machines à coudre américaines, devancée cependant de quatre années par la machine française de Thimonnier. Elle était munie de l'aiguille percée près de la pointe et d'une navette. Mais l'inventeur n'ayant pas réussi dans ses efforts pour la faire fonctionner d'une manière pratique ne se fit pas breveter, et le projet resta dans l'oubli jusqu'en 1846, époque à laquelle Elias Howe fut patenté en Amérique pour une machine ayant les mêmes organes, mais combinée de façon à fonctionner. Elle a obtenu un succès prodigieux dans ce pays où la main-d'œuvre est si chère. Elle est la première véritable machine à coudre pour l'usage général et l'origine de cette nouvelle industrie qui a reçu un accroissement si extraordinaire dans les États-Unis et qui commence à se répandre en Europe. La construction de cette machine a subi des simplifications essentielles et de nombreux changements dans les dispositions des parties travaillantes.

La fabrication et la vente des machines à navettes droites ou circulaires ont augmenté en proportion de la diminution des machines à point de chaînette à un ou deux fils. — On sait que les machines à navette exigent trois mouvements principaux et indispensables : 1° le mouvement par

lequel l'aiguille plonge dans l'étoffe en entraînant le fil pour former la boucle à travers laquelle viendra passer la navette; 2° le mouvement qui fait passer la navette ou un crochet circulaire dans la boucle formée par le fil de l'aiguille; 3° le mouvement de translation de l'étoffe après chaque point fait; ce mouvement qui s'appelle entraînement varie suivant la longueur du point.

A l'Exposition universelle internationale de 1878 on a surtout remarqué parmi les machines à navette circulaire celles de Wheeler et Wilson de New-York, machine admirablement étudiée, de fabrication irréprochable, qui fait le plus grand honneur à son inventeur James House. Ces machines ont remporté la plus grande récompense, le grand diplôme d'honneur.

Presque toutes les machines à navette droite ont été trouvées excellentes.

M. le rapporteur du jury international (groupe VI, classe 58) sur le matériel et les procédés de la couture et de la confection des vêtements (Paris 1878, in-8°), a cru devoir émettre cette observation significative! « C'est à dessein que nous négligeons de parler des machines à main cousant au point de chaînette. Elles sont construites pour la plupart dans un but unique de bon marché; les fabricants ne se préoccupant généralement pas de la qualité, livrent de mauvais produits ne fonctionnant même pas assez bien pour servir de jouet et font ainsi le plus grand tort à l'industrie des machines à coudre. »

Nous n'avons pas l'intention de décrire par le menu les pièces qui composent les différentes machines, nous nous contenterons de prendre comme type l'excellente machine connue sous le nom de *Silencieuse-Expéditive*, telle qu'elle est construite par M. Maquaire, habile ingénieur de

Paris, et d'indiquer les parties du mécanisme que nos lectrices seront obligées de connaître soit pour passer leur examen de la coupe et de l'assemblage, soit pour monter ou démonter les appareils dont elles se serviront.

Notons ici que M. Maquaire, constructeur de la *Silencieuse-Expéditive*, a inauguré en 1867 les larges facilités de paiement qui ont permis aux ouvrières sérieuses d'acquérir une machine à coudre, en en payant le prix par petites fractions mensuelles. Aujourd'hui, plusieurs maisons de machines à coudre ont adopté cette manière de vendre, mais M. Maquaire qui l'a inaugurée et qui, au moyen de crédits excessifs, est parvenu à répandre des milliers de machines à coudre dans la classe si intéressante des travailleurs, doit être considéré comme le véritable Propagateur de la machine à coudre en France.

Si nous choisissons pour nos démonstrations la *Silencieuse-Expéditive*, c'est qu'elle est la plus complète comme guides et accessoires et aussi la meilleure de toutes celles qui peuvent être employées par les jeunes filles soit dans la famille, soit à l'école. Les machines que nous avons précédemment signalées à l'attention des lecteurs sont très bonnes sans doute, mais ce sont des machines d'atelier, beaucoup trop dures à manier et que les jeunes filles ne pourraient employer journellement sans risquer leur santé.

Voici trois machines fabriquées par M. Maquaire.

I

Machine à coudre faisant le point de chaînette.

Cette machine, fonctionnant à la main, peut être également montée sur table ou sur guéridon pour fonctionner aux pieds.

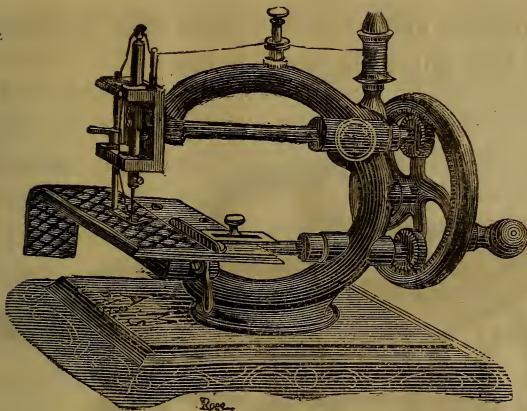


Fig. 53. — La Vélocipiqueuse.

II

Machines à coudre faisant le point de navette.



Fig. 54. — La New-York.

Cette machine fonctionne aux pieds, mais une réduction en a été faite qui fonctionne à la main.

III



Fig. 55. — La Silencieuse-Expéditive.

Cette troisième machine fonctionne au moyen des pieds. Son mouvement est fort doux, ce qui a rendu inutile l'établissement d'un modèle à la main.

Les machines à coudre, qui sont mues par le pied, comprennent :

- 1° Une table posée sur des montants et supportant le mécanisme ;
- 2° Une pédale avec une ou deux plaques pour poser les pieds ;
- 3° Une bielle reliant la pédale au volant ;
- 4° Un volant rainé autour duquel se place dans certaines

machines une courroie qui tourne autour d'une poulie placée dans le mécanisme ;

5° Une poulie enroulée , mise en mouvement par la bielle.

6° Un mécanisme plus ou moins compliqué, selon que la machine est à point de chaînette à un fil, à point de chaînette à deux fils, ou à navette faisant le point semblable des deux côtés de l'étoffe.

Les principales pièces du mécanisme sont :

Pour une machine à navette :

Le *bras porte-fil*.

Le *porte-aiguille* et le *levier du porte-aiguille*.

Le *bras porte-pince-étoffe*.

Le *presse-étoffe* ou *ped de biche* presseur.

La *tension* ou *tendeur* du fil supérieur.

La *navette*, le *chasse-navette* et son levier.

La *griffe d'entraînement*.

Le *crochet d'entraînement*.

La *barre d'entraînement*.

Le *collier excentrique*.

La *chape*.

Le *règle-point*.

Pour une machine à chaînette :

La *navette* et le *chasse-navette* et son levier sont terminés par un crochet.

Dans une machine il n'y a pas de pièces inutiles, car elles concourent toutes au résultat, mais il y a les pièces importantes qu'il faut connaître pour se rendre compte des mouvements. Celles-ci sont essentielles.

Accessoires.

Les accessoires qui accompagnent généralement les machines à coudre lors de leur livraison sont :

Un livret instructeur ; des aiguilles assorties de grosseur et une petite pierre à aiguiser pour refaire les pointes ; des canettes s'il s'agit d'une machine à navette droite ; un tournevis en acier fondu ; une clé à écrou ; une petite burette atmosphérique ; un flacon d'huile spéciale.

Guides et appareils.

Les machines à coudre qui ne pouvaient faire jusqu'à ces dernières années que des travaux simples de couture et d'assemblage, peuvent aujourd'hui exécuter *mécaniquement*, par conséquent très facilement, toute sorte de travaux variés que la main seule semblait pouvoir faire.

Ce résultat a été obtenu au moyen de petits instruments des plus ingénieux appelés guides et appareils, qui s'adaptent simplement au mécanisme des machines.

Ces guides vendus fort cher par certains fabricants, sont donnés gratuitement avec les machines par l'Agence générale des véritables machines à coudre « Maquaire ». M. Maquaire les ayant du reste tous inventés ou perfectionnés.

Les principaux guides sont :

Le *guide droit et à faire des petits plis* qui s'assujettit sur le plateau de la machine au moyen de la vis molletée.

Le *bordeur universel* ou *appareil à border à cheval* les galons de toutes les largeurs. Ce guide se place sur le plateau de la machine au moyen de la vis molletée.

L'*ourleur universel* faisant plusieurs largeurs d'ourlets.

Les *ourleurs cornets* ou *escargots*. Il y en a de dix largeurs faisant chacun une largeur d'ourlet. Ces guides, l'ourleur universel et les ourleurs cornets font les ourlets sans bâtir ni tracer l'étoffe et se placent également sur le plateau de la machine au moyen de la vis mollétée.

L'*ourleur à mouchoir et à fines mousselines*, ce guide se place à la tige du presse-étouffe.

L'*ourleur rabatteur de couture*, ce guide se place à la tige du presse-étouffe.

Le *guide à ouater et à tracer des parallèles* s'adapte au moyen d'une vis au devant de la tête de la machine.

Le *soutacheur* ou *guide à poser les soutaches* se place à la tige du presse-étouffe.

Le *ganseur* ou *guide à placer des ganses* entre deux tissus se place à la tige du presse-étouffe.

Le *cordeur* ou *guide à coudre des cordelières* aux bords des vêtements se place à la tige du presse-étouffe.

Le *fronceur* ou *guide à monter et froncer* en même temps se place à certaines machines à la tige du presse-étouffe, à d'autres sur le plateau de la machine au moyen de la vis molletée.

Le *rubanier* ou *guide pour poser à plat les rubans* se place à la tige du presse-étouffe (1).

Avant de se servir des guides il faut être suffisamment au courant de la couture ordinaire.

Pour commencer à coudre il est indispensable de bien connaître :

Le mouvement du pied ;

La pose de l'aiguille ;

La pose des fils ;

La tension des fils ;

Le graissage de la machine et son nettoyage.

(1) Le presse-étouffe de la « Silencieuse-Expéditive » est disposé pour recevoir de petits cristaux qui permettent de suivre de l'œil le travail jusqu'à l'aiguille. Une partie des guides de cette machine sont également en cristal, ce qui en rend l'usage fort commode.

Mouvement des pieds.

Les deux pieds doivent être posés d'aplomb sur la pédale ; il faut ensuite lancer légèrement le volant en avant avec la main de bas en haut et continuer le mouvement par le balancement des pieds sans raideur ni pression exagérée en appuyant alternativement avec le talon et le bout du pied.

Pour étudier le mouvement de la machine sans fatiguer le mécanisme, il faut ôter la courroie, retirer la navette, lever le pied de biche et ne pas enfiler l'aiguille. Lorsqu'on est familiarisé avec le mouvement, on remet la courroie et la navette et l'on fait fonctionner la machine en levant le pied de biche, ce qui doit toujours être, lorsque

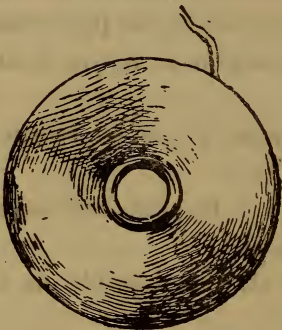


Fig. 56. — Navette circulaire.

la machine fonctionne sans tissu, pour qu'il ne fatigue pas inutilement les dents de la griffe d'entraînement.

La forme des navettes n'est pas identique pour toutes les machines. — Il y a des navettes de toutes grandeurs : petites, longues, convexes, concaves ou circulaires.

La navette circulaire est celle de la *Silencieuse-Expéditive*.

Navette.

Voici comment on doit poser la navette circulaire de la *Silencieuse-Expéditive*.

Placez la navette (fig. 56) dans la cuvette du crochet *F* (fig. 57), de manière qu'elle se dévide par le haut et vers l'opérateur (cette position de la navette est absolument de rigueur), puis, placez la lunette *G* (fig. 57) en la poussant

jusqu'au fond ; fixez-la dans cette position en serrant le bouton molleté E ; la lunette tiendra en place la navette sans toutefois l'empêcher de fonctionner.

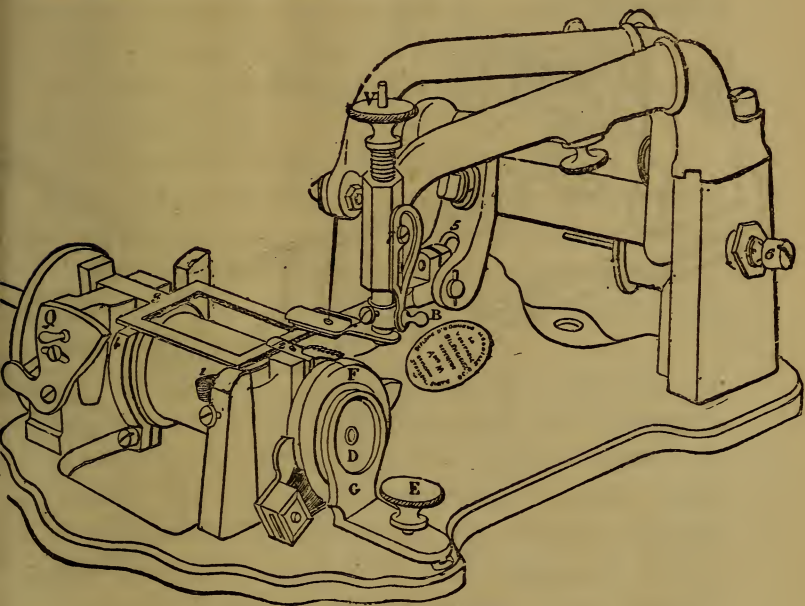


Fig. 57. — Machine à coudre.

Manière de remplir la navette de la SILENCIEUSE-EXPÉDITIVE.
(fig. 58.)

Levez le presse-éttoffe afin d'éviter le frottement de la griffe contre le cristal, désenfilez l'aiguille afin que le fil ne s'entortille pas autour du crochet ; puis, placez sur le porte-bobine la bobine de fil câblé ou mou dont vous vous proposez de remplir la navette.

Introduisez la navette sur la broche ; faites faire au fil d'avant en arrière, avec la main, deux ou trois tours sur l'axe pour commencer, puis, mettant la machine en mouvement avec les pieds, vous laissez glisser le fil entre le

pouce et l'index, jusqu'à ce que la navette soit remplie (fig. 58).

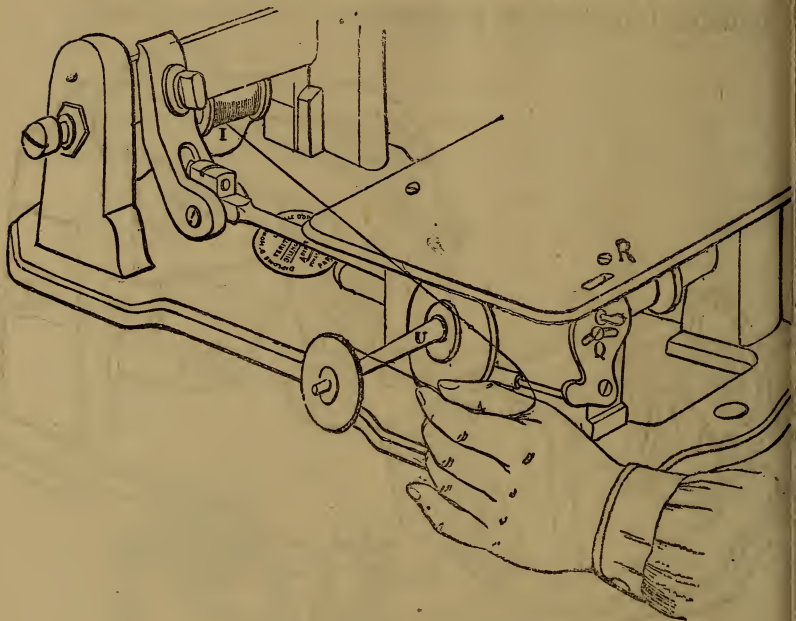


Fig. 58. — Machine à coudre.

Il ne faut pas retenir le fil trop fortement, car cela amènerait l'écartement des parois de la navette, et en travaillant, sa rotation se trouverait gênée entre le crochet et la lunette.

Le fil employé pour le remplissage des navettes doit toujours être câblé, c'est-à-dire mou (jamais glacé) et toujours d'un numéro environ plus fin que celui de dessus, lequel doit être glacé.

Aiguilles .

Les aiguilles diffèrent suivant les machines. Les unes sont droites, les autres courbes, leur longueur varié

selon les systèmes auxquels elles s'appliquent, et la grosseur suivant l'ouvrage à confectionner.

La pose de l'aiguille est une opération essentielle, car elle peut occasionner des manques de points, des points en biais ou même la brisure de l'aiguille.

De la bonne pose de l'aiguille dépend donc le plus souvent un bon travail.

Voici comment on doit procéder :

On place l'aiguille dans le porte-aiguille de telle sorte que la petite rainure soit exactement tournée du côté de la navette. Placez-la d'abord approximativement, enfitez-la, puis rectifiez cette pose. L'aiguille placée, voyez si elle descend bien au centre.

Pour la *Silencieuse-Expéditive* surtout il faut que la courbe de l'aiguille soit régulière et si, en l'engageant dans le trou de la plaque, l'aiguille s'écarte du centre de ce trou, il faut avec le doigt régulariser sa courbe dans le sens nécessaire. Si l'aiguille est mal courbée, elle fera vaciller le travail et l'empêchera d'être entraîné à droite.

Si l'aiguille frappe sur la droite du trou de la plaque à aiguille, elle risque fort d'être atteinte et brisée par le crochet ; si l'aiguille frappe sur la gauche, elle fera faire forcément des manques de points.

Pour l'enfilage de l'aiguille : placez la bobine sur la tige horizontale *I* (*fig. 59*), passez le fil entre les deux rondelles pince-fil *J* puis faites-lui faire un tour sur la poulie de tension *C*, passez-le par le passe-fil *K*, puis par celui *L*, enfin dans le chas de l'aiguille de gauche à droite en laissant dépasser de 8 ou 10 centimètres environ.

Les aiguilles et autres fournitures doivent être de première qualité, sans cela le travail serait défectueux. Une

aiguille de mauvais calibre, mal percée ou mal trempée, donnera des points irréguliers ou sautés, et le fil sera fréquemment coupé.

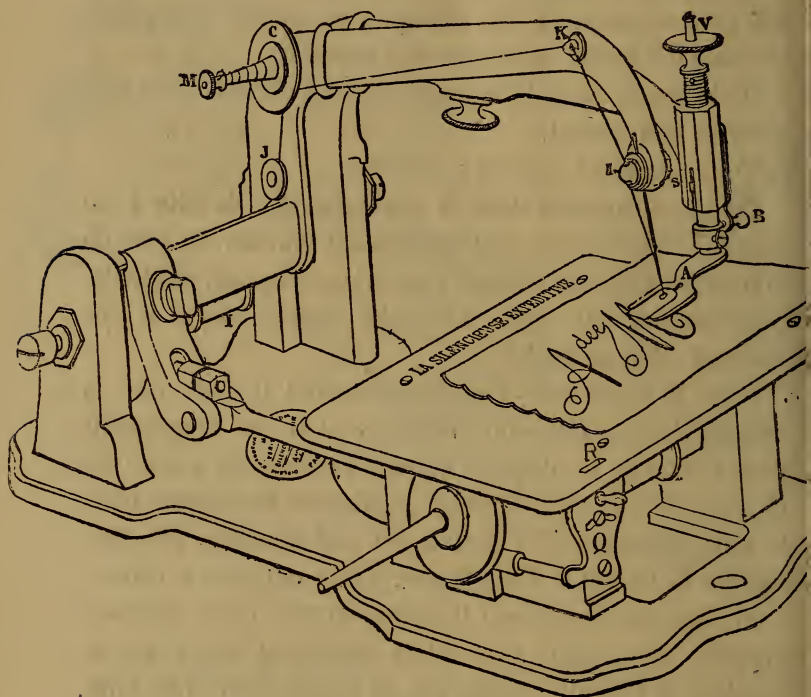


Fig. — 39. Machine à coudre.

Les aiguilles à l'oiseau d'or pour les machines sont les plus estimées. Elles sont à pointe ronde pour les tissus et à pointe plate pour le cuir.

Les numéros varient de 16 à 25.

Les numéros 21 et 22 s'emploient pour les travaux de couture ordinaire; les numéros 23 et 24 pour la lingerie.

Le numéro 16 qui est le plus gros numéro s'emploie rarement.

Pour le cuir ou les velours durs et secs, les numéros 21 et 22 à pointes plates sont les plus convenables.

Les fils et cordonnets employés dans les machines doivent être parfaitement unis et sans nœuds.

Il faut éviter d'employer les fils glacés et ceux tors à gauche, ainsi que les cordonnets trop tordus.

Les fournitures des machines sont généralement plus fines que pour la couture à la main et il est essentiel que la grosseur du fil soit bien en rapport avec la grosseur de l'aiguille et qu'il circule librement dans le chas.

La tension étant l'opération la plus importante pour bien coudre, l'ouvrière doit y apporter tous ses soins; si les fils sont bien tendus le point aura la même apparence des deux côtés. Quand la tension est insuffisante, les fils ne sont pas serrés, et quand elle est trop forte, ils cassent. Si c'est le fil de dessus qui n'est pas assez tendu, il forme des boucles en dessous et s'il ne l'est pas suffisamment, le fil de la navette reste en ligne droite sans être remonté dans l'intérieur de l'étoffe par celui de l'aiguille.

Si, au contraire, le fil de la navette est trop lâche et celui de dessus trop tendu, alors la boucle du fil de la navette remonte sur l'étoffe. Lorsque les deux fils sont trop tendus, ils cassent ou font froncer l'étoffe; mais il faut cependant qu'ils aient une tension suffisante pour que le point soit bien serré sur l'étoffe.

Le pied presseur a pour effet d'empêcher l'étoffe de remonter avec l'aiguille et de la maintenir suffisamment pressée sous la griffe pour que l'entraînement se produise. Il faut plus de pression pour un travail épais que pour un travail mince; la pression doit donc être différente suivant les travaux et pour la varier il faut, dans la *Silencieuse-Expéditive*, tourner la vis molletée à droite ou

à gauche, suivant qu'on veut l'augmenter ou la diminuer.

L'allongement ou le raccourcissement du point demande aussi une petite étude, car il faut un point plus long pour coudre des tissus épais ou des étoffes molles, que pour des étoffes ordinaires.

Une fois le travail terminé, il faut arrêter la machine de façon que l'aiguille se trouve à son point le plus haut, on tire un peu vers soi le fil de la bobine, ce qui lui permet de passer librement dans l'aiguille. On relève le pied de biche et l'on retire l'étoffe en avant, on coupe alors le fil à 10 centimètres, afin qu'il soit prêt pour une autre couture et qu'il ne rentre pas sous la plaque.

Une machine à coudre tenue proprement et graissée avec soin aura plus de durée et fera un meilleur travail. Afin de préserver le mécanisme de la poussière et de l'action de l'air, il faut couvrir la machine à coudre lorsqu'elle ne fonctionne pas, et si après un long temps de repos, on retrouvait les huiles séchées par la poussière, il faudrait mettre à toutes les parties frottantes quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine, puis faire tourner la machine et ensuite essuyer le mécanisme pour le graisser comme auparavant.

L'huile se met au moyen d'une petite burette atmosphérique qui lorsqu'on en presse le fond, laisse tomber l'huile goutte à goutte.

Toutes les huiles végétales et celles employées pour le graissage de la grosse mécanique ne valent rien pour la machine à coudre. Ces huiles figent au moindre froid et forment un cambouis qui est la perte des machines à coudre. On peut employer l'huile de blanc de baleine ou d'amandes douces, mais la meilleure est l'huile de sper-

maceti, de William Brothers. C'est la seule qui ne fige pas. — Ce qui est aussi très important c'est de ne faire usage que d'huile fraîche et d'en verser de temps en temps sur toutes les parties qui subissent un frottement.

Voici la façon de procéder pour le graissage à fond de la *Silencieuse-Expéditive* : Relevez d'abord le presse-étouffe, cela donne de la facilité pour retirer la grande plaque en acier décrochez ensuite le petit ressort 1 qui se trouve dans l'entaille, près de la vis 2; enlevez la barre d'entraînement 3, en ensoulevant d'abord le côté de la griffe, puis, lorsqu'elle se trouvera élevée d'un centimètre environ, poussez-la vers la gauche pour la faire sortir de ses rainures. Vous apercevrez alors deux trous dans lesquels il faut mettre une goutte d'huile; puis, à gauche de la poulie, une goutte d'huile de chaque côté du collier d'excentrique 4, ensuite à droite sur la came : dans la chape 5; aux deux pointes 6, à la tension du fil C, à la capsule molletée V, sur l'axe du petit levier du presse-étouffe 7.

Le bâti, comme le mouvement, doit être huilé, afin de conserver sa douceur aux deux extrémités de l'arbre vilebrequin, aux deux frottements de la bielle entre les deux bagues et la pédale.

Il ne faut jamais huiler les engrenages.

Il est certain qu'en suivant exactement toutes les instructions, mentionnées ci-dessus, la machine doit bien fonctionner. Si donc le fil casse fréquemment, c'est que l'aiguille est trop fine pour le fil employé ou que ce fil est trop fin ou trop gros pour le travail; cet inconvénient peut aussi provenir de la tension du fil qui est trop forte ou trop faible; ou encore le fil est-il mal passé; les raisons seront les mêmes si le fil fait des boucles.

Si l'aiguille se brise ou si elle manque des points, c'est

qu'elle est trop grosse ou qu'elle est mal placée; si le point est oblique, c'est que l'aiguille est trop faible ou placée trop à droite ou à gauche.

Si la griffe n'entraîne pas l'étoffe, c'est que le point n'est pas suffisamment allongé ou que la pression sur le tissu est trop faible, ou les étoffes d'inégales forces; dans ce dernier cas, il faut aider un peu à l'entraînement, de même quand les étoffes sont trop lourdes; mais en dehors de ces circonstances, il ne faut jamais pousser l'étoffe car on la ferait plisser ou on casserait l'aiguille.

Si enfin la machine marchait sans coudre, c'est que la courroie serait trop longue pour transmettre à la machine une force suffisante pour faire pénétrer l'aiguille dans l'étoffe. Il faudrait alors raccourcir la courroie.

Voilà donc toute la théorie de la machine à coudre, quelques leçons de pratique suffiront pour rendre habiles les moins expérimentées et exécuter en une minute l'ouvrage qu'une bonne ouvrière mettrait une heure à confectionner.

La *Silencieuse-Expéditive* fait 4,800 points à la minute, à peu près sept fois plus qu'une ouvrière habile, et ourle de vingt manières différentes, sans bâtis ni tracés.

Il se fabrique annuellement dans le monde environ huit cent mille machines à coudre de tous les systèmes et dans ce nombre la France figure pour soixante mille.

La machine, en 1867, lors de l'Exposition, était déjà florissante en Angleterre et en Amérique, et elle n'était encore en France qu'à l'état naissant.

La main-d'œuvre revient aux neuf dixièmes dans le prix des machines à coudre. La fabrication américaine est de premier ordre, mais elle ne l'est à la fabrication française que par le nombre.

Si nous tenons à indiquer les machines qui ont notre préférence, c'est qu'elles sont les seules à pièces d'acier véritablement calibrées, *interchangeables* (1). En machines à coudre nous plaçons en première ligne l'avantage de recevoir les pièces de rechange tout ajustées, pouvant être placées avec le seul tournevis, sans le secours d'aucun ouvrier.

Nous allons indiquer les ressources qu'offrent pour l'exécution des ornements des costumes, les nouveaux guides et appareils, qui m'ont semblé les plus utiles et les plus pratiques.

Ces guides et appareils dont nous donnons ci-après les dessins sont ceux de la machine à coudre « Maquaire » *La Silencieuse-Expéditive*, mais ils peuvent être établis pour tous les systèmes de machines à coudre.

Si nous avons pris pour base de nos indications « *La Silencieuse-Expéditive* », c'est, nous le répétons, parce que cette machine est la mieux construite, la plus rapide, la plus complète, qu'elle fonctionne absolument sans bruit, qu'elle est la mieux appropriée, par la légèreté de son mécanisme, aux démonstrations à l'école et aux besoins de la famille. et qu'elle n'a qu'une pédale système préférable pour la femme.

Le Guide droit et à faire des plis sans bâtir.

On assujettit le guide droit sur la plaque en acier au moyen de la vis molletée : on l'éloigne ou on le rapproche, suivant que l'on veut faire une piqûre plus ou moins éloignée du bord de l'ouvrage, ou encore suivant que l'on veut faire un pli plus ou moins large. (*Voir guide Maquaire fig. 60.*)

(1) Les trois machines à coudre « Maquaire », dont nous donnons plus haut les dessins, ont été admises le 24 novembre 1881 comme types au Musée pédagogique par M. le Ministre de l'instruction publique.

La *Silencieuse-Expéditive* possède maintenant, au nombre de ses accessoires, un pied de biche en acier qui per-

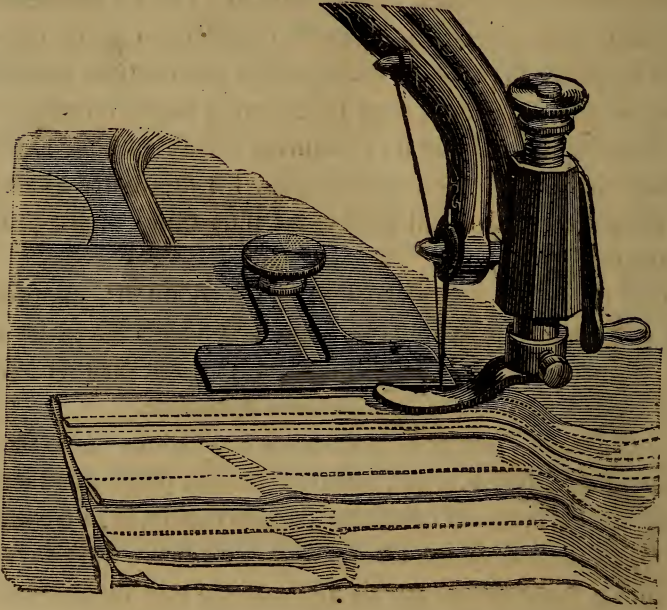


Fig. 60. — Guide Maquaire n° 1.

met d'approcher le guide droit aussi près de l'aiguille que l'opérateur le désire, de cette manière, avec toute facilité, on peut faire des plis tout à fait étroits séparés d'une ligne de piqûre exactement droite, ce qui est à peu près impossible avec toute autre machine à coudre.

L'ourleur universel ou appareil pour ourler de toutes les largeurs sans bâtir ni tracer l'étoffe.

Cet appareil se place sur la plaque en acier au moyen de la vis molletée et de la vis de gauche de cette plaque en acier (*Voir guide Maquaire, fig. 61*).

Enlevez le cristal du presse-étouffe; pour cela, faites-le sortir avec le tournevis et engagez la petite plaque bleue à ressort du guide sous la fourche du presse-étouffe.

Le trou dans lequel passe la vis molletée est oblong, afin de permettre à l'opérateur d'éloigner ou de rapprocher l'appareil pour que l'aiguille ne pique l'ourlet ni trop loin ni trop près du rabat.

Pour varier la largeur des ourlets, on desserre la vis qui se trouve dans la coulisse; on fait glisser, en avant ou en arrière, la plaque graduée sur laquelle une petite

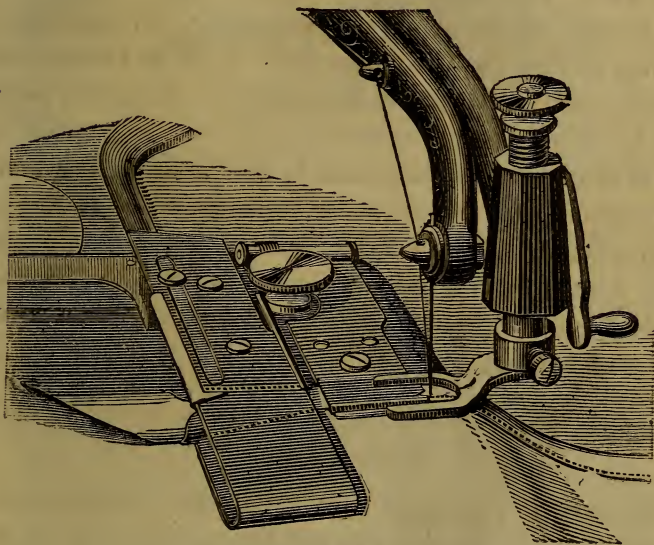


Fig. 61. — Guide Maquaire n° 2.

aiguille fixe indiquera en degrés la largeur choisie. En prenant note de ce numéro, on pourra retrouver plus tard exactement cette même largeur, en replaçant le chiffre sous l'aiguille fixe.

Une fois la largeur de l'ourlet à exécuter déterminée,

et après avoir resserré la vis de la coulisse pour rendre le cornet immobile, on trace 4 ou 5 centimètres d'ourlet comme si on se disposait à le coudre à la main, on introduit l'étoffe ainsi repliée dans le guide, de l'avant à l'arrière (le presse-étoffe a été préalablement levé).

De la main gauche, on fait revenir la partie rempliée, en ayant soin de lui conserver sa forme en ourlet dans le presse-étoffe que l'on baisse.

La main droite tient l'ourlet un peu tendu pour aider au départ, mais, en somme, ne fait que dégager le travail au fur et à mesure que le rejette l'entraînement.

La main gauche sur la plaque en acier, à 3 ou 4 centimètres de l'appareil, le pouce dans le pli et l'index par dessus, guide l'étoffe dans l'ouverture de l'appareil pour que le rempli soit suffisant.

Cet appareil est certainement le mieux compris de tous ceux qui ont été faits pour ourler mécaniquement; sa simplicité, la facilité avec laquelle les personnes les moins exercées font, après quelques minutes d'essai, des ourlets irréprochables à tous les points de vue, explique le parti que l'on peut tirer de ce guide.

L'appareil pour ourter ou guide à faire des parallèles sans tracer l'étoffe.

Cet appareil s'assujettit sous le bras fixe, au moyen de la vis molletée, la même qui sert à fixer les guides sur la plaque en acier.

Suivant que l'opérateur désire des parallèles plus ou moins éloignées ou des losanges plus ou moins grands, il éloignera ou rapprochera l'appareil de l'aiguille (*Voir guide Maquaire n° 3*). La vis qui retient la partie de l'appareil qui appuie sur le travail sert à régler la hauteur de

cette partie du guide d'après l'épaisseur de l'étoffe ou du ouatage.

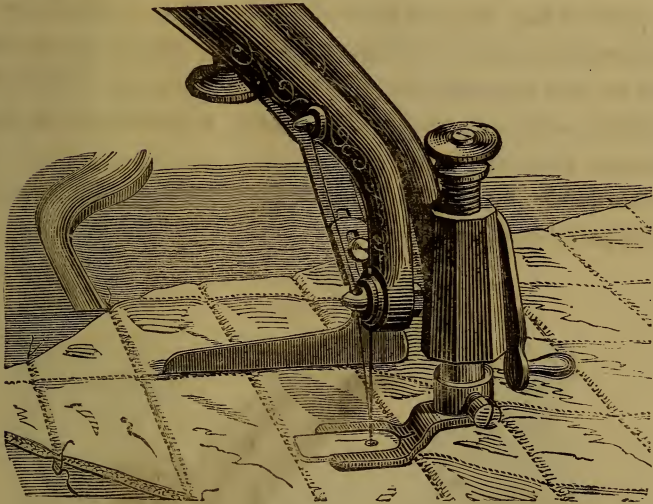


Fig. 62. — Guide Maquaire n° 3.

L'appareil à poser les rubans sans les bâtir.

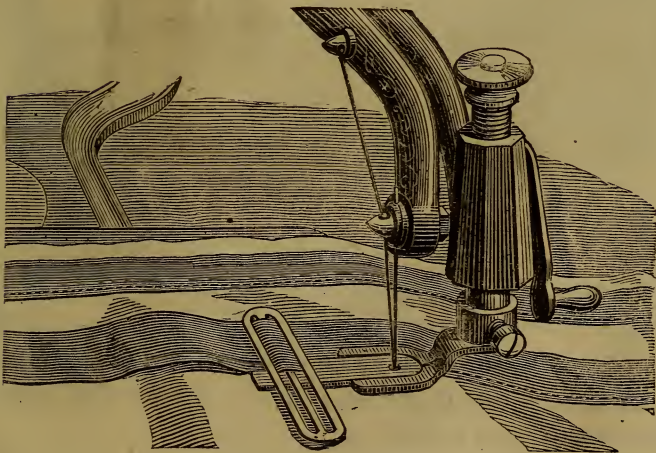


Fig. 63. — Guide Maquaire n° 4.

Ce guide qui permet de coudre en piquère, sur les vêtements, en guise d'ornements, des rubans de toute largeur, se place dans le pied de biche à fourche. — On donne à la boucle en acier la largeur du ruban, et cela de façon qu'il ne soit pas gêné dans son mouvement; on introduit le ruban comme l'indique la figure ci-dessus, et on le pique au bord intérieur.

Pour coudre en piquère le bord extérieur, la partie limée de l'appareil sert de guide.

L'appareil à rabattre.

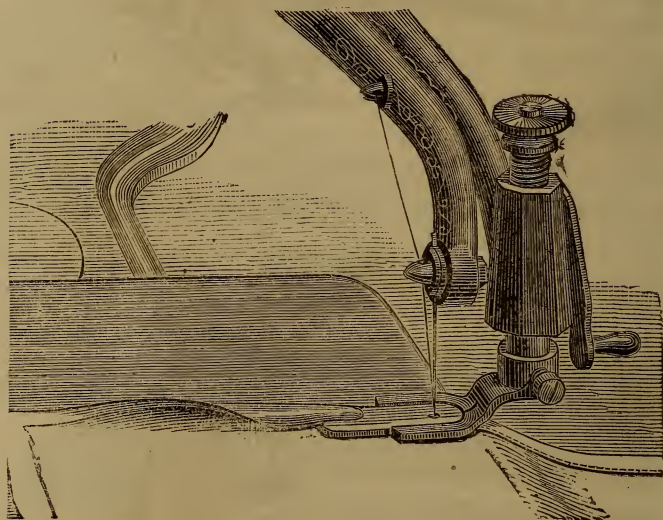


Fig. 64. — Guide Maquaire n° 5 (première couture).

C'est le seul guide rabattant mécaniquement, sans préparation aucune, mieux que ne pourrait le faire à la main l'ouvrière la plus habile.

L'appareil à rabattre ressemble beaucoup à l'ourleur en

acier (n° 7); son travail est pourtant bien différent, car, au lieu d'un ourlet, il ne fait qu'un simple rempli.

Les étoffes à rabattre sont placées l'une sur l'autre, de façon que l'étoffe de dessous dépasse celle de dessus suffisamment pour former la couture rabattue (*Voir guide Maquaire, n° 5*). Ce travail terminé, on ouvre les deux étoffes et on aplatit la couture que l'on introduit une seconde fois dans l'appareil qui fixe le rabat.

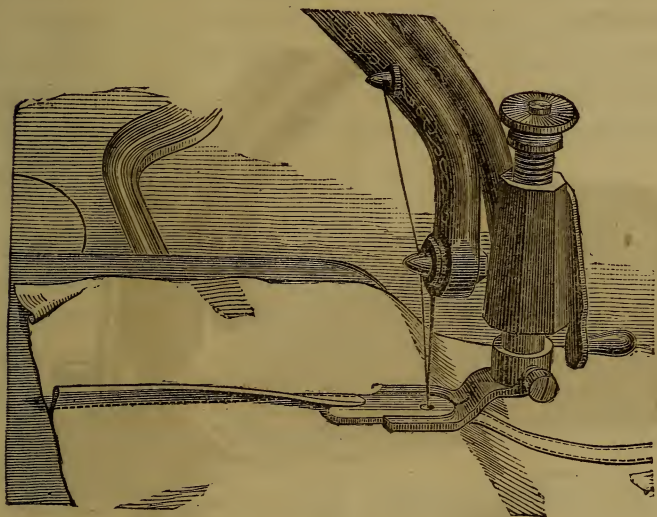


Fig. 63. — Guide Maquaire n° 6 (deuxième couture).

Le guide n° 5 donne le dessin de la première couture; le guide n° 6 donne le dessin du travail terminé, c'est-à-dire d'une couture rabattue, exécutée mécaniquement à grande vitesse et avec la même facilité que l'on aurait fait une piqûre ordinaire.

L'appareil pour ourler les mouchoirs sans bâtir ni tracer l'étoffe.

Les très petits ourlets sont, sinon impossibles, du moins fort difficiles à faire avec l'ourleur universel ; c'est pour tourner cette difficulté qu'un petit ourleur en acier, spécial pour les mouchoirs, a été inventé pour la *Silencieuse-Expéditive* ; avec ce petit ourleur en acier, les ourlets les plus petits sont exécutés à *grande vitesse* avec une perfection rare.

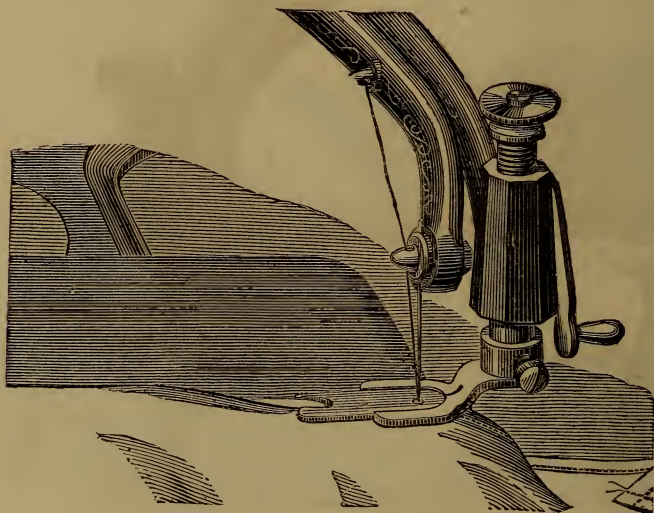


Fig. 66. — Guide Maquaire n° 7.

On introduit ce petit ourleur en acier dans le pied presseur à fourche, comme on le ferait pour un cristal ; on trace à la main deux ou trois centimètres d'ourlet que l'on introduit dans la spirale (*Voir guide Maquaire n° 7*) et on commence à coudre.

Après quelques points, on aide à la sortie de l'ourlet,

en tirant légèrement les deux fils jusqu'à ce que l'on puisse, de la main droite, saisir le commencement de l'ourlet; alors on aide à son dégagement au fur et à mesure que le rejette l'entraînement.

De la main gauche, comme pour l'ourleur universel, on tient l'étoffe un peu tendue, et on ne laisse s'engager dans la spirale que l'étoffe nécessaire à la confection de l'ourlet.

Fronceur ou guide à monter et à froncer en même temps.

L'appareil ou guide à froncer se place sur le guide droit à l'aide de la vis molletée; l'extrémité crochue doit pincer le bord de la plaque en acier, tandis que la petite plaque bleue doit couvrir à peu près la moitié de la griffe d'entraînement.

On allonge le point afin de donner à l'entraînement une course plus longue; puis, on place l'étoffe à froncer sous la plaque bleue du guide, c'est-à-dire entre cette plaque et l'entraînement, de façon que le bord touche le guide droit, et l'étoffe sur laquelle seront fixées les fronces se place en-dessus, entre le ressort et le cristal.

Sous le presse-étoffe, les deux tissus se trouvent naturellement réunis.

On coud alors de la façon ordinaire, en aidant de la main droite à la sortie du travail, au fur et à mesure que l'entraînement le rejette, tandis que de la main gauche, on tient et retient au besoin l'étoffe supérieure.

L'étoffe inférieure, qui est soumise à l'action des dents de l'entraînement, avancera d'autant plus que le point sera plus long; l'étoffe de dessus, soustraite, au contraire, à l'action entraînant de la griffe, n'avancera que parce qu'elle sera cousue à l'étoffe de dessous et forcément entraînée par elle.

On avance ou on recule le guide droit suivant que l'on veut faire des fronces plus ou moins hautes, et on allonge

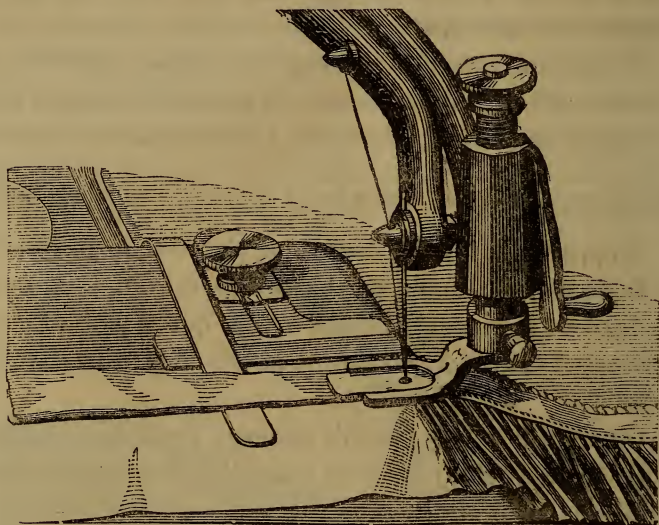


Fig. 67. — Guide Maquaire n° 8.

le point et on serre la tension suivant que l'on veut les fronces plus fournies d'étoffe (*voir guide Maquaire n° 8*).

L'appareil à border ou bordeur universel pour border à cheval de toutes largeurs sans bâtir.

Cet appareil ou guide se compose d'une pièce centrale et de deux plaques mobiles. — On l'assujettit au moyen de la vis molletée, sur la plaque en acier, comme on le fait sur le guide droit.

Avant de le visser définitivement, on introduit dans les crochets des deux plaques mobiles, le ruban ou la bordure, tout en lui laissant sa liberté de mouvement.

Ensuite on met l'étoffe à border dans ce ruban qui

trouve plié en deux au fond des plaques à crochet dont on a réglé la longueur.

On amène étoffe et ruban sous l'aiguille; on fixe le bordeur de manière que le bord à piquer soit dirigé en

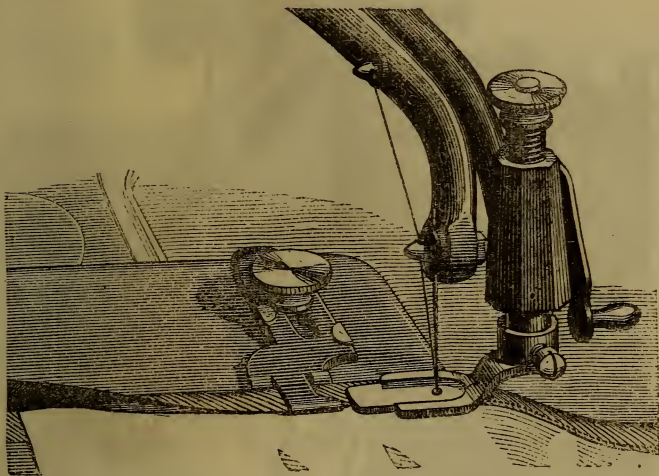


Fig. 63. — Guide Maquaire n° 9.

droite ligne sous l'aiguille et l'on coud en ayant soin que l'étoffe soit entretenue au fond du guide.

Si l'on désire que la bordure soit plus large en dessus ou en dessous, on donnera plus de saillie au crochet de la plaque supérieure ou inférieure du guide.

Le guide à soutacher sans bâtir les dessins, même les plus compliqués.

Ce guide en cristal a deux trous; il se place dans le pied de biche à fourche et sert à coudre en piqûre du cordon ou de la soutache imitant, une fois posée, les broderies en relief. (Voir guide Maquaire n° 10.)

Il est surtout employé pour orner les vêtements de dames, d'enfants, et pour les travaux de fantaisie, bonnets, coussins, pantoufles, etc., etc.

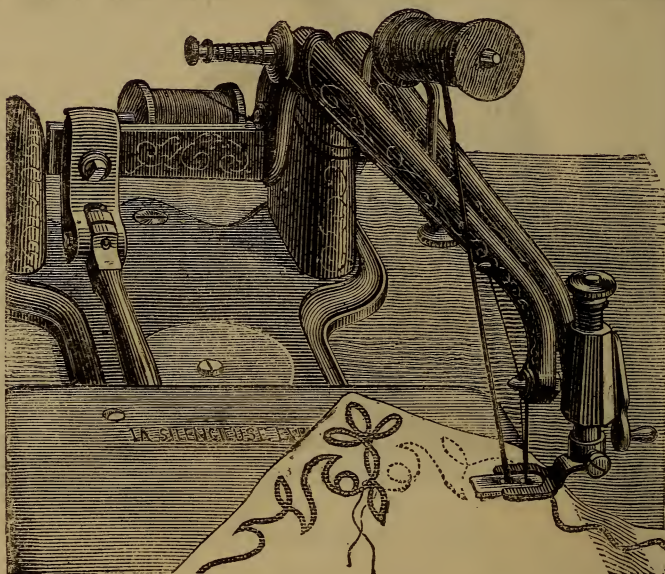


Fig. 69. — Guide Maquaire n° 40.

La soutache se place sur une bobine en bois que l'on met sur le porte-bobine à soutache, lequel, à son tour, est assujéti comme l'indique la figure 40, au bras fixe de la machine, au moyen de la vis molletée.

On fait passer l'extrémité de la soutache dans le premier trou du guide en cristal et on la tire sous l'aiguille; on engage ensuite le travail sous le presse-étoffe; on le baisse et l'on coud comme pour un travail de piqûre ordinaire.

La transparence du guide permettra de suivre exactement toutes les lignes du dessin tracé d'avance sur le

travail. — Si certains tissus ou certaines étoffes s'opposaient à recevoir d'une façon assez nette ce tracé préalable, on pourrait le faire sur un papier mince que l'on coudrait alors avec la soutache et que l'on arracherait ensuite.

Le guide à poser les grosses ganses ou cordelières en lisière sans bâtir.

Ce guide, comme les autres guides en cristal, se place dans la fourche du pied presseur.

Après avoir joint le tissu en travail à sa doublure, au moyen d'une simple couture avec le cristal ordinaire, on

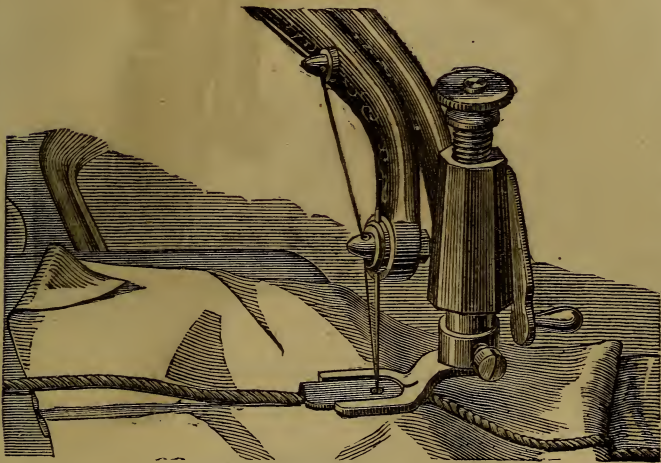


Fig. 70. — Guide Maquaire n° 11.

ouvre les deux étoffes, l'endroit en dessus et la couture étant bien visible ; puis, on met la grosse ganse ou cordelière dans la cavité du cristal et l'on coud à grands points sur cette couture même, c'est-à-dire sur la lisière de l'étoffe et sur celle de la doublure, comme l'indique le guide n° 11.

La ganse se trouvera ainsi fixée exactement au bord du vêtement.

Le ganseur ou guide à poser de petites ganses intérieures et parallèles.

Ce guide en cristal possède deux rainures à sa surface inférieure; il se place dans la fourche du pied presseur comme les autres guides en cristal. On introduit une petite

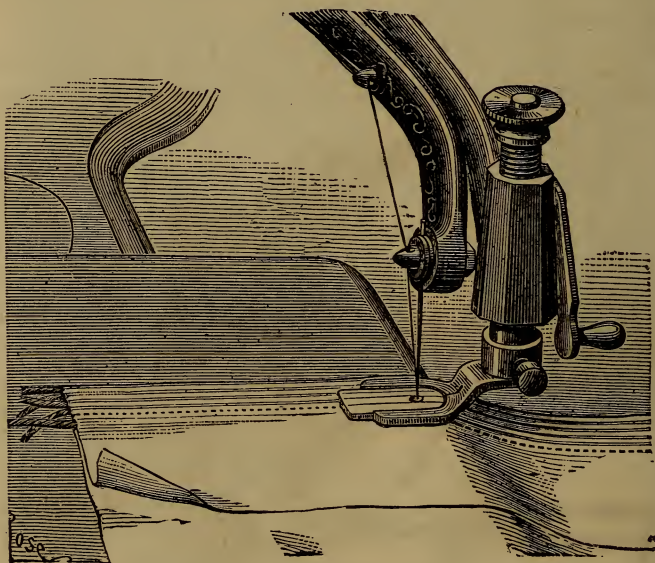


Fig. 71. — Guide Maquaire n° 12.

ganse entre les deux étoffes comme l'indique le guide n° 12, et on engage cette ganse dans la rainure du guide, la plus rapprochée de l'opérateur; on baisse le presse-étouffe et on coud comme on le ferait pour une couture ordinaire.

Cette couture terminée, on place la ganse dans la seconde rainure; on remet une autre ganse que l'on engage dans

la première rainure et on fait une seconde couture. L'opération se répète pour autant de ganses que l'on veut. (Voir guide Maquaire n° 12.)

Les divers appareils et guides Maquaire, que nous venons de décrire, se prêtent encore à un nombre considérable d'ouvrages variés et permettent de faire *mécaniquement* les fantaisies les plus originales. Nous laissons aux lectrices la satisfaction de multiplier à l'infini, les applications auxquelles nous faisons allusion.

CHAPITRE VI

Explication de quelques termes spéciaux à la couture.

AIGUILLE, petit outil en fil d'acier, dont on se sert pour coudre, broder, etc.

Les plus estimées sont celles de Paris à l'Y et les aiguilles anglaises.

Il y a plusieurs sortes d'aiguilles à coudre.

Les aiguilles dites longues préférées pour les modes.

Les aiguilles moyennes, les plus convenables pour la couture usuelle.

Les aiguilles courtes, commodes dans la lingerie et les étoffes serrées.

Les grosses aiguilles courtes, utiles aux tailleurs pour coudre leurs confections en drap.

Les longues aiguilles courbes dont se servent les tapis-siers.

L'aiguille à repriser; l'œil de cette aiguille est long pour faciliter le passage de la laine ou du coton employé dans les raccommodages.

L'aiguille à tapisserie en usage pour broder sur le canevas.

L'aiguille à passer ou passe-lacet, grosse aiguille arrondie par le bout, servant à passer les cordons.

L'aiguille à empointer dont on se sert pour arrêter avec de la ficelle ou du gros fil les plis des pièces d'étoffe, ce qui s'appelle empointer.

L'aiguille du matelassier, de l'emballeur et celle du bourrelier appelée passe-corde.

Les aiguilles des machines à coudre de diverses formes suivant les machines auxquelles elles appartiennent.

Enfin les aiguilles à tricoter de différentes grosseurs et grandeurs selon l'ouvrage qu'on veut confectionner ou la maille qu'on désire obtenir.

AIGUILLÉE, longueur de fil, de soie, de laine, etc., convenable pour le travail.

ASSEMBLAGE, réunion de plusieurs pièces que l'on a jointes pour former un tout.

BAGUER, coudre à grands points les doublures d'un habit. La différence entre baguer et bâtir est que lorsqu'on bague, les grands points restent, tandis qu'on les retire quand on a bâti.

BANDE, toute longueur d'étoffe de peu de largeur.

BATI, fil qui sert à assembler les pièces d'un vêtement, lorsqu'elles sont faufilées.

BATIR, coudre à grands points d'une manière provisoire, les pièces d'un vêtement.

BOIRE, tenir en cousant une pièce lâche contre une autre tendue. Les tailleurs disent emboire.

BORDER, garnir le bord d'une étoffe ou d'un vêtement d'un galon, ruban, etc.

BORDURE, ruban, lacet, galon, fourrure employés pour protéger ou orner le bord d'une étoffe.

Il y a plusieurs manières de coudre un lacet au bord d'une étoffe :

1° La *bordure à plat*, le lacet se coud simplement à plat contre l'envers de l'étoffe en le faisant dépasser un peu.

2° La *bordure à liseré* est un lacet plié en deux qui se pose également à plat sur l'envers de l'étoffe, en lais-

sant dépasser le bord double et en cousant les deux lisières ensemble.

3° La *bordure à rouleau*, le lacet se coud à plat à l'endroit puis est rabattu par-dessus le bord de l'étoffe; il est fixé à l'envers par des points devant ou de côté.

4° La *bordure à cheval*, le lacet embrasse l'étoffe : une lisière sur l'endroit et l'autre sur l'envers. On coud les lisières par un point de piqûre ou de côté fait à l'endroit, en prenant tout à la fois les dites lisières et l'étoffe.

BOUGIER, passer sur de la cire fondue le bout d'une étoffe pour qu'elle ne s'effile pas.

BOUILLON, série de plis bouffants employés comme ornement.

BUISSE, instrument de bois pour soutenir les coutures lorsqu'on y passe un fer chaud.

CARREAU, fer pour presser les coutures, fer à repasser.

CHEF OU CAP, commencement d'une pièce d'étoffe.

CHIFFE, étoffe molle et faible, morceau de vieux linge.

CHIFFONNER, froisser, se prend quelquefois en bonne part lorsqu'on façonne un chiffon avec art.

CHIFFONNIER OU CHIFFONNIÈRE, petit meuble à tiroirs où l'on met tout ce qu'il faut pour coudre, broder, etc.

CONFECTION, façon d'un vêtement, ou vêtement tout fait.

CONTRE-POINTER, piquer des deux côtés.

COULISSE, ourlet qui sert de conduit au lacet. Par extension le petit lacet qui passe dans ce conduit.

COUPE, action de couper, de tailler les étoffes.

COUPON, reste d'une pièce d'étoffe.

DÉPOINTER, ôter les points qui retiennent les plis d'une étoffe.

DOUBLURE, étoffe qu'on met contre une autre pour la consolider

ÉCHANCRURE, tailler, évider de l'étoffe en forme de croissant. de demi-cercle.

ÉCHANTILLON, morceau d'une étoffe pour juger de sa qualité.

ÉCRANCHER, effacer les faux plis d'une étoffe.

ÉCRU, toile qui n'est ni teinte ni blanchie.

EMBU, voir boire.

ENDROIT, beau côté de l'étoffe, il y a des étoffes à deux endroits.

ENGRELURE, petit entre-deux qu'on ajoute au pied d'une dentelle.

ENTRECUPER, disposer les patrons sur les étoffes de manière à en perdre le moins possible, en les coupant.

ÉTRANGLURES, faux plis au drap.

FALBALA, vieux mot synonyme de volant; bande plissée et ajoutée aux jupes.

FAUFILER, faire une couture provisoire à grands points.

FOURNITURES, tout ce que fournit la couturière pour la confection d'un vêtement tel que fil, boutons, cordons, baleines, etc.

FRIPÉ, chiffonné, ayant perdu la fraîcheur du neuf.

FRONCÉ, espèce de plissure qui s'obtient en passant à mesure le fil au travers de petits plis qu'on fait le plus égaux qu'on peut pour ensuite les serrer, en tirant le dit fil afin de les rapprocher plus ou moins. Il est nécessaire de prendre une fois et demie plus d'étoffe de la longueur qu'on veut obtenir.

GARNITURES, ornements que l'on met à certaines pièces de lingerie et aux vêtements.

GLACER, doubler deux étoffes en les assujettissant par des points qui restent.

GLACÉS, rang de points qui assujettit la doublure.

HOURSER, coudre une peau le poil en dedans.

LAYETTE, ensemble des pièces nécessaires pour couvrir un petit enfant. C'est aussi le nom du panier ou coffre renfermant le linge du nouveau-né.

La layette comprend : les couches, langes, maillots en laine, les chemises et brassières, les couches anglaises, les bavoires, bonnets à trois pièces, béguins en toile et en flanelle, les bandes pour le ventre, les fichus, les robes à tablier, pèlerine à capuchon, pelisse, robes anglaises ou couvre-langes, jupons de laine et de finette, robes tricotées, chaussons en laine et petits bas, les draps de berceau, les taies d'oreiller, les couvertures, les carrés, les ceintures.

LEVÉE, c'est une portion de toile qu'on retranche en taillant une pièce où elle est superflue. Cette levée peut être utilisée dans la confection de la pièce.

LINGE, toile de lin, de chanvre ou de coton employée aux divers besoins d'un ménage.

LINGE (GROS), draps, nappes, serviettes, chemises.

LINGE FIN, cols, manchettes, mouchoirs de luxe, etc.

LINGE DE MÉNAGE, torchons, essuie-mains, serviettes de table, serviettes de toilette, draps de lit, taies d'oreiller, enveloppe de linge, fond de bain, tabliers.

LINGE DE CORPS, linge servant à la personne même, chemises de jour et de nuit, camisoles, pantalons, caleçons, etc.

LINGE DE TABLE, nappes, napperons, serviettes.

LINGE DE CUISINE, tabliers, torchons, essuyettes, etc.

LINGES SACRÉS, nappes d'autel, corporaux, etc.

LINGE OUVRÉ, celui qui est tissé de manière à reproduire des dessins.

Il y en a de diverses sortes et de divers noms.

Bocage, linge ouvré de Normandie.

Cœur fleuri, linge du meilleur fil dit cœur de lin.

Damas, appelé aussi *grand Caen*, ou *damas cafard*,
toile fabriquée comme celle de damas.

Grain d'orge et grande rose.

Lavander, linge de Flandres.

Oeil de perdrix, linge à petits losanges.

Linge de Saxe, le plus beau linge ouvré.

Linge plein ou *linge uni*, tissé sans dessin.

LINTEAU, raie colorée des serviettes,

LISIÈRES, bords de l'étoffe. On dit: étoffe bien ou mal
coiffée, celle dont la lisière est bien ou mal faite.

LINGÈRE, la personne qui confectionne les pièces de lin-
gerie ou qui en a soin.

MARQUE, lettres formées avec l'aiguille.

MÉNAGÈRE, petit sac contenant tout ce qui est néces-
saire à la couturière.

MERCERIE, petites fournitures employées pour coudre.

MESURES, proportions prises sur le corps ou sur un vê-
tement.

NÉCESSAIRE, coffret contenant des ciseaux, aiguilles, dé,
poinçon et tout ce qui est utile pour la couture.

OUVROIR, atelier où l'on forme des jeunes filles aux ou-
vrages manuels, de *ouvrer*, travailler.

PASSE-POIL, petit bordé sur les coutures ou liseré de
soie, de laine, bordant certaines parties d'un vêtement.

PATRON, modèle en carton, en papier ou en grosse mous-
seline pour la coupe d'un vêtement.

PELOTE, coussinet sur lequel on pique les aiguilles et
les épingles.

PESANT ou **PLOMB**, ustensile pour retenir l'ouvrage sur
la table.

PICOT, petite engrelure qui se pose sur la *tête* des dentelles.

PINCE, pli qui se termine en pointe.

PIQUER, faire au travers de deux étoffes qui renferment de la ouate des coutures à points devant en suivant des dessins qui sont communément des carreaux ou des losanges pour maintenir le coton.

PLISSÉS, plis plats ou creux de même hauteur, retenus par des points et placés côte à côte ou à plus ou moins de distance les uns des autres.

RABATTRE, aplatir et fixer une couture.

RABOUTER, coudre des morceaux bout à bout.

RAPIÈCEMENT, action de mettre une pièce.

RAVAUDER, raccommoder à l'aiguille, spécialement des bas.

REMPLE, pli fait pour raccourcir.

RENTRAIRE, sorte de couture faite de façon qu'elle ne paraît pas : faire une rentrature.

RETROUSSÉ, relever en forme de pli.

RUCHE, sorte de pli simulant les trous de la ruche ; on dit rucher à la vieille.

SERVICE, assortiment de linge pour la table.

TAILLER, couper l'étoffe.

TAVAIOLÉ, linge garni de dentelle pour le pain béni ou les fonts baptismaux.

TOILES, tissus de lin ou de chanvre portant le nom du pays où ils sont fabriqués. On dit toile de Hollande, de Frise, de Saxe, de Silésie, de Flandres, de Picardie, du Hainaut, d'Artois, de Cambresis, d'Anjou, de Bretagne, de Normandie, d'Alençon, etc. Par extension on dit maintenant toile de coton.

TOILETTE, étoffe dans laquelle une couturière ou un tailleur enveloppe l'ouvrage qu'il va livrer.

TRACÉ, lignes à la craie ou au crayon de couleur, posées sur l'étoffe pour faciliter le travail.

TROUSSEAU, linge et habits qu'on donne à un pensionnaire : bas, chaussures, chemises, mouchoirs, draps, serviettes, vêtements divers, etc.

CHAPITRE VII

Des questions à poser aux candidats sur la théorie des travaux à l'aiguille.

QUESTIONNAIRE

Qu'entend-on par travaux à l'aiguille?

Quelle différence existe-t-il entre la couture et les travaux à l'aiguille?

Quelle est son utilité?

Quelles qualités peut-elle développer chez l'enfant?

A quel âge peut-on commencer cette étude?

Quels sont les instruments employés dans la couture?

Quel est le matériel nécessaire?

A quoi sert le dé et quelle est sa forme?

A quel âge peut-on confier des ciseaux à l'enfant?

Quelle doit être la tenue du corps de l'enfant en cousant?

Comment doit-elle tenir son ouvrage?

Quelles sont les différentes aiguilles employées dans les travaux de femme?

A quoi servent-elles?

Quelques mots sur leur fabrication?

D'où vient le fil?

Qu'est-ce que le chanvre et le lin?

D'où vient le coton?

D'où vient la laine?

Quelques mots sur son histoire et ses transformations?

D'où vient la soie ?

Quelques mots sur le ver à soie et la fabrication des étoffes de soie ?

Quels sont les différents fils employés dans les raccommodages ?

De quelle dimension doit être l'aiguillée ?

Quel est le point le plus facile ?

Énumérez les points les plus usités dans la couture ?

Comment se fait le point devant ?

Quand l'emploie-t-on ?

Qu'est-ce que le faufilage ?

Quand s'en sert-on ?

Qu'est-ce que le point arrière ?

Quel est son avantage sur le point devant ?

Y a-t-il plusieurs sortes de points arrière ?

Dans quel cas faut-il les employer ?

Qu'est-ce que le point d'ourlet ?

Qu'est-ce qu'un ourlet ?

Comment fait-on un ourlet ?

Quels points peut-on y employer et dans quel cas ?

Quelles doivent être les dimensions d'un ourlet ?

Comment doit-on assujettir une nouvelle aiguillée ?

Y a-t-il différents genres d'ourlets ?

Pourquoi fait-on deux remplis à l'ourlet ?

Qu'est-ce qu'un faux ourlet ?

Qu'est-ce qu'un ourlet roulé ?

Qu'est-ce qu'une couture ?

Combien d'espèces de coutures ?

Qu'est-ce qu'une couture simple ?

Qu'est-ce qu'une couture double ?

Qu'est-ce qu'une couture rabattue ? une couture en ourlet ? une couture à l'anglaise ?

Quels points emploie-t-on dans ces coutures ?

Quel est le défaut à éviter et comment peut-on l'éviter ?

Qu'est-ce que le point de côté ?

A quoi sert-il principalement ?

Quelle est la différence entre le point devant, le point arrière et le point ourlet ?

Qu'est-ce que le surjet et quand l'emploie-t-on ?

Comment le fait-on ?

Qu'entend-on par lisières d'une étoffe ?

Quand le tissu n'a pas de lisières comment opère-t-on ?

Quel fil doit-on employer de préférence pour le surjet ?

Comment doit-on tenir les morceaux qu'on veut surjeter ?

Dans quel sens peut-on faire le point de surjet ?

Est-il toujours indispensable de remplir l'étoffe quand elle n'a pas de lisières ?

Qu'est-ce que le surfilage, son utilité ?

Quand l'emploie-t-on le plus souvent ?

Qu'est-ce qu'un surjet roulé ?

Qu'appelle-t-on point de chausson, point croisé ou point de sorcier ?

Quand doit-on l'employer ?

Comment le fait-on ?

Est-il nécessaire de remplir l'étoffe lorsqu'on emploie le point de chausson ?

Qu'est-ce que le point de marque ?

Quel est son autre nom ?

Comment le fait-on ?

A quoi sert-il ?

Quelles lettres emploie-t-on pour marquer

Les chiffres sont-ils utiles et dans quel cas ?

Indiquer les alphabets et chiffres employés dans la marque et leur différence comme exécution ?

Quelle est la place de la marque dans les pièces de lingerie ?

Quel coton emploie-t-on dans la marque ?

Comment doit-on procéder pour apprendre à marquer aux enfants ?

Quel tissu emploie-t-on ?

Combien de sortes de canevas ?

D'où tirent-ils leurs noms ?

Quel est le plus ancien ?

Quel est celui qui doit être employé de préférence ?

Quelle différence y a-t-il entre le point de marque et le point de tapisserie ?

Combien d'espèces de points emploie-t-on en tapisserie ?

D'où viennent leurs noms ?

Qu'est-ce que la piqûre ?

Est-elle indispensable dans la couture ?

Quel est son emploi ?

Comment la fait-on ?

Est-il nécessaire de tirer un fil ?

Comment peut-on y suppléer ?

Comment fait-on une piqûre dont le dessin est rond ?

Quelles qualités exige-t-elle ?

Par quoi la piqûre à la main est-elle remplacée ?

Qu'est-ce que le point de boutonnière ?

Dans quel sens peut-on le faire ?

A quoi sert-il ?

Qu'est-ce que c'est qu'une boutonnière ?

Y a-t-il plusieurs formes adoptées ?

Dans quels cas doit-on employer la forme ronde ou carrée et comment les obtient-on ?

Comment procède-t-on pour faire une boutonnière ?

Dire en quoi consiste la perfection d'une boutonnière ?

Qu'entend-on par points d'arrêt ?

Qu'est-ce qu'une bride ?

Quand l'emploie-t-on et comment la fait-on ?

Qu'est-ce qu'un œillet ?

A quoi sert-il ?

Quels points emploie-t-on pour l'œillet ?

Comment doit-on coudre un bouton ?

Combien y a-t-il de genres de boutons ?

Comment coud-on une agrafe ?

Quel fil emploie-t-on pour ce travail ?

Quand doit-on mettre une pièce ?

Quelle forme doit-on lui donner de préférence ?

Quelle précaution doit-on prendre ?

Si le tissu est grossier, quel genre de pièce pourra-t-on mettre ?

Si le tissu exige du soin, comment doit-on procéder ?

Quelle difficulté rencontre-t-on ?

Quand l'étoffe peut être vue des deux côtés comment doit-on terminer la pièce ?

Si la pièce a un envers comment devra-t-on opérer ?

Si l'étoffe a des dessins que faudra-t-il observer ?

La pièce étant posée, quel perfectionnement pourra-t-on y apporter ?

Peut-on mettre des pièces dans tous les sens ?

Qu'est-ce qu'une reprise ?

Y a-t-il plusieurs espèces de reprises ?

De quel côté de l'étoffe doit-on faire les reprises ?

Qu'est-ce que la reprise à points lacés ?

Dans quel cas peut-on employer ce genre de reprise ?

Comment la fait-on ?

Quel fil doit-on employer ?

Comment doit-on procéder pour faire cette reprise dans le drap.

Qu'est-ce que la chaîne d'une étoffe ?

Qu'est-ce que la trame ?

Comment fait-on une reprise ordinaire ?

Quelles aiguilles emploie-t-on ?

Que doit-on observer en faisant la reprise ?

Qu'est-ce qu'une reprise ouvrée ?

Comment la fait-on ?

Comment fait-on une reprise perdue ?

Quelle doit être la dimension d'un poignet de chemise ?

Y a-t-il plusieurs manières de monter un poignet de chemise ?

Expliquez les différentes manières

Quelle est la meilleure ?

Quels sont les points qui y sont employés ?

Que signifie monter à la poucette ?

Qu'entend-on par manchette ?

Comment monte-t-on une manchette à un poignet ?

Quelle est l'autre pièce de lingerie qui se monte comme la manchette ?

De combien de morceaux se compose la manchette ?

A quoi sert l'étoffe qu'on introduit entre les morceaux de la manchette ?

Y a-t-il d'autres pièces de lingerie qui se montent comme le poignet de manche ?

Qu'entend-on par tricot ?

Combien y a-t-il de manières de tricoter ?

Expliquez ces différentes manières ?

Qu'est-ce qu'une maille unie ?

Qu'entend-on par augmentation et diminution ?

Qu'est-ce qu'un jeté ?

Qu'est-ce que surjeter ?

Qu'est-ce qu'un point de couture ?

Qu'entend-on par le mot côtes ?

Comment monte-t-on un tricot ?

Combien d'aiguilles exige-t-il ?

Par quel exercice commencerez-vous pour enseigner le tricot à l'enfant ?

De combien d'aiguilles se sert-on pour tricoter un bas ?

Comment doit se faire le haut du bas ?

Où commencent les diminutions d'un bas ?

Comment doit-on les faire ?

Comment opère-t-on pour tricoter le talon ?

Comment ferme-t-on le talon ?

Comment fait-on le pied ?

Comment diminue-t-on le bout du pied ?

Comment ferme-t-on le bas ?

Quand le bas est tricoté, que doit-on y faire avant de le porter ?

Qu'entend-on par remmaillage ?

Si le tissu est simplement affaibli, que doit-on faire ?

Quel coton doit-on employer ?

Comment refait-on le tissu ?

Qu'entend-on par barres ?

Comment procède-t-on pour mettre une pièce dans un tissu tricoté ?

Qu'est-ce que rempiéter ?

Comment peut-on faire un petit bas dans un grand ?

Comment se font les reprises dans les bas ?

Qu'entend-on par points d'ornement ?

Qu'est-ce que le point de feston ?

Comment le fait-on ?

- A quoi sert-il ?
Qu'est-ce que le point de chaînette ?
D'où vient son nom ?
Comment le fait-on ?
Qu'est ce que le point d'épine ?
Comment le fait-on ?
Où l'emploie-t-on ?
Qu'est-ce qu'un point noué ?
Comment le fait-on ?
Qu'est-ce qu'un ourlet à jour ?
Comment le fait-on ?
Quel est son emploi ?
Quelle doit être la dimension d'un ourlet à jour ?
Citez d'autres jours employés dans la lingerie ?
Qu'est-ce qu'un petit pli ?
Comment le fait-on ?
Où l'emploie-t-on ?
Qu'est-ce qu'un pli creux ?
Comment se font les plis d'une robe ?
Pourquoi les fait-on ?
Comment se fait une taie d'oreiller ?
Quelle est sa dimension ordinaire ?
Comment la ferme-t-on ?
Quels points servent à sa confection ?
De quelle grandeur seront les ourlets ?
Où se posent les cordons ou les boutons ?
Comment monte-t-on une garniture de taie d'oreiller ?
Quelle proportion doit avoir la garniture ?
Quel point emploie-t-on pour froncer la garniture ?
Où se marque la taie d'oreiller ?
Où se place la marque en broderie ?

De combien de pièces se compose une camisole de femme ?

Comment les assemble-t-on ?

Quel genre de couture emploie-t-on ?

Comment se fait l'ourlet ?

Comment se montent les manches ?

Comment consolide-t-on l'emmanchure ?

Comment doit-on couper un biais ?

Comment se fait un liseré ?

Comment monte-t-on le col et les poignets ?

Où se placent les boutonsnières et les boutons ?

Où se place la marque ?

Comment se fait un jupon ?

Quels ornements y ajoute-t-on ?

Comment se monte un volant ?

Lorsque le jupon doit être coulissé par le haut, qu'y fait-on ?

Quand il doit avoir une ceinture, comment la monte-t-on ?

Quelles sont les différentes formes de ceintures ?

Que doit-on faire à la fente ?

Comment attache-t-on la ceinture ?

Pour confectionner un jupon de flanelle, quel point doit-on employer ?

Comment se font les serviettes de table ?

Quel linge y emploie-t-on ?

Quels sont les noms sous lesquels on le désigne dans le commerce ?

Où et comment marque-t-on les serviettes ?

Quelle toile emploie-t-on pour les torchons ?

Comment se font les essuie-mains et les serviettes de toilette ?

- Où se posent les attaches ?
Où se met la marque ?
En quelle étoffe fait-on les draps ?
Lorsqu'on les fait en deux lés, combien prend-on d'étoffe ?
Comment joint-on les lés ?
Que fait-on aux extrémités ?
Où se met la marque ?
Les initiales en lettres suffisent-elles ?
Comment s'ornent les draps de luxe ?
Quand les draps sont usés par le milieu peut-on les
raccorder ?
Indiquez les différentes manières ?
Quelle est la meilleure ?
Combien y a-t-il de sortes de tabliers ?
Comment se font les tabliers de cuisinière ?
En quelle toile doit-on les faire ?
Y en a-t-il de différentes couleurs ?
Comment se font les tabliers de femme de chambre ?
Quelle étoffe emploie-t-on pour les tabliers de ménage ?
Où se placent les poches ?
Dans quel sens doit être prise la ceinture ?
Comment se font les tabliers d'homme ?
Qu'appelle-t-on plastron ?
Où se place la poche ?
Comment attache-t-on le tablier ?
Combien de mètres d'étoffe faut-il pour confectionner
une chemise de femme ?
Quelles étoffes emploie-t-on ordinairement ?
Combien de points servent à sa confection ?
De combien de pièces différentes est faite une chemise ?
Combien d'étoffe entrera-t-il dans le corps de la che-
mise ?

Avec quoi ferez-vous les accessoires ?

Quelle est la largeur d'une chemise ordinaire par le bas et par le haut ?

Combien mettra-t-on de pointes ?

Si vous ne mettez qu'une pointe où la prendrez-vous ?

De quelle dimension la prendrez-vous ?

Où la placerez-vous ?

De combien de parties se compose en réalité une pointe ?

Si l'on met deux pointes, comment les prendrez-vous ?

Comment les placerez-vous ?

Que ferez-vous au bas de la chemise ?

Comment ferez-vous l'encolure ?

Si vous faites un ourlet comment procéderez-vous ?

Par quoi peut-on remplacer l'ourlet ?

Comment placerez-vous un ruban servant de coulisse ?

Si vous mettez un poignet, comment le placerez-vous ?

Où placerez-vous la fente et de quelle grandeur la ferez-vous ?

Quelle dimension donnerez-vous à l'encolure si vous mettez un poignet ?

De quelle largeur sera le poignet de l'encolure ?

Que ferez-vous sur le devant ?

Comment cacherez-vous le faux ourlet ?

Comment couperez-vous les manches ?

Quelle dimension leur donnerez-vous ?

Comment les monterez-vous ?

Où se place la marque ?

Comment se font les chemises de nuit ?

Combien faut-il de mètres d'étoffe pour faire une chemise d'homme ?

De combien de pièces se compose une chemise d'homme ?

Quelle sera la longueur de la chemise ?

Comment procéderez-vous ?

Qu'est-ce que le plastron ?

Quel est son autre nom ?

Comment ferez-vous le lé du devant ?

Comment ferez-vous le lé du dos ?

Que ferez-vous au bas des deux lés ?

Comment réunirez-vous les deux lés ?

De combien de morceaux se compose la pièce d'épaule ?

Comment monterez-vous la chemise à la pièce d'épaule ?

Comment ferez-vous les manches ?

Comment monterez-vous les manches ?

Que mettrez-vous pour consolider les entournures ?

Où placerez-vous les goussets ou les pointes des manches ?

Qu'est-ce que la languette ?

Où se place-t-elle ?

Comment ferez-vous l'encolure ?

Combien faudra-t-il de boutonnières ?

Où marquerez-vous la chemise ?

Comment se fait le crochet ?

Quel est son emploi ?

Comment fait-on le filet ?

Quels instruments emploie-t-on ?

A quoi sert-il ?

A quelle époque est-il fait mention de la machine à coudre ?

Quel est le nom de l'inventeur ?

Où est-il né ?

Quel est le nom du promoteur de la machine à coudre ?

Quelle est sa patrie ?

Quels sont les grands constructeurs de machines ?

Quels sont les différents agents employés pour faire fonctionner le mécanisme?

Quels sont les différents points produits par les machines?
Expliquez-les?

Quels sont leurs défauts et leurs avantages?

Quels sont les principales pièces du mécanisme d'une machine à coudre?

Qu'appelle-t-on pédale?

A quoi sert-elle?

Qu'est-ce que la bielle et à quoi sert-elle?

A quoi sert le grand volant?

Où est-il placé et que contient-il?

Qu'est-ce que la poulie de tension?

A quoi sert elle?

Qu'est-ce que le porte-aiguille?

Comment règle-t-on le point?

A quoi sert le pied de biche?

A quoi sert la navette?

Sa forme est-elle la même pour toutes les machines?

Quel est son rôle?

Quels sont les accessoires de la machine à coudre?

Quels sont les outils dont l'ouvrière a besoin pour soigner sa machine?

Qu'appelle-t-on guides?

Citez les différents guides qu'on peut adapter à la machine?

Que faut-il savoir avant de se servir des guides?

Avant de commencer à faire la couture que faut-il connaître d'abord?

Comment faut-il poser les pieds sur la pédale?

Peut-on faire tourner la machine dans les deux sens?

Si la courroie du volant était trop large qu'arriverait-il?

Que faudrait-il faire alors ?

Comment faut-il procéder pour étudier la machine ?

Comment doit-on poser l'aiguille ?

Qu'arriverait-il si l'aiguille était mal placée ?

Quelles sont les meilleures aiguilles pour les machines à coudre ?

Quels numéros emploie-t-on ?

Quelles doivent être les qualités des fils ou cordonnets employés dans les machines ?

Quelle différence doit-il y avoir entre les fournitures des machines à coudre et celles de la couture à la main ?

Quelle est l'opération la plus importante pour faire une bonne couture ?

Qu'arrive-t-il si la tension est trop forte ?

Qu'arrive-t-il si le fil du dessus est trop tendu ou s'il ne l'est pas assez ?

Si le fil de la navette est trop lâche qu'arrive-il ?

Si les deux fils sont trop tendus quel en est l'inconvénient ?

A quoi sert la navette ?

Est-elle la même pour toutes les machines ?

Comment doit-on poser l'étoffe ?

Quel est le rôle du pied de biche ?

Quand la pression doit-elle être différente ?

En quoi consiste la différence ?

Comment procède-t-on pour allonger ou raccourcir le point et dans quel cas y a-t-on recours ?

Que doit-on faire quand le travail est terminé ?

Comment doit-on retirer l'étoffe ?

Que faut-il faire pour préserver le mécanisme de la poussière, quand on ne se sert pas de la machine ?

Si la machine est sale et que l'huile est sèche, que faut-il faire ?

Quand faut-il graisser la machine ?

Quel outil faut-il employer pour verser l'huile ?

Quelles sont les meilleures huiles pour les machines à coudre ?

Quelle doit être la principale qualité de l'huile ?

Où doit-on la mettre ?

Faut-il graisser les engrenages ?

Si l'aiguille se brise d'où cela peut-il provenir ?

Comment peut-elle manquer les points ?

A quoi faut-il attribuer la cassure du fil ?

Si la griffe n'entraîne pas l'étoffe, que faut-il faire ?

Si les étoffes sont lourdes, quelles précautions faut-il prendre ?

Est-il toujours nécessaire d'aider à la machine et cela n'offre-t-il pas d'inconvénient ?

A quel âge peut-on faire usage de la machine à coudre ?

L'abus peut-il en être dangereux ?

Quel avantage offre la machine à pédale sur la machine à main ?

Son usage est-il utile dans les écoles primaires ?

Citez quelques-uns des termes employés dans la couture ?

Que signifie faufler ?

Que veut dire baguer ?

Que signifie le mot *boire*, en couture ?

Qu'est-ce qu'une doublure ?

Qu'entend-on par fournitures ?

Qu'est-ce que froncer ?

Qu'entend-on par ruches ?

Que signifie plisser ?

Que veut dire le mot glacer ?

Que veut dire rabouter ?

Que veut dire rapiécer ?

Que signifie ravauder ?

Que signifie remplier et rentrer ?

Qu'est-ce qu'une toilette ?

Que signifie friper ?

Qu'est-ce qu'une pelote ?

Quel est le but de l'enseignement de la couture ?

Quelle est son utilité pratique ?

Répartition par année des travaux à l'aiguille ?

Cet enseignement peut-il concourir à l'éducation morale ?

Faire connaître les avantages matériels qui résultent pour les familles de cet enseignement ?

L'enseignement de la coupe est-il nécessaire ?

Quel est son but ?

Peut-il contribuer au perfectionnement de quelques matières du programme des études primaires ?

Qu'entend-on par ouvrage ?

Voyez aussi la série des questions présentées en Angleterre et en Allemagne p. 21, 30, 31, 44.

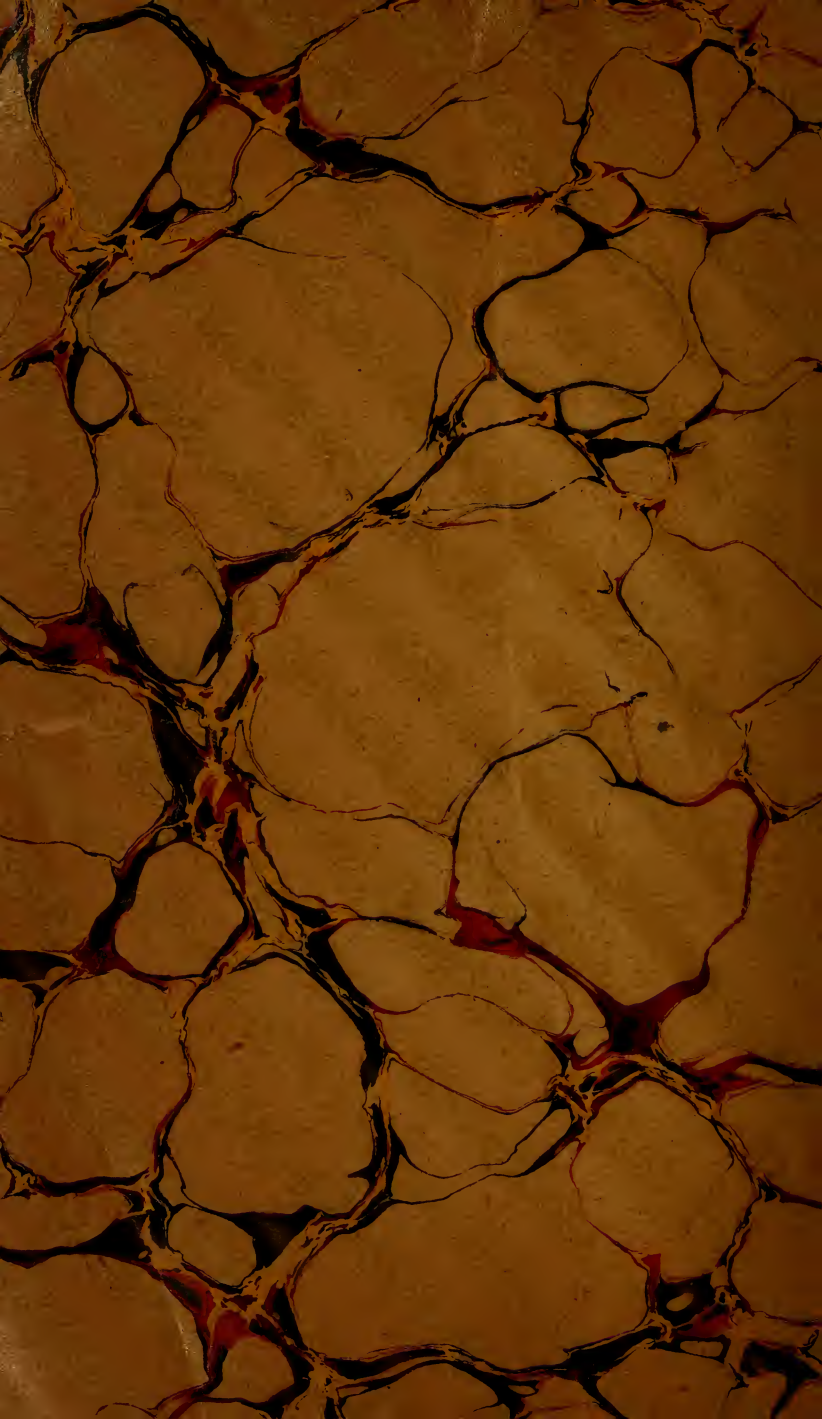
TABLE DES MATIÈRES

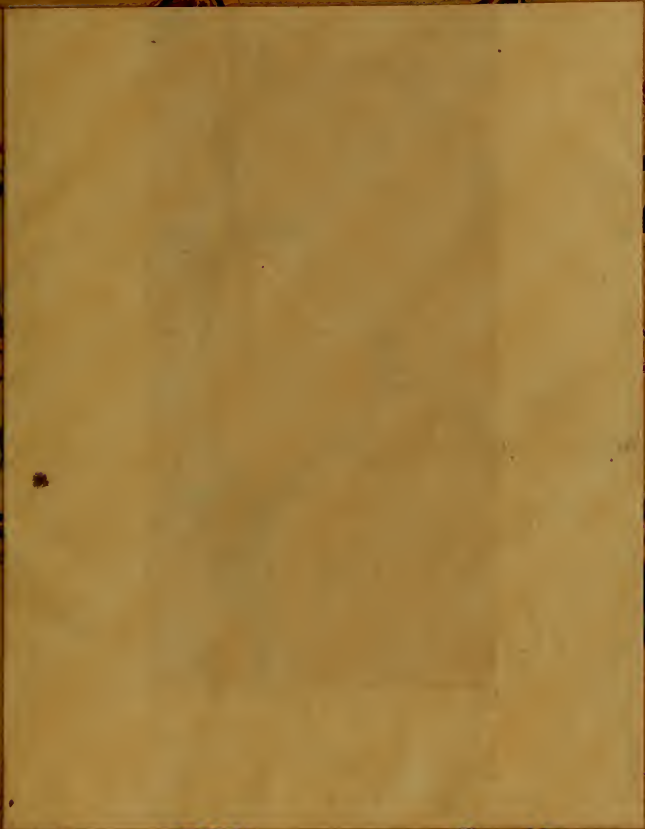
	Pages.
Aiguille.	141 260
Allemagne (des travaux à l'aiguille en).	38
Angleterre (des travaux à l'aiguille en).	2 à 37
Arras (célébrité des tapisseries d').	91
Belgique (des travaux à l'aiguille en).	91 à 107
Bordures	261
Boutonnères	160 162
Brides	161
Camisole	198
CAMPAN (M ^{me})	110
Canevas (du)	157
Chemise de femme (de la).	205
Chemise d'homme (de la)	211
Coutures simple, double et rabattue (des).	150
CURTIS (M ^{me} L.-A), auteur du <i>Needlework Schedule</i>	33
Draps.	202
DUPANLOUP	112
DURUY (M.)	114
Écoles ménagères (des).	104
Écoles normales d'Angleterre et d'Écosse	23
— — d'Allemagne	49
— — d'Autriche	53
— — de Suisse.	70
— — de Belgique.	102
Étoffe (tenue de l').	141
Fixe-étoffe (du)	152
GARNIER-GENTILHOMME (M ^{me}), son programme	133
GRÉARD (M.).	119 127
GROOT (Gérard de), père de la vie commune	93
Hainaut (écoles ménagères dans le).	104
Inspecteurs de la Reine en Angleterre (rapport des).	5 à 14
Italie (des travaux à l'aiguille en).	86 à 90
Jupon.	201
KETTIGER (M.), sa méthode	78
LARGIADER (M.), sa méthode.	83
Layette (de la).	264

	Pages
LEGORJU (M ^{lle} Julie), sa méthode	64
Linge (du).	264
Lois et règlements sur l'enseignement des travaux à l'aiguille en France	114 121
Machines à coudre (des).	217
MAINTENON (M ^{me} de)	110 171
Manchettes (des).	173
MARIE-THÉRÈSE	93
Marquoir (du).	156
Métier-modèle (le).	141 142
MULLER (M ^{mo} Susanna), sa méthode.	83
Œillets (des)	161
Ourlet (de l')	149
Ourlet à jour.	191
Pantalon de femme (du).	210
PAPE-CARPENTIER (M ^{me}).	113
Pièces rapportées (des).	164
Piqure (de la)	159
Plis (petits)	194
Plis couchés.	194
Plis froncés	195
Poignets de manche	173
Point arrière (du)	145
Point de chaînette (du).	188
Point de chausson (du)	154
Point de cordonnet.	154 163
Point de côté (du)	152
Point croisé.	158
Point d'épine (du)	189
Point devant (du)	144
Point de feston (du)	187
Point de marque (du).	155
Point noué (du)	190
Point d'ourlet (du).	146
Point de tapisserie (du)	157
Point ture (du).	192
Poupées (de l'habillement des) pour l'étude de la coupe et de l'as- semblage	29
Programme (projet de) pour la France	129
Programme de couture en Angleterre	3, 14, 18, 19 23
— — — — — Allemagne	43, 46, 47 à 53
— — — — — Suisse	70, 75, 78 79
— — — — — Belgique	98, 99 102
Questionnaire	268
Remmaillage (du)	184
Reprises (des).	16h
ROC AU (J.-J.).	291

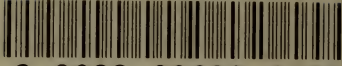
	Pages.
SCHALLENFELD (Rosalie), sa méthode.	42
Serviettes (des)	202
SIMON (M. Jules).	113 115
<i>Suisse</i> (des travaux à l'aiguille en)65 à 85
Surjet.	153
Tabliers (des)	202
Taies d'oreiller (des) ,	195
Tapiserie (point de)	157
Termes spéciaux employés dans la couture (explication des) . .	260
Tricot (du)	176
Triplure	175
WEISSENBACH (M ^{lle} Élisabeth) sa méthode.	84







SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00630 6302